



HAL
open science

Quelle sociologie pour quelle démocratie? : rationalité, politique, émancipation

Pierre Lénéel

► **To cite this version:**

Pierre Lénéel. Quelle sociologie pour quelle démocratie? : rationalité, politique, émancipation. Science politique. Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, 2017. Français. NNT : 2017CNAM1135 . tel-03794046

HAL Id: tel-03794046

<https://theses.hal.science/tel-03794046v1>

Submitted on 3 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE DOCTORALE Abbé Grégoire

Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique

THÈSE présentée par :

Pierre LENEL

soutenue le : 2 octobre 2017

pour obtenir le grade de : **Docteur du Conservatoire National des Arts et Métiers**

Discipline/ Spécialité : « Sociologie, démographie / Sociologie du travail »

**QUELLE SOCIOLOGIE POUR QUELLE
DEMOCRATIE ?**

Rationalité, politique, émancipation

THÈSE dirigée par :

Monsieur BEVORT Antoine

Professeur émérite, Cnam

RAPPORTEURS :

Monsieur BLONDIAUX Loïc

Professeur des universités, Université Paris 1

Monsieur CINGOLANI Patrick

Professeur des universités, Université Paris 7

JURY :

Madame CARDUCCI Virginie

Cheffe de service VAE, Cnam

Madame LAFONTAINE Céline

Professeure des universités, Université de Montréal

Madame THERY Irène

Directrice d'études, EHESS

Madame WAHNICH Sophie

Directrice de recherche, CNRS - EHESS

A L.

Remerciements

Mes remerciements vont à tous ceux qui ont contribué, chacun à leur manière, à rendre ce travail possible.

A Antoine Bevort qui a su relancer l'idée d'une thèse.

Et à tous ceux qui depuis tant d'années croient en l'intérêt d'un travail qui excède l'académisme traditionnel.

Résumé

« *Quelle sociologie pour quelle démocratie ? Rationalité, politique et émancipation* » présente quelques-uns des travaux réalisés en les articulant autour d'une problématique commune : il s'agit d'interroger les liens entre l'épistémologie, la théorie sociologique et la posture ou le type d'engagement du sociologue dans la cité. L'ambition est bien d'explorer les conditions de possibilité d'une théorie critique, non idéologique, mais fondée en raison sociologique.

Une *première partie*, s'appuyant sur des recherches actions, s'intéresse à la question de la participation des citoyens. Un premier exemple, une sociologie du Théâtre de l'opprimé, montre comment ce type d'intervention peut être interprété comme un dispositif de subjectivation politique. Ce faisant ce processus n'est pas sans ambivalence quant au fonctionnement démocratique de nos sociétés. Un deuxième exemple pose la question de la participation à partir d'une tout autre conception du social. A l'occasion de l'élaboration d'un dispositif de participation citoyenne sur le territoire de Feyzin, nous avons tenté d'articuler une sociologie particulière (théorie de l'acteur-réseau) et une conception de la raison pratique (avec Vincent Descombes) pour construire une Conférence riveraine.

Dans ces deux cas ce sont les liens entre paradigme sociologique et modalités d'intervention démocratique qui sont examinés.

Une *seconde partie*, plus épistémologique, s'intéresse au fonctionnement de la discipline sociologique et présente trois tentatives d'élaboration d'une posture qui vise à mettre en son centre la notion (et la pratique) d'espace de controverse.

Le *premier exemple* fait retour sur la *Querelle allemande des sciences sociales* car cette querelle nous semble exemplaire, à la fois d'une controverse qui tente d'explorer les différents arguments disponibles, à un moment donné, et aussi, d'un point de vue plus substantiel, pose les fondements de deux interprétations du monde social qui sont toujours actives dans les débats contemporains (chez Luc Boltanski par exemple).

Le *deuxième* se situe à un niveau plus théorique, et, à partir d'un colloque qui réunissait différents auteurs partisans d'une théorie de l'activité pour penser le travail, tente de mettre au jour un point de vue de l'activité qui pourrait être commun à l'ensemble de ces auteurs. L'idée est assez simple : il s'agit de contribuer à construire une cumulativité et un point d'accord dont les auteurs pourraient se revendiquer (notamment dans une perspective politique).

Enfin, le *troisième* prend le risque d'explorer ce que l'on appelle parfois un point de vue « postanthropocentré » (ou « désanthropocentré », les termes sont bien loin d'être stabilisés) en sciences sociales. Si l'on prend au sérieux la question d'un approfondissement de la démocratie, jusqu'où peut-on (doit-on) aller dans cette direction ? Que peut signifier pour la sociologie l'idée de prendre en compte les « non-humains » ?

C'est ainsi, au moyen de ces multiples angles d'attaque, que ce mémoire propose de déployer notre interrogation sur les relations entre épistémologie, sociologie et politique.

Mots clés : démocratie, épistémologie, théâtre de l'opprimé, rationalité, non-humain, activité.

Résumé en anglais

“Which sociology for which democracy? Rationality, politics and emancipation” presents some of the work carried out by articulating them around a common problematic: it involves questioning the links between the epistemology, the sociological theory and the posture or the type of commitment of the sociologist in the city. The ambition is to explore the conditions of possibility of a critical theory, not ideological, but founded on sociological reason.

The first part, based on action research, focuses on the issue of citizen participation. A second part, more epistemological, is interested in the functioning of the sociological discipline and presents three attempts to develop a posture that aims to put at the center the notion (and practice) of space of controversy.

Thus, by means of these multiple angles of attack, this memoir proposes to deploy our interrogation on the relations between epistemology, sociology and politics.

Keywords : democracy, epistemology, theater of the oppressed, rationality, non-human, activity.

Table des matières

Remerciements.....	3
Résumé.....	4
Résumé en anglais.....	5
Table des matières.....	6
Introduction.....	8
<i>Première partie : posture de recherche, participation et démocratie.....</i>	21
<i>I. Sociologie du théâtre forum.....</i>	26
- Théâtre forum et démocratie : une ambiguïté.....	26
- Méthodes et techniques du théâtre-forum.....	27
- Une conception spécifique de l'organisation sociale : rôle de la domination et des rapports sociaux.....	28
- Le Théâtre de l'opprimé : un dispositif de subjectivation politique ?.....	32
<i>II. Le cas Feyzin : articuler science sociale et mise en oeuvre de la démocratie.....</i>	36
- De Bruno Latour à la concertation.....	37
- La Conférence riveraine de Feyzin.....	42
- Collectif et société	45
-Vers deux idéaux-types de la concertation ?.....	47
Souveraineté et autonomie ou dépendance et vassalité ?.....	48
Ouverture ou fermeture ?.....	49
De l'ordre de la coutume ou de la loi ?.....	51
Autonomie ou dépendance ?.....	51
Territoire contre Etat ?.....	52
<i>III. Le concept de raison pratique appliqué à la délibération.....</i>	54
- Le citoyen : un raisonneur pratique délibérant.....	56
- Tenir ensemble conviction et responsabilité.....	59
- La trivialité de la raison pratique.....	60
Alors, que faire ?.....	65
<i>Deuxième partie : engagement dans la discipline.....</i>	67

<i>I. Aux origines : la Querelle allemande des sciences sociales.....</i>	73
- Les énoncés de base.....	83
- L'action sociale.....	86
- Confrontation et tentatives de dépassement.....	87
Conclusion.....	93
<i>II. Une tentative de construction d'un point de vue disciplinaire et interdisciplinaire : le cas du point de vue de l'activité sur le travail.....</i>	96
- Le postulat de départ.....	100
- Travail, activité : définitions et traditions.....	102
- Rapports sociaux, domination et pouvoir.....	109
- Théories du sujet et subjectivation.....	116
- Comment nos auteurs analysent-ils la question de la santé ?.....	119
- Méthodologie.....	120
Un point de vue de l'activité ?.....	123
<i>III. Sociologie, incomplétude et humanisme.....</i>	131
- Donna Haraway et le cyborg.....	134
- L'anthropocentrisme en question ?.....	136
- Prendre l'anthropotechnique au sérieux ?.....	139
- Le problème de l'humanisme de l'incomplétude.....	145
Conclusion générale.....	152
Eléments de bibliographie.....	161

INTRODUCTION

« Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif. Si nous séparons avec soin les problèmes théoriques des problèmes pratiques, ce n'est pas pour négliger ces derniers : c'est, au contraire, pour nous mettre en état de les mieux résoudre ». Émile Durkheim, préface de la première édition de *De la division du travail social* (PUF, 2008, 1893, p. XXXIX).

Aborder la démocratie dans sa contemporanéité, c'est interroger ce qui en serait la « crise ». En effet, de l'avis unanime, nous n'observons pas actuellement la vie démocratique telle qu'elle devrait-être, en conformité avec une essence supposée, mais ce qui ne serait que son dysfonctionnement¹. Que celui-ci soit total ou partiel, le constat reste identique, la démocratie n'est pas là : « Nos régimes peuvent être dits démocratiques, mais nous ne sommes pas gouvernés démocratiquement », telle est la première phrase du livre de Pierre Rosanvallon *Le bon gouvernement*², et qui en appelle donc à une nouvelle révolution démocratique. A celle-ci reviendrait la responsabilité de tous les maux politiques : désertion des urnes, rejet de la forme parti, méfiance devenue structurelle vis-à-vis des responsables politiques, montée des extrêmes, perte de « l'identité nationale », etc. Cependant, l'idée d'une crise démocratique, conçue comme anomalie sociale, recèle manifestement un paradoxe. En effet, le terme de « crise » désigne l'état de dégradation passagère et contingente d'un être, état auquel il faudrait remédier afin de lui rendre une existence digne de sa nature. Nous nous trouvons alors en proie à un désir qui se formule le plus souvent dans les termes suivants : le désir de « restaurer la démocratie ». Mais de quelle démocratie parlons-nous ? De quel modèle idéal nous serions-nous éloignés, et par quel écart condamnable ?

La démocratie telle que nous la pratiquons affirme la souveraineté du peuple. En cela elle s'oppose à toute forme d'oligarchie, qu'elle qu'en soit la nature, et elle s'oppose également

¹ Parmi les très nombreux auteurs qui évoquent la « crise » de la démocratie, on peut lire : Myriam Revault d'Allonnes : « L'incertitude démocratique et la crise actuelle de la démocratie », *Éthique publique* [En ligne], vol. 13, n° 2 | 2011, mis en ligne le 23 octobre 2012, <http://ethiquepublique.revues.org/743>. L'opinion publique n'est pas en reste. Pour le Baromètre de la confiance politique (vague 5, décembre 2013, CEVIPOF) 69 % des Français pensaient en décembre 2013 « qu'en France, la démocratie ne fonctionne pas très bien ou pas bien du tout ». Fin 2016, une enquête Ipsos-Sopra Steria pour Le Monde, l'Institut Montaigne et Sciences Po affirmait que pour trois quarts des Français, le système démocratique fonctionnait de moins en moins bien.

² Pierre Rosanvallon, *Le bon gouvernement*, Paris, Seuil, 2015.

à l'anarchie³ : le pouvoir s'incarne dans des institutions politiques nationales. A ces deux caractéristiques correspondent deux manières de penser la crise démocratique : crise du peuple ou crise des institutions. Alors faudrait-il changer de peuple, ou changer d'institutions ? Faut-il pourfendre le populisme ou faut-il s'en prendre à nos élites dont l'étroitesse de recrutement et la très forte stratification contribuent fortement à faire douter d'une réelle intention démocratique ?⁴

C'est bien sur le fond de cette « crise » de la démocratie que les appels aux sciences sociales et à la sociologie en particulier n'ont sans doute jamais été aussi évidents qu'en l'année 2015⁵. Ces appels laissent entendre, de manière plus ou moins explicite, que « la » sociologie pourrait contribuer à apporter des analyses voire des amorces de réponses aux défis qui traversent la société française. Cependant remarquons immédiatement que ces appels s'accompagnent également dans le même temps de suspicion voire de mise en accusation, souvent par le pouvoir politique. Manuel Valls, alors Premier ministre n'a pas hésité lors d'un débat à l'assemblée nationale à accuser la sociologie d'être partie prenante d'une culture de l'excuse⁶. Mais de quelle sociologie parle-t-on ? Car si de nombreux travaux existent, par exemple sur le phénomène des banlieues (ou des « cités »), l'on sait que différentes interprétations sont proposées, interprétations qui parfois sont radicalement incompatibles entre elles. Ces interprétations d'un phénomène particulier ne sont bien souvent que l'expression d'une théorie plus générale de la société, d'une façon d'aborder et de considérer les phénomènes sociaux, bref d'un paradigme. Face à cela, le pouvoir est bien démuné car les

³ La question de « l'ordre moins le pouvoir » (Normand Baillargeon, *L'ordre moins le pouvoir. Histoire et actualité de l'anarchisme*, Marseille, Agone, 2008) constitue évidemment une interrogation pour tous ceux qui recherchent les formes les plus pertinentes de démocratie radicale. Nous ne nous inscrivons pas dans cette perspective mais reconnaissons que l'articulation pouvoir/souveraineté du peuple peut constituer un point de discussion qu'il nous faudra peut-être aborder.

⁴ La question du « populisme » et de son interprétation est devenue un objet d'âpres débats en France depuis une dizaine d'années. Jacques Rancière par exemple critique la représentation dominante du populisme (un amalgame pur et simple entre le peuple démocratique et la foule dangereuse) disqualifiant ce faisant à la fois les compétences du peuple et ceux qui tentent de rappeler que l'idéal démocratique repose au contraire sur la confiance en la compétence des citoyens ordinaires. Pour une mise au point très claire sur ce sujet, voir Antoine Bevort, « Démocratie, populisme et élitisme... », *Revue du Mauss* (Du convivialisme comme volonté et comme espérance), 2014/1, n°43, pp. 150-153.

⁵ Voir par exemple l'appel d'Alain Fuchs, président du CNRS dans sa Tribune au journal *Libération* du 20 février 2015 intitulée : « Après Charlie, quelle recherche ? ». Suite aux attentats du 13 novembre de la même année, un deuxième appel, à projets de recherches celui-là, a été lancé par la même institution.

⁶ Voir sur ce point en forme de réponse le livre de Bernard Lahire, *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, Paris, La Découverte, 2016. La conclusion de l'ouvrage s'intitule d'ailleurs « des sciences pour la démocratie » mais formule le constat (regret ?) que nous sommes « encore loin d'une connaissance scientifique commune de la réalité sociale » (page 128). C'est bien cette horizon de « connaissance scientifique commune » qui anime notre parcours et que ce mémoire de VAE tente d'illustrer. Mais disons aussi immédiatement que d'une éventuelle connaissance sur l'être (de la société) il n'en serait pas pour autant aisé d'en déduire une action commune relevant du devoir-être...

politiques publiques que l'on pourrait vouloir imaginer à partir de ces savoirs proposés par les sciences sociales seraient tout aussi variées que les interprétations proposées. Ainsi, indépendamment des difficultés, considérables, relevant du passage de savoirs sociologiques à une politique publique, la « recherche » en sociologie, en l'état actuel et à supposer que ce soit son horizon, ne pourrait produire mécaniquement aucune aide à l'action publique⁷.

Aussi, mettre au jour les conceptions explicites ou implicites de la société et, partant de la démocratie, contenues au sein des différentes théories sociologiques ou conceptions du monde social pourrait bien constituer un enjeu important pour le débat et l'action publics.

Aussi bien, ce qui est en jeu pourrait se formuler de la manière suivante : la sociologie est-elle une science de la démocratie ? Une science pour la démocratie, entendue comme une science capable de soutenir le projet démocratique dans son ensemble ? La rationalité à l'œuvre en sociologie (en sciences sociales ?) permet-elle à la démocratie de disposer d'une réserve scientifique⁸ ? La démocratie pourrait-elle disposer de sa science normale qui lui permettrait de décider en raison⁹ ? Ou encore, quelle est la place de la sociologie dans le fonctionnement démocratique ?

Pour un Pierre Bourdieu, la réponse va de soi : « J'ai la conviction, comme tout chercheur, que la sociologie peut contribuer à une action politique réellement démocratique, à un gouvernement de tous les citoyens propre à assurer le bonheur de tous les citoyens »¹⁰. On ne peut trouver une formulation plus claire de cette ambition¹¹. Dans cette perspective, le projet

⁷ L'idée de savoirs fondant des politiques publiques peut paraître étrange aussi bien à des sociologues qui se refusent à toute préconisation qu'à des politiques soucieux de leur autonomie démocratique. Pourtant c'est bien une des idées qui président à la fondation de la discipline et qui n'a cessé, tout au long du XXème siècle d'être active, de l'Ecole de Francfort à Bruno Latour en passant par Pierre Bourdieu, Michel Crozier ou encore Alain Touraine. L'entreprise académique était indissociable de l'entreprise morale.

⁸ D'une certaine manière nous avons eu récemment un très bel exemple de cette question avec la publication des *Carnets noirs* de Heidegger : quel(s) lien(s) intime(s) entretiennent la philosophie de Heidegger et le régime nazi ?

⁹ Disant cela nous ne cherchons pas à faire de la politique une science. Simplement le faible établissement épistémologique de la sociologie rend d'autant plus difficile un recours à la discipline pour nourrir le débat démocratique et par tant orienter les choix politiques. En revanche nous devons avouer, qu'avec Elias, nous gardons sans doute pour horizon un « idéal scientifique d'objectivation radicale » (page 36). Mais nous avons bien conscience qu'il s'agit d'un horizon. Voir sur ce point : « Termes clés de la sociologie de Norbert Elias », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2010/2, n°106, pp. 29-36.

¹⁰ Pierre Bourdieu, « Sociologie et démocratie », tribune libre, *Zelliges*, n°3, octobre 1996. Il n'hésite d'ailleurs pas à comparer la sociologie à la physique : « elle peut fournir les moyens réalistes de contrecarrer les tendances immanentes de l'ordre social. Ceux qui crient au déterminisme devraient se rappeler qu'il a fallu s'appuyer sur la connaissance de la loi de la pesanteur pour construire des machines volantes qui permettent de défier efficacement cette loi ».

¹¹ On ne peut également trouver meilleure formulation de l'avis contraire chez Charles Andler en...1896 (*Revue de Métaphysique et de morale*, T. 4, n°2, pp. 243-256) : « une tentative a été faite ici-même de poser en termes

démocratique ne peut alors éventuellement advenir que s'il est sous tendu, accompagné par une science sociale qui permet de dévoiler les fonctionnements réels de la société. Alors, point de démocratie sans sociologie ? A l'autre bout du spectre, d'autres sociologies comme celle du *problem solving*, par exemple, ne conçoivent pas du tout les rapports entre sociologie et démocratie de la même manière. La typologie des sociologies proposée par M. Burawoy, qui déploie aussi différents rapports à la société, montre bien les différentes conceptions du rapport entre sociologie et société¹².

On voit donc bien que tous les paradigmes sociologiques ne sont pas équivalents dans leur manière d'approcher le fonctionnement démocratique. Chaque paradigme engage une conception de la science sociale, une posture du sociologue et propose une relation particulière du sociologue à la société et donc à la démocratie.

Il existe de nombreuses réflexions sur la posture du sociologue, sur le rapport entre sociologie (sociologue plutôt) et société : ces réflexions prennent souvent la forme d'un débat sur *l'engagement* du sociologue dans la cité. Périodiquement, nombre de dossiers ou numéros de revues, récurrents sur ce thème proposent, soit des récits élaborés le plus souvent à partir d'une expérience personnelle d'un engagement et chacun y va de sa posture, de son histoire¹³, soit à partir d'un paradigme clairement énoncé¹⁴. Nous partageons à cet égard l'opinion suivante à l'origine d'un dossier qui tente justement de reprendre à nouveaux frais cette question de l'utilité des sciences humaines : « la réflexion sur l'utilité et les usages des sciences humaines est abondante mais reste éparpillée. Quoique récurrente, cette question de l'utilité et des usages des sciences humaines ne semble pas lasser, et garde sa vitalité. Car l'éclatement de la réflexion fait qu'elle est comme « redécouverte » à chaque fois, rapportée soit à des principes très généraux (souvent d'ordre épistémologique), soit à des expériences singulières (on peut penser aux essais d'ego-histoire, dans lesquels des historiens reviennent

sociologiques le problème de la démocratie. On veut, dans ce qui suit, démontrer que la sociologie, telle qu'elle est constituée, ne peut, ni le résoudre, ni même le poser. Une série d'analyses du même genre fournira la preuve que cette prétendue science qui s'appelle sociologie n'a jamais abordé que des problèmes pour l'étude desquels elle n'est pas prête ». Autre temps mais nul doute que cette opinion peut encore aujourd'hui être partagée !

¹² Pour Michael Burawoy, l'expertise sociologique a pour « raison d'être de fournir des solutions aux problèmes qui nous sont présentés, ou de valider des solutions qui ont déjà été adoptées » (page 126). Il est quant à lui le fervent promoteur d'une « sociologie publique » : « la sociologie publique fait entrer la sociologie en conversation avec des publics, définis comme des personnes elles-mêmes engagées dans une conversation. C'est donc une double conversation » (page 123), extrait de « Pour la sociologie publique », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2009/1, n° 176-177.

¹³ Nous paraît exemplaire de cette tendance le dossier-débat « L'engagement du sociologue », initié par la revue *Sociologie du travail* en 1999 et qui s'est poursuivi en 2000. Voir « L'engagement du sociologue », *Sociologie du travail*, 1999 (41) et 2000 (42).

¹⁴ Voir Frédérique Matonti et Gisèle Sapiro, « L'engagement des intellectuels : nouvelles perspectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/1, n° 176-177, pp. 4-7.

sur leur trajectoire personnelle) »¹⁵. Si les témoignages peuvent avoir un intérêt, comme a pu le démontrer en 2009 un dossier de la revue *Genèses*¹⁶ sur ces sujets, on peut penser que, par exemple, une sociologie un peu systématique des régimes d'engagement¹⁷ des sociologues reste à faire¹⁸.

Bien peu en réalité traitent du problème de fond : **les liens entre épistémologie, théorie sociologique et posture ou engagement du sociologue dans la cité**. Ce sont le plus souvent des arguments moraux voire carrément idéologiques qui servent de justification à tel ou tel discours. Bien peu également mettent au cœur de leur réflexion la question de la rationalité qui constitue pourtant un enjeu crucial quand on veut aborder ce sujet.

De leur côté, les travaux d'épistémologie, comme ceux de Berthelot¹⁹ par exemple, mettent bien au jour différents paradigmes de la sociologie, mais ne font qu'exceptionnellement le lien entre ces paradigmes et les postures sociétales du sociologue, rien non plus sur les rapports ou tensions entre projet démocratique et projet sociologique²⁰.

Pourtant, d'une certaine manière, on pourrait dire que tout se passe comme si la sociologie en tant que discipline était par nature démocratique, c'est-à-dire au service du projet démocratique²¹. Sans doute mais si on regarde le noyau dur des différents paradigmes, ses diverses expressions ne le sont sans pas toutes... de la même façon. Par exemple, la sociologie de l'acteur réseau envisage-t-elle le projet démocratique de la même manière que la sociologie de la domination ? La sociologie *de* la critique proposerait-elle les mêmes accompagnements démocratiques que la sociologie critique ?

¹⁵ Arnaud Fossier et Edouard Gardella, avant-propos au dossier hors-série n°10 (« A quoi servent les sciences humaines (II) », « Démocratiser les sciences humaines », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, en ligne, #2010.

¹⁶ Voir Susanna Magri, « introduction » du dossier « Savants dans l'action », *Genèses*, décembre 2007, pp. 97-109.

¹⁷ Voir Laurent Thévenot, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 2006.

¹⁸ Au cours de cette enquête il ne faudrait pas omettre l'hypothèse proposée par Pierre Ansart sur les rapports entre adhésion à une idéologie et conditions de la connaissance. Voir Pierre Ansart, « Toute connaissance du social est-elle idéologique ? », in J. Duvignaud (dir.), *Sociologie de la connaissance*, Paris, Payot, 1979.

¹⁹ Voir J.-M. Berthelot, *L'intelligence du social. Le pluralisme explicatif en sociologie*, Paris, Puf, 1990 ; *Les vertus de l'incertitude. Le travail de l'analyse dans les sciences sociales*, Paris, Puf, 1996.

²⁰ A l'occasion du XV^{ème} Congrès de l'AISLF à Evora (1996), nous avons tenté de démontrer la cohérence entre le projet épistémologique et sociologique de Pierre Bourdieu et ses prises de positions à l'occasion du mouvement social de 1995 contre ceux qui s'offusquaient du dérapage du maître.

²¹ Écoutons par exemple Dominique Schnapper : « L'entreprise de connaissance rationnelle que porte le projet sociologique m'a paru être la condition nécessaire pour renouveler la réflexion la plus théorique sur la démocratie. Le sociologue peut se donner pour but de soumettre les interrogations des philosophes à l'épreuve du savoir que fournissent les enquêtes, au sens large du terme. Si l'on veut contribuer à l'interrogation sur l'avenir des sociétés démocratiques ainsi qu'à la possibilité de construire l'Europe, il importe de partir de la connaissance objective et de la réflexion critique sur ce que deviennent les sociétés démocratiques », in « La sociologie : vocation et engagement intellectuel », *Revue européenne des sciences sociales* (en ligne), XLI-125/2003.

Sans doute pas et c'est nécessaire pour les tenants d'un pluralisme sociologique. Mais c'est selon nous ce qu'il conviendrait de clarifier et de mettre mieux en évidence.

Ce sont ces interrogations, qui m'ont en réalité habité depuis mes premiers pas en sociologie, que je voudrais tenter d'aborder au cours de ce mémoire-VAE en mobilisant un certain nombre de mes recherches qui, si elles ne se présentent pas directement sous cet aspect, travaillent, de manière très variée, cette question des relations entre la vie d'une discipline et la vie de la Cité. Car, sous la grande variété de mes travaux, c'est bien la sociologie, dans ses rapports à la question démocratique, qui constitue un des principaux fils conducteurs de mon parcours. De la « simple » question de la participation des citoyens aux questions plus « ardues » d'épistémologie des sciences sociales, c'est la relation entre la science et la société qui pourrait rendre compte de la manière la plus appropriée de mon travail. Conception de la science, conception de la société se font alors écho, et dans ce jeu de miroir se donne à voir l'infini des conceptions possibles des formes de la vie commune démocratique.

Quelle est la nature de ce rêve démocratique ? Comment rendre effective la souveraineté du peuple à l'heure où, en Europe, les Etats-nations sont soumis à de rudes interrogations sur l'étendue de leurs pouvoirs ? Enfin, quelle science sociale pourrait soutenir l'avènement de ce rêve ?

Mon premier travail en sociologie portait déjà en germes les questions et problématiques qui n'ont cessé, par des voies et moyens variés, d'animer mon travail de recherche, creusant plus ou moins sans le savoir ces questions générales, et aux multiples ramifications, du rapport entre sociologie et démocratie. Sociologue de terrain pour qui la recherche empirique n'est pas une fin en soi, les questions théoriques, voire épistémologiques, m'ont toujours paru ne pas devoir être séparées de la question centrale de la construction d'un monde commun.

C'est la raison pour laquelle je me suis intéressé à la *Querelle allemande des sciences sociales*²², ensemble de textes central et incontournable pour cette question des rapports entre science de la société et projet politique.

En effet, de notre point de vue, ce texte, vieux de cinquante ans pose des questions qui aujourd'hui encore constituent le noyau de débats entre les différentes modes de la critique et donc entre les différentes conceptions du rapport entre la science sociale et le politique. Si ce

²² T. Adorno, K. Popper, *De Vienne à Francfort : la querelle allemande des sciences sociales*, Paris, Editions Complexe, 1979.

débat se cristallise autour de plusieurs points principaux (lien théorie/objet, théorie/expérience, conception de la logique scientifique pertinente pour les sciences sociales), au-delà de ces différents aspects, la question centrale est probablement celle de la conception de la rationalité, conception de la rationalité qui commande leur rapport respectif au Politique. C'est ce lien entre la conception de la rationalité et la conception de la politique qui nous intéresse plus particulièrement. Les différentes interprétations de la Raison à l'œuvre dans l'histoire, et par conséquent des possibilités critiques de celle-ci induisent des « prises de positions » radicalement différentes. Critique radicale de l'Aufklärung pour Adorno, aufklarer libéral pour Popper, les enjeux de ces débats de théorie des sciences, de théorie sociale et d'épistémologie sont clairement politiques.

Ce rapport au Politique, ce rapport à la transformation sociale est bien ce qui anime, nous voulons le croire, le rapport du sociologue au monde social²³.

Aujourd'hui, où en sommes-nous de cette querelle entre Théorie critique et rationalisme critique ? Est-elle encore pertinente ? Existe-t-il des propositions qui la rendent caduques ou au contraire les différentes formulations de la critique aujourd'hui ne font-elles que rejouer ce vieux débat ? Enfin, pourrait-on s'accorder aujourd'hui sur une « procédure selon laquelle leurs différences se laisseraient décider »²⁴ ?

Aussi, de manière rétrospective mais qui n'est cependant pas artificielle, on pourrait résumer ce qui a constitué le moteur de mon activité de sociologue par l'ensemble de questions qui suit : à quelles conditions une critique raisonnée de la société est-elle possible à partir d'un discours sociologique ? Comment faire pour énoncer une critique du monde social sans rompre le fil de la science ? Comment garder sa vertu scientifique tout en émettant un jugement sur le monde réel ? Comment se parer de la neutralité axiologique tout en jugeant (car c'est bien de cela dont il s'agit) telle ou telle forme de l'activité sociale ? Comment être normatif tout en étant juste du point de vue de la science²⁵ ? Ou encore, comment dévoiler la

²³ En ce sens, toute sociologie peut être considérée comme critique, même si elle s'éloigne, parfois de manière radicale, de la Théorie critique, thématique par l'École de Francfort. M. Burawoy quant à lui réserve l'appellation « sociologie critique » à la dimension réflexive de l'activité sociologique, ce qui ne contribue pas à stabiliser les significations.

²⁴ R. Dahrendorf, « Commentaires sur les discussions de Tübingen », in *De Vienne à Francfort : la querelle allemande des sciences sociales*, Paris, Complexe, 1979, page 111.

²⁵ Sur ce « point » il faut mentionner la très belle thèse d'Olivier Camy, *Positivismes et irrationalité des valeurs*, thèse pour le doctorat de science politique, Université Paris I. Panthéon Sorbonne, 1990.

vérité du monde social tout en prenant au sérieux le discours des acteurs selon la vulgate à la mode des années 80-90 ?

Tenir au maximum le fil de la politique et de la science sociale : comment s'y prendre ? Doux rêve d'une science sociale qui aurait résolu l'éternelle question de son rapport aux valeurs, illusion d'un savoir qui permettrait de faire le grand saut de l'être au devoir être...

C'est bien d'une certaine manière à ces questions que nous avons tenté de répondre tout au long de notre parcours en traitant de sujets divers et en occupant des postures académiques et citoyennes (de sociologue « critique ») tout autant variées.

Ma « posture » revendiquée est donc assez claire : sociologue « critique » (dans tous les sens du mot critique), sociologue « engagé » mais qui rêve de s'engager au nom de la science sociale et non au nom d'une idéologie déconnectée d'une analyse fine, et mise en discussion, du monde social. Sociologue politique qui rêve d'une politique scientifique, c'est-à-dire d'une politique qui pourtant ne nie pas les rapports de force ou les conflits (de classe, de genre, de race,...²⁶). Epistémologue mais qui ne se satisfait pas d'arguties académiques trop éloignées du monde social. Enoncé de cette manière, le chemin apparaît aujourd'hui très étroit et peu, au fond, s'inscrirait dans ce programme et cette posture. Pourtant, la position n'est guère originale : de Durkheim et Weber à Bourdieu voire B. Latour en passant par l'école de Francfort ou plus simplement l'actionnisme tourainien, « la » sociologie s'est en réalité toujours rêvée en mesure d'intervenir sur la société. Mais les formes (et l'ambition) de l'intervention sont aujourd'hui brouillées. L'éclatement des champs de la sociologie en sous champs hyper spécialisés et cloisonnés ne permet plus de rendre visible les grandes lignes de partage qui pourtant à l'occasion de cette *Querelle allemande des sciences sociales* avaient pu émerger.

Dans ce mémoire de VAE, il ne nous est pas possible de reprendre de manière trop détaillée et spécifique les enjeux proprement épistémologiques de ces questions. Cela constituerait un travail en soi dont par exemple J.-C. Passeron a bien montré l'ampleur²⁷.

²⁶ Le paradigme de l'intersectionnalité a fait son apparition en France au tournant des années 2000. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette approche de la problématique de la domination au cours de notre mémoire.

²⁷ J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006 (édition augmentée de la deuxième édition intitulée *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991). Et il ne faut pas oublier de M. Weber les *Essais sur la théorie de la science* (traduits et introduits par Julien Freund), Paris, Plon, 1965.

Mais nous allons plus simplement tenter de rendre raison d'un parcours qui, commencé au cœur des enjeux épistémologiques de la discipline (importance de la Théorie critique dans notre parcours qui tente d'articuler épistémologie des sciences sociales et projet politique), nous a conduit à différentes positions au sein de la discipline comme au sein de la société.

Une première partie (*Posture de recherche, participation et démocratie*), s'appuyant sur des recherches actions empiriques a pour ambition de mettre en évidence à la fois la posture de chercheur que nous avons tenté d'occuper²⁸, le type de dispositif mobilisé et, dans le même mouvement, les caractéristiques des paradigmes et des conceptions du monde social associées à chaque dispositif. Nous prendrons appui à titre d'exemple sur *deux terrains* qui ont pour enjeu la « participation » des citoyens et qui sont exemplaires de ce que nous cherchons à explorer : le continuum entre épistémologie et mode d'intervention sur la société. Dans cette partie, la participation est appréhendée de manière assez classique : il s'agit d'augmenter la qualité de la participation citoyenne, en s'appuyant sur une citoyenneté active et informée, soit à partir d'une tradition d'éducation populaire (premier cas), soit à partir de la construction et le suivi d'un dispositif de participation tel qu'ils se déploient massivement en France depuis la fin des années 80 (deuxième cas).

Le *premier* propose une sociologie du Théâtre de l'opprimé (ou théâtre forum) et, tout en montrant l'ambivalence du rapport que ce type d'intervention entretient avec le processus réel du fonctionnement démocratique actuel, donne à voir les ambitions de ce type d'intervention : à partir d'une conception spécifique de l'organisation sociale - la société est envisagée sous l'aspect des rapports sociaux de domination – cette forme d'intervention sociale peut être interprétée comme un dispositif de subjectivation politique.

Le *deuxième* explore la question de la participation à partir d'une tout autre conception du social, opposée à la précédente, puisque c'est à partir d'une approche latourienne de la société²⁹ et d'une conception de la raison (la raison pratique)³⁰ qu'un dispositif de participation a été élaboré par des sociologues. Ce deuxième exemple va plus loin dans l'intervention et permet de radicaliser notre posture puisque les sociologues ne furent pas appelés pour enquêter ou évaluer un dispositif préexistant mais bien pour construire un dispositif de participation, sur le territoire de la municipalité de Feyzin, appelé Conférence riveraine.

²⁸ Dans les deux cas, nous avons occupé une position d'observation (très) participante : soit comme comédien dans le premier cas, soit comme concepteur du dispositif dans le deuxième.

²⁹ Bruno Latour, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, la Découverte, 2006.

³⁰ Vincent Descombes, *Le raisonnement de l'ours et autres essais de philosophie pratique*, Paris, Seuil, 2007.

Mais qu'en est-il du fonctionnement de notre propre discipline ? Et s'il y avait aussi un enjeu à vouloir augmenter le fonctionnement « démocratique » de la sociologie, fragmentée en sous-champs et hyper spécialisée ? Si le sociologue est prompt à s'intéresser à la qualité démocratique de la société civile, quid de son investissement dans la qualité démocratique de sa discipline ? Ne faudrait-il pas aussi s'intéresser à ce qu'on pourrait appeler une subjectivation scientifique ?

C'est à partir de ces interrogations que nous nous sommes engagés dans la création de l'Association française de sociologie (AFS) au tournant des années 2000. Contribuer au développement de la controverse scientifique, créer des espaces de délibération propices à l'argumentation scientifique, nous semblait nécessaire et à même d'améliorer l'image de la sociologie au sein du champ politique.

C'est l'objet de notre deuxième partie (*Engagement dans la discipline*) qui présente *trois tentatives* d'élaboration d'une posture qui nous semble présenter des avantages du point de vue de la construction rigoureuse de la discipline, c'est-à-dire une posture qui engage un questionnement (sur) et une pratique (de) la vérité. Ce que nous recherchons a bien pour horizon une « situation idéale de parole », au sein du contexte académique, telle que par exemple évoquée par J. Habermas³¹.

Le *premier exemple*, qui se situe à un niveau plus épistémologique, fait retour sur la *Querelle allemande des sciences sociales* car cette querelle nous semble exemplaire, à la fois d'une controverse qui tente d'explorer les différents arguments disponibles, à un moment donné, et aussi, d'un point de vue plus substantiel, pose les fondements de deux interprétations du monde social qui nous semblent toujours actives dans les débats contemporains³². En appeler aux sciences sociales pour refaire de la politique implique donc pour nous de repartir de ces textes afin d'éclairer les relations contemporaines entre sociologie et politique.

³¹ Là encore, il s'agit bien d'une exploration, exploration qui s'inscrit dans un horizon autre que celui de la raison pratique évoquée plus haut. Pour une mise au point très claire de la position et de l'évolution de Jürgen Habermas, voir Luc Langlois, « Habermas et la question de la vérité », *Archives de philosophie*, 2003/4 (tome 66), pp. 563-583.

³² On peut en effet lire l'ouvrage de Luc Boltanski *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation* (Paris, Gallimard, 2009) comme une reprise à distance de cette controverse. Voir par exemple le chapitre premier (« La structure des théories critiques ») : « Il n'en va pas de même de la domination. Les théories critiques de la domination posent l'existence d'asymétries profondes et durables qui, tout en prenant différents aspects dans différents contextes, se rédupliquent sans cesse jusqu'à coloniser la réalité dans son ensemble. Elle prennent le point de vue de la totalité » (page 17, c'est nous qui soulignons). Cette question de la totalité est au cœur de la controverse déployée dans la *Querelle allemande des sciences sociales*.

Le *deuxième* se situe à un niveau plus théorique, et, à partir d'un colloque qui réunissait différents auteurs partisans d'une théorie de l'activité pour penser le travail, tente de mettre au jour un point de vue de l'activité qui pourrait être commun à l'ensemble de ces auteurs. L'idée est assez simple mais nous paraît trop peu mise en œuvre dans nos arènes : il s'agit tout simplement de contribuer à construire une cumulativité et un point d'accord dont les auteurs pourraient se revendiquer (notamment dans une perspective politique). Ce que nous appelons le point de vue de l'activité sur le travail, qui nous paraît exister véritablement, disparaît trop souvent derrière d'âpres rivalités ou malentendus, théoriques, épistémologiques ou...politiques. Or, les conséquences politiques d'un point de vue de l'activité sur le travail sont suffisamment importantes pour que ce débat ait lieu. En revanche il ne s'agit pas de réduire les différences mais au contraire de les pointer afin de mettre en chantier ce qui reste de différences et de désaccords³³. De cette manière ce que nous pouvons appeler la qualité démocratique augmenterait, tout autant dans la discipline que dans le débat public, par exemple sur la « centralité » du travail.

Enfin, le *troisième* prend le risque d'explorer, certes un peu rapidement, ce que l'on appelle parfois un point de vue postanthropocentré (ou désanthropocentré, les termes sont bien loin d'être stabilisés) en sciences sociales. Si l'on prend au sérieux la question d'un approfondissement de la démocratie, jusqu'où peut-on (doit-on) aller dans cette direction ? Que peut signifier pour la sociologie l'idée de prendre en compte les « non-humains » ? C'est aussi en mettant en question la domination de l'homme sur ses environnements (le point de vue prométhéen) que l'on aboutit à ce type de questionnement. Ce troisième exemple, qui n'en est qu'à un stade exploratoire, nous conduit à une interrogation sur l'humanisme des sciences sociales. Il se présente plus comme un programme de recherche que comme un résultat de notre travail. Mais, pour terminer ce mémoire de VAE, nous tenions à l'évoquer car il est aussi au cœur des grands enjeux contemporains mis sur le devant de la scène à la fois par la question climatique et par les nouveaux possibles technologiques (la convergence NBIC³⁴ dont on ignore aussi les véritables conséquences pour l'humain).

³³ On reconnaît là évidemment un écho de ce qu'un chercheur, atypique, comme Patrick Viveret tente depuis de nombreuses années de faire advenir dans le champ de la construction d'une posture citoyenne : « se mettre d'accord sur nos désaccords ». Voir par exemple Patrick Viveret, « Qualité démocratique et construction des désaccords », in A. Caillé (dir.), *Quelle démocratie voulons-nous ?*, Paris, La Découverte, 2006.

³⁴ « Les Nanotechnologies, biotechnologies, informatique et sciences cognitives (NBIC) désignent un champ scientifique multidisciplinaire qui se situe au carrefour des nanotechnologies (N), des biotechnologies (B), des technologies de l'Information (I) et des sciences cognitives (C) », *source wikipédia*. La fiche wikipédia est d'ailleurs très brève et ne prend pas le risque d'une quelconque interprétation. Pour une idée des possibles imaginés, voir Marina Maestrutti, *Imaginaire des nanotechnologies. Mythes et fictions de l'infiniment petit*, Paris, Vuibert, 2011.

C'est ainsi, au moyen de ces multiples angles d'attaque, que ce mémoire de VAE propose de déployer notre interrogation sur les relations entre épistémologie, sociologie et politique : les formes que peut prendre l'ambition démocratique sont multiples et mettent en exergue la nécessaire articulation entre forme de pouvoir, forme de société et système de valeurs.

Première partie

Posture de recherche, participation et

démocratie

Quelle forme(s) de participation peut contribuer à améliorer le fonctionnement démocratique ? Quels dispositifs concrets sont susceptibles de nourrir la démocratie française et permettre de sortir de la défiance qui semble caractériser le rapport des français à la démocratie ?

Comment donner chair à cette aspiration démocratique³⁵ que de nombreux auteurs décrivent ?

Trois types de travaux que nous avons menés permettent d'apporter des éléments à cet axe de réflexion.

Le **premier** renvoie aux recherches développées à partir d'expériences menées par une forme originale de participation et d'*empowerment* des citoyens. Le Théâtre de l'Opprimé, ou théâtre forum, a bien pour ambition de contribuer à un renouvellement du fonctionnement démocratique. En s'appuyant sur l'expérience vécue de ceux qu'il appelle « habitants », il vise, en mettant au jour les rapports sociaux, à irriguer la société civile de réflexions sociologiques et politiques et à restaurer une capacité d'agir. La restauration démocratique passe pour lui par la mise en mouvement, idéologique et politique, du peuple. Forme à la fois classique et contemporaine de la conscientisation, il a pour ambition de fournir les conditions d'une répétition de l'action à tous ceux qui participent de ses actions. Le Théâtre de l'Opprimé né au Brésil à la fin des années 80 au sein d'un espace dictatorial a cependant trouvé sa place et ses formes de participation dans un environnement démocratique³⁶.

Plusieurs communications et articles ont donc travaillé cette articulation entre conception des rapports sociaux, considérations sur la qualité démocratique et augmentation de la capacité d'agir des citoyens. Parmi ceux-ci nous pouvons citer :

³⁵ Cette « aspiration » est parfois plus postulée que véritablement avérée. Il ne faut pas non plus sous-estimer d'une part la tentation d'un recours à l'homme fort et d'autre part les aspirations à d'autres formes de vie sociale, bien éloignées du fonctionnement démocratique actuel.

³⁶ En se déplaçant du Brésil à la France, l'ambition de cette forme de théâtre s'est bien évidemment transformée : il ne s'agit plus d'appeler à la résistance face à un régime dictatorial, mais plutôt, via la mise en évidence des rapports de force qui traversent la société, de trouver les voies et moyens d'une action qui puisse transformer sa situation concrète d'opprimé. Pour Boal, l'opprimé étant « celui ou celle qui tente une action libératrice et qui échoue » (Augusto Boal, *Jeux pour acteurs et non-acteurs. Pratique du Théâtre de l'opprimé*, La Découverte, 2004, p. 294), ce théâtre a bien pour but de transformer le spectateur « en protagoniste d'une action dramatique, en sujet, en créateur, en transformateur » (*Ibid.*, p. 25).

- « Construction de la demande et espace public : réflexion à partir du théâtre de l’opprimé », colloque *Identifier, mesurer ou construire la « demande » des habitants*, IEP, Strasbourg, 22 - 23 mars 2007 ;
- « Construction de la demande, empowerment et espace public : réflexion à partir du théâtre de l’opprimé », colloque *La participation politique et ses défis : territoires, action collective, registres*, Lyon, 10 décembre 2007 ;
- « Les habitants et la société civile : les enseignements du Théâtre de l’Opprimé », colloque *La société civile organisée aux XIXe et XXe siècles : perspectives allemandes et françaises*, Université Lyon 2, Institut des Sciences de l’Homme, Lyon, 24 – 26 janvier 2008 ;
- « Théâtre forum, travail démocratique et transformations sociales », *3èmes Journées de la recherche sociale (L’action collective, au croisement du social et du politique)*, Cnam, Paris, 15 - 16 mars 2011 ;
- « Un retour aux sources de l’éducation populaire : les pratiques du Théâtre de l’opprimé », colloque *L’éducation populaire au tournant du XXIème siècle*, Créteil, 16 - 18 novembre 2011 ;
- « Théâtre-forum » (avec Fabienne Brugel), in Casillo I., avec Barbier R., Blondiaux L., Chateaufreynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/theatre-forum>;
- « Jeux pour acteurs et non-acteurs : transformation personnelle et reconfiguration du monde », colloque *A quoi (vous) sert le (concept) de jeu ?*, Cerisy-la-Salle, 26 août – 2 septembre 2013.

Le **second** renvoie à une recherche action au long cours menée à l’occasion de la mise en œuvre d’un dispositif de concertation publique dans une zone Seveso 2. Cette recherche montre tout l’intérêt pour la participation et la démocratie d’articuler sciences sociales et mise en œuvre concrète de la démocratie (« *Entre engagement, prise de risques et pragmatisme : le cas de la mise en œuvre d’un dispositif de concertation publique dans une zone Seveso 2* », (avec Piriou O., chapitre de l’ouvrage coordonné par Suraud M.-G. et Terssac (de) G., *Institutions et enjeux de communication*, Toulouse, Octarès, 2009). Prenant appui sur une conception particulière du monde social, aux antipodes de celle du Théâtre de l’opprimé, nous avons tenté de construire une forme de participation des citoyens qui corresponde à cette conceptualisation de la société.

Cet axe renvoie également à une réflexion plus générale sur la société civile et les formes contemporaines d'un renouvellement de la démocratie (« *Empoderamiento y espacio publico : que formas contemporaneas de renovacion de la democracia ? Una aproximacion comparada Francia/Argentina* » (« *Empowerment et espace public : quelles formes contemporaines du renouvellement de la démocratie ? Une approche comparée France/Argentine* »), in *Revista Pensamiento Juridico*, n°19, Mayo – Agosto 2007).

Enfin, à travers un ouvrage collectif (« *Les états de la démocratie. Comprendre la démocratie au-delà de son utopie* », avec Odile Piriou aux Editions Hermann en 2011), nous avons tenté de comprendre ce qui au-delà de « l'absence » de la démocratie irriguait les pratiques réelles de nos concitoyens : au-delà du principe universel d'une démocratie représentative, une conception plus pragmatique revitalise le processus démocratique. Plutôt que de considérer comme on le fait souvent ces mises en œuvre pragmatiques de la démocratie comme un dévoiement, cet ouvrage tente de faire apparaître les opportunités de réinvention sans à aucun moment réduire les controverses ou les tensions que ces expériences peuvent générer.

Ce travail mobilisant des terrains très divers nous a amené à réfléchir aux catégories classiques d'analyse en sociologie, aux oppositions souvent mobilisées. A partir des travaux de Vincent Descombes nous avons tenté de montrer combien en de nombreuses situations concrètes et dans différents champs (le travail, les politiques sociales, l'insertion notamment), l'opposition célèbre par exemple entre éthique de la conviction et éthique de la responsabilité pouvait être dépassée si l'on mobilisait une conception de la raison pratique qui permet de penser l'engagement (des chercheurs, des singularités³⁷) dans l'espace public. Ce travail fait alors signe vers d'autres directions, notamment celle développée par Jacques Rancière au regard des catégories classiques du politique. Enfin, avec Dewey également, envisager d'autres modes de participation des personnes au processus démocratique n'est pas indifférent sur les rapports qu'entretiennent les sciences sociales et la société. Ce sont les réflexions autour du concept de raison pratique que nous avons choisi de présenter ici.

Cette orientation a donné lieu à un ensemble de recherches et de réflexions sur les conditions d'une nouvelle posture du chercheur dans la société. Ce faisant la discipline ne peut sortir intacte de ce que l'on peut appeler engagement (« Pour en finir avec la restitution : ancrages,

³⁷ La singularité de soi permet avec Jean-Luc Nancy de nommer les acteurs, individus et autres agents en évitant à la fois l'écueil de la subjectivation et celui du silence d'existences réduites à la reproduction de structures surplombantes.

savoirs profanes et controverses au cœur de la construction des savoirs », avec Odile Piriou, Colloque international pluridisciplinaire *La restitution des savoirs*, Université de Genève, 5 - 7 septembre 2011).

Irriguer le fonctionnement démocratique ne doit pas s'arrêter aux frontières de la science. Celle-ci doit aussi s'interroger sur les mécanismes de construction de ses savoirs, développer de manière collective une forme partagée « d'objectivation du sujet objectivant ». Pour le dire autrement, un travail sur les concepts est nécessaire, travail qui doit prendre en compte les réalités concrètes dont ils prétendent rendre compte.

Un bon exemple de ce travail est la réflexion entreprise sur le concept de communauté. Celui-ci est tout à fait intéressant car il occupe à la fois une place particulière dans l'histoire de la discipline et est au centre des débats contemporains (la question de la République à la française) dans notre espace démocratique national. Mettre en jeu ce concept, en faire la socio histoire, déconstruire les mythes du communautarisme³⁸ permet d'engager un travail à la frontière entre science et politique démocratique :

- « L'apport des petites sociétés aux conceptions contemporaines de l'individu : hyper ou infra modernité ? », *XVIIème Congrès international des sociologues de langue française (AISLF)*, (L'individu social autres réalités autre sociologie ?), Tours, France, 5 - 9 juillet 2004 ;
- « Contribution à une conception ouverte de la communauté : l'apport des travaux de Roberto Esposito », colloque *La communauté revisitée*, CNRS, site Pouchet, Paris, 5 – 6 avril 2007 ;
- « Au-delà de la crise de la politique : la communauté politique au fondement de la démocratie », colloque international *L'engagement citoyen*, Nouvelle Université Bulgare, Sofia, Bulgarie, 28 - 29 septembre 2007).

Ces trois axes généraux prétendent ainsi rendre compte d'un état réel de la démocratie qui dépasse le simple diagnostic de crise. La vie démocratique ne peut se réduire au constat de crise qui met au centre la démocratie représentative en minorant les potentialités démocratiques de multiples actions.

³⁸ Pour une tentative de cartographie des enjeux du « communautarisme » au sein de la société française, voir Fabrice Dhume-Sonzogni, *Communautarisme. Enquête sur une chimère du nationalisme français*, Paris, Demopolis, 2016.

I. Sociologie du théâtre forum

Théâtre forum et démocratie : une ambiguïté

Le Théâtre de l'opprimé est à l'origine une réponse « esthétique et politique »³⁹ à la répression qui s'exerçait sur le continent latino-américain au cours des années 70. Cette forme de théâtre est née de tournées effectuées au Brésil par Augusto Boal⁴⁰ et ses comédiens: des comédiens professionnels montaient des « spectacles politiques », « engagés », cherchant à faire comprendre aux « masses » populaires la logique de la domination et de l'oppression dont ils étaient l'objet. Ces spectacles de « conscientisation » politique avaient un véritable objectif d'éducation du peuple de manière à l'appeler à résister. C'est peu à peu, au contact des populations très souvent paysannes que la forme « théâtre de l'opprimé » s'est construite. Une seule anecdote peut faire comprendre les débuts de ce qui n'était pas encore à l'époque la méthode du théâtre de l'opprimé : lors d'une tournée qui proposait un spectacle pour engager les paysans à défendre leurs terres, la mise en scène s'achevait par un final grandiose où les comédiens brandissaient des fusils de bois en disant : « nous sommes prêts à verser notre sang pour défendre notre terre ». La puissance et la justesse de la mise en scène étaient telles que le public fut vite convaincu et enthousiaste. A la fin de la représentation les paysans-spectateurs s'approchent des comédiens et d'A. Boal : « oui vous avez raison, nous allons prendre des armes et défendre ensemble les terres ». S'en suivit une grande perturbation des comédiens et d'A. Boal qui prirent conscience du fait qu'ils ne pouvaient ainsi « tromper » leurs publics et les engager à faire ce qu'eux ne pouvaient (ou ne souhaitaient) pas faire. C'est le début de ce qui allait devenir le Théâtre de l'opprimé : on ne propose plus des solutions, on ne donne plus des conseils mais on présente une situation d'oppression construite pour et par une population précise afin de provoquer la mise en débat avec celle-ci.

C'est ainsi que le Théâtre de l'opprimé est devenu une démarche de jeux et de techniques qui aident les citoyens à comprendre et à analyser les situations sociales, institutionnelles et politiques que nous connaissons aujourd'hui. Depuis l'époque de son invention, le Théâtre de l'opprimé a quitté le Brésil et l'espace spécifique du continent latino-américain. Il s'est

³⁹ Voir A. Boal, *Jeux pour acteurs et non-acteurs*, Paris, La découverte, 1997, page 17. Pour une mise en perspective de cette forme de théâtre, voir également Olivier Neveux, *Théâtres en lutte. Le théâtre militant en France des années 1960 à aujourd'hui*, Paris, La Découverte, 2007.

⁴⁰ Augusto Boal fonde en 1956 le Théâtre Arena à Sao Paulo qui propose un théâtre populaire, social et contestataire. Arrêté puis torturé suite aux coups d'Etat (1961, 1968), il devra s'exiler à Paris où il créera le Centre du Théâtre de l'Opprimé. Il décède en mai 2009 à Rio de Janeiro.

développé dans de nombreuses régions du monde, notamment en Europe et en Asie. De moyen de lutte contre l'oppression dans un régime dictatorial, il est devenu un théâtre « populaire » qui permet de travailler les logiques institutionnelles et politiques à l'œuvre dans les régimes démocratiques.

Méthodes et techniques du théâtre-forum

Des séquences théâtrales, renouant avec les formes traditionnelles du théâtre populaire (saynètes, théâtre forain, farces et sketches), plus que des spectacles au sens convenu du terme, racontent des histoires « vraies » construites collectivement par le croisement des rencontres préalables avec ceux qui les vivent et ceux qui ont demandé à la compagnie d'intervenir (syndicats, salariés précaires, cadres, immigrés, groupes de femmes, adolescentes, délégations régionales de ministères...). Les scènes disent les situations, en dévoilent les enjeux en présentant les situations sur le mode opprimé/oppresseur : ce qui est en jeu est bien la recherche des logiques politiques. Point de psychologie, ni de visée thérapeutique ou de soin dans la construction ou l'intention des scènes. Si au départ, les scènes s'inspirent d'histoires personnelles très concrètes et ordinaires, c'est pour mieux dénoncer au regard de cet ordinaire vécu raconté et théâtralisé les rapports de force inégalitaires, les dominations unilatérales ainsi que les violences sociales et symboliques quotidiennement endurées par les plus opprimés au sein des institutions⁴¹.

Construites rigoureusement sur l'opposition opprimé/oppresseur elles proposent au public une situation qu'il faut penser et transformer : c'est le côté forum du spectacle. Le spectacle est joué une première fois, pour que chacun du « public » en saisisse le sens et les enjeux. Puis une deuxième fois chaque scène est rejouée. Alors, le public peut venir sur scène, prendre la place du personnage avec lequel il se sent en solidarité, pour « jouer » son point de vue, un autre point de vue pour qu'ensemble soit élaborée une action transformatrice et soient testées immédiatement ses conséquences.

Cette technique constitue alors un moyen pour discuter, débattre des logiques d'action et des logiques du système d'oppression. Si bien sûr le contexte contemporain, celui des démocraties

⁴¹ Les actions du théâtre de l'opprimé sont parfois rabattues par des commentateurs hâtifs sur des méthodes d'intervention psychologique, voire sur les habituels trainings utilisés par le management contemporain. Or, s'il est indéniable que des effets d'ordre psychologique peuvent émerger, notamment lorsque la compagnie travaille avec ceux qu'elle appelle des habitants (c'est-à-dire des comédiens non professionnels), la façon de raconter les histoires quotidiennes, les techniques de mise en scène utilisées éloignent très vite toute tentation d'interprétation psychologique des phénomènes étudiés.

occidentales, est très différent de celui du Brésil de la fin des années 60, il n'en demeure pas moins traversé par des logiques institutionnelles, des dynamiques de pouvoir qui bien souvent ne se donnent pas immédiatement à voir. Aussi, s'il n'est pas question de mettre sur le même plan démocraties et dictatures, les oppressions ne sont hélas pas seulement dictatoriales et les régimes démocratiques n'ont pas pour autant résolu la question de la « participation » de tous les citoyens, ni celle des multiples « difficultés » que subissent leurs populations : déficit démocratique, fortes inégalités, discriminations multiples touchant certaines catégories de la population, les signes spécifiques de ce que l'on pourrait caractériser comme « oppression » ne manquent pas. Cette méthode permet de rehausser le quotidien, rabattu bien souvent sur le psychologique, au niveau du politique ou plus simplement du social, mais en tout cas au niveau d'instances qui ne renvoient pas seulement à la responsabilité de l'individu, pris, croit-il souvent, dans les méandres de sa subjectivité.

Une conception spécifique de l'organisation sociale : rôle de la domination et des rapports sociaux

D'un point de vue sociologique, le Théâtre de l'opprimé a pour ambition la mise au travail des rapports sociaux. Si avec P. Zarifian on envisage le rapport social comme « ce en quoi les protagonistes du rapport se produisent et se développent de par leurs affrontements »⁴², le Théâtre de l'opprimé peut être considéré comme la méthode d'intervention sociale qui recherche systématiquement cette mise en jeu. C'est bien en montant sur scène, en s'affrontant aux comédiens qui improvisent en fonction de ce qui est proposé par le spectateur que les protagonistes se produisent et s'engendrent. L'affrontement entre les protagonistes est bien l'affrontement à un enjeu autour duquel se constitue et se structure le rapport. Le Théâtre de l'opprimé met en scène cet affrontement et tente de mettre au jour le rapport social. On comprend alors aisément les critiques récurrentes adressées aux mises en scène du Théâtre de l'opprimé : caricature, simplification, outrance ou encore exagération. Pourtant, ces mises en scène ne sont que l'expression, certes typifiées, de ce dévoilement des mécanismes dits d'oppression, de façon à les rendre compréhensibles et « évidents » aux populations spectatrices. C'est bien des rapports sociaux dont il est question et non simplement des relations, fussent-elles de pouvoir, entre des groupes ou acteurs⁴³. La visée de transformation sociale, dans un sens radical, est claire. Et puisque ce sont les rapports sociaux qui sont mis en

⁴² Philippe Zarifian, *Rapport social de service, client et valeur*, document de travail, octobre 2010.

⁴³ Le Théâtre de l'opprimé traite de la domination et non seulement du pouvoir. Il s'intéresse aux contraintes d'ordre structurel plus qu'aux jeux des acteurs.

jeu, les enjeux renvoient toujours à la « production sociale de l'existence », à la « production sociale du vivre » pour utiliser une terminologie marxienne. Il ne s'agit pas simplement de pouvoir, c'est-à-dire de mise à nu, voire de dénonciation des rapports de force ou de pouvoir, mais le Théâtre de l'opprimé vise également à ce qu'on appelle aujourd'hui l'*empowerment*⁴⁴. Car si les protagonistes se produisent au sein du rapport social, ils sont actifs, ils « expriment en permanence une puissance de pensée et d'action qui s'empare de l'enjeu, qui agit au sein du champ de forces qui donne orientation et sens aux affrontements et qui produit des initiatives : l'expression de cette puissance n'est que partiellement « rationnelle ». Elle passe largement par les affects et leur possible rationalisation »⁴⁵. C'est bien ce lien entre affects (émotions) et action et la manière dont elle s'exprime et se met en acte qui constitue le moyen de rendre possible un projet d'émancipation collective et de prise de conscience. Orientation, mise en sens, puissance de pensée, affrontements, affects, tous ces mots sont adéquats pour rendre compte de l'intervention sociale provoquée par le Théâtre de l'opprimé.

C'est bien autour de ce rapport aux notions de domination et de rapport social que peu à peu vont se différencier des logiques d'action théâtrale, opposant le Théâtre de l'opprimé et des formes d'intervention qui ne se reconnaissent pas nécessairement dans cette approche. Le Théâtre de l'opprimé, montrant ces affrontements s'oppose à l'intervention sociale qui n'envisage pas les rapports entre les personnes engagées dans des relations (aujourd'hui plus souvent individuelles que collectives) comme un conflit. Le postulat au fondement du Théâtre de l'opprimé est donc diamétralement opposé. Pourtant ce dernier se pense en termes d'intervention sociale, intervention sociale qui peut contribuer à changer le rapport de forces, justement en le mettant en évidence, en le rendant visible et lisible par tous.

Quelle est la visée de cette volonté d'augmenter cette capacité d'agir ? Quelle est la conception implicite de la démocratie dans l'outil théâtre forum ? Il est clair que cette forme d'intervention vise à ce qu'on peut appeler, à la suite de Paulo Freire, la « conscientisation » : « le processus de conscientisation, à la fois source et mouvement de libération, est conçu comme une prise en charge par le sujet apprenant, comme un cheminement progressif qu'il réalise et qui passe de la vision magique à la perception spontanée et naïve de la situation de vie et à la conscience critique et engagée. Celle-ci requiert donc de sa part, pour émerger et se

⁴⁴ Le concept d'empowerment, repris par la logique gestionnaire et managériale a bien à l'origine une dimension émancipatoire qui s'appuie sur la capacité à réacquérir une place dans l'espace social et qui a à voir avec l'idée de participation collective et de démocratie culturelle : la participation à la valorisation de sa propre culture par une transmission collective partagée équitablement. Voir également plus bas les liens entre empowerment et le point de vue sur l'activité que nous tentons de développer.

⁴⁵ Zarifian, *op. cit.*

développer, sa participation à une pratique sociale (Freire et Macedo, 2003). Il permet aux êtres humains de mieux comprendre la réalité socioculturelle qui détermine leur existence et leur fournit, par le biais de la *praxis*, la capacité de transformer cette réalité »⁴⁶.

Se pose alors la question du rapport à la démocratie, c'est-à-dire du rapport aux institutions de la démocratie que nous connaissons : quelle sera en effet la conséquence de cette conscientisation sur la participation de ceux que le Théâtre de l'opprimé appelle les habitants ? La conscientisation conduit-elle à diminuer la défiance envers nos institutions, ou bien au contraire, ne fait-elle que renforcer leur suspicion ? Renforce-t-elle la participation à la démocratie représentative ? Si, par définition, le théâtre forum ne se prononce pas sur les actions nécessaires⁴⁷ qui découleraient d'une augmentation du pouvoir d'agir de l'habitant-citoyen, il n'est pas certain qu'il en résulte un accroissement de la participation aux formes instituées de la démocratie contemporaine⁴⁸.

Tout en développant une conception critique des rapports sociaux, le Théâtre forum fait également le pari d'une possible action de ceux qu'il appelle les habitants. A l'instar de la sociologie du dévoilement⁴⁹, le Théâtre forum propose un cadre d'interprétation (au sens propre du terme puisque les habitants sont invités à prendre leur rôle dans ce cadre pour le transformer). Mais, à la différence de cette sociologie, le théâtre forum propose à la fois le cadre et le moyen de la transformation. Pour autant, point de savoir surplombant qui viendrait intimier aux habitants les voies et moyens de leur émancipation. Ce sont bien les acteurs eux-mêmes, une fois « conscientisés » par la mise en lumière et le spectacle des rapports sociaux, que les habitants peuvent décider de leurs modes d'action. La force de ces mises en scène consiste surtout à publiciser, à mettre en commun des questions et problèmes qui bien souvent apparaissent comme personnels, individuels aux participants. Le Théâtre forum ne sait pas tout. S'il propose une vision globale du monde social⁵⁰, il ne possède pas pour autant tout le savoir d'action qui est lui le savoir possédé par les habitants au bout du processus global de la représentation. Il propose un cadre de répétition de l'action qui doit être par la suite mise en œuvre par les participants. Son discours concerne plus la société et sa structure que les individus qui la composent. Le Théâtre forum est censé permettre aux participants de prendre

⁴⁶ Yves Lenoir, « Le concept de situation existentielle chez Paulo Freire : au cœur d'une pédagogie critique et émancipatoire », *Documents du CRIE et de la CRCIE* (nouvelle série), n° 3, août 2007, page 11.

⁴⁷ A la fin d'un spectacle, il n'y a pas une action qui est retenue parmi toutes celles qui ont été tentées par le spect-acteur. Chacun repart avec sa propre synthèse.

⁴⁸ Nous entendons par là aussi toutes les formes de participation des citoyens déployées depuis les années 80, car elles ne constituent que des adjuvants à la démocratie représentative.

⁴⁹ C'est ainsi que l'on caractérise parfois la sociologie bourdieusienne.

⁵⁰ En ce sens, le Théâtre de l'Opprimé partage la vision développée par la Théorie critique de la nécessité d'une appréhension de la totalité sociale avant d'envisager une quelconque action sur le monde.

conscience de leur pouvoir d'agir par la mutualisation, la mise en commun de leurs difficultés.

C'est pourtant son approche que l'on pourrait qualifier de micro qui fait du théâtre forum un outil concret (de répétition de l') d'action, contrairement par exemple à une approche bourdieusienne qui dévoile les rapports sociaux indépendamment des contextes locaux : l'échelle de Bourdieu se situe au niveau du champ et non d'une situation concrète, même si dans la pratique, Bourdieu prétendait rendre possibles des actions très localisées.

Le théâtre forum propose une situation concrète mais réinterprétée à l'aune des rapports sociaux. De fait, le théâtre forum promeut bien souvent sans le dire explicitement une approche ou conceptualisation « intersectionnelle » des rapports sociaux⁵¹.

Le théâtre forum dans sa version théâtre de l'opprimé tente de créer un espace propice à la mise en jeu. C'est bien de se mettre en jeu qu'il s'agit. Aussi bien certaines critiques du théâtre forum⁵² peuvent avoir quelque pertinence, aussi bien elles manquent ce qui est, au fond, au principe de ces actions théâtrales. L'espace proposé est un espace qui n'est ni un espace d'interprétation, ni un espace de séparation, ni un espace d'appropriation. Il s'agit juste de mettre en mouvement les participants à cette action, sans provoquer ni une appropriation (ce qui serait vu sur scène devrait être ingurgité par les spectateurs), ni une séparation (ce que je vois sur scène ne me concerne en rien), ni une interprétation qui devrait servir de grille vraie en tous lieux et en tous temps. Le Théâtre de l'opprimé est à la fois un lieu d'expérimentation et un lieu de dévoilement de rapports sociaux qui sont toujours situés et donc sont toujours déclinés de manière particulière et locale. Il prétend en réalité provoquer un événement au sens que donne par exemple un auteur comme A. Badiou à ce terme : « un déplacement des coordonnées du réel ».

Ce déplacement des coordonnées du réel a bien sûr des conséquences sur les participants au spectacle. Mais on ne sait pas au fond ce qu'elles sont. Le joker⁵³ ne fait pas de synthèse, pour laisser les possibles ouverts. L'événement n'est rien d'autre que celui de sa possibilité.

⁵¹ Cette conception développe l'hypothèse selon laquelle « les différentes oppressions sociales ne s'additionnent pas, mais s'entrecroisent, s'articulent, s'imbriquent de manière complexe et dynamique » (*L'intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*, sous la direction de Farinaz Fassa, Eléonore Lépinard, Marta Roca i Escoda, Paris, La Dispute, 2016, page 13). Outil méthodologique qui vise à articuler principalement les rapports sociaux de classe, de race et de sexe, l'intersectionnalité est aujourd'hui un paradigme central pour les féministes matérialistes.

⁵² Voir par exemple le mémoire de Sylvain Bonneau, *Le Théâtre de l'opprimé...Et après ? Quel devenir pour les participant-e-s à La Force des Gueux : spectacle de théâtre-forum de la compagnie Naje ?*, master 1 Etudes Théâtrales, Université Paris 8, 2012-2013.

⁵³ Le joker est la personne qui régule les rapports entre le public et les comédiens. Quand un membre du public vient sur scène, il s'assure que son intervention est pertinente et y met fin quand il estime que l'idée portée et jouée par le spectateur est arrivée à son terme. Il synthétise chacune des propositions faites mais ne conclut pas

Le théâtre forum met en jeu les participants. Il y a une incertitude sur le devenir de ces actions et une indétermination à la fois sur l'action possible et sur le contenu de l'action. Ouvrir cet espace redonne du sens, oriente mais sans finalité. Contrairement à ce que souhaitait donc Boal à l'origine de cette forme de théâtre, il ne s'agit ni d'un rituel qui permettrait une éventuelle catharsis, ni une reproduction, ni une répétition stricto sensu de l'action à venir. Participer à ce type d'expérience ne rend pas plus certain le rapport à l'avenir. Il propose un ouvert plus qu'une action.

Le Théâtre de l'opprimé est une mise en jeu de soi et du monde. Cette mise en jeu permet de considérer que les mises en scène déployées, si elles donnent pourtant à voir une structure très forte des rapports sociaux, proposent dans le même mouvement de s'en émanciper. Affirmation du réel et proposition de son dépassement. Faire quelque chose de ce qui nous arrive : c'est ainsi que pourrait se résumer la proposition du Théâtre forum dans sa version Théâtre de l'opprimé que propose la compagnie Naje⁵⁴.

Le Théâtre de l'opprimé : un dispositif de subjectivation politique ?

Aussi, on peut considérer qu'avec le Théâtre de l'opprimé, nous avons bien un outil qui a pour ambition de contribuer à l'émergence d'une subjectivation politique au sens où cette expression existe dans le champ de la théorie politique. Comme nous allons le voir, de Arendt à J. Butler en passant par Laclau ou J. Rancière c'est bien de cela dont il est question dans la technique du théâtre de l'Opprimé et dans la manière dont nous tentons d'en rendre compte.

Qu'est-ce que la subjectivation politique ?

Avec Federico Tarragoni⁵⁵, nous pouvons tenter de synthétiser ce qu'il est possible d'entendre aujourd'hui dans le champ de la théorie politique par subjectivation politique : « ... quatre définitions opératoires pour la sociologie semblent se dégager : la subjectivation politique peut être entendue 1) comme la production d'un sujet inassignable, par l'action politique, suite à un processus de désidentification (Arendt)⁵⁶ ; 2) comme un double processus de déconstruction des normes et des stigmates à l'origine d'identité minorantes, et de

et ne fait pas de synthèse d'ensemble. Chaque membre du public repart ainsi avec un arc-en-ciel de propositions, libre à lui de choisir, ou non, celle(s) qui pourra nourrir son action à venir.

⁵⁴ C'est au sein de la Compagnie Naje (Nous n'abandonnerons jamais l'espoir) que nous avons pu construire notre position d'observateur très participant. Nous tenons ici à remercier très chaleureusement l'ensemble des comédiens et habitants.

⁵⁵ F. Tarragoni, « Du rapport de la subjectivation politique au monde social. Les raisons d'une mésentente entre sociologie et philosophie politique », papier pour le séminaire de *l'Atelier critique* du Lise, publié par la suite dans *raisons politiques*, 2016/2, n°62, pp. 115 – 130.

⁵⁶ H. Arendt, *La condition de l'homme moderne*, Paris, Plon, 1983 (1958), p. 197 et suivantes.

reconstruction identitaire (Butler)⁵⁷ ; 3) comme la production d'une différence subjective transformée en hégémonie *via* sa mise en équivalence avec d'autres positions de sujet (Laclau)⁵⁸ ; 4) comme la découverte d'une capacité remettant en cause, à travers un raisonnement égalitaire, des partages du sensible et des identités solidement inscrits dans l'espace social (Rancière)⁵⁹. »⁶⁰

Si l'on excepte celle de Arendt, on peut affirmer que l'outil Théâtre de l'opprimé s'inscrit dans la perspective de ces auteurs. Il s'agit bien en effet de remettre en cause la perception du monde social qu'ont les habitants afin de rendre possible d'autres relations à celui-ci et donc de faire advenir de nouvelles identités. Bien sûr le Théâtre de l'opprimé ne théorise pas en ces termes ce que ses mises en scène font advenir : il s'agit avant tout de produire un spectacle qui rende compte au plus près de ce que vivent les personnes qui auront à intervenir et monter sur scène. Alors « déconstruction des normes », « partages du sensible », ou encore « différence subjective », il n'y a sans doute pas à choisir et chaque auteur pourrait, à partir de ce matériau, considérer que ses concepts sont adéquats ou non. Mais il nous semble cependant que les deux points suivants soulignés par F. Tarragoni peuvent être aperçus à l'occasion de chaque représentation du Théâtre de l'opprimé : « deux caractéristiques communes, tel un « minimum commun dénominateur » philosophique de la subjectivation politique, se dégagent clairement: 1) la subjectivation politique présuppose une dialectique entre sujet et commun, individuel et collectif. En ce sens, il s'agit d'une subjectivité *sui generis*, qui ne cesse de se référer, dans sa constitution, à une grammaire du collectif (un espace commun d'apparition chez Arendt, un monde commun chez Butler, un peuple chez Laclau et Rancière). 2) la subjectivation politique actualise un conflit qui, en suivant le critère précédent, fissure le sujet et repense le contrat démocratique »⁶¹. Cette notion de collectif ou d'espace commun est centrale dans le processus de cet outil. C'est bien effectivement dans ce mouvement collectif permis par la scène théâtrale que peuvent s'intriquer quelque chose de l'individuel et quelque chose qui peu à peu apparaîtra comme commun. Se produit alors un déplacement qui peut aller jusqu'à questionner le contrat démocratique⁶².

⁵⁷ J. Butler, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, Paris, Amsterdam, 2004 ; *Le récit de soi*, Paris, PUF, 2007.

⁵⁸ E. Laclau, *La lutte des identités*, Paris, La Découverte, 2000.

⁵⁹ J. Rancière, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, 2004, p. 112-125.

⁶⁰ F. Tarragoni, *op. cit.*, page 128 (les notes 56 à 59 sont celles du texte de F. Tarragoni).

⁶¹ Idem.

⁶² C'est bien toute l'ambiguïté du Théâtre de l'opprimé au regard du fonctionnement de nos institutions démocratiques. Dans bien des cas ces spectacles contribuent à éloigner le participant du jeu démocratique : la subjectivation politique peut conduire à un éloignement de la démocratie représentative.

F. Tarragoni propose alors une définition synthétique et interdisciplinaire de la subjectivation politique comme « processus de reconfiguration du rapport à soi qui engage une liberté ou une autonomie vis-à-vis des normes, des assignations, des héritages sociaux »⁶³. Et plus loin : « tout travail sur soi engageant une réflexivité, une liberté et une autonomie, et débouchant sur une nouvelle économie identitaire du soi, peut être approché comme subjectivation politique. A une condition près : que ce travail de reconstruction du soi aille de pair avec la production d'une identité collective, virtuelle, latente ou inscrite dans une mobilisation ».

C'est bien cette « condition » qui rend politique ce qui se passe sur la scène théâtrale. Et dans certains cas il faut avouer que l'identité collective ou la mobilisation n'est pas au rendez-vous. Le chemin qui mène du sujet au peuple ne va pas de soi et dans bien des cas les conditions ne sont pas réunies pour qu'un peuple, quel qu'en soit la nature ou la forme advienne⁶⁴.

Pour cet auteur, il n'y a alors plus réellement de distinction à élaborer entre « émancipation » et subjectivation politique » : « ainsi les concepts de subjectivation politique et d'émancipation désignent-ils un même processus : on devient sujet politique et l'on s'émancipe dès lors que l'on remet en question les certitudes phénoménologiques ancrées dans un certain rapport au monde, socialement produit et engageant des corps, des identités, des découpages de lieux et de temps »⁶⁵.

Si d'une certaine manière le théâtre forum peut être envisagé comme une forme de participation des citoyens et donc comme une déclinaison du concept de démocratie participative, force est de constater que celui-ci n'est que rarement interprété à l'aune de ce concept.

Et avec une certaine justesse et justice reconnaissons-le. L'horizon du théâtre forum n'est pas tant la participation que la prise de conscience. Et une fois la prise de conscience opérée, il n'est pas certain que les habitants devenus citoyens s'orientent vers une plus grande participation, quel que soit le sens que l'on donne à ce mot - participation aux élections, participation aux dispositifs de démocratie participative, participation à la vie publique dans ses formes instituées - car la forme de prise de conscience rêvée par le théâtre forum n'a pas pour débouché naturel cette participation : l'horizon est bien l'action, après le théâtre forum,

⁶³ F. Tarragoni, *op. cit.*, idem.

⁶⁴ Notons que l'efficacité du Théâtre de l'opprimé n'est jamais aussi réelle que lorsque ce sont de petits groupes qui font appel à lui. Dans ces cas la mobilisation advient d'autant plus facilement que le périmètre du collectif et de la mobilisation est facilement défini. Si la subjectivation permet l'émancipation, les deux moments ne se recouvrent peut-être pas entièrement...

⁶⁵ F. Tarragoni, *op. cit.*, page 129.

celui-ci n'étant qu'une répétition de l'action comme le définit son fondateur Augusto Boal. C'est que l'ambition du théâtre forum est clairement comme on l'a vu plus haut l'émancipation des habitants (le terme voulant bien dire que les habitants doivent s'émanciper avant de pouvoir accéder au statut de citoyen à part entière). De l'habitant au citoyen, le théâtre forum (dans sa forme Théâtre de l'opprimé) est bien l'outil qui permet ce chemin. Sans émancipation, l'habitant, dont on ne nie pourtant pas l'intelligence (Rancière), doit cependant avant d'accéder à la pleine conscience de citoyen faire l'effort d'une prise de conscience...

D'aucuns diront qu'au fond cette conception est fort peu démocratique au sens où pour eux c'est la démocratie qui rend démocratique. On se situe bien effectivement du côté du paradigme de la domination, une forme de dévoilement étant alors nécessaire avant ou afin de permettre un véritablement exercice libre du politique.

II. Le cas Feyzin : articuler science sociale et mise en oeuvre de la démocratie

A l'opposé de ce spectre, à l'occasion de la mise en place d'un dispositif de démocratie participative à Feyzin, nos travaux nous ont amené à une tout autre option idéologique. Le dispositif mis en place ne relève pas d'une tentative de dévoiler les rapports sociaux, ni de répéter une action qui devrait advenir une fois que l'on a quitté le cadre du dispositif.

Du point de vue de la « démocratie participative », les habitants sont déjà citoyens et c'est à ce titre qu'ils sont appelés à participer à l'élaboration de la construction des décisions publiques. Pour le dire crument la prise de conscience et la mise en évidence des rapports sociaux, deux des piliers du théâtre forum, ne font pas partie des prérequis pour entrer dans ce type de dispositifs⁶⁶.

Avec le « cas Feyzin », nous nous situons très clairement dans la perspective d'une réinvention de la démocratie et non dans sa remise en cause. Il s'agit très clairement de tenter de rapprocher le citoyen de la décision politique en déjouant les apriori réciproques et symétriques qui pouvaient, avant notre intervention, structurer les relations entre la mairie, les habitants et la raffinerie Total.

C'est de ce point du vue, opposé donc à celui qui avait prévalu pour le théâtre forum, que nous nous sommes engagés dans la conception et la mise en place d'un dispositif de concertation dans la commune de Feyzin.

Ce dispositif a été élaboré à partir d'un modèle démocratique de concertation particulier. Au-delà d'une méthode de construction d'un dispositif (il en existe de nombreux⁶⁷), nous avons tenté d'articuler conception de la société, type de raison à l'œuvre et type de participation.

Conception de la sociologie, conception de la raison et donc conception du fonctionnement de la société ont été articulées à l'occasion de cette démarche.

C'est dire à quel point, nous nous sommes situés a priori dans une conception opposée à celle du Théâtre de l'opprimé. Nous avons en effet choisi de nous appuyer sur une conception

⁶⁶ Il faudrait d'ailleurs sans doute affirmer que ce qui est requis est le contraire : ne pas envisager la société principalement régie par des rapports sociaux, c'est-à-dire sous l'aspect d'un inconciliable irréductible des conflits.

⁶⁷ On peut par exemple consulter *Démocratie participative. Guide des outils pour agir*, édité par la Fondation Nicolas Hulot (février 2015) qui détaille de manière précise différents dispositifs en fonction de l'échelle de participation envisagée, de la durée souhaitée, du coût ou encore des publics visés. De même Suzanne Rosenberg dresse une très pertinente typologie des objectifs de participation : « *Typologie des objectifs de participation, du plus exclusivement opérationnel au plus démocratique* », 2006, rapport technique, document de travail (2).

latourienne de la société. Bien loin d'une conception de la science séparant la production de la connaissance de l'action, il s'agit au contraire d'une conception de la science entrant en démocratie.

De manière plus générale, ce type d'entreprise renvoie à l'idée que la démocratie doit être plus une participation des individus à l'action collective qu'une forme de gouvernement. C'est bien l'agir et le vivre ensemble qui doivent constituer le cœur du fonctionnement démocratique. Cet agir peut se déployer au sein et à partir de dispositifs de participation qui mettent en exergue l'intelligence collective de ceux qui y participent. Aussi il ne s'agit pas de débattre de grandes questions générales, voire philosophiques mais de se réunir pour tenter de résoudre des problèmes. Enfin dans cette perspective, la participation vaut en quelque sorte pour elle-même et en elle-même. Elle permet aux citoyens de se former en apprenant les uns des autres, elle augmente au fond le degré de satisfaction de ceux qui y participent. La démocratie se renforce d'elle-même.

De Bruno Latour à la concertation

L'on sait que le projet latourien est apprécié de manière diverse (à tout le moins...) par la « communauté sociologique ». Mais quoi qu'on pense de son orientation ou de la réputation parfois un peu sulfureuse qui l'accompagne, Bruno Latour, contrairement à ce que l'on peut lire souvent, a bien pour projet affirmé de déployer un projet politique à partir d'une refondation de la sociologie : pour changer de société, il faudrait refaire de la sociologie, c'est-à-dire refonder de fond en comble le projet sociologique, il faudrait élaborer une nouvelle façon de faire de la sociologie et, *dans le même mouvement*, rendre à nouveau possible un discours politique fondé en raison sociologique.

Pour permettre cette refondation, ce discours de la méthode sociologique fait le choix d'un nouveau vocabulaire (controverses, associations, connecteurs, médiateurs, collecteurs⁶⁸) afin d'imposer une définition de la sociologie comme le « suivi d'associations nouvelles entre des êtres surprenants qui viennent briser la certitude confortable d'appartenir au même monde commun ». On est bien loin alors, selon lui, de la « science du social », qui postulerait ce dont il s'agit en réalité de rendre compte : la « société ou autres agrégats sociaux ».

⁶⁸ Voir notre compte-rendu pour la *Revue Française de Sociologie* (juillet – septembre 2007, 48-3) de B. Latour, *Changer de société. Refaire de la sociologie* qui tente de synthétiser en quelques pages les propositions conceptuelles de l'auteur.

Pour Bruno Latour, la sociologie doit envisager trois grandes tâches qui définiraient un nouveau projet pour la science sociale : 1) déployer les controverses et surtout ne pas les limiter par une posture trop surplombante qui embarquerait trop de savoirs a priori sur ce que serait la société ou les acteurs qui la composent, leur intentions, ni sur les rapports (de domination notamment) qui par exemple les régiraient toujours et partout, 2) retracer les associations qui conduisent à la stabilisation des controverses (on peut penser à la notion « d'investissement de forme » de Thévenot), et enfin une troisième qui nous apparaît tout aussi importante mais que l'auteur aborde surtout dans la conclusion de son ouvrage⁶⁹ : 3) parvenir à retrouver le collectif, et non plus la société, véritable fondement du vivre ensemble. C'est que pour Bruno Latour, le monde social est plat et il est donc nécessaire de laisser se déployer cette platitude afin de véritablement capter ce qui s'y passe. Les acteurs créent des mondes toujours nouveaux et imprévus que la sociologie classique a trop souvent tendance à écraser par des interprétations issues de théories toutes faites (pour ainsi dire prêtes à porter) et qui au fond n'auraient rien à voir avec ce que font vraiment les acteurs.

Par exemple, selon lui, les groupes sont multiples et il n'y a pas de groupe, ni de niveau, qu'il faille privilégier a priori, pas de composant préétabli qui puisse faire office de point de départ irréfutable.

Il faut absolument conserver l'infinie variété de ce que disent ou font les acteurs contrairement par exemple à la sociologie « critique » qui n'hésite pas à parler à la place d'acteurs, muets par définition. Pourrait-on parler de l'existence d'une classe ? Pourquoi pas, mais cette stabilité à long terme et à grande échelle est une exception car lorsque l'on accepte d'écouter ce que les gens nous disent ou de décrire véritablement ce que les gens font, il n'y a pas d'agrégat social privilégié et un « collecteur » de ce type ne peut être qu'exceptionnel.

Cette conception des groupes (bien peu sociologique pour de nombreux sociologues) est celle que nous avons retenue dans le cadre de la construction de ce dispositif de démocratie participative. Nous avons voulu refaire le travail de construction de la représentativité, sans postuler a priori des groupes qui auraient préexisté au dispositif. La représentativité des membres de la conférence s'en est donc trouvée affectée.

On voit bien le caractère a priori scandaleux, pour tout un pan de la sociologie française notamment, de ce type d'approche. Point d'intérêt du (grand) capital partout et toujours actif, point d'intérêt a priori constitué des riverains qui s'opposerait au précédent de manière systématique, point de stratégie politico-électorale de la mairie qui manipulerait les acteurs du

⁶⁹ Bruno Latour, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006.

territoire. Il ne s'agit pas en effet dans ce dispositif de restaurer un dialogue entre des administrés et un élu qui ce faisant permettrait à celui-ci d'élargir son électorat, cet objectif étant bien la fin de la participation⁷⁰. Il s'agissait de proposer un dispositif ouvert (viens qui veut) afin de laisser se constituer une controverse.

On voit également toute la convergence qu'il y a dans notre approche avec celle de Dewey et sa notion de public⁷¹. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Bruno Latour est un de ceux qui a contribué à réintroduire, sous cet aspect, Dewey dans le débat français.

Joëlle Zask résume bien la conception du public développée par Dewey : « un public est l'ensemble des gens ayant un plein accès aux données concernant les affaires qui les concernent, formant des jugements communs quant à la conduite à tenir sur la base de ces données et jouissant de la possibilité de manifester ouvertement ses jugements. On doit lui reconnaître une autorité en la matière, un droit d'exercer son jugement et une grande liberté dans le choix des moyens nécessaires à le faire entendre : opinion publique, presse, Internet, associations, débats publics et ainsi de suite. L'autorité du public suppose donc une liberté d'enquête, une pleine information, une éducation appropriée pour acquérir la compétence d'évaluer les corpus documentaires, voire de les constituer, et des droits politiques garantis. L'ensemble de ces conditions est décliné dans *Le public et ses problèmes*. »⁷² Ainsi, à Feyzin, nous avons tenté de donner aux riverains la possibilité de devenir un « public ». Ce sont bien les conditions d'une « enquête continue et persistante »⁷³ que nous avons voulu réunir à l'occasion de cette Conférence riveraine. A partir d'un problème qui a été défini par les membres de la conférence eux-mêmes comme l'amélioration des relations entre les riverains et la raffinerie, nous avons voulu donner toutes les chances à ses participants pour construire une « opinion durable » et fondée sur les sujets qui jusqu'alors constituaient un conflit.

Pour Joëlle Zask, « l'intérêt de la définition de Dewey vient du fait que l'accord n'est pas présumé dans un public, mais éventuellement produit par lui. Un public est composé de publics au pluriel, et chaque public comprend des individus dont les rôles, les fonctions, le

⁷⁰ Ce constat résulte de nombreux travaux, classiques, sur la participation.

⁷¹ Il faudrait également discuter cette notion de public en la rapportant à d'autres conceptualisations qui emploient ce mot de public, mais dans un tout autre sens : on pense à Jürgen Habermas, ainsi qu'à une de ses critiques, Nancy Fraser. S'il nous semble possible d'articuler la conception habermasienne à celle de Dewey, celle de Fraser véhicule des postulats qui la rendent à notre avis incompatible avec elle.

⁷² Joëlle Zask, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Tracés*, 15/2008, pp 169 – 189.

⁷³ « Seule une enquête continue – continue au sens de persistante et connectée aux conditions d'une situation – peut fournir le matériel d'une opinion durable sur les affaires publiques » (in John Dewey, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, Folio essais, 2010).

statut ou les places qu'ils occupent sont singuliers. Cette diversité est manifeste lors des premiers moments de l'apparition d'un public ».

C'est bien un public au sens de Dewey qui s'est constitué à l'occasion du processus de la Conférence riveraine.

Notre dispositif était également pensé comme un objet au sens de Bruno Latour⁷⁴. La conférence riveraine devenait ainsi un acteur à part entière et non seulement un outil technique dont la neutralité aurait été renforcée par le fait que des sociologues, extérieurs aux jeux et enjeux du terrain garantirait la neutralité. Il s'agissait pour nous de favoriser la fabrication d'une nouvelle « association », qui donnerait lieu à des compte-rendu aussi fidèles que possibles à la « vérité de la relation ».

Cette notion de compte-rendu est également centrale pour Bruno Latour et pour le travail du sociologue. Le compte-rendu sociologique doit être en stricte continuité avec celui de tous les médiateurs et non en rupture avec eux. Elaboré par le sociologue de l'acteur-réseau, il n'est qu'un des éléments qui s'ajoute au réel : il n'est en aucun cas un réel surplombant qui prétendrait se démarquer du social qu'il serait censé expliquer. Le bon compte-rendu est celui qui trace un réseau - c'est-à-dire une chaîne d'actions où chaque participant est traité à tous égards comme un médiateur - une description dans laquelle tous les acteurs font quelque chose : le social n'est rien d'autre que cette entité circulante. Le compte-rendu est un des éléments de la constitution du public.

Dans un article publié dans *L'Humanité*⁷⁵, Bruno Latour donne une définition assez claire de ce qu'il entend par collectif et par conséquent le rôle que le sociologue selon lui doit avoir dans la société :

« Or l'immense différence entre la notion de collectif et celle de société c'est qu'il n'est pas déjà là, il ne forme pas système, il n'explique pas nos comportements, il ne définit pas d'avance nos attitudes et nos alliances ; le collectif oblige à prendre en compte les incertitudes, les combinaisons nouvelles – en particulier les associations si surprenantes entre ce que j'appelle les humains et les non-humains. Mais surtout, comme le collectif n'est pas l'Etat – et pas le marché-, comme il n'est pas déjà là, il faut le faire exister, il faut donc le

⁷⁴ La notion de dispositif pourrait bien sûr être également convoquée. Pour une tentative d'élaboration synthétique de cette notion, voir Hugues Peeters et Philippe Charlier, « Contribution à une théorie du dispositif », *Hermès*, n° 25, 1999, pp. 15-23. Sverre Raffinsoe dans « Qu'est-ce qu'un dispositif ? L'analytique sociale de Michel Foucault » (*Symposium : Revue canadienne de philosophie continentale*, 2008, vol. 12/1, pp. 44-66) propose une synthèse de la proposition foucauldienne.

⁷⁵ B. Latour, « Politique ou révolution, il faut choisir », *L'Humanité*, 4 mai 2006.

composer ». Cette attention au réel, cette volonté de « palper »⁷⁶ la société, constitue pour lui un des enjeux cruciaux de nos démocraties : « faire de la politique est infiniment plus exigeant et plus radical que « faire la révolution », car il va falloir constituer un Public, une chose publique qui n'existe pas encore »⁷⁷.

Bruno Latour veut passer du communisme au monde commun. C'est cela le coeur de son projet socio-politique qu'il déploie très clairement dans cet article, et pour ce faire, il faut constituer un public, accepter de lâcher prise, accepter de reconnaître la vitalité permanente de notre société.

Pour lui, l'idée de société est inventée pour « court-circuiter l'idée de composition politique : la société est toujours déjà là ; elle nous déborde de toutes part » et c'est selon lui ce qui empêche, non de faire la révolution mais qui empêche de faire advenir des changements car le tout ou rien révolutionnaire ne produit en fait que son contraire : une résistance de plus en plus forte du système social à tout changement : « On ne peut rien changer sans tout changer. Conséquence inattendue : donc on ne peut rien changer... Ceux qui ont essayé malgré tout, ont payé en déception le prix amer que connaissent bien les lecteurs de ce journal »⁷⁸. Et pour lui cela est en réalité logique : « Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un concept fait pour éviter la politique empêche la reprise de la politique ».

Ces formulations ont bien un écho très contemporain et c'est une critique que l'on pourrait faire d'ailleurs à Bruno Latour : construire de toutes pièces un ennemi un peu de manière caricaturale afin de pouvoir facilement le détruire et imposer sa conception de la sociologie⁷⁹.

A Feyzin, nous avons donc voulu tenter de faire de la politique au sens de Bruno Latour, expérimenter cette conceptualisation. Nous avons voulu éliminer a priori la société pour faire advenir, au moyen de la sociologie, des changements qui s'ils ne sont pas révolutionnaires (au sens des « lecteurs » de L'Humanité), le seraient pour les riverains de la raffinerie.

Nous avons voulu reprendre le fil de la politique à la manière latourienne. Il s'agissait bien pour nous d'une tentative d'expérience sociologique : prendre au sérieux la conceptualisation

⁷⁶ « On ne peut tout simplement pas s'en (les sciences sociales) passer. Ce sont elles, entre autres, qui assurent la palpation nécessaire pour produire la volonté générale dans des situations qui deviennent de plus en plus complexes », Bruno Latour, in *Le Monde*, « L'apocalypse est notre chance » (page 15, dimanche 22 – lundi 23 septembre 2013).

⁷⁷ B. Latour, *L'Humanité*, op. cit.

⁷⁸ idem.

⁷⁹ La polémique du sociologisme est comme un serpent de mer qui, périodiquement, refait son apparition : de J. Rancière à ...Philippe Val (!) le « sociologisme » permet de tirer à boulets rouges sur le projet sociologique. La critique latourienne est fort heureusement plus robuste et évite les écueils de la parodie de la confusion plus ou moins entretenue volontairement entre sociologie et sociologisme.

sociologique latourienne, sa définition de la politique et tenter de la mettre en œuvre au sein d'un dispositif construit de toutes pièces.

Quoi qu'on pense de son projet (et de sa radicale nouveauté ou pas), il est exemplaire de ce que nous cherchons ici à travailler : l'articulation entre conception du monde social, soubassements épistémologiques et proposition politiques. Pour changer la société il faut bien refaire (de) la sociologie. Et la manière dont on fait la sociologie détermine les orientations politiques prises.

Ce sont des prémisses de cette nature que nous avons tenté de mettre en œuvre à Feyzin. Prendre Bruno Latour au pied de la lettre, ne pas postuler un social déjà là qui contiendrait en puissance l'explication des comportements des différentes parties prenantes, ne pas savoir avant même les acteurs eux-mêmes ce qui résultera de leur confrontation. Bref, nous avons tenté de manière un peu radicale, voire naïve diront certains de rendre opérationnelle une approche latourienne pour changer la société⁸⁰.

La Conférence riveraine de Feyzin

La Conférence riveraine est le fruit d'une recherche collaborative, débutée en 2006 pour l'aide à la mise en place d'un dispositif de démocratie participative sur les risques industriels. En son point de départ, elle est la réponse à une commande de trois acteurs : le groupe « Total », la Commune de Feyzin et l'Icsi (Institut pour une culture de la sécurité industrielle)⁸¹. La Conférence riveraine est installée dans une commune « Seveso 2 », avec une volonté forte du maire de favoriser la démocratie locale et la gestion des risques technologiques⁸² par les élus, notamment en jouant la carte du rapport de force pragmatique et favorable avec les industries, principalement le groupe Total installé sur la commune.

⁸⁰ Ce n'est pas le lieu ici de discuter en raison des propositions de Bruno Latour. On pourrait en effet s'interroger comme le fait Michel Grossetti sur la pertinence du recours systématique à la notion de table rase pour faire entendre de nouveaux concepts (voir Michel Grossetti, « Les limites de la symétrie », *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, Les limites de la symétrie, mis en ligne le 22 octobre 2007, URL : <http://sociologies.revues.org/712>). On pourrait considérer que l'opposition systématique entre sociologie de l'acteur réseau et sociologie du social n'est pas pertinente et qu'il faudrait plutôt envisager un continuum entre ces deux modalités de la sociologie. Cette discussion épistémologique est nécessaire mais ne peut faire l'objet de développement dans le cadre de ce mémoire. Au contraire c'est pour ainsi dire en surjouant les différences que nous avons approché le territoire de Feyzin.

⁸¹ Institut pour une culture de la sécurité industrielle, créé en 2003 suite à la catastrophe d'AZF. Voir leur site <http://www.icsi-eu.org/fr>.

⁸² Le maire de Feyzin est aussi le président de l'association Amaris (Association nationale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs).

Réunissant en moyenne une trentaine de personnes, ce dispositif participatif fonctionne avec deux tiers d'habitants de la commune, constitués en collège riverain, un tiers de représentants de la commune (maire, adjoints et salariés) et des représentants de deux industries : la plus importante, Total, et celle nouvellement représentée, « Rhône Gaz »⁸³. La participation des riverains au sein de la Conférence riveraine s'effectue sur la base d'un volontariat, pour un mandat de trois ans, avec renouvellement d'un tiers des membres par mandat et, entre l'installation de la Conférence et le dernier mandat encore en cours aujourd'hui, un renouvellement de 50% des membres. Le travail de délibération est construit entre « séances plénières » et « groupes de travail », « plateforme collaborative » et « séances publiques » auprès des habitants de la commune⁸⁴.

L'année 2007 voit la mise en place de la Conférence riveraine. Pour assurer la plus grande audience possible à ce dispositif, ainsi qu'une réelle qualité d'engagement, deux temps de préparation ont été menés par les sociologues. Le *premier* a consisté à mener une étude sur le territoire afin de se faire une idée la plus fine possible des enjeux existant autour de la présence de la raffinerie. Une série d'entretiens ont été menés avec les acteurs pilotes, et des journées de rencontres avec les habitants ont permis à la fois de recueillir les premiers éléments de débat ainsi que de présenter les objectifs et ambitions du dispositif de démocratie locale envisagé. Les premières candidatures de riverains pour participer à ce dispositif ont également été recueillies à cette occasion. Dans un *deuxième* temps, la tenue d'ateliers riverains, en différents endroits de la commune, a été organisée afin d'élaborer, de manière participative, l'architecture de la Conférence. A ainsi, par exemple, été construite une première version de la charte qui devait régir les grands objectifs, les relations entre les membres et la qualité de l'engagement requis : les principaux thèmes de travail, les modalités

⁸³ Parmi les riverains, il y a une majorité de propriétaires à l'image de ce qu'ils représentent statistiquement sur la commune. Les retraités sont nombreux sans que leur nombre soit écrasant. On dénombre parmi les riverains des membres de l'association riveraine de Feyzin et des anciens salariés de l'industrie Total. Parmi les membres de la raffinerie Total on recense le directeur, son adjoint, la directrice de communication, un ingénieur « risques ». Les représentants du CHSCT après avoir été invités et avoir accepté de siéger à la Conférence n'ont pas souhaité continuer. L'argument est que la Conférence détourne des sujets importants de négociation, qui doivent concerner les salariés et non les habitants. Pour plus d'éléments sur le public, voir Odile Piriou et Pierre Lénéel, *La Conférence Riveraine de Feyzin : conception et mise en place*, mai 2010.

⁸⁴ Pour une idée plus précise de ces différents sous-dispositifs, voir le site de la Conférence : <http://www.confereinceriveraine.fr/>.

d'implication des riverains, leur recrutement, les moyens dont disposerait la Conférence⁸⁵ et enfin, la définition de la participation/ délibération ont ainsi été élaborés à cette occasion⁸⁶.

De ce riche travail avec les riverains sur les modalités de fonctionnement et sur le type de délibération qui devrait être mis en oeuvre, il en est résulté un accord sur un modèle « très participatif », supposant que les habitants soient bien présents et qu'ils pèsent réellement sur le processus de décision et sur les décisions elles-mêmes. Ce modèle qui est assez proche de celui de « coproduction »⁸⁷ accorde un rôle central aux non-spécialistes dans la production des savoirs, et valorise l'apprentissage mutuel. Il repose sur une dynamique croisée de construction des connaissances et des principes à partir desquels le risque est défini. Il établit comme principe de légitimité des décisions et des actions conjointes, la capacité à faire reconnaître qu'elles répondent à des intérêts généraux (relevant du bien commun) et/ou universels. Enfin, il est fondé sur une autonomie de la concertation par la négociation.

Au-delà de la coproduction des chercheurs, riverains, industriels et mairie à propos de la structure et du fonctionnement de la Conférence, il faut mentionner les résultats qui concernent directement la question des risques et des nuisances industriels. Parmi les résultats obtenus on doit noter : 1) la modification des indicateurs de bruit et de pollution par la raffinerie pour qu'ils deviennent compréhensibles par les habitants de la commune ; 2) la diminution de l'intensité des annonces de la gare la nuit ; 3) l'isolation phonique à Rhône-Alpes Surgelés ; 4) un travail sur « l'identification des différentes nuisances et la clarification de leurs origines ainsi qu'une cartographie de l'expérience quotidienne des nuisances et de la pollution par les habitants de la commune de Feyzin ; 5) l'élaboration d'un projet de réseau de chaleur par récupération des énergies dissipées par la raffinerie Total.

Si ces résultats peuvent paraître modérés au regard de l'investissement de l'ensemble des parties prenantes dans ce processus au long cours, ils attestent d'un long travail d'apprentissage et d'interconnaissance de ces parties entre elles. Ils révèlent également qu'aucun de ceux-ci n'étaient envisagés au départ par les participants. C'est bien à partir du

⁸⁵ La Conférence dispose d'un budget annuel de fonctionnement et vote des budgets pour des expertises ou des actions ayant fait l'objet d'une décision.

⁸⁶ La place des sociologues dans le dispositif est particulière : à son origine (et donc des orientations principielles), ils l'ont par la suite observé à partir d'une position plus classique d'observateurs « neutres ». Pour autant, cette recherche-action si l'on veut ainsi la qualifier, permet d'assumer pleinement la vocation pratique de la sociologie. C'est un dispositif qui donne à la sociologie une dimension pratique sans occulter ou méconnaître les conditions de sa production.

⁸⁷ Michel Callon, « Des différentes formes de démocratie technique », *Cahiers de la sécurité intérieure*, 1999, n° 38, pp. 37-54.

travail effectué, aussi bien dans les groupes de travail qu'en plénière que peu à peu ont émergé ces propositions.

Collectif et société

L'élaboration de ce dispositif, ainsi que son fonctionnement réel, font directement écho à la distinction entre collectif et société. Cette distinction a permis de penser la construction du dispositif. La société est ce qui est déjà constitué, ce qui est stabilisé et ce sur quoi les sociologues classiques (les sociologues du social dirait B. Latour) se sont penchés dans leur grande majorité depuis l'origine de la sociologie. En revanche, le collectif est ce qui n'est pas encore stabilisé, ce qui ne forme pas système, ce qui est à constituer et se constitue en actes, avec l'aide de la science et en particulier de la sociologie. Pour Bruno Latour, c'est tout l'intérêt de la sociologie que de suivre ces collectifs, de voir au fur et à mesure de leurs transformations, comment ils évoluent, comment ils se transforment, plutôt que de postuler des forces, des groupes, des classes qui expliqueraient a priori le comportement des acteurs.

Or, la Conférence riveraine existe bel et bien comme collectif : elle peut être vue comme une tentative de mettre en œuvre un dispositif qui prend au sérieux cette distinction⁸⁸. Elle rend possible et nécessaire l'ouverture, l'autonomie, le territoire mouvant (géographique et symbolique), l'innovation, la raison pratique et l'auto institution. La Conférence riveraine ne se pense pas en effet comme un ensemble défini une fois pour toutes, avec des frontières fixes et bien établies, un objectif fixé une fois pour toutes, etc... Elle se crée en actes, non par décret, ce qui est le propre de la société (déjà constituée en pratiques, normes et règles). Son ouverture, son mode de fonctionnement en font un acteur réseau, un point dans un ensemble, une possibilité qui à un moment permet un certain nombre de choses qu'il est toujours possible de redéfinir. Comme dans le collectif, le travail d'innovation, par exemple, de définition de thèmes y est central et non donné d'avance.

La Conférence riveraine peut encore et toujours se transformer, s'agrandir, s'allier, voire s'auto détruire à tout instant. Cette fragilité du collectif est aussi ce qui constitue sa force et sa légitimité : s'il continue, s'il survit c'est que les participants y trouvent un « intérêt », c'est

⁸⁸ Il s'agit bien d'un pari qui consiste en quelque sort à dire : « et si les riverains, l'industriel, et la mairie pouvaient construire ensemble une politique des risques qui puisse s'accorder avec les intérêts de chacun ? ». Rêve qui relève au mieux de la naïveté pour la sociologie critique, mais que la Conférence a voulu véritablement prendre au sérieux et expérimenter. Ce n'était d'ailleurs pas gagné tant les relations entre les riverains et l'industriel étaient, au démarrage de l'action, sérieusement dégradées.

que ses membres ne continuent à y siéger que parce qu'ils sont convaincus de son utilité, même si la définition de l'utilité peut bien sûr varier d'un riverain à l'autre, d'un pilote à l'autre. Un travail d'évaluation par une instance autonome conduit d'ailleurs à un exercice de redéfinition des enjeux, des contenus, de la charte, des espaces, du recrutement de la Conférence par ses membres, pour les trois prochaines années à venir.

Le Clic (Comité local d'information et de consultation)⁸⁹ en revanche peut être défini comme une société au sens de Bruno Latour en ce qu'il dépend de part en part de l'institution qui l'a fait naître, en l'occurrence l'Etat, et qu'il réunit pour l'essentiel des corps déjà constitués : les services de l'Etat, les industriels, les collectivités locales, etc. Il met ensemble des ensembles existants, considérés comme représentatifs et parties prenantes, institutionnellement légitimes. Aussi l'innovation que représentent les Clic est au fond assez faible. Elle peut être vue uniquement comme un degré supérieur de coordination entre des ensembles existant. Elle donne aussi sans doute un degré supérieur d'informations comparé à ce qui existait auparavant. Mais, elle ne remet pas en cause les frontières, les positions des uns et des autres et en dernière instance ce sont toujours le préfet et les services de l'Etat qui organisent l'ensemble.

Le mode de fonctionnement des réunions est à cet égard très parlant : l'observateur a le sentiment d'une scène où chacun dit son rôle. Il n'y a pas de surprise possible, pas de débat (au sens d'échanges d'arguments éventuellement contradictoires), juste une succession d'expositions de points de vue qui reprennent par ailleurs des positions bien connues. Au mieux comme l'énonce le site du Clic de Feyzin, le « Clic est un lieu où on pose des questions et où on a des réponses ».

D'autre part, le Clic doit, coûte que coûte exister pour parvenir à son objectif : la constitution du PPRT (Plan de prévention des risques technologiques)⁹⁰. Si par exemple les riverains représentant la commune de Feyzin venaient à ne plus siéger, le Clic continuerait sa route. Au pire il peut rester une coquille vide : si les riverains ne siégeaient plus, il continuerait à fonctionner.

Ainsi, contrairement à la Conférence riveraine, le Clic ne peut être vidé de sa substance : sa substance provient de l'instauration par la loi. En ce sens la société est plus robuste que le

⁸⁹ Comité local d'information et de consultation, cette instance a été créée pour améliorer l'information et la concertation des différents acteurs sur les risques technologiques. La comparaison des deux dispositifs s'impose d'elle-même.

⁹⁰ Plan de prévention des risques technologiques. La loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages prévoit l'élaboration de Plans de Prévention des Risques Technologiques, pour les établissements « Seveso » à hauts risques. Il s'agit alors dans l'esprit du législateur de résoudre au mieux des situations difficiles héritées du passé et également de mieux encadrer les évolutions de l'urbanisation.

collectif, il lui en faut beaucoup plus pour se dissoudre. En revanche la stabilité de la société ne garantit en rien un fonctionnement qui satisfasse l'ensemble des participants. La société est toujours susceptible de confondre les fins et les moyens⁹¹ ... Le Clic, comme dispositif sociétal, relève d'une inscription durable, mais surtout stable et maîtrisée, avec des cadres politiques, juridiques, des références morales stables, prédéfinis hiérarchiquement, des cadres techniques et sociaux, légitimes, qui transparaissent à travers les dispositifs techniques de gestion des débats et de l'espace entre membres. Sa principale mission revient à exercer un travail d'ordonnancement, au sens de Latour. Au contraire, il ressort des attentes des acteurs que le dispositif civique, de type collectif, est à créer. Il doit réserver un accueil à la nouveauté, aux incertitudes, par la construction de combinaisons et de difficultés morales nouvelles, non prédéfinies : les thèmes légitimes dont il s'empare sont à construire. Il doit donc offrir la possibilité de réaliser des liens non technocratiques, mais plutôt « pratico pratiques », ce qui est clairement exprimé par les riverains qui veulent voir les conséquences concrètes de leur engagement. Le sens élaboré à partir de la mise en question de la notion de risque doit rester le plus largement ouvert. Sa principale mission a trait à un travail d'innovation. Or le caractère innovant, dans le fonctionnement du dispositif futur comme dans la démarche générale, fait l'unanimité chez les acteurs.

Vers deux idéaux-types de la « concertation » ?

Ces premiers éléments de comparaison permettent sans doute d'élaborer les prémisses de deux idéaux-types de la concertation à partir desquels il est possible de lire l'ensemble des dispositifs de concertation autour des risques. Il est possible de radicaliser les différences, de mettre en exergue les spécificités de chaque modèle, de faire comme si les deux modèles étaient de part en part différents, hétérogènes l'un à l'autre. Cette démarche idéal-typique classique en sociologie peut contribuer à éclairer les fonctionnements des deux dispositifs, même si, bien sûr, on peut retrouver dans le fonctionnement concret des deux dispositifs des moments qui, dans le modèle ont trait au modèle opposé : on retrouve sans doute des éléments de chaque idéal-type dans le Clic et dans la Conférence riveraine.

Ces deux idéaux-types peuvent s'organiser autour de couples d'opposition mettant en jeu de grandes notions ou concepts qui rendent compte des principes les structurant.

⁹¹ En cela, les analyses du phénomène bureaucratique révèlent les faiblesses et les dérives des « sociétés » dont la stabilité ne fait que cacher la perte de sens.

Souveraineté et autonomie ou dépendance et vassalité ?

Si la Conférence riveraine existe c'est à l'origine une idée du maire de Feyzin qui a réussi à entraîner dans cette « aventure » l'industriel Total. Emanation donc de la commune de Feyzin, de la raffinerie Total et des riverains qui eux aussi ont accepté de jouer le jeu (il n'a pas été plus facile de convaincre les habitants de Feyzin que l'industriel), avec l'aide d'intervenants extérieurs, les sociologues, elle n'obéit cependant à aucune loi ou décret. Il n'y a aucune obligation législative d'existence. Elle ne découle pas d'une décision nationale (publique). Cependant, le siège parisien de Total, étant donné les enjeux, a contribué fortement à l'émergence de ce dispositif. Elle n'a pour l'instant aucune existence juridique. Ce choix renvoie également au point de départ et aux prérequis des sociologues : la Conférence devait se soutenir d'elle-même, aucune contrainte, extérieure à sa volonté (c'est-à-dire en fait à celle des riverains puisqu'ils sont majoritaires au sein du dispositif) ne devait l'obliger à continuer sa marche.

Elle se soutient d'elle-même et aucun dispositif ne peut obliger à son existence. De fait elle repose sur la présence des riverains. En deçà d'un certain seuil, qui n'a d'ailleurs jamais été atteint (la Conférence a sans doute trouvé son public) la Conférence n'existe plus.

Aucun dispositif légal ne la contraint. Elle est donc autonome dans la mesure où si elle dépend financièrement des pilotes (question de l'asymétrie) son existence ne dépend que d'elle-même. C'est sa fragilité qui en réalité fonde son autonomie.

Si l'objectif de départ souhaité par les pilotes était « d'améliorer la relation entre la raffinerie et les riverains », ce sont les riverains qui lors des ateliers ont choisi les termes concrets qui permettaient de décliner l'objectif général. Le cadre très général du « risque » posé n'interdisait pas d'aborder d'autres sujets comme l'emploi, l'environnement, etc...

L'acte de naissance du Clic (Comité local d'information et de consultation) est bien différent : il découle de la loi Bachelot. Cette référence à la loi est très présente y compris dans les débats lors des réunions plénières du Clic. Tout ce qui apparaît dans le Clic mais qui ne correspond pas au cadre de la loi est déclaré « hors-la-loi ». Le Clic est dépendant de l'Etat, il faut respecter le législateur (même si la date souhaitée pour les PPRT est bien largement dépassée).

Le Clic ne se soutient pas de lui-même : son autonomie est donc réduite, notamment en ce qui concerne les sujets traités. Son objectif est d'établir, dans les meilleures conditions, le PPRT. Le sujet du débat est fixé par la loi. Les tentatives pour introduire quelque chose de nouveau

sont (logiquement) invalidées. Ce sont les services de l'Etat qui concentrent un nombre important de tâches.

Aussi on peut affirmer, en radicalisant notre propos que la Conférence riveraine est libre, et que le Clic est contraint. Liberté et contrainte ne renvoient pas pour autant à force et faiblesse car si la loi est immuable, le financement des pilotes ne l'est pas. On peut fort bien imaginer le cas de figure dans lequel les pilotes (ou un des deux pilotes), ne « se retrouvant » plus (pour employer les termes d'un des pilotes) dans les axes de la Conférence décident d'arrêter leur contribution. Si cette décision n'est sans doute pas facile à prendre, surtout après huit ans de participation et d'échanges, elle n'en demeure pas moins toujours possible.

Cette autonomie d'existence de la Conférence a aussi ses limites : la question de la légitimité pourrait se poser : le Clic bénéficie de la légitimité de la loi qui comme chacun sait est forte en France ⁹². La Conférence ne bénéficie que de la légitimité de l'auto-institution démocratique. Mais de ce point de vue il est particulièrement intéressant de remarquer que le préfet, en accordant un statut à la Conférence, au sein-même du Clic lui a donné ses lettres de noblesse du point de vue de la légitimité démocratique étatique. La Conférence est en effet reconnue acteur *es qualités* pour participer aux travaux du Clic, ce qui s'est traduit par la présence d'un membre, riverain de la Conférence riveraine aux réunions du Clic. La Conférence riveraine siège donc en tant que telle au sein du Clic. Cette présence pallie un peu, du seul point de vue symbolique, son absence d'existence juridique.

Cette reconnaissance par le préfet renforce la Conférence et lui donne une légitimité (au moins symbolique) d'un autre ordre. Les deux ordres de la légalité (politique et institutionnelle) et de la légitimité (sociale) trouvent ainsi un point de contact au sein du Clic.

Ouverture ou fermeture ?

La question des frontières des dispositifs est également centrale pour percevoir l'essence de leur fonctionnement.

Une double ouverture caractérise le fonctionnement de la Conférence riveraine. La Conférence a très vite adopté le principe d'une ouverture, notamment à d'autres industriels, contre l'avis, au départ tout du moins, des pilotes. Cette affirmation prouve l'autonomie de la Conférence et en particulier des riverains qui dès le début proposaient que d'autres industriels

⁹² On a cependant vu dernièrement des contestations radicales de l'écotaxe (avec notamment le mouvement des bonnets rouges).

puissent participer à ses travaux. D'autre part, l'ouverture à l'ensemble des habitants de Feyzin faisait partie des principes de constitution du public de la Conférence : vient qui veut. Cette ouverture permanente de la Conférence riveraine sur son environnement, notamment sur la ville de Feyzin et sur les industriels avoisinants est caractéristique de son fonctionnement.

Au contraire, le Clic, lui, ne dispose pas de cette ouverture. Le noyau dur des membres est déterminé une fois pour toutes. Si le principe de personnes (ou personnalités) invitées existe (en fonction des besoins, notamment d'expertise technique du Clic), ceux-ci ne sont pas membres à part entière. Les membres sont déterminés une fois pour toutes.

Lors de la première réunion du Clic de Feyzin, le 18 décembre 2006, un des riverains s'étonne déjà que « seuls deux industriels soient présents à la réunion ». Il ne comprend pas l'absence de représentants d'établissements, tels la gare de Sibelin (juste au sud de la commune de Feyzin) ou d'Air Liquide, qui sont eux aussi selon lui générateurs de nuisances et de risques. La réponse qui est faite est la suivante : « le Clic concerne uniquement les établissements soumis à l'Autorisation aux servitudes (AS) visés réglementairement ; des projets de textes, destinés à faire évoluer la réglementation sont en cours et devraient aboutir dans les prochaines années. Néanmoins, bien que les Clic soient centrés sur les risques inhérents aux installations Seveso seuil haut, ils ne peuvent ignorer les risques collatéraux qu'elles peuvent engendrer avec les installations voisines ». Cette réponse est en fait la seule réponse possible dans le cadre du Clic. Il n'est pas possible pour le préfet de prendre des décisions qui auraient pour effet de modifier la réglementation existante. Sur ce point, le contraste avec la Conférence riveraine est flagrant : les riverains sont parvenus à faire admettre que l'ouverture à d'autres industriels était nécessaire et ont organisé des visites pour leur présenter la Conférence et les inciter à y participer.

Il faut cependant mentionner le cas particulier de...la Conférence riveraine qui a réussi se faire reconnaître par le Clic comme membre à part entière. Cette entrée n'était pas prévue puisqu'au moment de la constitution du Clic la Conférence riveraine n'existait pas.

Il faut donc reconnaître une capacité d'ouverture mais dont les principes ne sont pas énoncés. C'est le préfet, suite à la demande de la Conférence qui a fini par accepter la participation de la Conférence. Seul le préfet est légitime pour accepter ou refuser ce type de demande.

De l'ordre de la coutume ou de la loi ?

La loi régit le Clic. Le Clic ne dispose pas d'une charte que les participants se seraient donnés. Leur loi est donc une loi extérieure, celle de la loi Bachelot. Pas d'autonomie de fonctionnement donc. Pas de loi indigène qui permettrait aux acteurs réellement engagés dans les nombreux Clic d'adapter la loi aux contextes variés. Le rappel de la loi (fait par exemple par l'animateur de la réunion du Clic du 28 mai 2010) est donc un rappel du cadre de ce qui entre et ce qui n'entre pas dans le champ d'application du Clic. Pas d'innovation possible sauf à s'adresser à l'extérieur du Clic. Il y a une réelle difficulté (voire une impossibilité) de modifier la loi qui régit les participants. Il faut cependant noter l'exception qu'a constituée l'entrée de la Conférence au sein du Clic. On notera cependant que cette modification est venue d'en haut, c'est-à-dire que cette décision a été prise par le préfet lui-même⁹³.

La coutume, c'est-à-dire la Charte, élaborée par l'ensemble des participants régit la Conférence riveraine. Cette charte a été signée par chaque membre. Trois ans après le début du dispositif, on a pu constater l'importance de cette Charte pour les riverains. Elle sera évaluée et éventuellement améliorée au cours du processus d'évaluation.

Ce document est le seul texte qui régit la Conférence. C'est donc une loi interne qui régit le fonctionnement de la Conférence riveraine, qui émane d'elle-même.

Le contraste est frappant et décisif pour le fonctionnement et l'implication des membres. Le facilitateur, en de nombreuses occasions, s'est appuyé sur elle pour rappeler ce que les participants s'étaient eux-mêmes donnés comme loi. Elle a permis de maintenir le cap d'un certain fonctionnement : rappel des thèmes prioritaires, de la nécessité d'orienter les débats en fonction d'axes de progrès recherchés, rappel, avec la présidente, de l'égalité de la parole « profane », de la nécessité de la présence du directeur de la raffinerie en personne lors des séances plénières. La souveraineté de la Conférence, par rapport aux groupes de travail notamment, a été mobilisée à de nombreuses reprises afin d'éviter qu'un petit groupe ne finisse par décider en lieu et place de la Conférence plénière.

Autonomie ou dépendance ?

Cette question est cependant à discuter. Le Clic dépend bien de la loi qui l'institue. Le Clic est une instance nationale, instaurée après la catastrophe AZF. Le Clic est sous la responsabilité du préfet.

⁹³ Il serait intéressant de comprendre ce qui a finalement conduit le préfet à accepter la requête de la Conférence riveraine. Notre enquête, trop brève au sein du Clic, ne nous a pas permis de nous en faire une idée précise.

La Conférence riveraine, elle, dépend cependant des pilotes (mairie et industriel) pour une grande part. Si les pilotes (ou l'un des deux) décidaient d'arrêter leur participation (financière notamment, mais pas seulement) la Conférence s'arrêterait. Mais les riverains ont aussi la main. Instance tripartite, dominée par les riverains, si ceux-ci disparaissaient la Conférence ne pourrait de fait continuer. Ce qui n'est pas le cas pour le Clic : si les riverains décidaient de ne pas siéger, le Clic continuerait à fonctionner comme si de rien n'était. Mais pourrait-on alors parler de concertation (en tout cas du point de vue des riverains) ?

Le clic est consultatif. La dépendance est totale donc dans le cas du Clic, moins forte dans le cas de la Conférence du point de vue des riverains.

Cette question met bien évidemment en jeu la définition de la concertation. Qu'est-ce que la concertation dans le cas de la Conférence riveraine ? Qu'est-ce que la concertation dans le cas du Clic ? Qu'est-ce qu'une concertation qui supporterait l'absence d'une de ses parties prenantes ?

Dans le cas de la Conférence toutes les parties prenantes sont essentielles. C'est toute la spécificité de ce dispositif que ce lien particulier tissé entre tous les membres et entre les trois parties prenantes. De ce point de vue la Conférence innove par rapport au Clic. Elle produit une véritable mise en commun, même si ce commun est peut-être difficile à définir.

Territoire contre Etat ?

La distinction est nette quant à la question de l'origine : une loi pour les Clic, une création territoriale pour la Conférence riveraine résultant d'une relation privilégiée entre le maire et le directeur de la raffinerie de l'époque. Il s'agit donc d'une création purement territoriale.

Si l'enjeu du Clic est bien territorial (il s'agit de construire les PPRT pour les communes concernées), la méthode est une méthode générale qui est déclinée sur l'ensemble des territoires. Au mieux, les Clic proposent des déclinaisons territoriales d'une élaboration nationale. A ce titre, une réunion des membres de la DRIRE⁹⁴ et de la DDE⁹⁵, au sujet du PPRT et de son calendrier, conduit un membre de la DRIRE à rappeler que le Clic concerne toutes les communes impliquées dans le Clic et pas seulement Feyzin. Et, de ce fait, le préfet ne peut pas prendre en compte de manière spécifique les avancées du travail réalisé dans la Conférence (et les demandes des riverains membres de la Conférence) car le calendrier

⁹⁴ Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement.

⁹⁵ Direction départementale de l'équipement.

s'impose à tous, et toutes les communes sont loin d'être au niveau de réflexion et de travail de Feyzin.

La Conférence riveraine, elle, est une création spécifique qui s'appuie sur des particularités territoriales : le site de Feyzin, la particularité des relations des habitants avec leur ville, la relation mairie /raffinerie...Sa thématique générale (« améliorer les relations entre la raffinerie et les riverains ») est large et permet d'aborder de nombreuses thématiques spécifiques choisies et hiérarchisées par les riverains : la construction thématique est bien une construction territoriale, dans laquelle les trois parties prenantes se retrouvent. C'est la logique territoriale qui s'impose, une logique élaborée dans les ateliers qui ont précédé l'instauration et la préparation de la Conférence riveraine.

Il faut cependant s'arrêter un instant sur la question du PPRT qui a, d'une certaine manière, rattrapé l'agenda de la Conférence riveraine. L'agenda l'a emporté. C'est d'ailleurs à cette occasion que la Conférence a été reconnue comme acteur *es qualités* par le préfet. Une lettre (envoyée à plusieurs reprises) demandait au préfet de reconnaître la Conférence comme acteur pertinent dans le cadre de la phase d'élaboration du PPRT. Suite à la réponse positive du préfet, parvenue après plusieurs mois, un riverain de la Conférence siège au Clic.

De ce point de vue, la question de l'articulation de la Conférence au Clic n'est pas évidente. Le représentant de la Conférence au Clic ne semble pas développer une position spécifique. Il s'identifie aux autres riverains et vient renforcer leur position, peut-être également la position du maire.

Il serait intéressant d'étudier sur le long terme le croisement de ces deux logiques. Malheureusement, la faible fréquence des réunions du Clic ne nous a pas permis de mettre en œuvre ce programme.

III. Le concept de raison pratique appliqué à la délibération

Le suivi du travail délibératif réalisé sur plus de trois années montre que, dans le cadre précis de la Conférence, délibérer c'est agir. La délibération implique l'engagement décisionnel dans la perspective d'actions à réaliser pour régler des problèmes.

Ainsi, l'action possible, en ce qu'elle oriente la délibération, constitue la norme principale des raisons de l'engagement des riverains et la pérennité de leur présence dans le dispositif. Elle est évidemment subordonnée au caractère pratique de la raison riveraine. Elle définit les raisons de l'existence de la Conférence par des buts d'action, arrêtés par les riverains en concertation avec les industriels et les représentants de la commune lors des groupes de travail⁹⁶. Elle détermine la structure du dispositif et en l'occurrence l'existence et la composition de ces groupes qui élaborent la mise en œuvre des actions décidées pour atteindre les buts fixés. Elle définit les exigences de fixation des décisions à travers l'arrêt d'une intention d'agir et de ses modalités de mise en œuvre : une fixation de décision qui se fait par un « consensus apparent » consistant à confronter une proposition d'action à l'éventualité, pas tant d'une contestation, que de l'épuisement des questions à propos des modalités d'agir⁹⁷. C'est ainsi qu'il a été décidé que la définition du PPRT, en ce qu'il affecte directement les habitants, l'élu et les industriels devait constituer l'un des premiers sujets dont devait s'emparer la Conférence. C'est pourquoi plusieurs séances plénières et groupes de travail ont fixé les décisions à propos des actions à conduire pour atteindre le but de réduction du périmètre du PPRT permettant de sauvegarder les maisons sujettes à l'expropriation et au délaissement, de sécuriser l'activité économique de la région, de défendre l'image et le développement de la production industrielle. Ainsi, être reconnu comme un acteur *es qualité* de la négociation du PPRT (via la reconnaissance par le Préfet), faire du lobbying auprès des députés pour augmenter les subventions pour les travaux de protection des habitats, faire valoir les améliorations en matière de sécurité interne des équipements techniques du côté des industriels sont quelques-unes des actions décidées et engagées par la Conférence.

La norme délibérative, par la raison pratique, tient donc avant tout à l'intérêt d'un espace de démocratie participative qui conduit à la mise en œuvre d'actions pour les habitants. D'autres actions, sans rapport avec le PPRT, ont également été décidées : la modification des indicateurs de bruit et de pollution produits par la raffinerie afin qu'ils soient compréhensibles

⁹⁶ Les groupes de travail réunissent toujours au moins deux riverains et un représentant du collège industrie et du collège commune.

⁹⁷ Sur ce point, on peut consulter Philippe Urfalino, « La décision par consensus apparent, nature et propriétés », *Revue Européenne des Sciences sociales*, Tome XLV – 2007- n° 136.

par les habitants ; la diminution de l'intensité des annonces de la gare la nuit ; l'isolation phonique de Rhône-Alpes Surgelés ; un travail sur l'identification des différentes nuisances et la clarification de leurs origines ; la cartographie de l'expérience quotidienne des nuisances et de la pollution par les habitants de la commune ; l'élaboration d'un projet de réseau de chaleur par récupération des énergies dissipées par la raffinerie Total ; et enfin l'entrée de nouveaux industriels de la commune dans la Conférence Riveraine.

Les efforts réalisés dans le but de voir aboutir les actions décidées justifient pour les riverains les raisons de leur implication durable dans le dispositif délibératif. Ainsi, la très grande majorité des riverains veut aller au bout du mandat et même au-delà, parce que rares sont ceux qui imaginent renoncer au projet de voir leurs décisions déboucher sur des actions. La plupart des riverains croient dans la prise de décisions et l'aboutissement d'actions qui y sont liées : « je suis convaincue que ça va déboucher sur des actions. Du fait qu'on a des informations avant tout le monde, je pense qu'on aura la possibilité et les moyens d'informer la population autour de l'enquête publique. Les actions vont arriver » (riveraine, membre de la Conférence) ; « après, c'est un peu long pour faire avancer les choses concrètes. Mais ça va venir, on avance dans le bon sens et on se voit seulement quatre fois par an dans les plénières, on ne peut pas déplacer des montagnes » (riverain, membre de la Conférence) ; « j'espère que les décisions vont venir ; c'est tellement évident qu'il existe un problème de bruit et de pollution » (riverain, membre de la Conférence) ; « je pense que le résultat [en matière de nuisance et de pollution] peut être important et qu'il doit l'être » (cadre, raffinerie, membre de la Conférence) ; « La CR⁹⁸ c'est un lieu de discussion et d'information, et c'est vrai qu'on a aussi une action, la présence de la CR au sein de ce PPRT » (riverain, membre de la Conférence).

La place de l'action dans la dynamique délibérative et participative est aussi prise au sérieux par les industriels : « Pour moi, on a eu une première phase de formation, de mise à niveau ; on est sorti de cette phase et maintenant il faut qu'elle produise des résultats concrets, les riverains attendent de nous qu'on ait des preuves concrètes de la Conférence riveraine ; on a suscité des espoirs et si ça ne se traduit pas par des résultats, on va casser des dynamiques. Dans la charte de la Conférence, on a deux objectifs principaux : en tant qu'industriels améliorer les relations, mais aussi les conditions de vie des riverains et si au bout des trois ans

⁹⁸ La CR désigne la Conférence riveraine.

on ne démontre pas ça, on aura raté des choses et ce sera la fin de la Conférence riveraine. » (Cadre, représentant de l'industrie Total).

L'action devient une condition essentielle de l'engagement, de l'effectivité du dispositif délibératif et de sa réussite. Il ne s'agit pas de se réunir pour seulement délibérer. Prenant en considération l'expression de la volonté riveraine et sa conception de la délibération, la Charte⁹⁹ inscrit formellement cette norme délibérative. L'article 2 stipule ainsi : « la finalité de la Conférence est de proposer des axes de progrès, dans le but d'améliorer à terme la vie et le quotidien des habitants, la cohabitation et le voisinage avec la raffinerie ». Dispositif de participation pour l'action, il n'est pas question dans l'esprit des habitants de se contenter d'une participation-concertation-délibération qui renverrait à d'autres instances la prise d'éventuelles décisions et actions. C'est bien dans le même espace que les personnes concernées vont délibérer *et* décider des actions à mettre en œuvre *et* les mettre en œuvre.

Le citoyen : un raisonneur pratique délibérant

En partant du prétexte de la fable de l'ours et de l'amateur des jardins de La Fontaine, Vincent Descombes¹⁰⁰ propose la catégorie de « raison pratique », pour désigner les types de rationalité à l'œuvre expliquant les fondements de l'action des hommes et de leur raisonnement. Le concept de « raison pratique » désigne la capacité à déterminer l'action à accomplir, par le truchement d'une délibération pondérée. L'action qui est à faire est le principe à partir duquel on peut à juste titre parler d'un raisonnement pratique.

Le raisonnement pratique est une rationalité spécifique, dont les caractères propres sont :

- qu'il est lié à l'action,
- qu'il affecte la conduite du sujet,
- qu'il se termine par une action,
- qu'il est construit par le sujet lui-même,
- qu'il relève d'une structure intentionnelle.

⁹⁹ Une charte d'engagement des membres de la Conférence riveraine est signée individuellement par chacun des membres.

¹⁰⁰ Vincent Descombes, *Le raisonnement de l'ours et autres essais de philosophie pratique*, Le seuil, Essais, 2007.

Les décisions et les actions visées par la raison pratique sont bien orientées en finalité incluant la dimension instrumentale du raisonnement, la finalité étant justement de résoudre les problèmes qui concernent ceux qui engagent l'action. Dans notre cas, il peut s'agir par exemple de peser dans la négociation avec l'Etat, et s'allier à l'industriel pour faire reculer le périmètre d'expropriation afin de sauvegarder sa propriété. Ainsi les raisonneurs pratiques agissent (et décident) rationnellement pour atteindre un but, dont ils se soucient des conséquences. Ce raisonnement peut aussi inclure un souci affectif et/ou moral orienté en valeur. Il peut ainsi s'agir de l'engagement des parents vis-à-vis des enfants en matière de protection contre les risques de pollution ou le devoir de transmettre une propriété et d'en défendre sa valeur. Mais le raisonnement pratique ne procède pas d'un grand principe. Il est non normatif dans son processus, il est son propre point de départ. Il est aussi intéressant pour la réflexion sur la participation et la délibération en ce qu'il implique deux éléments corrélés : le lien entre « décision » et « action » et le fait de soumettre la nature pratique de la rationalité au caractère « affectant » des raisons de la participation et au caractère « responsable » du délibérant. Effectivement si la nature de la rationalité est pratique c'est parce qu'elle a des conséquences directes pour ceux qui s'y engagent. Les raisonneurs pratiques ont pour horizon une action à mener, ils sont concernés et responsables.

Ainsi, la « raison pratique » désigne la capacité à déterminer l'action à accomplir par le moyen d'une « délibération pondérée », dans un contexte précis où il ne s'agit pas de délibérer pour promouvoir ses valeurs ni pour défendre ses seuls intérêts, mais de créer une action collective, en tranchant les décisions concrètes qui affecteront ceux qui les prennent et dont ils sont responsables.

Ici, la responsabilité des membres de la Conférence se mesure à leur participation au travail de délibération au sein du dispositif (séances plénières et groupes de travail). Elle aboutit à des décisions d'actions pour appuyer la réduction du périmètre PPRT s'alliant aux efforts de l'industriel pour améliorer la sécurité de son mode de production et aux engagements du maire pour le développement durable de son territoire. La responsabilité des membres de la Conférence est aussi soumise à l'intention, concrétisée par la décision, pour les uns de laisser à proximité de l'industrie à risques des habitations et leur habitants, pour les autres de continuer à habiter dans les zones les plus proches du risque, avec des terrains redevenus constructibles et un patrimoine sauvegardé. Mais la responsabilité tient aussi dans l'intention de participer à la gestion du risque et lutter contre les effets de pollution en obtenant la

fermeture d'un site prévu pour l'installation d'une entreprise chimique, d'œuvrer à la création d'un PPRT prenant en compte le risque découlant des transports de produits chimiques sur voies ferrées. C'est à ce titre que la délibération n'est jamais séparable de la perspective de l'action, des conséquences pour l'acteur délibérant qui y participe et du lien politique qu'elle rend possible. Par politique, on peut comprendre qu'il s'agit de politique du sujet (le choix de continuer sa vie sur un territoire à risque), de politique de la cité ou territoriale (le choix de développement), de politique familiale (quels choix pour la famille, les enfants en lien avec le risque, quelles actions à mener pour les en protéger a minima). Parce qu'ils concernent la vie, des problèmes et des situations qui affectent des personnes et pour lesquelles des décisions sont prises, les choix délibératifs reposent sur des intentions qui sont toujours discutables, mais uniquement sur le terrain pratique, donc toujours en situation, en tant qu'acteur susceptible d'être affecté par la décision et l'action à laquelle il prendra part pour une situation donnée.

La spécificité de la raison pratique et son autonomie résident donc bien dans cet engagement reposant sur la participation à des décisions et des actions qui affectent ceux qui les prennent et les conduisent à être responsables puisque co-auteur de la décision et de l'action qui en découle¹⁰¹.

Dans le cadre d'une délibération pratique, l'acteur tient un raisonnement et prend une décision dans le but d'agir non pas en théorie, mais dans une situation donnée, parce qu'il a un problème à résoudre qui est le sien propre. C'est donc, premièrement, le fait que l'action et les moyens (dont la délibération) affectent directement l'acteur qui raisonne pour agir, et secondement, le fait que ce sont les mêmes acteurs qui décident et agissent qui font le caractère pratique de la délibération. L'action sociale prend ici en compte, comme mécanisme compréhensif, ces deux critères : le critère affectant de l'action et du raisonnement, et ses corollaires celui d'unité « moyens » et « fin » et celui de responsabilité. Prennent part à la délibération tous ceux qui sont concernés par ce qui résultera de la décision à prendre et de fait assumeront leur propre décision et action, puisque celui qui délibère le fait en vue d'agir. Ceux qui ne sont pas concernés en revanche n'ont pas à participer à la délibération.

¹⁰¹ Nous ne sommes pas très éloignés, nous semble-t-il, de la notion de régulation conjointe formalisée par Jean-Daniel Reynaud en sociologie du travail. Voir Reynaud J.-D., *Les règles du jeu, l'action collective et la régulation conjointe*, Armand Colin, 1998.

Tout l'intérêt de la rationalité pratique se trouve dans le fait qu'elle permet de tenir ensemble la conviction et la responsabilité, les valeurs et les conséquences de l'action. La mobiliser pour traiter de la démocratie locale ou participative permet une formalisation assez juste des raisons et des éléments de motivation toujours pluriels qui constitue l'engagement riverain. Recourir à la raison pratique permet aussi de mieux comprendre ce qui se cache derrière les termes de « place » et de « rôle » du public comme de son implication dans la délibération.

C'est que l'engagement dans le dispositif des personnes vivant sur le territoire résulte d'un ensemble de raisons, très intriquées entre elles, digne d'un écheveau relationnel, construit par des attachements multiples et imbriqués. Tant en termes de participation que de construction sociale du risque, le critère de l'engagement citoyen délibératif est celui de l'ancrage dans le territoire construisant son lot de relations sociales dont la puissance se mesure aux attachements que ces relations construisent, dont l'attachement au dispositif délibératif fait désormais partie. Cet ancrage résulte souvent, dans le cas de Feyzin, de trajectoires migrantes marquant une ascension sociale de grands-parents venus d'Italie ou d'autres pays, participant à expliquer ce qui conduit les riverains à rester près d'une raffinerie à risques qui a été construite après leur installation sur le territoire. L'engagement dans le dispositif est ainsi inscrit dans des parcours biographiques et dans les relations sociales qui en découlent. La construction sociale du risque par les habitants engagés dans la Conférence, encadrée dans cet écheveau relationnel crée des rapports directs entre risque, vie quotidienne, patrimoine (coût économique du risque) renforçant l'idée que la raison pratique est bien au cœur de cette construction sociale du risque. Mais ces attachements ne sont pas des obstacles à la réalisation d'un espace public capable de produire des énoncés acceptables par tous. Dans le cas de la Conférence riveraine, on constate que ces multiples attachements permettent la constitution d'un espace public de travail vertueux, conduisant à une théorie de la démocratie participative raisonnable, parce qu'il intègre des différences sans les nier, par exemple entre les riverains qui risquent l'expropriation et ceux qui ne sont pas soumis à ce possible.

L'engagement d'acteurs délibérant autour d'une situation problématique et ses implications pratiques, le dépassement de la seule raison instrumentale, l'implication dans les désaccords et dans la construction de la coopération sont des éléments de la raison pratique délibérative

qui la rapproche de théories pragmatiques importantes¹⁰². Mais d'autres éléments spécifiques à la raison pratique caractérisant le travail délibératif lui sont propre et l'en différencient. Notamment en ce qu'il ne s'agit pas que de clarification, de décision, de rétablissement de la coopération, mais d'action et en ce qu'elle implique la participation des citoyens (à la décision et à l'action) et leur responsabilité. A ce titre, l'expression des désaccords et des conflits et leur dépassement sont d'autant plus réalisables qu'ils reposent sur une coresponsabilité des acteurs dans la mise en place du dispositif, de ses modalités de fonctionnement et de ses missions. La raison pratique permet ce respect des différentes positions des acteurs impliqués, sans institutionnaliser de hiérarchies entre elles. En tout cas, elle n'instruit pas de séparation étanche qui rende incommunicables les positions et justifications des uns et des autres. La raison pratique construit la commensurabilité des logiques. C'est bien le choix en amont d'une raison pratique qui permet ce type de régulation. Si cette délibération pondérée a bien eu lieu, c'est parce que les différents acteurs ont pour horizon une action qui puisse être partagée par tous.

Le dépassement des oppositions engage cependant un travail de redéfinition de ce que peut être une démocratie participative. Son acception détermine un exercice de la démocratie relevant d'abord de l'intentionnalité d'un acteur dont la légitimité de l'engagement et de la décision est inextricablement liée au fait qu'elle débouche sur une action (l'argumentation n'est pas la finalité de la délibération. Elle est un moyen pour l'action). Les raisons de l'engagement des personnes tiennent aussi au fait que la réalité débattue affecte le sujet qui prend la décision conduisant à l'action qui en découlera. Le raisonnement pratique est ainsi construit par le sujet lui-même et non par des experts. Enfin, la rationalité pratique ne concerne pas simplement les moyens mais aussi les fins. La question des valeurs débattues lors d'une délibération doit être posée sur le terrain pratique.

La trivialité de la raison pratique

Avec le concept de raison pratique, le but est bien de décrire la trivialité des actions ordinaires de la délibération qui n'existent que dans des contextes pratiques. Ainsi, lorsque les riverains de la Conférence riveraine, contre toute attente, défendent (contre l'Etat et/ou les positions habituelles des représentants des associations et certains porte-paroles scientifiques) les

¹⁰² Pour un panorama de ces approches, voir notamment Charles Girard et Alice Le Goff, *La démocratie délibérative*, Hermann Editions, l'avocat du diable, 2010.

actions d'amélioration de la sécurité des installations industrielles par les industriels, c'est parce que la reconnaissance par l'Etat de ces actions permettrait de réduire la zone de délaissement et d'expropriation. Plutôt que de soutenir l'expertise technique d'Etat qui vise à assurer une plus large zone de protection des riverains, ceux-ci s'allient aux industriels pour défendre leur patrimoine, éviter l'expropriation, rendre leur terrain reconstructible, pour conserver un legs hérité et pouvoir le transmettre à leur tour, continuer à vivre sur un territoire où ils se sentent reconnus par leur travail, leurs relations. C'est donc bien une délibération qui prend avant tout en considération le fait que ceux qui délibèrent sont ceux qui vont être directement touchés par la décision et l'action avec des conséquences sur les liens tissés, les investissements affectifs, émotionnels, les soucis et devoirs de transmission, de soutien aux enfants, etc. : « mes parents ont acheté en 52-53, on a vécu à Feyzin complètement en 62. Je me souviens que mes parents disaient : les biens vont être foutus, qu'est-ce qu'on va léguer à nos enfants ? Nous on est vieux, on ne peut rien faire. Alors moi j'ai dit, on va créer une association. La Conférence c'est la suite de cette association. » (riveraine, membre de la Conférence).

Pour les riverains qui risquent d'être expropriés et de perdre un patrimoine auquel ils tiennent¹⁰³, l'alternative « peser sur la fermeture de la raffinerie » ou « agir sur la gestion interne du process de l'industrie » est ruineuse, même si le premier terme apparaît plus rationnel du point de vue de la sécurité et de l'expert. Ni l'« argumentation raisonnée », ni l'« expertise », ni même les caractéristiques sociologiques ne motivent ni ne guident les riverains dans leur participation légitime à la décision. La légitimité de l'accès à la délibération est fondamentalement reliée à la raison pratique : « il s'agit plutôt d'une potentialité : la capacité des gens ordinaires à découvrir des modes d'action pour agir sur les affaires communes, les affaires qui les concernent »¹⁰⁴. Cette définition de la raison pratique comme étant « ce qui doit me permettre de trouver, dans un monde mouvant et contingent, le moyen de faire ce que je dois faire pour agir au mieux » rappelle ce qui a été accompli en sociologie par les ethno-méthodologues ou par Goffman pour évaluer la « dureté du mou » de l'ordre social ainsi conçu¹⁰⁵. Empruntant à Wittgenstein cette expression, ces auteurs, suivant Sandra Laugier, rappellent l'intérêt de travailler sur cette notion qui organise le social

¹⁰³ La valeur du patrimoine dans ces zones ayant déjà dramatiquement baissé.

¹⁰⁴ Kristin Ross, « Démocratie à vendre », in *Démocratie, dans quel état ?*, collectif, La Fabrique, 2009, pp. 101-121.

¹⁰⁵ Voir Albert Ogien et Louis Quéré, *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Paris, Ellipses, 2005.

à partir des actions ordinaires plutôt que de raisonner sur la société à partir de catégories théoriques¹⁰⁶.

Ainsi, la raison pratique qui n'est pas la rationalité procédurale - comment pourrait-elle fonder en raison des normes ? - ne doit pas être comprise comme une source en soi de principes généraux et d'impératifs de conduite. Elle part du raisonnement d'un acteur *en situation*, à savoir le raisonnement qui se conclut par une conduite que le sujet tient sur la base de son propre raisonnement. C'est pourquoi, aussi, la délibération qui procède d'un raisonnement pratique est assez étrangère au concept habermasien de l'éthique de la discussion qui demeure un idéal de la discussion entre « savants », qui se déroule sans véritable contrainte temporelle, et qui n'a pas pour horizon l'action à mener. A la différence de cet idéal de la discussion, la délibération pratique suit une autre temporalité. Comme le montrent les enjeux d'expropriation et de délaissement qui conduisent les membres de la Conférence riveraine à décider sur la conduite à tenir face à l'expertise d'Etat et industrielle, « il peut se révéler urgent de décider. C'est maintenant pour les riverains que la décision doit être prise car demain, il sera trop tard »¹⁰⁷. Ainsi réfléchir à partir de la distinction entre rationalité subjective et objective n'éclaircit pas la spécificité du processus délibératif à l'œuvre dans le raisonnement des acteurs de la Conférence riveraine.

Conséquence du terrain pratique de l'exercice démocratique, l'absence de formalisation et d'institutionnalisation des rapports sociaux, des divisions des intérêts « industriels » et « riverains » lors des délibérations, semble indiquer, qu'ici, le travail politique se fait hors cadre des grandes oppositions convenues et que le sujet politique « n'est pas [forcément] un groupe qui prend conscience de lui-même, se donne une voix, impose son poids (...) ». Il peut aussi être « un opérateur qui joint et disjoint les régions, les identités, les fonctions, les capacités existant dans la configuration de l'expérience donnée [...] »¹⁰⁸. C'est ici la notion de « mise en situation » qui peut servir de référence pour comprendre comment l'activité délibérative s'exerce comme expérience de travail. C'est d'ailleurs par l'activité répétée de la délibération en vue de déboucher sur des actions, lors des groupes de travail, que se crée le collectif. Le travail en tant qu'il crée une action collective crée aussi de l'autonomie

¹⁰⁶ Sandra Laugier, *Du réel à l'ordinaire. Quelle philosophie du langage aujourd'hui ?*, Paris, Vrin, 1999, coll. : Problèmes et Controverses.

¹⁰⁷ « Comment agir en citoyen ? », entretien avec Vincent Descombes, *Esprit*, mars-avril 2011, pp. 178-198.

¹⁰⁸ Jacques Rancière, in Razmig Keucheyan, *Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques*, Paris, La Découverte, Zones, 2010.

politique : « c'est toute la Conférence riveraine qui décide pour le moment. » (riveraine, membre de la Conférence) ; « au début c'était tendu... puis on a eu une évolution positive et avec le temps, les gens se reconnaissent en tant que tel, comme membres de la Conférence riveraine. » (riverain, membre de la Conférence) ; « à la Conférence riveraine, il n'y a pas de clan, ni de personne opposante, j'ai beau chercher. » (riveraine, membre de la Conférence).

Les observations des modes de mise en œuvre des décisions et de construction de l'autonomie de la Conférence (on décide et on agit au nom de la Conférence comme collectif), crée une certaine homogénéité, s'accommodant de la formation de collectifs internes, différenciés en collèges « riverains », « industriels », « commune (le maire et les élus) ». Cette réalité empirique, fait écho à l'idée d'un caractère « total » de la procédure délibérative rappelée par S. Benhabib, en ce qu'elle rompt avec celle « délégative » et/ou représentative de l'exercice institué, socialement catégorisé de l'exercice du politique, de l'identité légitime de l'acteur politique¹⁰⁹. Selon S. Benhabib, la concertation « pallie la fiction d'un collectif assemblé, elle est innovation, collectif, permet de faire émerger des informations nouvelles, des normes nouvelles... »¹¹⁰.

Parce qu'elle vise la résolution de problèmes, la coopération et la responsabilité, la raison pratique comme principe de la délibération pondérée a ses limites. Elle peut même être perçue comme conservatrice, au sens propre et figuré. En effet, elle accepte, a priori, le principe du maintien de l'industrie à risque et vise à conserver le patrimoine des riverains. Mais c'est bien dans le cadre de ces limites, qui sont aussi des visées, que la délibération est possible. Ensuite, elle ne vise pas à poser de question radicale : selon le « principe d'inclusion délibérative » ne sont délibérées que les considérations que les participants au débat, du fait du pluralisme axiologique, ont des raisons d'accepter¹¹¹. Ainsi les frontières entre délibération « substantielle » et délibération « procédurale » sont fragilisées. Si, comme la vision procédurale le défend, la décision naît de la construction des participants « dans la discussion entre égaux » et ne relève pas d'une définition préalable d'expert, de politique ou d'intellectuel (une définition préalable du juste), ce qui est discuté et discutable repose aussi sur des constructions partageables du monde, du juste et du bien¹¹². C'est sans doute à ce prix

¹⁰⁹ Jacques Rancière, *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, La Fabrique, Paris, 2000.

¹¹⁰ Seyla Benhabib (ed.), *Democracy and Difference : contesting the Boundaries of the Political*, Princeton University Press, 1996 citée in C. Girard, *op. cit.*

¹¹¹ Joshua Cohen, *Philosophy, Politics, Democracy : Selected Essays*, Harvard University Press, 2009.

¹¹² C. Girard, *op. cit.*

que la décision dans la délibération peut justement être délibérative, donc revendiquée comme sa décision.

Dans la Conférence riveraine, la possibilité d'une concertation suppose que ceux qui y participent partagent, non ici des valeurs communes, mais des prémisses pratiques. L'absence de rêve de « grand soir », l'accent mis sur les actions « réalisables » par ceux qu'elles affectent, peut faire apparaître un consensus par trop « idyllique ». De fait nous avons peu observé de conflits durs, c'est-à-dire indivisibles. Ceux-ci peuvent cependant être dépassés par la possibilité de prendre des décisions et de conduire des actions, au nom du collègue riverain de la Conférence et non plus au nom de la Conférence elle-même¹¹³.

Ainsi, la force de l'engagement dans la délibération ne repose donc pas uniquement sur un savoir technique, issu de l'exercice d'une profession (ancien pompier, ancien technicien ou ingénieur), mais de l'expression d'une forte inscription dans le territoire, des relations nouées et à venir que ce souci d'engagement territorial suppose, sur des certitudes par rapport à la réalité d'un risque généré par l'industrie, que ce dernier soit d'ordre technologique, de santé ou économique. Délibérer c'est aussi apprendre sur les autres, apprendre des autres, apprendre sur des objectifs humains, sociaux, autant et même plus que techniques.

L'activité délibérative relève d'un mouvement et d'un processus collectif qui favorise autant l'apprentissage qu'il engage les décisions. Fait souvent souligné (et attendu) de la démarche de participation/délibération, le processus de concertation est tout aussi transformant que l'atteinte du résultat¹¹⁴.

Aussi, cette critique du caractère conservateur de ce type d'orientation ne nous semble pas rendre compte de la totalité de la pratique. C'est que ce concept de raison pratique issu des travaux de V. Descombes nous semble le plus pertinent, à la fois pour éclairer la réalité de ce qui se joue au sein de la Conférence riveraine, mais aussi pour rendre compte des difficultés à mobiliser les citoyens (les fameux citoyens introuvables) dans des dispositifs, et ils sont légion, qui ne mettent pas l'action au cœur de leur fonctionnement : en réalité consultatifs, la plupart des dispositifs ne peuvent durablement attirer les citoyens. A l'aune du concept de raison pratique, la désaffection pointée aussi bien par les chercheurs que par les politiques devient logique et juste. La centralité de l'action, qui concerne directement chacun du dispositif, permet de déplacer les clivages, de construire un acteur collectif, de faire émerger une volonté générale située. Transformation personnelle et transformation collective sont intimement imbriquées car tous les participants, d'une manière ou d'une autre seront affectés par les décisions. C'est une éthique de la discussion située que met au jour ce concept. Si prétention à la validité universelle il y a, celle-ci doit toujours être ramenée à des enjeux concrets, locaux, en tout cas affectant les participants. L'universel dans ce cas n'est que (mais tout) ce qui concerne l'ensemble des participants. A partir de références théoriques bien différentes, V. Descombes fait écho aux critiques formulées par Nancy Fraser à l'encontre de J. Habermas et de son concept d'espace public que l'on pourrait qualifier d'hors sol¹¹⁵. Pour elle

¹¹³ Ce fut ainsi le cas de la demande, aboutie, de fermeture d'un site prévu pour l'installation d'un sous-traitant de la raffinerie.

¹¹⁴ Voir sur ce point Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, la république des idées, 2008.

¹¹⁵ Voir par exemple, Fraser, N., « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, 2001, n°31, pp. 125-156.

c'est bien plutôt à partir de la fragmentation des publics, des comportements ordinaires et des pratiques concrètes, au-delà de catégories théoriques qui ne parviennent pas à décrire la vie des acteurs, qu'il faut penser la publicité. Et c'est bien ce concept de raison pratique qui permet de rendre compte de la réalité de l'engagement durable des citoyens riverains de Feyzin dans un dispositif qui, s'il ne promet ni le grand soir, ni ne formule des énoncés à la prétention universelle à la validité au sens de J. Habermas, n'en permet pas moins de construire une nouvelle histoire partagée pour tous ceux qui se sont engagés dans ce processus.

Alors, que faire ?

Alors, que faire ? Faut-il en appeler au théâtre forum (dans sa version Théâtre de l'opprimé) ou s'embarquer avec Bruno Latour dans une palpation des collectifs de la société qui permettra de rendre possible à nouveau une action publique ? Faut-il en appeler à l'émancipation, la prise de conscience du peuple ou au contraire s'appuyer sur les collectifs qui donnent à voir, avec l'aide du sociologue qui n'en est qu'un des membres, l'infini possible du monde social ?

En l'état actuel de nos connaissances et sauf erreur de notre part, le débat n'est pas clos...notamment parce qu'il n'est pas instruit. Chacun développe plus au moins aisément son approche ayant renoncé à convaincre les adeptes du clan opposé. Il existe certes des rares tentatives de dépassement d'oppositions (Bourdieu avec Rancière, Boltanski avec Bourdieu), mais ces tentatives ne constituent pas un enjeu central pour la discipline. La sociologie reste un ensemble de galaxies, plus ou moins proches, plus ou moins inspirées les unes par les autres.

En réalité, si l'on veut s'attaquer véritablement à ce qui s'apparente parfois à une guerre de convictions idéologiques (qui n'est pas la guerre des valeurs), une éventuelle résolution de ces oppositions ne passe que par l'épistémologie des sciences sociales. Si l'on veut sérieusement réinventer la démocratie avec la sociologie (et en cela il semble que ce projet soit fidèle à celui des fondateurs de la discipline), le détour épistémologique est inévitable. Il apparaît en effet bien vite qu'un simple travail sur les concepts ne suffit pas. Se contenter d'une interrogation, même radicale, sur les notions laisse intact le noyau dur du projet sociologique. La question démocratique met en jeu la conception que l'on a de la science sociale : c'est bien l'articulation de la démocratie à la sociologie qui constitue le fil rouge de notre travail, à condition de repenser à la fois notre conception de la science et notre conception de la démocratie. A quelles conditions une science sociale peut-elle nourrir la démocratie ? La sociologie est-elle armée pour le faire ? Ne faut-il pas refaire (de) la sociologie pour changer

de (la) société ? Faut-il faire entrer de nouveaux acteurs dans le travail de recherche ? Le travail sur les catégories de la sociologie ou celui sur les institutions de notre démocratie ne peut se passer d'une remise en cause du projet même de la discipline. C'est alors dans la direction d'un cosmopolitisme méthodologique¹¹⁶ que l'on doit s'orienter, cosmopolitisme qui ouvre à une autre conception du vivre ensemble et de la démocratie. C'est aussi une autre manière de poser la question de la critique : « à quelles conditions une sociologie critique est-elle possible » peut aussi s'énoncer de la manière suivante : comment la sociologie pourrait-elle contribuer au renouvellement de la démocratie ?

Ce sera l'objet de notre deuxième grande partie.

¹¹⁶ Il existe plusieurs versions de ce que serait le cosmopolitisme méthodologique. Pour certains, la « cosmopolitisation de la réalité » devrait entraîner un cosmopolitisme méthodologique (voir par exemple Ulrich Beck, « Nationalisme méthodologique-cosmopolitisme méthodologique : un changement de paradigme dans les sciences sociales », *raisons politiques*, 2014/2 (n° 54), pp. 103-120). Pour d'autres il s'agirait carrément de désoccidentaliser les savoirs, ce processus ouvrant au « vertige épistémique » (voir par exemple le dossier de la revue *Socio* « Inventer les sciences sociales postoccidentales », 2015, n° 5). Il n'est pas besoin de préciser qu'au-delà des formules et autres slogans censés affoler la communauté sociologique, il faut raison garder et envisager avec la plus grande circonspection ces grands bouleversements dont la nouveauté épistémologique n'est pas toujours au rendez-vous...

Deuxième partie
Engagement dans la discipline

Le lien entre démocratie et épistémologie de la sociologie peut ne pas sembler évident. Pourtant, à l'image par exemple d'un Bruno Latour qui intime le pouvoir politique de s'intéresser aux sciences sociales afin de nourrir la réflexion politique¹¹⁷, on voit bien d'une part que la place des sciences sociales dans la société est une question démocratique¹¹⁸, et d'autre part que les objets et les modes d'approche de ces objets peuvent avoir une influence sur les orientations des politiques publiques pour peu que l'on considère que les sciences sociales ont une quelconque influence sur les orientations générales de l'action publique¹¹⁹. Si l'on admet ces prémisses, on voit bien l'articulation démocratie-épistémologie. Si l'on fait de la sociologie avec Bruno Latour ou d'une tout autre manière avec Michael Burawoy, les résultats et les conséquences pour l'action publique varieront grandement. Si d'une certaine manière ces deux auteurs peuvent être rapprochés si l'on considère leur volonté de mettre les sciences sociales au service de la société, leurs orientations normatives et épistémologiques conduisent plutôt à les opposer, notamment dans le contexte de réception français. Il faut appeler un chat un chat : Bruno Latour est perçu en France, à tort ou à raison, comme un partisan d'une forme éclairée de libéralisme, alors que M. Burawoy est plutôt enrôlé par les partisans d'une sociologie qui conteste l'ordre social et les pouvoirs en place. La simple expression de « contre-publics » revendiqués par M. Burawoy peut donner à entendre leurs différences d'orientations. Si Bruno Latour milite pour la constitution de publics, il ne s'agit pas de contre-publics au sens où par exemple les évoque Nancy Fraser¹²⁰. Et nous postulons que ces différences sont bien fondées sur des épistémologies différentes, peut-être au-delà des orientations normatives irréductibles les unes aux autres. Cette question constitue d'ailleurs à nos yeux un chantier important : quelles sont les bases normatives des engagements des sociologues qui justifient leurs critiques des pouvoirs ?¹²¹

De la sociologie publique à la sociologie de l'acteur réseau, il y a tout un espace qui pourrait bien d'ailleurs constituer l'espace démocratique entendu comme espace où des propositions

¹¹⁷ « On ne peut tout simplement pas s'en (les sciences sociales) passer. Ce sont elles, entre autres, qui assurent la palpation nécessaire pour produire la volonté générale dans des situations qui deviennent de plus en plus complexes », Bruno Latour, in *Le Monde*, « L'apocalypse est notre chance », page 15, dimanche 22 – lundi 23 septembre 2013.

¹¹⁸ Le débat actuel entre philosophie sociale et sociologie est une des figures de cette interrogation.

¹¹⁹ Il ne s'agit pas de développer ici une conception naïve de l'influence que pourraient avoir les sciences sociales sur l'action publique, ni de rechercher un quelconque point de vérité qui confinerait au scientisme. Simplement il nous semble important d'éclairer les conditions de possibilité d'une utilisation sereine des sciences sociales pour l'action publique.

¹²⁰ Voir par exemple Nancy Fraser, « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », extrait de *Habermas and the Public Sphere*, sous la direction de Craig Calhoun, Cambridge MIT Press, 1992, pp 109-142, in *Hermès*, n°31, 2001.

¹²¹ C'est ainsi que nous avons proposé à l'occasion du Congrès 2017 de l'AFS consacré à la sociologie des pouvoirs et aux pouvoirs de la sociologie de réfléchir à cette thématique dans le cadre du réseau thématique 36 « Théories et paradigmes sociologiques ».

sont soumises à la « validité universelle »¹²². Et l'on sait que ces espaces sont à recréer, tant la crise de confiance est grande parmi nos concitoyens.

Du point de vue de notre trajectoire cet axe de réflexion est sans doute celui qui manifeste la plus grande permanence. Il a pris son origine dès les travaux de DEA en sociologie à l'université Paris VII. A l'occasion du mémoire « *La querelle allemande des sciences sociales : rationalité et politique* », (sous la direction de Sonia Dayan, Université de Paris VII, octobre 1991), nous avons essayé, à partir d'un débat vieux de trente ans, d'en montrer sa radicale actualité pour tous ceux qui visent à une objectivité scientifique tout autant qu'à une rationalité politique. Cette querelle allemande (théorie critique versus rationalisme critique) illustre de manière exemplaire le débat autour de la légitimité des sciences sociales : rapport de la théorie au réel, question de la praxis, statut de la rationalité et rapport au politique, bref ces « grandes » questions restent d'une redoutable actualité et sont en réalité sans cesse remises sur le métier. En appeler aux sciences sociales pour refaire de la politique implique donc de repartir de ces textes afin d'éclairer les relations contemporaines entre sociologie et politique.

Puis, après des travaux plus classiques à la charnière de la sociologie des sciences et de l'épistémologie (« *L'innovation en sociologie : le cas de l'émergence du paradigme de l'identité dans le champ de la sociologie de l'action organisée* », colloque *Des sciences, des frontières*, Nancy, 10 - 12 mai 2001 ; « *Les registres de l'explication en sociologie du travail : paradigmes, concepts et croyances* », colloque *L'explication en sociologie : quels sont les niveaux d'abstraction légitime ?*, Université de Nancy 2, 17 - 19 octobre 2005 ; « *Comment devenir un classique en sociologie ? Réflexions à partir de Bruno Latour* », *XVIIIème Congrès AISLF* (Etre en société. Le lien social à l'épreuve des cultures), Istanbul, Turquie, 7 - 11 juillet 2008), nous avons approfondi notre réflexion, quittant le champ de la sociologie du travail pour aborder de manière plus frontale le cœur du projet disciplinaire.

En effet à l'occasion d'un compte-rendu effectué à la demande de la Revue française de sociologie (Compte-rendu de Latour B., « *Changer de société. Refaire de la sociologie* », in *Revue Française de Sociologie*, juillet – septembre 2007, 48-3), il nous est apparu, sans

¹²² Cette expression est bien sûr empruntée à Jürgen Habermas. Voir par exemple pour une tentative d'application de la refonte de la démocratie délibérative à la discipline juridique : E. Challe, « Jürgen Habermas et le fondement communicationnel du droit », *Le Philosophoire*, nouvelle édition, septembre 2006, n°9, pp. 175-199.

partager nécessairement toutes les orientations de l'auteur, que le projet sociologique devait sans doute bénéficier d'une refondation plus profonde qu'un simple aggiornamento ou discussion à la marge de concepts.

Peu à peu nous avons donc envisagé l'idée d'un programme de recherche autour de ce que l'on peut appeler une sociologie postanthropocentrée : une sociologie qui envisage autrement que dans le projet classique la place de l'Humain et ses relations avec ses environnements. Cette ligne de travail est délicate (une ligne de crête entre anthropocentrisme et biocentrisme) et ne doit sans doute pas nous conduire, danger pointé par certains, à une dilution des valeurs qui sont au cœur du projet démocratique contemporain. Si l'on prend par exemple la question du droit des animaux, Francis Wolff a sans doute raison de s'alarmer en s'opposant à ceux qui revendiquent un secrétariat d'Etat à la condition animale¹²³. Si l'on prend la question plus classique des rapports avec la nature, Fabrice Flipo¹²⁴ a sans doute raison d'interroger la deep ecology à l'aune du livre de Luc Ferry (*Le nouvel ordre écologique*¹²⁵) et de pointer les risques de dérive¹²⁶, non avérés selon lui, si l'on s'en tient à l'oeuvre du fondateur Arne Naess. En tous cas, si les réflexions d'un des axes du laboratoire autour de la sociologie relationnelle (issue d'un certain féminisme) nous ont permis d'appréhender autrement la manière d'aborder le « social »... :

- « Des corps en relations : apports des conceptions relationnelles à une théorie sociologique du corps », colloque international *Corps dans l'espace. Espaces du corps : interagir dans/avec le monde*, Université de Tallinn, Estonie, 25 - 26 novembre 2011 ;

- « Vers un féminisme relationnel ? Eléments pour une étude de la contribution d'Irène Théry à la pensée du genre », *XVIIIème Congrès AISLF* (Etre en société. Le lien social à l'épreuve des cultures), Istanbul, Turquie, 7 - 11 juillet 2008),

...ce sont des travaux d'anthropologie (Le premier Morin, *Le paradigme perdu, la nature humaine*, Seuil, 1973) et plus précisément de socio-anthropologie des techniques qui nous ont

¹²³ Francis Wolff, « Non au secrétariat d'Etat à la condition animale », *Le Monde*, vendredi 28 octobre 2016, page 18. Il est vrai que l'offensive sur ce terrain est importante : voir notamment Sue Donaldson et Will Kymlicka, *Zoopolis – A Political Theory of Animal Rights*, Oxford University Press, 2011 et une excellente présentation de cet ouvrage par Estiva Reus dans *Les Cahiers antispécistes*, n°37, hors série, mai 2015.

¹²⁴ Fabrice Flipo, « La deep ecology, un intégrisme menaçant ou un libéralisme non moderne ? Lecture de Ecologie, communauté et style de vie d'Arne Naess », *Sens Public*, Revue électronique internationale, www.sens-public.org.

¹²⁵ Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique*, Paris, Grasset, 1992.

¹²⁶ Le travail de Stéphane François, « *Les paganismes de la Nouvelle Droite (1980-2004)* », thèse pour le Doctorat en Science Politique soutenue à Lille II en septembre 2005, montre bien l'utilisation qu'il serait possible de faire des thèses de la deep ecology au profit d'idéologies de droite ou d'extrême droite qui ont, pour certaines, des rapports pour le moins ambigus avec le nazisme (voir pages 91 et suivantes de cette thèse).

permis de prendre en compte toute une tradition de pensée qui bien loin des perspectives radicales développées par les courants de pensée transhumanistes nous donnaient cependant à voir une autre histoire des relations entre humains, objets et animaux notamment.

Cette recherche se situe par définition à la frontière des disciplines, et doit mobiliser notamment la philosophie, l'histoire et l'anthropologie¹²⁷.

Pour l'heure cet axe de travail est en chantier et vise à constituer un programme de travail, au sens de Lakatos, progressif et générateur de connaissances nouvelles.

Nous avons, dans le prolongement de nos premiers travaux sur le corps, tenté d'en poser les linéaments dans les interventions et publication suivantes :

- « Body as Project : Toward a New Representation of Identity in the Age of Converging Technologies? », avec Marina Maestrutti, *XVIIème congrès de l'Association Internationale de sociologie* (Sociology on the Move), Goteborg, Suède, 11 – 17 juillet 2010 ;

- « Compagnons d'espèce et altérités non humaines : pensée posthumaine et critique de l'anthropocentrisme », avec Marina Maestrutti (CNRS, Cetcopra-Paris I), colloque *Les frontières de l'humain et le post-humain (Mapping Humanity and the Post-Human)*, Faculté Victor Segalen, Brest, 5 – 7 septembre 2012 ;

- « Animalité, humanité et technologie, quelles frontières ? », journée d'études *Les nouveaux paradigmes de la frontière*, Sofia, Bulgarie, 8 novembre 2012 ;

- « Le propre de l'humain : un chantier ouvert sans projet », avec Marina Maestrutti, *SENS dessous*, n°13, janvier 2014.

- « Que reste-t-il de Donna Haraway ? Cyborg, féminisme et anthropocentrisme », *colloque international Femmes, genre et technologies de l'information et de la communication (Europe, XIXe – XXIe)*, Labex EHNE (écrire une histoire nouvelle de l'Europe), Paris, 15 – 16 mai 2014.

- « Nature, morale et anthropopoiésis : pour un humanisme contre nature ? », *6ème Congrès de l'Association Française de Sociologie (AFS)*, Saint-Quentin-en-Yvelines, 29 juin – 2 juillet 2015.

¹²⁷ Cette inter ou multi disciplinarité n'est pas bien sûr sans poser de nombreux problèmes. Une certaine résistance se fait jour par exemple parmi tous ceux qui craignent une dilution du projet sociologique dans une vague science sociale. Voir notamment sur ce point le débat initié par la revue *SociologieS* (revue en ligne de l'AISLF) sur le naturalisme social, octobre 2011.

De la *Querelle allemande des sciences sociales*, recueil classique d'épistémologie des sciences sociales aux travaux de Donna Haraway, il est sûr que le rapprochement ne va pas de soi. Mais c'est justement cette question que nous voudrions aborder : l'épistémologie des sciences sociales jusqu'à Jean-Claude Passeron s'est fondé sur le point, dit aveugle pour certains, de l'anthropocentrisme.

Mon engagement dans la discipline est donc aussi à lire sous l'aspect de la question démocratique et de la recherche d'une posture cohérente (d'un point de vue épistémologique, théorique et politique).

Loin de se satisfaire des mécanismes classiques de débat, séminaires, colloques, nous avons toujours eu l'ambition de construire les conditions possibles de la controverse afin de progresser à la fois dans l'ordre de la connaissance et dans l'ordre de l'action. C'est véritablement cet horizon qui peut rendre compte de notre engagement dans la discipline, aussi bien du point de vue de la théorie que de mes engagements institutionnels : c'est bien à cet aune qu'il faut comprendre notre engagement au moment de la fondation de l'Association française de sociologie et notre action dans son organe de coordination (comité exécutif de l'AFS) pendant de nombreuses années.

A l'occasion de ce mémoire, nous voudrions donner à voir trois exemples ou tentatives qui sont exemplaires de ce que nous tentons de faire au sein de la discipline :

- à un niveau épistémologique, avec l'exemple de la *Querelle allemande des sciences sociales*, mettre au jour les véritables points de désaccords (éventuellement irréductibles) qui traversent toujours la discipline ;
- à un niveau plus théorique, et à l'occasion de la mise au jour du point de vue de l'activité sur le travail, contribuer à construire ce qui parfois disparaît derrière d'âpres rivalités ou malentendus ;
- et enfin tenter de faire entendre les linéaments d'un point de vue postanthropocentré en sciences sociales.

Que veut dire pour moi engagement dans la discipline ? On pourrait résumer notre posture aux trois propositions suivantes : organisation et transformation de la discipline par la revendication de controverses ; clarification et mise au jour des véritables clivages qui

traversent les champs de la discipline (vers une cartographie partagée du pluralisme en sciences sociales¹²⁸) ; enfin, *a minima*, se mettre d'accord sur nos désaccords.

I. Aux origines : la Querelle allemande des sciences sociales

C'est bien dès l'origine de mon parcours en sociologie que j'ai croisé la fameuse « Querelle allemande des sciences sociales »¹²⁹. Cet ensemble de textes a très vite constitué pour nous un des rares exemples d'intense controverse sur les rapports entre épistémologie, sociologie et politique. Car au-delà du positivisme et du statut, éventuellement critique, de l'empirie (les « rationalistes critiques » tout comme les « théoriciens critiques » s'opposaient au positivisme), c'est bien sur le rapport aux méthodes des sciences naturelles, sur le rôle des valeurs, et sur le statut de la raison que portaient les échanges entre Popper, Albert, Adorno et J. Habermas. Dans les pages qui suivent nous tenterons de restituer les points saillants de cette querelle entre la Théorie critique et le rationalisme de Popper.

C'est sur l'arrière fond des débats internes au marxisme théorique en Allemagne dans les années 30 qu'il faut situer l'entreprise de la Théorie critique. Nombreux en effet étaient ceux qui pensaient que la théorie marxiste, comme le note J.-M. Vincent, « n'était plus critique du travail théorique spécifique à la société bourgeoise »¹³⁰, mais se contentait d'un statut de science parmi d'autres. Son projet révolutionnaire avait donc complètement disparu. C'est contre cette rupture du lien entre théorie et pratique qu'il faut penser l'instauration de la Théorie critique à ses débuts. Il s'agit alors de « réexaminer les fondements mêmes de la théorie marxiste, avec le double enjeu d'expliquer les erreurs du passé et de préparer l'action future »¹³¹. Avec Horkheimer, la philosophie sociale ne devait pas être une science cherchant une vérité qui serait immuable et éternelle, mais une théorie matérialiste à laquelle on incorporerait les résultats de travaux empiriques. La notion de synthèse interdisciplinaire pouvait également qualifier la conception de la philosophie sociale d'Horkheimer.

¹²⁸ Jean-Michel Berthelot avait très bien posé dans son ouvrage « *L'intelligence du social. Le pluralisme explicatif en sociologie* » (Paris, Puf, 1990) les bases d'une telle cartographie.

¹²⁹ T. Adorno, K. Popper, *De Vienne à Francfort, la querelle allemande des sciences sociales*, Paris, Editions Complexe, 1979.

¹³⁰ J.-M. Vincent, *La théorie critique de l'Ecole de Francfort*, Paris, Ed. Galilée, page 32.

¹³¹ M. Jay, *L'imagination dialectique*, Paris, Payot, 1977, page 45.

L'un des grands objectifs de la Théorie critique a été celui de mettre en évidence que toute théorie est déterminée par un intérêt social. Cette ambition est clairement affirmée dans « Théorie traditionnelle et théorie critique », texte qui date de 1937¹³². Contrairement à sa pratique, la théorie traditionnelle ne s'auto-réfléchit jamais, ne détermine jamais elle-même ses propres orientations. C'est dans ce sens que la science est pertinente : « ce qui manque à la science, c'est la réflexion sur soi, la connaissance des mobiles sociaux qui la poussent dans une certaine direction, par exemple à s'occuper de la lune, et non du bien-être des hommes. Pour être vraie, la science devrait se comporter de façon critique à l'égard d'elle-même comme à l'égard de la société qui la produit »¹³³. Il s'ensuit que la science peut à la fois être vraie (exacte) mais fausse quant à ses orientations et fausse (réfutée par les faits) mais vraie. Par exemple si l'on prend les nombreux textes qui ont circulé à propos de la loi El Khomri, de sa pertinence ou non au regard à la fois du code du travail et de l'évolution du monde du travail, il est probable qu'un texte comme celui de Christian Thuderoz¹³⁴ aurait été jugé par les partisans de la Théorie critique, peut-être vrai, c'est-à-dire exact, quand par exemple il évoque les nouvelles pratiques de régulation sociale qui ont été expérimentées depuis trente ans, mais faux quant à ses orientations. Car c'est bien du point de vue des intérêts en lutte qu'au fond un texte sera qualifié.

Cette position aboutit à une critique de la notion de systématisme, de fermeture de tout système. En effet, la Théorie critique met en évidence que toute théorie est déterminée de l'extérieur et ne peut donc prétendre à aucun achèvement. Cette position situe bien la Théorie critique en rupture avec la tradition de l'idéalisme allemand. La tâche théorique doit au contraire être une tâche d'ouverture. Une théorie ne doit pas seulement être vraie au sens où ses énoncés sont justes, mais aussi au sens où elle révèle le jeu des intérêts en lutte dans la société : « il n'existe pas de théorie de la société qui n'implique des intérêts politiques et dont la valeur de vérité pourrait être jugée dans une attitude de réflexion prétendument neutre et non pas dans un effort de pensée et d'action en retour, intégré dans une activité historique concrète »¹³⁵.

Dans cette perspective, la croissance du savoir qu'elle permet ne peut suffire à qualifier une théorie. C'est aussi sa capacité à exprimer les intérêts en lutte dans la société (ceux qui auront

¹³² M. Horkheimer, *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Paris, Gallimard, collection Tel, 1996.

¹³³ M. Horkheimer, « La Théorie critique hier et aujourd'hui », in *Théorie critique*, Paris, Payot, 1978, page 356.

¹³⁴ Christian Thuderoz, « Plaidoyer pour la loi El Khomri : ne ratons pas cette occasion ! », *The Conversation*, 5 avril 2016. C'est bien en tant que sociologue de l'entreprise que C. Thuderoz s'exprime à cette occasion, mobilisant sa longue expérience de terrain des organisations et des relations professionnelles, et non en tant qu'idéologue défendant, d'un point de vue normatif, une proposition de loi gouvernementale.

¹³⁵ M. Horkheimer, *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Paris, Gallimard, 1974, page 32.

été déterminés comme « bons ») et à « libérer l'homme » qui pourra le faire¹³⁶. Libérer l'homme en instaurant une organisation rationnelle de la société, tel est le but de la Théorie critique¹³⁷.

La rationalisation du réel devrait donc permettre de faire surgir une collectivité d'hommes libres, but pratique qui repose sur un postulat : « l'immense majorité des hommes possède un intérêt commun à l'organisation rationnelle de la société ». Il s'agit là aussi de réconcilier le particulier et le collectif. Seule une organisation sociale fondée sur la raison pourrait conjuguer les intérêts de la justice et de la liberté¹³⁸.

C'est sur la base d'une conception de la rationalité conçue comme émancipatrice que la Théorie critique peut exiger d'elle-même une participation à la pratique en mettant au jour les intérêts sociaux qui déterminent la science¹³⁹. En rendant les individus conscients, elle apporte sa part au mouvement vers une humanité consciente d'elle-même. Par son existence même, la Théorie critique induit une pratique qui vise à transformer la Société dans son ensemble. La praxis émerge d'elle-même¹⁴⁰.

A ce moment, la rationalité n'est pas mise en question en tant que telle. La raison de la société capitaliste est certes oppressive, mais factice. Ce n'est qu'une fausse rationalisation.

Cela dit, comprendre le mécanisme de la Raison devenue irrationnelle reste une tâche essentielle si l'on veut légitimer l'exigence pratique. Horkheimer distingue deux formes

¹³⁶ A partir de cette perspective, il est clair que l'horizon d'autonomie ne peut faire l'économie d'une phase de dévoilement, ce qui sans doute suppose ce que d'aucuns appelleraient une théorie de l'aliénation.

¹³⁷ Cette simple affirmation contribue à considérer comme daté le projet de la Théorie critique. La libération de l'homme n'est plus à l'ordre du jour des sciences sociales, même si certains travaux tentent de remettre au cœur du projet sociologique des concepts tels que ceux d'aliénation ou d'émancipation. Mais peut-on se satisfaire d'un tel renoncement ? Ne faudrait-il pas rechercher à nouveaux frais les conditions de possibilité d'une telle orientation des sciences sociales ? On pourrait d'ailleurs considérer le concept habermassien d'agir communicationnel comme une tentative de renouer avec un tel projet.

¹³⁸ Depuis, cette croyance en la raison (raisonnable) de la raison a disparu, même si des tentatives récentes postfrancfortiennes ont tenté de retrouver par d'autres moyens les ambitions de la Théorie critique des origines. Pour certains ce n'est en réalité que du positivisme et cette disparition ne constitue bien sûr pas un problème.

¹³⁹ Jürgen Habermas prolongera ces réflexions et déploiera son célèbre triptyque (sciences empirico-analytiques, sciences historico-herméneutiques et sciences praxéologiques) dans *Connaissance et intérêt* (Paris, Gallimard, 1976). Signalons une tentative intéressante de réappropriation de celui-ci dans une perspective de sociologie du travail : voir Michel Lallement, « Héros et anti-héros ? Intérêts de connaissance et nouvelles rationalisations institutionnelles », *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XLI, 2003, n°127, pp. 87-106. Il conclue de la manière suivante : « offrir des réservoirs de sens dans lesquels puissent puiser les individus et les groupes est une manière de lier autrement sociologie et morale, et cela sans pour autant céder le moindre pouce sur le terrain de la scientificité » (page 104).

¹⁴⁰ On retrouve un écho de cette ambition au sein de sociologies ou de psycho(socio)logies cliniques plus contemporaines. De Bourdieu à Y. Clot, la tension compréhension-transformation n'a cessé d'animer le projet de rationalisation de la société. Vincent Descombes, nous l'avons vu, avec son concept de raison pratique a tenté une formulation afin de résoudre l'éternelle contradiction entre le savant et le politique.

perverties de la raison : la raison instrumentale et la raison objective du rationalisme. Horkheimer dénonce les effets réducteurs, déshumanisants d'une raison qui n'a plus aucune fin spécifique, qui n'est plus que le moyen de l'efficacité à usage de fins émanant de domaines extérieurs à la raison. La raison n'est plus que la relation de moyens à fins et est indifférente à l'égard même de ces fins. Ainsi elle peut se mettre au service des pires horreurs. A l'opposé, on trouve la raison objective, qui a par elle-même un contenu et qui impose certaines fins. Mais cette raison au cours des siècles et notamment au dix-huitième a tendu à dissoudre son propre contenu, à devenir un instrument de la domination.

Quelle est donc la figure de la Raison que la Théorie critique va se charger de réhabiliter ? Si donc la raison ne doit pas être instrumentale, il faudra cependant reprendre le projet du rationalisme...et donc lui constituer un autre contenu. Elle devra être englobante et définir des tâches sans jamais se clore sur elle-même, et tenir compte des sciences particulières, sans être instrumentale.

Qu'en est-il advenu de la Théorie critique ? Ce projet a en effet été soumis à rude épreuve : la terreur stalinienne, la force d'intégration quasi infinie du système capitaliste, la manipulation des masses par la « Kulturindustrie » ont sans doute contribué fortement à une reconsidération des tâches.

Si l'on suit Luc Ferry et Alain Renaut, on peut remarquer une évolution très forte de la Théorie critique dans le sens d'une radicalisation du pessimisme. Cette évolution apparaît surtout à la lecture des derniers textes d'Horkheimer, notamment dans « La théorie critique hier et aujourd'hui », texte qui date de 1970¹⁴¹. L'évolution personnelle d'Adorno que nous envisagerons plus loin semble aussi pouvoir s'inscrire dans cette perspective.

Si, auparavant, il s'agissait d'une certaine manière de rationaliser le réel, cette rationalisation n'apparaît plus maintenant comme un objectif, mais comme une « tendance immanente au développement de l'humanité »¹⁴². De plus, cette rationalisation qui devait aboutir à la réconciliation de la justice et de la liberté n'est envisagée aujourd'hui que comme asservissante : « plus il y a de justice, moins il y a de liberté »¹⁴³. Le monde « totalement administré » surgit en lieu et place du règne marxiste de la liberté¹⁴⁴. Le particulier, l'individu,

¹⁴¹ In M. Horkheimer, *Théorie critique*, *op. cit.*

¹⁴² M. Horkheimer, « La théorie critique hier et aujourd'hui », *op. cit.*, page 359.

¹⁴³ *Idem*, page 358.

¹⁴⁴ « L'organisation de la société des hommes qui, jusqu'ici, leur était comme étrangère, octroyée par la nature et l'histoire, devient un acte de leur propre et libre initiative. Les formes objectives étrangères qui, jusqu'alors, dominaient l'histoire, passent sous le contrôle des hommes eux-mêmes. Ce n'est qu'à partir de ce moment que les hommes feront eux-mêmes leur histoire en pleine conscience. Ce n'est qu'à partir de ce moment que les causes sociales, mises en mouvement par eux, auront en majeure partie, et dans une mesure toujours croissante, les effets voulus par eux. C'est l'humanité passant d'un saut du règne de la nécessité dans le règne de la liberté »,

disparaissent au profit de l'identité, du totalitarisme. Cet avenir est présenté comme inéluctable, à moins d'une catastrophe. Cette vision de l'avenir de l'humanité implique forcément une redéfinition des objectifs de la Théorie critique. Quel peut être en effet son rôle dans cette perspective ?

La perspective de la révolution est abandonnée ; l'ambition pratique se dissout dans des choses plus concrètes, dans les Etats où nous vivons nous-mêmes : « C'est ainsi que notre nouvelle Théorie critique en est venue à ne plus militer en faveur de la révolution, pensant qu'après la chute du national-socialisme, la révolution conduirait aussi dans les pays de l'Ouest à une nouvelle forme de terrorisme, à un nouvel état de choses effroyables. Il vaut bien mieux, sans arrêter le progrès, conserver ce que l'on peut estimer de positif, comme par exemple l'autonomie de la personne individuelle, l'importance de l'individu, sa psychologie différenciée, certains aspects de la culture ; préserver, dans ce qui est nécessaire et que nous ne pouvons empêcher, ce que nous ne voulons pas perdre : à savoir l'autonomie de l'individu »¹⁴⁵.

Cela signifie-t-il le renoncement à toute transformation du réel ? Pessimisme théorique sans aucun doute, mais optimisme pratique, on peut en douter.

La Théorie critique s'inscrit même d'une certaine manière dans une perspective conservatrice puisqu'il s'agit en fait de conserver ce qui reste encore de positif dans le monde : à savoir certaines différences qui restent encore non dissoutes dans le règne de l'identité uniformisante : on peut « préserver aussi longtemps que possible l'indépendance et la satisfaction internes de l'homme particulier et, par là-même, les chances de sa solidarité avec d'autres hommes », ou encore : « Nous devons bien plutôt préserver par exemple ce que l'on nomme libéralisme, c'est-à-dire l'indépendance de l'individu »¹⁴⁶.

Pour Horkheimer, d'un point de vue théorique, il s'agit de préserver une dimension religieuse de la connaissance. Si l'on ne peut réaliser le bien, on peut cependant désigner le mal et aussi en avoir conscience.

Le chemin parcouru par Horkheimer est donc considérable. Pointer les raisons d'une telle évolution n'entre pas dans le cadre de ce mémoire. Aux dires mêmes d'Horkheimer, les transformations historiques ont joué un grand rôle et ont révélé certaines des erreurs de Marx.

in F. Engels, *M.E. Dühring bouleverse la science (Anti-Dühring)*, Alfred Costes, Paris, 1933, Tome III, pp. 51-52.

¹⁴⁵ Idem, page 359. Relire ce texte aujourd'hui en pensant au devenir contemporain du concept d'autonomie et à sa récupération par le capitalisme néo-libéral est vertigineux. Serions-nous dans le même état qu'en 1970 ?

¹⁴⁶ Idem, page 365. Cette question est d'un redoutable actualité. J.-C Michéa, par exemple, critique ce qu'il nomme le totalitarisme libéral. Ses positions ont été fortement discutées par F. Lordon, P. Corcuff, ou encore Luc Boltanski.

Cela dit, pourquoi abandonner le projet révolutionnaire, jeter le bébé avec l'eau du bain de manière aussi radicale ? Si les horreurs du XX^{ème} siècle y sont évidemment pour beaucoup, on peut cependant s'interroger sur la consistance théorique d'une telle révolution¹⁴⁷.

Il faut peut-être alors avec Luc Ferry et Alain Renault envisager une autre série d'explications de l'évolution de la Théorie critique qui nous intéresse plus ici. Si la raison est critiquée en tant que telle, dans son essence même, c'est la rationalité qui devient vaine. On est ainsi passé d'une critique d'une forme de la raison à une critique radicale. Dès lors, le marxisme ne peut plus être soutenu. Aucun projet révolutionnaire ne pourrait en quelque sorte « se déduire » d'une telle conception de la rationalité, ni aucune pratique transformatrice du réel qu'elle quelle soit d'ailleurs. Ce pessimisme radical donc ne pourrait se « positiver » qu'en un appel à l'autre, à un extérieur, toujours au-delà du processus historique, toujours absent. Il s'agit en fait de faire comme si, dans la pratique, on pouvait échapper au règne absolu de l'Identité.

Adorno est le principal penseur de la dernière période de l'Ecole de Francfort. Il radicalise la Théorie critique dans le sens de la Dialectique négative (on a parfois pu considérer que la Dialectique négative était l'ouvrage le plus achevé de l'Ecole de Francfort). Cette philosophie pourrait être définie comme un « effort d'arriver au-delà du concept par le concept »¹⁴⁸. En même temps, le penseur doit se mesurer à ce qu'il y a d'extérieur et à ce qui échappe au concept (Auschwitz par exemple). Dans *Dialectique négative*, Adorno remet en cause le primat de l'économisme chez Marx. Il ruine du même coup l'idée de nécessité historique. Par rapport à Hegel, Adorno affirme que notre monde est le système réalisé. Il constitue la vérité du système hégélien, à savoir le froid universel. Adorno ne partage pas l'idée du fonctionnement de la dialectique selon la logique de l'identité. Si la négation déterminée permet de sortir de l'antinomie du relativisme et du dogmatisme, il n'en demeure pas moins vrai que le système hégélien demeure clos. La logique ne devrait pas clore le système et laisser le particulier, l'individuel résister (individuation de la connaissance, de la résistance). Mais, cette domination totalitaire révèle en même temps son propre échec, car ce qui domine universellement ne domine que de façon parcellaire. La désintégration prochaine débouchera soit sur une libération, soit sur une catastrophe : il n'y a aucun moyen de décider.

Il n'y a donc pas de perspectives immédiatement politiques. L'absence de pratique sociale que critique fortement Habermas chez Horkheimer est encore plus flagrante chez Adorno. Dans son dernier mouvement, la Théorie critique peut se confondre avec la théorie esthétique

¹⁴⁷ Pour une reprise contemporaine du projet de la Théorie critique, avec les voies d'un dépassement des difficultés considérées comme insurmontables par les fondateurs, on peut voir *Où en est la Théorie critique*, E. Renault et Y. Sintomer (dir.), Paris, La Découverte, 2003.

¹⁴⁸ T. W. Adorno, *Dialectique négative*, Paris, Payot, 1978, page 20.

laquelle prend à son tour la forme d'une œuvre d'art. C'est contre ce rabattement qu'Habermas tentera de réintroduire la perspective pratique collective (recherches sur la possibilité contemporaine de contestation). Chez Adorno, l'artiste devient le « garant du sujet social total ». La pratique est renvoyée à des jours meilleurs. La théorie, et elle seule, est la pratique aujourd'hui.

On peut constater comme chez Horkheimer tout le parcours effectué par rapport aux ambitions initiales de la Théorie critique. Subsiste à peine un vague espoir utopique, incaractérisable quant à son contenu.

En face nous avons Karl Popper. Si ses premiers travaux portaient quasi exclusivement sur la méthodologie du progrès scientifique, peu à peu il élaborait un « système » plus général que Renée Bouveresse peut qualifier de « métaphysique du changement »¹⁴⁹.

Pour Popper le problème central de l'épistémologie est celui de la croissance de nos connaissances, scientifiques notamment. Il partira donc de cette question, et plus particulièrement dans le domaine de la physique. Le point de départ de la connaissance est la tension entre savoir et non-savoir : « tout problème surgit par la découverte que quelque chose dans notre savoir supposé n'est pas tout à fait en ordre ; ou encore...par la découverte d'une contradiction interne entre notre savoir supposé et les faits »¹⁵⁰. L'observation n'est ainsi un point de départ que si elle révèle un problème. La connaissance ne commence pas par des observations ou des perceptions. Pour Popper, le travail de l'homme de science consiste donc en la formulation d'hypothèses (essai de solution des problèmes) et à les soumettre à l'épreuve, à les tester. Ce qui intéresse Popper n'est pas tant l'invention d'une théorie nouvelle que la manière dont elle est testée : « la logique de la connaissance consiste seulement à examiner les méthodes employées dans les tests systématiques auxquels chaque idée nouvelle doit être soumise pour être prise au sérieux ». Pour cela, tout essai de solution doit être « accessible à la critique factuelle »¹⁵¹, c'est-à-dire falsifiable. Sinon il est rejeté. C'est ainsi que pour Popper, le marxisme et la psychanalyse ne sont pas considérés comme scientifiques car ne sont pas réfutables. Ces théories sont structurées de telle façon qu'elles sont vérifiées indéfiniment : l'expérience n'a pour ainsi dire aucune prise sur elles. Lorsque c'est le cas, elle est soumise à des tentatives de réfutation : la critique consiste en cela. Si elle

¹⁴⁹ R. Bouveresse, *Karl Popper*, Paris, Vrin, 1981.

¹⁵⁰ K. Popper, « La logique des sciences sociales », in *De Vienne à Francfort*, op. cit., page 76.

¹⁵¹ K. Popper, *idem*.

est réfutée, nous soumettons à la critique un autre essai, et ainsi de suite jusqu'à avoir un essai de solutions qui résiste à la critique. Nous pouvons alors l'accepter, provisoirement : en effet, « la tension entre savoir et non-savoir n'est jamais dépassée »¹⁵²; « il n'existe aucune justification positive qui dépasserait cette situation ». L'hypothèse testée n'est alors corroborée que dans une certaine mesure. De même, d'un énoncé hypothétique nouveau sont déduits des énoncés singuliers que l'on compare afin d'éprouver aussi la cohérence interne de l'hypothèse que l'on va tester. Ainsi, toutes nos connaissances scientifiques progressent selon cette méthode du « trial and error ».

On peut la représenter selon le schéma suivant¹⁵³ :

$$P1-----TT-----EE-----Pn+1-----TT+1$$

où P1 = le problème.

TT = la théorie provisoire (tentative theory), hypothèse formulée pour répondre au problème ou à la question posée.

EE = élimination de l'erreur par confrontation à l'expérience.

Et ainsi de suite.

Toute croissance de nos connaissances est une suite de conjectures et réfutations.

Pour Popper la science progresse en formulant des conjectures audacieuses sur la base de connaissances préalables et en essayant de réfuter ces hypothèses en les confrontant à la réalité à l'aide d'énoncés de base (sur lesquels nous reviendrons plus loin) qui peuvent être mis en question. La science est un processus sans fin.

On voit donc l'importance que Popper accorde à l'expérience (comme les empiristes logiques) mais refuse toute théorie ayant pour base l'induction, ainsi que les dogmes empiristes.

Mais l'une des questions à laquelle Popper se trouva rapidement confronté, fut celle de la « démarcation » entre la vraie science et la pseudo science.

Pour la résoudre, il commença par critiquer la thèse selon laquelle les sciences se caractériseraient par la méthode inductive, thèse « largement répandue et avalée en toute conscience » : « quant à l'induction (ou la logique inductive, ou le comportement inductif, ou

¹⁵² K. Popper, *idem*, page 78.

¹⁵³ Extrait de *La quête inachevée*, Paris, Calmann-Levy, 1981.

encore l'apprentissage par induction, par répétition ou 'instruction'), j'affirme, avec Hume, que rien de tel n'existe »¹⁵⁴. Popper reprend donc la critique de Hume qui avait affirmé que l'induction n'était pas logiquement valide. On ne peut pas tirer des lois universelles à partir de l'observation d'une série de cas particuliers : « peu importe le grand nombre de cygnes blancs que nous puissions avoir observé, il ne justifie pas la conclusion que tous les cygnes sont blancs »¹⁵⁵. Mais il ajoute immédiatement que de toutes façons cette méthode n'est rien d'autre qu'un mythe : l'induction n'existe pas, même dans la vie courante. Car ce n'est qu'en apparence que nous procédons par induction. En réalité, ce sont toujours les hypothèses (ou des anticipations innées) qui sont au départ.

Pour Popper, il n'existe donc ni méthode inductive, ni logique inductive : « commencer par des observations, passer ensuite par induction aux généralisations » n'a jamais constitué et ne constituera jamais la méthode scientifique, que ce soit dans les sciences de la nature ou les sciences sociales. Ce n'est pas par ce procédé que l'on élabore des théories scientifiques. Former des hypothèses ne revient pas à enregistrer de manière passive des données (à supposer que cela soit possible) : « il n'existe pas de science purement observatrice, mais seulement des sciences qui théorisent »¹⁵⁶. Quand bien même il serait possible d'arriver aux hypothèses par la méthode de l'induction ce n'est pas pour autant que celles-là seraient assurées.

On voit que pour Popper il n'y a pas de fait brut (comme certains ont pu le lui reprocher), ni d'observation pure : les énoncés de faits sont toujours, en dernière analyse redevables des théories. On ne peut, comme Schlick le propose, poser comme point de départ de la science les « énoncés d'observation » : « j'ai dit de plus...que toutes les observations étaient imprégnées de théorie, et que leur principale fonction est de vérifier et de réfuter, plutôt que de prouver nos théories »¹⁵⁷.

Peut-on dire alors que Popper substitue à l'idée de vérifiabilité (empirique) celle de falsifiabilité (ou testabilité) ?

Concernant la logique, Popper défend une conception très classique qui en fait l'instrument de la philosophie, ce qui, bien sûr ne pouvait être accepté par les membres du Cercle de Vienne. Le rationalisme critique se fonde en effet sur l'ensemble des procédures logiques applicables dans les discussions critiques. La logique, théorie des propositions analytiques a pour rôle

¹⁵⁴ K. Popper, *La quête inachevée*, op. cit., page 210.

¹⁵⁵ K. Popper, *Logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 1973, page 27.

¹⁵⁶ K. Popper, « La logique des sciences sociales », op. cit., page 87.

¹⁵⁷ K. Popper, « Raison ou révolution ? », in *De Vienne à Francfort*, op. cit., page 247.

d'être un « organon de la critique »¹⁵⁸. La logique déductive est la théorie de la transmission de la vérité des prémisses à la conclusion, mais aussi, « la théorie de la retransmission de la fausseté de la conclusion à l'une au moins de ses prémisses ». C'est que toute cette conception repose en fait sur une idée bien précise de la notion de vérité. Ce concept de vérité provient de la théorie de la vérité de Tarski, philosophe et logicien auprès de qui Popper reconnaît avoir une dette intellectuelle importante : « nous appelons un énoncé 'vrai' lorsqu'il correspond aux faits ou lorsque les choses sont telles que l'énoncé les présente...L'un des résultats les plus importants de la logique moderne est le succès éclatant avec lequel elle a réhabilité ce concept absolu de vérité ».

Tarski introduisit en logique et en philosophie l'idée de vérité comme concept sémantique. Distinguant deux niveaux de langage (le méta-langage, langage descriptif des énoncés, du langage-objet), il réhabilita la conception de la vérité comme correspondance aux faits : « la théorie de la vérité-correspondance, à laquelle Tarski a offert son secours, est donc une théorie qui considère la vérité comme objective, comme une propriété d'une théorie plutôt que comme une croyance ou une expérience subjective semblable. De plus, elle est absolue, et non relative à un ensemble de suppositions »¹⁵⁹.

C'est aussi à partir de ces notions que Popper élaborait le concept de vérisimilitude (ou approximation de la vérité), c'est-à-dire l'idée d'une plus ou moins grande correspondance à la vérité. Concept relatif, « il présuppose que les sous-ensembles vrais et faux des ensembles de conséquences de deux propositions sont comparables ».

La reprise de ce concept permit à Popper de répondre aux critiques de Kuhn et à sa thèse de l'incommensurabilité de deux théories entre elles (lorsque l'on se trouve en dehors de la « science normale »)¹⁶⁰.

Enfin, Popper introduisit le terme de corroboration : le degré de corroboration d'une hypothèse est le degré auquel une hypothèse a fait ses preuves. Ce degré dépend de la falsifiabilité de cette hypothèse (plus une hypothèse est falsifiable, plus elle est corroborable, car plus son contenu empirique est grand et plus son champ d'application est vaste, plus elle est testable). Si le nombre de tests auxquels il est possible de soumettre la théorie est important, c'est aussi la variété de ces tests qu'il faut prendre en compte. Une hypothèse est abandonnée si tous ses champs d'application ont eu des tests négatifs ou si une autre hypothèse couvrant au moins le même champ d'application dispose elle d'un degré de

¹⁵⁸ K. Popper, « La logique des sciences sociales », *op. cit.*, page 84.

¹⁵⁹ K. Popper, *La quête inachevée*, *op. cit.*, page 207.

¹⁶⁰ Il sort du cadre de ce mémoire de rendre compte de ce débat, mais cette définition formelle du concept ne sembla pas même aux yeux de Popper résoudre toutes les difficultés soulevées par Kuhn.

corroboration plus élevé. Même si la science est une « quête obstinée et audacieusement critique de la vérité », la corroboration ne doit pas être assimilée à une valeur de vérité.

Les énoncés de base

Popper reprend là une question qui a été souvent débattue : celle du problème de la base empirique. L'empirisme néopositiviste lui-même proposa différentes solutions. Carnap et Neurath parlent des constats d'expérience, expérience individuée dont il est difficile de justifier le choix. Schlick parle lui des « énoncés d'observation ». Il s'agit en fait de trouver une solution au trilemme de J.-F. Fries¹⁶¹ : les énoncés scientifiques, si l'on veut éviter le dogmatisme doivent être justifiés. Or, comme seuls des énoncés peuvent être justifiés par des énoncés, on aboutit à une régression à l'infini. Par rapport aux néo-positivistes, Popper présente une solution différente. Pour lui, en effet, un énoncé ne peut jamais décrire les expériences immédiates. Aussi, « les énoncés protocolaires » ne sont que l'expression d'un psychologisme difficilement acceptable. Aussi, pour Popper, les énoncés de base doivent être acceptés provisoirement, mais non arbitrairement. C'est-à-dire qu'il doit être possible que les différents savants d'une discipline se mettent d'accord quant à l'arrêt sur tel ou tel énoncé. Pour cela l'énoncé de base doit être empirique¹⁶².

Cette proposition évite le dogmatisme (pas d'arbitraire et une critique à venir est toujours possible), le psychologisme (décision intersubjective) et la régression à l'infini. On peut considérer que c'est par convention que l'arrêt sur tel ou tel énoncé se fait. A priori, on est sorti du trilemme de Fries. Cela dit, on ne sait pas pourquoi les chercheurs parviennent à

¹⁶¹ « Considérons d'abord l'un des principaux problèmes de la théorie de la connaissance. Il porte, depuis Popper, le nom de « trilemme de Fries » (ou de Munchhausen) : la justification ultime de la connaissance est impossible car ou bien elle conduit à une régression à l'infini, ou bien elle conduit à interrompre arbitrairement cette régression, ou bien elle conduit à un cercle consistant à invoquer ce qui est à justifier dans les propositions justifiantes », in Pascal Engel, « Retour aval », *Les études philosophiques*, 4, 1999, pp. 453-463.

¹⁶² C'est sans doute ce rêve que tout au long de notre parcours nous avons poursuivi : parvenir entre sociologues (éventuellement d'un même champ) à se mettre d'accord sur un énoncé de base. Et il faut bien admettre que même si Popper ne considère qu'une méthode unique pour toutes les démarches scientifiques, il est certain que les difficultés sont encore plus grandes quand on se situe dans l'espace des sciences humaines et sociales. Plus loin nous donnerons à voir une tentative récente de construire ce que l'on a appelé un point de vue de l'activité sur le travail. Si ce n'est pas chose facile, si ce genre de tentative nous conduit comme on le verra à faire des propositions qui excèdent sans doute ce que chacun des auteurs aurait pu accepter de dire à partir de son propre point de vue, il nous semble cependant que ce genre de démarches est susceptible de faire avancer à la fois « la » science et surtout de permettre de déterminer en conscience des grandes orientations de la politique publique, en l'occurrence à propos du travail.

s'entendre au sujet des énoncés de base (nous avons sans doute là à affaire à une des faiblesses du rationalisme critique de Popper)¹⁶³.

Le schéma de croissance commun de nos connaissances fonde « l'unité de la méthode ». En effet, pour Popper toutes les sciences théoriques généralisantes font usage de la même méthode : « les méthodes consistent toujours à offrir des explications causales et à les tester (par le moyen de la prédiction)...On a parfois appelé cela la méthode hypothético-déductive...car elle ne prouve une certitude absolue pour aucun des énoncés scientifiques qu'elle teste »¹⁶⁴. Popper énonce cette thèse très clairement : « la méthode des sciences sociales aussi bien que des sciences physiques et naturelles consiste à mettre à l'épreuve des essais de solution de leurs problèmes, c'est-à-dire des problèmes qui constituent leur point de départ »¹⁶⁵. Enfin, près de dix ans après il persiste : « ce que je combattais par rapport à Mannheim, c'était l'opinion selon laquelle il y avait une différence essentielle entre celui qui travaille dans le domaine des sciences sociales et celui qui travaille dans celui des sciences de la nature »¹⁶⁶.

Ces hypothèses testées ne doivent pas être remplacées par des théories prouvées, ni par des lois. Le seul résultat des tests est la sélection d'hypothèses qui ont résisté aux épreuves par l'élimination. La « méthode inductive » n'a jamais existé. D'ailleurs, ce qui compte, ce n'est pas le comment de l'obtention, mais le « comment avez-vous testé votre théorie ? ». C'est la seule question véritablement scientifique. Concernant l'impossibilité de prédiction d'un résultat précis d'une situation concrète, on peut affirmer la même chose du monde physique concret.

Aussi les seules différences que l'on peut repérer entre la méthode des sciences sociales et celle des sciences de la nature sont à vrai dire minimales (il ne s'agirait que d'une question de degré). Popper en voit deux :

- dans les sciences sociales, il serait possible « d'adopter ce que l'on appelle la méthode de construction logique ou rationnelle » : il s'agit de la construction d'un modèle à partir du postulat d'une rationalité totale ;
- l'autre différence consisterait en la difficulté liée à l'application des méthodes quantitatives.

¹⁶³ Et c'est bien cette faiblesse que reprendront bien plus tard des chercheurs comme J. Habermas ou K. O. Apel. Nous évoquerons rapidement plus loin leurs tentatives.

¹⁶⁴ K. Popper, *Misère de l'historicisme*, Paris, Agora, 1985, page 165.

¹⁶⁵ K. Popper, « La logique des sciences sociales », in *De Vienne à Francfort*, op. cit., page 77.

¹⁶⁶ K. Popper, « Raison ou révolution », *idem*, page 241.

C'est la physique (certains ont pu parler de réductionnisme physicien) qui est désignée comme la science qui s'approcherait le plus de la « perfection méthodologique ». Et c'est sur une mauvaise interprétation des méthodes de la physique – et des sciences de la nature – que s'opposent les partisans ou les adversaires de l'adoption de ces méthodes en sciences sociales. Les lois ne sont que des énoncés provisoires destinés à être remplacés : il n'existe pas plus de loi en sciences naturelles qu'en sciences sociales.

De même le problème de l'objectivité n'est pas déterminant. En effet, l'objectivité consiste dans l'objectivité de la méthode critique : « ce qui signifie avant tout qu'aucune théorie n'est soustraite à la critique et que les instruments logiques de la critique - la catégorie de la construction logique – sont objectifs »¹⁶⁷. De même, le savant n'est pas moins impliqué dans les sciences naturelles que dans les sciences sociales : « il est totalement erroné de supposer que l'objectivité de la science dépend de l'objectivité de l'homme de science. Et il est totalement erroné de croire que celui qui pratique les sciences de la nature serait plus objectif que celui qui pratique les sciences sociales. Celui qui pratique les sciences de la nature est tout aussi partial que les autres hommes »¹⁶⁸.

Ainsi, l'objectivité scientifique qui repose sur la « tradition critique » n'est pas une question d'hommes, mais une « question sociale » qui résulte de leur critique mutuelle. Cette critique ne peut se développer que si les conditions politiques et sociales sont réunies. L'objectivité ne peut être expliquée que par des notions sociales telles que la compétition, la tradition, l'institution sociale et le pouvoir de l'Etat : « des détails de moindre importance, tels que la position sociale ou idéologique du chercheur, finissent de la sorte par s'éliminer d'eux-mêmes à long terme »¹⁶⁹.

Ce programme pour reprendre une expression de J.-J. Rosat¹⁷⁰ débouche alors non seulement sur des règles méthodologiques, mais sur la formulation de conditions politiques et sociales : la « société ouverte » serait la seule dans laquelle le progrès scientifique pourrait se développer.

Ainsi, les différences ayant trait à la complexité de l'objet, à la question de l'objectivité n'induisent aucune différence de nature dans la méthode. Seules des différences de degré peuvent être repérées.

¹⁶⁷ K. Popper, « La logique des sciences sociales », in *De Vienne à Francfort*, op. cit., page 77.

¹⁶⁸ K. Popper, *idem*, page 82.

¹⁶⁹ K. Popper, *idem*, page 83.

¹⁷⁰ K. Popper, *La connaissance objective*, Paris, Aubier, traduction Jean-Jacques Rosat, 1991.

L'action sociale

L'unité de la méthode acquiert une importance d'autant plus grande que c'est cette même méthode (celle du « trial and error ») qui est étendue au domaine du politique. Les sciences sociales n'ont pas pour but d'établir des lois, des prédictions, mais au contraire de mettre au jour les difficultés qui risquent de surgir devant celui qui veut agir sur le social. Ce n'est que l'application des méthodes rationnelles de la science qui permet l'action sociale rationnelle.

De même qu'aucune théorie ne peut prétendre à la vérité, et n'est reconnue comme vraie que de manière provisoire, « aucun pouvoir politique n'est resté sans critique, et aussi longtemps que les hommes resteront humains, il ne peut exister aucun pouvoir politique absolu et illimité ». Toute institution, quelle qu'elle soit, doit restée ouverte et susceptible de critique et d'amélioration. Aussi, si Popper critique de manière virulente Marx, tout en lui rendant hommage, c'est en raison de ce qu'il appelle son historicisme : ce sont les lois de l'histoire qui commandent en fait l'étude de la société. La sociologie n'étant pas autonome mais prise de manière nécessaire dans le grand mouvement de l'histoire, la « technologie sociale » ne pouvait pas être considérée comme valable.

Les sciences sociales doivent permettre pourtant d'intervenir dans les affaires de la société. L'idée de l'approximation de la vérité est tout aussi valable, même si elle n'est pas formulée aussi clairement dans la philosophie politique de Popper. Il s'agit de trouver de nouvelles institutions qui permettent un meilleur fonctionnement du système dans son ensemble. Bien sûr, la technique du social doit être soumise à des fins qui seront définies ailleurs (au niveau politique). Le « social engineer » croit que les lois de l'histoire n'existent pas et que l'homme peut, dans une certaine mesure, maîtriser sa destinée (au sens de c'est lui qui choisit ses buts). Ce n'est certes pas à lui de juger des fins de telle institution ou de telle activité (on pense à l'exemple des compagnies d'assurance), mais il peut apporter des solutions concernant des problèmes précis ou l'amélioration de fonctionnement de structures.

Comme on le voit, les questions purement techniques sont soigneusement distinguées des questions politiques. Toute la philosophie de Popper est traversée par ce dualisme des faits et normes. Le domaine des valeurs relève d'un autre monde. L'utopie ne peut être considérée comme l'élément régulateur lorsqu'il faut imaginer les moyens de l'action. Il s'agit juste de partir de la situation présente et de tenter de l'améliorer, peu à peu, plutôt que d'essayer d'imaginer le Bien suprême et de rêver de le faire advenir. Cette intervention sur le social ne se conçoit donc pas de manière globale, « totalitaire », mais au coup par coup. C'est « l'approche du fragment », contre « l'approche de la totalité ».

Il y a donc parallélisme exact entre la méthode rationnelle du progrès de la connaissance scientifique et celle du progrès socio-politique. Dans cette perspective, la science apparaît comme neutre axiologiquement. Ce n'est que par le rôle qu'on lui fait jouer qu'elle se positionne d'un point de vue moral.

On voit bien toute la différence avec les énoncés de la Théorie critique.

Aussi, de multiples critiques formulées par la Théorie critique à l'encontre du rationalisme de Popper visent à mettre en évidence que son rationalisme, qui prétend aller de pair avec une société ouverte ne fait que renforcer le totalitarisme nouveau. La disparition de la critique politique de la société ne serait en fait que renforcée par le rationalisme de Popper, « instrument d'auto-conservation ».

Est-il possible de dépasser cette opposition ? Il nous semble que cette question n'est pas aujourd'hui résolue et que nous en retrouvons des échos dans les affrontements qui traversent le milieu académique à l'occasion de propositions de réformes émises par nos gouvernants. (le mouvement social de 1995, la loi travail ?)

Confrontation et tentatives de dépassement

Tout d'abord Adorno. Tout en commençant par faire état des « concordances sur le fond » il affirme qu'il va reprendre le propos de Popper, mais « en poussant plus loin la réflexion »¹⁷¹. Mettant en garde contre une interprétation que l'on pourrait faire du texte de Popper à propos de futurs développements de la sociologie, il fait remarquer que la « société s'oppose à l'unité systématique simple des propositions qui s'enchaînent »¹⁷² : « la société n'est pas cohérente, n'est pas simple, n'est même pas laissée à un neutre abandon au gré des formulations catégorielles ; elle diffère de ce qu'attend de son objet le système des catégories de la logique discursive »¹⁷³.

Ce qui est en jeu ici, c'est bien la question de l'unité de la méthode. Pour Adorno, la Société constitue un objet spécifique qui ne permet pas qu'on lui applique la même méthode que dans les sciences de la nature, sous peine de tomber dans la « contradiction la plus funeste : celle

¹⁷¹ T.W Adorno, « Sur la logique des sciences sociales », in *De Vienne à Francfort*, op. cit., page 91.

¹⁷² T. W. Adorno, *idem*, page 92.

¹⁷³ T. W. Adorno, *idem*.

qui oppose la structure de la méthode à celle de son objet » : « le fait que le modèle des sciences naturelles ne puisse être transposé carrément et sans restriction sur la société relève de ce qu'est cette société »¹⁷⁴. L'objet de la sociologie ne possède pas l'homogénéité de celui des sciences naturelles. Le général et le particulier ne peuvent pas être réconciliés, pas plus que « la généralité des lois en sciences sociales n'est celle d'une extension conceptuelle » (texte 1, page 66-67). Toutes les données sont structurées par le contexte de la totalité sociale. Si, selon Adorno, Popper fait du « bon Hegel »..., il affirme néanmoins que l'objet société, en lui-même, constitue déjà un problème : « la contradiction peut très réellement avoir son lieu dans la chose même, et dès lors ne pas se laisser supprimer tout simplement par une connaissance plus étendue et par des formulations plus claires » (texte 3, page 94).

Nous touchons là au cœur de la controverse entre la Théorie critique et le rationalisme de Popper. Le concept de contradiction est nécessaire, aussi bien au niveau du réel (de la pratique) que de la théorie. Ce n'est pas uniquement comme semble le penser Popper entre les faits et l'hypothèse que cette contradiction peut apparaître. De plus, pour Adorno, « il est des théories sociologiques qui, en tant que vues énoncées sur des mécanismes sociaux qui se déroulent derrière la façade des apparences, contredisent par principe les phénomènes, et ce en vertu de raisons fondamentalement sociales, en sorte qu'il est impossible de critiquer ces théories à partir de ces phénomènes. Leur critique incombe à une théorie qui sait pousser ses conséquences et qui sait penser plus loin, et non pas à une procédure de confrontation avec des énoncés protocolaires¹⁷⁵ » (texte 3 page 97). Le statut du fait est ici différent de chez Popper, même si ce dernier ne prétend pas qu'il existe de fait brut comme nous l'avons indiqué plus haut. On n'imagine pas que Popper puisse conserver, à quel que titre que ce soit, un théorème qui soit contradictoire avec des phénomènes (même au titre de doctrine non falsifiable : son statut serait encore bien inférieur).

C'est en réalité toute la question du sens du terme « critique » qui est ici marquée : pour Popper, « critique » signifie pour ainsi dire tentative de réfutation, ou tout du moins ouverture à cette tentative de réfutation (système non clos), le « trial and error ». Mais ce « trial and error » ne plaît pas beaucoup à Adorno qui ne se satisfait pas de cette équivalence au regard de sa propre conception (héritée de Hegel) de la catégorie critique : « la réfutation n'est féconde qu'en tant que critique immanente » (texte 3, page 92). La critique ne doit pas être seulement critique des hypothèses, des théories, mais aussi critique de son objet, c'est-à-dire

¹⁷⁴ T. W. Adorno, « Sociologie et recherche empirique », in *De Vienne à Francfort*, op. cit, page 64.

¹⁷⁵ « Énoncés protocolaires », ou « énoncés de base » ? Il ne nous appartient pas dans le cadre de ce mémoire de rentrer dans le cœur de ce débat, mais l'emploi par Adorno de la première formule n'est sans doute pas due au hasard et vise certainement à souligner les traces de néo-positivisme présentes chez Popper.

critique de la société dans son ensemble : « la démarche critique n'est pas seulement formelle, elle est aussi matérielle. Si ses concepts veulent prétendre à la vérité, la sociologie critique se doit en même temps – et comme son projet idéal l'indique – d'être critique de la société, comme Horkheimer l'a montré dans son essai sur la théorie traditionnelle et la théorie critique » (qui rappelons-le date de 1937). En se référant à ce texte, Adorno se pose clairement en héritier de la Théorie critique au sens « classique » du terme. Il rétablit le programme de « l'Aufklärung militante ». Le thème qui fournit la possibilité de toute sociologie, c'est « l'expérience du caractère contradictoire de la réalité sociale ». Mais dans le même temps, il signifie l'évolution de la Théorie critique : « ce n'est que pour celui qui peut penser la société comme autre que celle qui existe, qu'elle devient problème » (texte 3, page 104). Même si l'espoir de la révolution a disparu, la société ne doit pas pour autant être pensée, de manière arbitraire, par fragments. Le concept de totalité doit primer sur celui de coup par coup.

Ainsi, si pour Popper la critique ne consiste qu'en un pur et simple mécanisme de confirmation prévisionnelle des énoncés généraux de la science, pour Adorno il signifie le déploiement des contradictions de la réalité effective par le moyen de la connaissance acquise à leur propos. Aussi, pour ce dernier, il est possible de reproduire la réalité effective dans le procès de connaissance, alors que pour Popper la connaissance est une tentative problématique et toujours recommencée de capter la réalité effective et lui imposant des catégories.

Enfin, si pour Adorno, dans les sciences naturelles nous avons affaire à des matériaux non médiatisés (non préformés par l'homme), il n'en est pas de même dans les sciences sociales. C'est ce qui fonde la différence méthodologique (et pas simplement une différence d'interprétation du mécanisme des sciences naturelles). Aussi, dans les sciences naturelles nous sommes plus libres pour le choix de notre système catégoriel.

Aussi, au regard de ces différences, il semble difficile d'envisager de cerner un point de départ commun pour une discussion, tant les points de vue respectifs semblent éloignés.

Habermas développe lui de manière encore plus précise et plus détaillée ses critiques. Par là il est amené, dans le même mouvement et sur certains points à prendre ses distances par rapport à la Théorie critique.

En suivant J.-F. Malherbe¹⁷⁶, nous pouvons distinguer trois niveaux spécifiques de critiques que J. Habermas adresse à Popper : le premier à propos des énoncés de base, le second à propos du rôle de la logique, enfin, sur la séparation des normes et des faits.

Nous avons vu que la valeur accordée à un énoncé de base repose sur la « tradition critique » de la science qui se cristallise en une décision à laquelle les chercheurs de la discipline considérée parviennent. Popper ne donne pas, il est vrai, d'indications sur la façon dont ces décisions se prennent ni quelle est la nature des arguments qui les sous-tend. S'il ne donne pas plus d'informations sur ces décisions, c'est parce qu'elles ne relèvent pas de l'ordre de l'analyse logique (sans pour autant, à notre avis, être considérées comme irrationnelles). Ce serait, selon Habermas, le dualisme des questions de fait et de droit qui condamnerait Popper à ne pas pouvoir analyser ces phénomènes de « précompréhension » : « le problème des énoncés de base constitue le point de contact où les théories touchent la base expérimentale. L'acceptation ou le rejet des énoncés de base dépend en dernière instance d'une décision. Bien entendu, ces décisions ne tombent pas dans l'arbitraire, mais en accord avec des règles. De telles règles sont fixées de manière institutionnelle seulement, et non pas logiques » (texte 7, page 172). Sur ce point, Habermas rejoint Gilles-Gaston Granger qui mentionne l'attrait du conventionnalisme (comme Neurath) afin d'éviter le processus indéfini de vérification des énoncés empiriques complexes. Aussi, « le problème de la base nous rappelle que même lorsque nous appliquons une théorie formelle à la réalité, nous sommes empêtrés dans un cercle » (texte 7, page 177). Popper aurait bien sûr bien vu ce cercle, mais il ne l'analyserait pas de manière correcte. En effet, dans la conception de Popper, il serait toujours possible qu'un fait mette une hypothèse en difficulté, en dépit du fait – on a vu que Popper l'affirmait en plusieurs endroits – qu'il n'y a pas de fait indépendant de théorie préalable. Or Albert, défenseur ardent de Popper, « ne voit pas comment on peut ici parler de cercle » (texte 6, page 156). En effet, « la distinction entre l'emploi du langage théorique pour formuler les conditions d'application d'une part, et l'application de la loi elle-même de l'autre » (texte 8, page 198) permettrait d'éviter ce cercle.

En revanche, pour Habermas, le cercle des faits et des théories est herméneutique : « le cercle dans lequel se meuvent les énoncés de base... renvoie à une dimension pour la discussion dans laquelle l'herméneutique est la seule voie possible ».

¹⁷⁶ J.-F. Malherbe, *La philosophie de Karl Popper et le positivisme logique*, Paris, Puf, 1976.

C'est donc le système de la théorie qui détermine la constitution des faits. Aucune indépendance n'est possible, pas même celle de la classe des falsificateurs virtuels : « Que signifie ce cercle qui se produit lors de l'application de théories au réel ? Je pense que le domaine de ce qui est susceptible d'expérimentation se trouve fixé par avance par des hypothèses théoriques d'une structure, combinées avec des conditions de contrôle d'un type déterminé » (texte 7, page 173). Dans ce cas, c'est toute la méthodologie popperienne qui est menacée : comment peut-on parler encore de falsification, alors que les faits sont construits par la théorie même qu'ils sont censés réfuter ? Que devient la notion de test crucial ? Habermas propose alors une interprétation pragmatiste : « l'interprétation pragmatiste se rapporte à ce qui est général d'un point de vue logique dans les attentes générales de comportement » (texte 7, page 174).

Ce qui peut permettre de trouver une autre forme de preuve, c'est l'abandon de la séparation de l'agir et du savoir, et la reconnaissance de la notion d'intérêt : « l'interprétation selon laquelle les sciences empirico-analytiques se laissent guider par un intérêt de connaissance orienté vers la technique a l'avantage de prendre en considération la critique de Popper contre l'empirisme, sans partager une faiblesse de la théorie de la réfutation » (texte 7, pages 174-175). Avec cette affirmation, selon Albert, Habermas « fait sienne une interprétation instrumentaliste des sciences positives et ignore le fait que le théoricien de la science contre lequel ses objections sont pourtant bien dirigées pour l'essentiel s'est explicitement confronté à cette interprétation et a cherché à montrer combien elle serait douteuse » (texte 6, page 148), interprétation qui serait endémique chez les hégéliens. Mais, pour Habermas, les théories ne sont pas des instruments (« ce ne sont pas les théories elles-mêmes qui sont des instruments, ce sont leurs informations qui sont techniquement utilisables » (texte 7, page 175)) et ainsi, son interprétation ne tombe pas sous le coup de la critique popperienne de l'instrumentalisme.

D'ailleurs selon Habermas « on trouve chez Popper lui-même des indices en faveur de cette interprétation » (texte 7 page 174). Ailleurs, il reconnaît que c'est un intérêt technique qui commande les recherches en sciences sociales, mais il refuserait de le reconnaître dans le domaine des sciences naturelles (ce qui l'obligerait à renoncer au concept de vérité). C'est cette recherche de vérité, a priori implicite de la pensée de Popper, qui le rapprocherait le plus des néo-positivistes. Cela dit, « la valeur descriptive des informations scientifiques n'est pas contestable, mais elle ne doit pas être conçue comme si les théoriciens reproduisaient les faits et les relations entre faits. Le contenu descriptif ne vaut qu'en rapport avec des précisions touchant à des manipulations contrôlées par leurs résultats, dans des situations définissables »

(texte 7, page 176). Par là le concept de vérité ne disparaît pas totalement, mais est ramené à sa juste place : il n'y a pas de vérité en soi (on peut cependant douter que Popper parle en ce sens de vérité en soi ; ce serait plutôt la vérité envisagée comme idée régulatrice). Les normes d'évaluation se modifient parallèlement au progrès de la science.

Ainsi, J. Habermas récusé à Popper le droit au terme de critique. D'une part, acceptant le dualisme, la théorie de Popper ne peut être critiquée. D'autre part, selon Habermas, Popper reconnaît deux types d'argumentation : les argumentations déductives (logiquement contraignantes) et les argumentations évaluatives : « mais cette attitude rationaliste ne se laisse fonder ni par des arguments ni par des expériences. Certes, elle ne peut être justifiée au sens où peut le faire une preuve déductive, mais elle le peut sous la forme d'argument à l'appui. Popper lui-même s'en sert à loisir » (texte 7, page 179). Les argumentations évaluatives se fondent sur des descriptions de situation. Ainsi, par cette attention accordée à la discussion raisonnable (et non strictement rationnelle), Popper se démarque du concept même de théorie traditionnelle. Mais par la dépendance des analyses de situation par rapport aux théories non empiriques, il ne peut élaborer une critique du rôle des scientifiques.

C'est en restant attaché à la logique comme organon de la critique qu'en réalité Popper reste en de ça d'une critique au sens de l'Ecole de Francfort. Il ne concevrait pas la dialectique autrement que sous l'aspect de la formule thèse/anti-thèse/synthèse, c'est-à-dire qu'il ne la réfuterait que sur le plan de la logique formelle. Il manquerait par là l'aspect herméneutique de la dialectique : « la démarche herméneutique d'explication produit en elle-même en même temps que l'adaptation des étalons appliqués initialement, leur légitimation. Les étalons et les descriptions que permettent ceux-ci lorsqu'ils sont appliqués à un texte sont encore unis par une relation dialectique » (texte 7, page 183). Cette démarche selon J.-F. Malherbe serait certes « irréfutable, mais elle se révélerait plus féconde que le rationalisme logiciste de Popper car elle permettrait de poser et de résoudre des problèmes importants dont l'ignorance constitue précisément l'élément idéologique de la philosophie de Popper »¹⁷⁷.

Ainsi, si Habermas reconnaît la distinction entre propositions nomologiques et propositions normatives, s'il s'accorde assez bien avec le réalisme de Popper (il existe quelque chose indépendamment de nous), il refuse néanmoins d'opposer l'objectivité scientifique et les intérêts socio-politiques, la science et l'action. Pour lui, cette opposition reste idéologique car elle implique d'écarter le problème de la production et celui de l'usage du savoir. C'est ce qui ramène Popper au positivisme logique. Les faits sont réintroduits dans un cercle

¹⁷⁷ J-F Malherbe, *op. cit.*, page 268.

herméneutique qui met en jeu une précompréhension préalable de l'interprète par rapport à l'objet et qui suppose un « accord » sur des critères d'évaluation.

Conclusion

Concernant Popper, nous avons je crois clairement indiqué comment l'idée de « tradition critique » jouait un rôle, aussi bien dans son épistémologie que dans sa philosophie politique et sociale. Son rôle est de lutter contre le dogmatisme (scientifique ou politique), tout en évitant l'arbitraire des néo-positivistes. L'objectif de la démarche est donc clair. L'idée de falsification va de paire avec celle de réforme au coup par coup, sous-tendue par le concept d'approximation de la vérité - ou vérisimilitude-.

Concernant la Théorie critique, l'idée de totalité dialectique induit celle de révolution. Mais contrairement à Popper dont les positions sont restées à peu près constantes au cours de sa vie, avec l'Ecole de Francfort on pourrait dire qu'on est passé du projet révolutionnaire à la transcendance. C'est probablement après 1950 que l'on peut dire que la pensée du groupe n'est plus révolutionnaire et qu'elle a rompu avec le marxisme. C'est la dévaluation de la Raison dans son essence-même qui a provoqué cette dévaluation du politique.

Aussi il n'est plus possible comme le fait encore Popper en 1970 de renvoyer simplement ses lecteurs à l'opposition entre raison et révolution. Mais si l'idée de révolution est caduque, il n'en va pas de même des critiques adressées au rationalisme de Popper. Renvoyer encore à ce moment Adorno et J. Habermas à la philosophie de l'identité de Hegel, alors que justement Adorno renversait pour ainsi dire cette philosophie (le tout est le non-vrai), ne paraît pas très pertinent. C'est plutôt la substitution à une alternative positive d'un élément d'extériorité – la forme religieuse pour Horkheimer, l'art pour Adorno – qui fait question. N'y aurait-il pas une troisième voie entre d'une part un rationalisme éclairé (mais qui éprouve ses limites dans une séparation affirmée du fait et du droit) et d'autre part un criticisme radical au point d'en devenir pour ainsi dire plus conservateur que le rationalisme auquel il s'oppose ?

Comme nous l'avons dit, cette querelle constitue pour nous un des ensembles de textes, si ce n'est le seul ensemble de textes qui a réussi à développer une controverse réelle et argumentée sur la question de l'épistémologie des sciences sociales. En ce sens elle constitue un modèle de ce que, notamment lors de notre activité au sein du comité exécutif de l'AFS, nous avons

tenté de mettre en œuvre¹⁷⁸. Pour nous cette querelle, de notre point de vue restée pendante, devrait être reprise à nouveaux frais.

En France de nombreux textes sont produits sur ce qu'il est convenu d'appeler l'engagement des sociologues, ou de la sociologie, ou encore sur la sociologie critique. Or, dans la quasi totalité des cas, ces textes sont des récits, certes fort utiles comme témoignages pour de futurs historiens ou sociologues des sciences, mais n'ont aucune teneur épistémologique un peu sérieuse. Dans le meilleur des cas, l'épistémologie est devenue un domaine à part¹⁷⁹, séparé des questions théoriques, méthodologiques et politiques¹⁸⁰. Enfin, si l'on veut considérer des théories en vogue dans le milieu féministe, les « épistémologies du point de vue » qui prétendent justement mettre en rapport connaissances scientifiques, méthodologies et orientations revendicatives sont un bel exemple de la faiblesse et de la non cumulativité du domaine de l'épistémologie des sciences sociales : la bonne volonté, l'envie de découvrir des pratiques scientifiques alternatives ne suffisent pour proposer des arguments convaincants qui révolutionneraient l'épistémologie des sciences sociales¹⁸¹.

Ces tentatives féministes, pour généreuses qu'elles soient, ne font que proposer un type d'approche, à côté d'autres approches, éventuellement concurrentes. Mais les rencontres ne se font pas. Les séminaires féministes sont fréquentés par des femmes, les séminaires d'épistémologie des sciences sociales sont fréquentés par des hommes. Chacun développe dans son propre espace les approches qui lui conviennent, sans se soucier de celles développées dans le champ voisin. Sous couvert du pluralisme, doctrine en vigueur dans le petit monde des sciences sociales, l'univers de celles-ci, sans cesse en expansion, rassemble des galaxies qui ne cessent de s'éloigner les unes des autres.

C'est tout le sens de la partie qui suit que de donner à voir ce qui tout au long de notre parcours anime notre posture de recherche : tenter de créer des ponts entre galaxies ou entre éléments d'une même galaxie qui bien trop souvent s'ignorent ou pire s'opposent alors que

¹⁷⁸ Notre échec, de ce point de vue, est patent.

¹⁷⁹ Les difficultés du RT 36 de l'AFS, auquel nous contribuons, sont révélatrices de ces séparations néfastes pour la discipline.

¹⁸⁰ Il faut cependant mentionner comme exception l'ouvrage de Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation* (Paris, Gallimard essais, 2009), qui, en discutant la notion de totalité (ou totalisation), en tentant d'intégrer le « programme surplombant » et le « programme pragmatique » (par exemple page 81), reprend l'un des principaux points de controverse de la *Querelle allemande des sciences sociales* (voir notamment les pages 17 et suivantes).

¹⁸¹ Voir à ce sujet Artemisa Flores Espinola, « Subjectivité et reconnaissance : réflexions sur les épistémologies du point de vue », (*Cahiers du genre*, 2/2012 (n°53), pp. 99-120) qui dresse un bilan pour le moins critique des prétendues avancées de l'épistémologie du point de vue.

leur ambitions, notamment politiques (c'est-à-dire peser sur le monde social) sont proches. Il s'agit bien d'un enjeu démocratique.

II. Une tentative de construction d'un point de vue disciplinaire et interdisciplinaire : le cas du point de vue de l'activité sur le travail

Les lignes suivantes permettent à la fois de donner à voir le type de posture tentée tout au long de mon parcours et les résultats qui peuvent en découler. Où le lecteur verra que le travail à l'œuvre est exactement le même que celui tenté par exemple à propos de la *Querelle allemande des sciences sociales*, mais à un niveau plus théorique qu'épistémologique. Il s'agit toujours de tenter de découvrir ce qui peut être commun à des approches qui soit nous paraissent développer des réflexions mais surtout une orientation générale commune, soit qui développent des positions différentes voire inconciliables : il s'agit alors d'établir un accord clair sur les désaccords, de manière à ouvrir un possible dépassement de l'aporie. Bref, c'est bien l'horizon d'un point de vue partagé qui nous anime, ou pour le dire autrement la tentative de poser les éléments de ce qui pourrait constituer un paradigme de l'activité pour rendre compte du travail. Nous sommes bien conscient que ce type de démarche est à rebours de la position majoritaire aujourd'hui en sociologie¹⁸² : c'est le pluralisme qui domine, bien au-delà des possibles épistémologiques bien typifiés par exemple par un Jean-Michel Berthelot hélas trop tôt disparu¹⁸³. Mais, au-delà du tropisme personnel dont l'explicitation relève de l'analyse (et donc du contexte de découverte), il nous semble pertinent de tenter de réduire la quasi infinie variété des discours à propos d'un même objet et de dégager les éléments de ce qui pourrait constituer une matrice commune (pertinence du contexte de justification).

C'est que nous considérons que l'ambition démocratique peut revêtir plusieurs formes et une telle posture revêt des enjeux à la fois scientifiques et politiques.

Sur le plan scientifique, la controverse est pour nous la forme que peut prendre la démocratie dans nos disciplines. Elle est une forme d'équivalent de la délibération démocratique appliquée à la construction de la discipline. La formule proposée par exemple par J. Habermas qui veut que dans l'espace public on énonce des propositions qui ont prétention à la validité universelle devrait être en réalité celle qui régit nos espaces scientifiques. Or bien souvent, les conditions ne sont pas réunies pour que les échanges puissent être orientés de cette façon.

¹⁸² Nous l'avons d'ailleurs particulièrement expérimenté lors de nos longues années passées au sein du Comité exécutif de l'Association française de sociologie (AFS). Il était impossible de tenter de réduire une fragmentation des champs en sous-champs (plusieurs réseaux thématiques ayant en réalité le même objet) dont l'autonomie épistémologique de l'objet était pourtant loin d'être établie.

¹⁸³ D'une certaine manière, notre posture s'apparente bien à celle de Jean-Michel Berthelot, mais probablement de manière plus modeste, à partir d'un sous-champ de la discipline et en l'occurrence au niveau plus théorique, à propos d'un objet, qu'au niveau épistémologique. Notons cependant que lorsque, après avoir mis en évidence les schèmes d'intelligibilité J.-M. Berthelot étudiait leur mise en œuvre par les auteurs à propos d'objets empiriques, aucun schème n'apparaissait de manière pure. C'est à partir de ce constat que l'idée d'un possible point de vue partagé, à propos d'un objet empirique, nous est apparue.

Bref, il s'agit de tenter de faire advenir un ethos de la science qui mobilise une pratique de la vérité.

Sur le plan politique, un point de vue de l'activité, un peu stabilisé, pourrait « contribuer » (pour reprendre le terme de Bourdieu) à envisager autrement le débat sur la centralité du travail qui, depuis la fin des années 90, réapparaît périodiquement dans l'espace médiatico-politique¹⁸⁴. En tout cas cela permettrait de donner à voir quelque chose comme une connaissance scientifique commune sur l'activité, au moins partagée par les auteurs convoqués ci après, mais invisible en l'état actuel des choses.

Ainsi, développer au sein de l'espace académique ce type de posture pourrait avoir des conséquences positives dans l'espace public. Et c'est bien dans les deux cas une ambition que l'on qualifie de démocratique qui préside à cette tentative.

Dans ce chapitre nous vous proposons donc, à propos des théories de l'activité dans le champ du travail, de donner à voir à la fois la posture tentée et les résultats que celle-ci peut apporter. Il nous semble que tant d'un point de vue théorique que politique ce type d'exercice ne peut que contribuer à clarifier la réflexion aussi bien disciplinaire que sociale sur ce sujet.

C'est en 2001, que nous avons, lors d'un colloque organisé à Nancy sur « L'explication en sociologie », tenté de rendre compte de l'émergence de ce que l'on pouvait appeler en accentuant et en donnant une notion un peu extensive au terme de paradigme, le paradigme de l'identité au travail : en effet, car appliquer la notion de paradigme (« arrangement parcimonieux et compact de concepts servant à l'analyse et à la description » Merton) à cet ensemble de formulations ne revenait qu'à ajouter une définition, bien faible, au mot paradigme déjà suffisamment nombreuses. Mais, membre à cette époque du LSCI (Laboratoire de sociologie du changement des institutions), laboratoire fondé et dirigé par Renaud Sainsaulieu à partir du déploiement de sa thèse de l'identité au travail, nous voulions comprendre les raisons sérieuses de sa rupture avec Michel Crozier et le CSO. Nous voulions véritablement comprendre les enjeux là encore tant théoriques que politiques de l'émergence de cette orientation de recherche. Nous voulions en apprécier ce que nous pourrions appeler « la qualité concurrentielle »¹⁸⁵. Et c'est bien d'ailleurs autour de ce mot concurrence que

¹⁸⁴ On peut d'ailleurs considérer, via l'émergence de la thématique du revenu universel, que ce débat est au cœur de la campagne présidentielle de 2017.

¹⁸⁵ Nous avons d'ailleurs été plusieurs jeunes chercheurs à proposer un séminaire commun CSO-LSCI pour confronter nos analyses sur des objets très proches. Mais celui-ci a duré à peine un an : la controverse, au sens où nous l'entendons ici n'a pas pris.

nous avons engagé notre réflexion. Car, concurrence autour de quoi ? Plus ou moins concurrentes, car le vieux sens du mot nous dit que concurrence signifie rencontre ! Et justement c'est le défaut de rencontre, c'est-à-dire de confrontation, qui caractérise cette vraie fausse concurrence, dans l'explication d'un « même » objet. Presque « même » car le « recueil » objectif et partagé des données étant une vue de l'esprit, la construction du matériau, fortement dépendante de la théorie de celui qui le construit invalide d'emblée la question d'un matériau qui serait partagé par des approches différentes : la relation au travail se dilue bien vite dans de multiples formulations qui transforment le « même » en « autre ». Parfois cette difficulté s'exprime de manière radicale jusqu'à la caricature lorsque lors d'un colloque mondial des sociologues de langue française (AISLF) à Tours on me rétorqua suite à une intervention sur les relations au travail dans le milieu hospitalier : oui vous avez raison (alors que je disais à peu près le contraire de cette chercheuse) mais nous n'avons pas regardé le même terrain, sous-entendu « moi aussi j'ai raison mais sur mon propre terrain »¹⁸⁶.

A chacun son explication de la coopération au travail, à chacun son matériau, c'est-à-dire son terrain !

Début et surtout fin de la controverse !

Ce sont ces événements récurrents dans les nombreux colloques ou autres manifestations collectives que j'essaie de fréquenter assidûment qui m'ont confirmé dans la nécessité de réduire au moins cette fragmentation qui contribue par ailleurs à un déficit de reconnaissance de la discipline. Sans vouloir à tout prix parvenir à un accord clair et parfait, sans rechercher la théorie du social qui subsumerait tous les phénomènes sociaux observables (et bien sûr de Popper à Boudon nous savons que les lois du social sont probablement inatteignables) nous croyons qu'il est possible d'éliminer les fausses controverses, de réduire les écarts et de parvenir, au moins, à se mettre d'accord sur les désaccords. Des références théoriques ou des intérêts de connaissance différents ne doivent pas faire perdre de vue un horizon de convergence. Il s'agit bien d'un horizon, c'est-à-dire simplement la tentative d'une pratique de la vérité, une orientation à la vérité. Berthelot lui-même, qui enseignait le pluralisme, tenait fort à cette exigence. De ce point de vue une méthode assez simple dans ses principes, imaginée à l'origine pour les collectifs citoyens pourrait très bien et avec avantage être

¹⁸⁶ C'était bien le contraire dont il s'agissait, pas une simple formulation, nuancée, qui aurait pu « apporter un éclairage complémentaire sur un même objet », rhétorique que l'on entend aussi très souvent dans les séminaires et autres colloques, façon facile de botter en touche et de ne pas rentrer dans le vif des questions.

utilisée dans nos arènes académiques¹⁸⁷. Les outils de la démocratie citoyenne pourraient ainsi contribuer à nourrir la construction scientifique : une autre manière de faire entrer les sciences (sociales) en démocratie.

Aujourd'hui, à l'occasion de ce mémoire nous voudrions prolonger cette recherche de la construction d'un espace de controverse, d'un accord sur les désaccords, travail que nous considérons comme trop peu fait dans la discipline en général et en particulier dans le sous-champ de la sociologie du travail, sous-champ qui occupe cependant une place centrale dans le développement de la sociologie française.

Pour tenter de faire entendre et comprendre le type de posture et de démarche que notre parcours révèle, nous prendrons un exemple récent de tentative de construction d'une controverse, *le cas du point de vue de l'activité sur le travail*.

Cette tentative est à notre avis exemplaire du type de confrontation qui fait défaut dans nos disciplines, discipline de sciences non normales au sens de Kuhn.

C'est à l'occasion d'un colloque que nous avons organisé en 2014 au Lise avec d'autres collègues¹⁸⁸ que nous avons tenté de construire ce point de vue de l'activité, point de vue qui au-delà de la présence du mot dans les discours et écrits nous paraissait en réalité bien peu stabilisé, alors qu'il suffit justement de tenter une mise en accord pour faire apparaître les principaux éléments de ce point de vue.

Etait-il possible de tenir ce que nous appelons un point de vue de l'activité sur le travail ? Ce point de vue est-il contradictoire avec ceux qui refusent ce terme et tiennent à garder le mot travail ? N'est-ce qu'une autre façon de décrire la même chose, sinon quel est l'apport de ce nouveau concept ?

Tenir ce type de position permet de développer à la fois des perspectives politiques et théoriques.

¹⁸⁷ Voir à ce sujet Patrick Viveret, « Qualité démocratique et construction des désaccords », in A. Caillé (dir.), *Quelle démocratie voulons-nous ?*, Paris, La Découverte, 2006.

¹⁸⁸ Eléonor Breton, Marie-Anne Dujarier, Corinne Gaudart, et Anne Gillet, toutes chercheuses au Lise : « *A quoi nous sert l'activité pour comprendre le travail ?* », colloque qui s'est tenu les 29 et 30 avril 2014 au Cnam.

Si nous développons cet exemple dans ce mémoire c'est que nous le tenons pour exemplaire de la posture que, dès notre arrivée dans la discipline, nous avons tentée de tenir¹⁸⁹.

Le postulat de départ

Au-delà de leurs différences, nous faisons l'hypothèse que les auteurs qui ont participé au colloque¹⁹⁰ partagent ce que nous serions tentés de nommer le *point de vue de l'activité sur le travail*. Mieux encore, nous sommes également bien conscients qu'ils seraient réticents à se laisser embarquer dans une lecture qui réduirait la précision et la subtilité de leur approche. Pourtant nous assumons ce crime de lèse-majesté et c'est bien dans cette perspective que nous assumons notre posture : donner à voir les accords et les désaccords, les pistes de travail qui peuvent se dégager à la lecture des textes. Bien loin de vouloir clore le débat, il nous semble essentiel de pouvoir affirmer la richesse et la pertinence d'une approche du travail en termes d'activité, au-delà de ce que les auteurs eux-mêmes pourraient, à partir de chacune de leur propre perspective, accepter d'établir.

Equilibre difficile mais qui nous paraît essentiel à rechercher. Il ne s'agit pas de forcer les propos des chercheurs dans un sens qui nous conviendrait le mieux, de vouloir à tous prix les enrôler pour construire *notre* point de vue de l'activité. Il s'agit tout au contraire de faire parler les textes et les auteurs, de faire advenir comme l'idéal-type du point de vue de l'activité. Bien sûr tous ne disent pas *exactement* les mêmes choses, tous ne sont pas issus des mêmes disciplines, mais tous sont partisans d'une approche qui met l'activité des travailleurs au centre de l'analyse.

C'est bien cet « exactement » qui est ici questionné et qui peut conduire à des réticences à l'égard d'une telle démarche. Souvent de nombreux collègues ont pu nous reprocher d'aller trop vite en la besogne, de négliger tel ou tel aspect de telle ou telle théorie. Il leur paraissait alors dangereux de vouloir ainsi réduire les écarts entre tel ou tel auteur, de vouloir à tous prix construire au fond un point de vue qui ne trouverait pas assez d'ancrage à la fois dans leurs textes ni dans le souhait des auteurs. Ce point est important. Il engage certainement une posture, ce que nous considérons comme central dans la pratique du chercheur en sciences

¹⁸⁹ Pour la petite histoire, mais celle-ci fait partie de la VAE, dès notre arrivée au LSCI (en 1991) au sein de l'Observatoire des dirigeants alors dirigé par Michel Bauer, nous avons tenté de mettre en débat l'approche développée au sein de cet observatoire, avec les travaux de Pierre Bourdieu sur les élites. Nous n'avons malheureusement plus trace de cette tentative qui, mon inexpérience aidant, n'avait pas conduit à une réelle controverse !

¹⁹⁰ Alexandra Bidet, Anni Borzeix, Yves Clot, Christophe Dejourné, Marie-Anne Dujarier, Dominique Lhuillier, Yves Schwartz, Gilbert de Terssac. François Vatin n'a pas participé au colloque mais est co-auteur du texte d'Alexandra Bidet. Gwenaëlle Roth, présente au colloque, n'a pas fourni de texte.

sociales : en permanence articuler un discours du savoir et du possible. Non un discours du savoir et du pouvoir mais bien un discours qui permette d'envisager une pratique politique assumée et orientée et partagée par une « communauté » de chercheurs¹⁹¹ : en ce sens notre posture a bien une ambition pratique, c'est-à-dire orientée pour l'action.

C'est que *notre point de vue est aussi politique* : qu'est-ce à dire ? Il peut se résumer assez rapidement comme suit : la raréfaction de l'emploi, la crise des Etats-providence, mais également la transformation des modes de production (« uberisation », autoproduction,...) comme les questions persistantes relatives à l'activité de reproduction et de *care* dans la sphère domestique, incitent à s'interroger sur de nouvelles formes de définition de la valeur et de la division sociale des tâches. Une telle démarche présente des enjeux importants, notamment en termes de politiques publiques et de transformations institutionnelles liées aux mutations de l'emploi mais aussi de l'activité. Ce type d'affirmation, sorte de diagnostic sur l'état de la société, vision du tout, de la totalité, conduit nécessairement pour nous à intégrer ce diagnostic dans la réflexion scientifique et académique.

C'est que, *notre perspective est également épistémologique* : les espaces de controverses sont trop rares, les véritables confrontations difficiles à mettre en œuvre. Doit-on en rester à une guerre des valeurs épistémologiques, ou bien est-il possible de dégager des pistes de travail qui permettraient de rapprocher, via la mise en discussion de désaccords ou de points de vue, les différentes approches ? Il ne s'agit pas là, à tout prix, de vouloir réduire autour d'un mauvais consensus la diversité et la richesse des propositions des auteurs. Mais la rigueur scientifique nous intime de mettre a minima au jour ce qui semble commun ou distinct, compatible ou contradictoire, complémentaire ou excluant.

Aussi, par cette tentative, modeste mais novatrice, nous visons à jeter les bases d'une telle controverse à propos de l'activité et de sa pertinence pour penser le travail, à reconnaître ce qui peut faire socle, ce qui crée des oppositions, enfin ce qui pourrait constituer le matériau pour de futurs débats sur ce sujet.

¹⁹¹ Cette tentative n'est pas sans évoquer celle qu'Andrew Abbott avait tentée de justifier lors de sa conférence inaugurale du IV^{ème} congrès de l'*Association française de sociologie* (AFS) à Grenoble. Son propos consistait à établir une possible cumulativité des savoirs au sein de champs de la discipline. Mais la cumulativité, au niveau macro, c'est-à-dire au niveau disciplinaire lui semblait hors d'atteinte. Sa justification sur ce point ne nous a d'ailleurs pas paru très convaincante (cf. sa conférence et les questions du public, dont la mienne, sur [canal2tv/video/10734](https://www.canal2tv.com/video/10734)).

Quels sont les principaux concepts ou notions utilisés par ceux que nous qualifions de théoriciens de l'activité ? Sur quelles conceptions ou théories du sujet (ou de la subjectivité ou encore de la subjectivation) leurs élaborations reposent-elles ? Quel(s) lien(s) établissent-ils (ou non) entre elle(s) et la santé ? Quelle est la prise en compte (ou non) des rapports sociaux dans la compréhension de l'activité ? Quelle théorie du pouvoir est liée à la conceptualisation de l'activité ? Enfin, quelles épistémologies et méthodologies sont mobilisées : comment enquêter sur le travail et l'activité ?

C'est autour de ces questions qu'il nous semble pertinent de tenter de construire le point de vue de l'activité sur le travail.

Travail, activité : définitions et traditions

M.-A. Dujarier présente avec avantage une clarification-distinction des concepts de travail et d'activité. Elle souligne deux caractéristiques principales : tout d'abord, le travail correspond aux « actions humaines que les institutions nomment et traitent ainsi, de manière contingente ». Dans cette perspective tout travail est donc une action, terme qui désigne pour elle « ce que l'on a fait finalement », qui est « unique, visible et irrémédiable ». Convaincante sur le relativisme culturel et historique de la notion de travail, elle opte donc pour une position nominaliste. Le travail serait « la désignation sociale de certaines actions humaines ». Elle est « historique, relative et contingente ».

En revanche, l'activité est un processus : il s'agit de « ce que l'on fait *vraiment* », pour accomplir cette action ; elle est invisible, mais « intensément vécue » ; « l'activité est le réel du sujet », en tant qu'elle « désigne le processus invisible d'élaboration de l'action ». L'auteur montre bien à cette occasion (et à la suite de Sabine Erbès-Seguin qui l'avait clairement énoncé) la manière dont la sociologie du travail classique a porté plus son attention sur les rapports et les relations à l'occasion du travail, que sur ce que les hommes et les femmes font. Pour M.-A. Dujarier, l'activité reste donc à explorer. Point de vue partagé il nous semble par l'ensemble des participants au colloque.

Y. Schwartz est sans doute celui qui a ouvert cette voie. Pour lui, l'activité est un « usinage en pénombre entre travail prescrit et travail réel », ou encore une « force de révélation d'un monde inapparent à explorer dans l'espace entre le travail prescrit et le travail réel ». Cette conception schwartzienne nous semble importante. Elle permet d'emblée de clarifier le

débat : à partir d'elle, il est aisé de mettre au jour les convergences entre les auteurs, nombreux, qui partagent ce point de vue.

Pour A. Bidet et F. Vatin, « l'activité de travail [est] entendue comme la mise en mouvement, plus ou moins réfléchi, des facultés motrices et cérébrales de l'homme ». Mais pour eux, le travail est une forme d'activité spécifique, car il est producteur : « le travail comme activité productive »; ou encore : « Si la production est le propre de tout travail, c'est que sa vocation consiste toujours à changer, supposément 'en mieux', l'état du monde : à être productif ».

Accord donc, sur l'activité, mais nuance immédiatement apportée avec la question de la production et de son utilité. En effet la formulation de A. Bidet et F. Vatin laisse entendre qu'il existerait des activités non productives, au sens de « changer, supposément 'en mieux', l'état du monde ». Ce cas est typique des nuances entre auteurs, qu'il faut évidemment prendre en compte, mais qui peuvent contribuer à brouiller le point de vue de l'activité en ouvrant une question-distinction entre activités productives et non productives : quelles activités ne seraient pas productrices ? A partir de quels critères ?

Cette question est centrale mais ne doit pas contribuer à faire disparaître ce qui fait entente : l'activité comme « puissance inventive engagée dans le travail vivant ». L'activité est conceptualisée de manière différente en fonction des auteurs, mais tous donnent à voir la « créativité de l'agir »¹⁹² : il y a donc bien un accord, au-delà des variations conceptuelles, sur ce socle, du point de vue de l'activité. C'est sans doute pour une bonne part la variété disciplinaire qui explique cette variété conceptuelle. Mais dans le cadre de ce mémoire nous ne pouvons hélas faire l'archéologie disciplinaire de ces différences d'énoncés.

A. Bidet et F. Vatin insistent en outre sur la technicité, qui caractérise leur définition du travail. Ainsi « penser le travail comme coextensif à la technicité consiste bien (...) à affirmer son universalité anthropologique ». Cela évite de « réduire l'idée de travail à celle de salariat ». L'activité technicienne permet d'ouvrir la compréhension du travail en mettant au centre sa vocation productive « car la technicité humaine ne cesse de transformer son environnement en cherchant à y produire des effets utiles ». Sous cet aspect il est alors possible de faire converger deux traditions, celle de Leroi-Gourhan et celle de Marx. Cette posture « signifie que l'évolution technique ne doit pas être pensée comme un processus a-naturel ».

¹⁹² Hans Joas, *La créativité de l'agir*, Préface d'Alain Touraine, Paris, Cerf, 1999.

Cette universalité anthropologique semble partagée par la majorité des auteurs (M.-A. Dujarier et D. Lhuilier notamment), même si tous ne partagent pas *cette* articulation entre approche technicienne du travail et anthropologie des techniques. S'ils n'insistent pas tous, loin s'en faut, sur la dimension technique de l'activité, tous peuvent se retrouver sous cette perspective anthropologique. C'est qu'il existe, certes appréhendée de manière différente en fonction des auteurs, une filiation théorique que l'on peut faire remonter à Y. Schwartz : l'activité est la forme anthropologique de la vie, « l'activité comme dynamisme même de la vie humaine ». Dans ce cas, et par-delà les différences disciplinaires, il s'agit de mettre au jour un des points centraux, si ce n'est le point clé et commun à ces approches : tous ces auteurs défendent une anthropologie dans laquelle l'action n'est pas simple exécution. L'activité est le concept, anthropologique, qui permet d'en rendre compte. Pour D. Lhuilier, par exemple, « notre perspective est celle de l'unité dialectique des activités humaines ».

Cependant A. Bidet et F. Vatin soulignent plus loin ce qu'ils nomment le « vrai boulot » défini comme « les moments ou les aspects de son travail auxquels on est attaché », « la dimension la plus intime du travail ». L'enjeu de la sociologie de l'activité consistant à « documenter la dimension la plus intime du travail, en incitant à porter le regard sur ce qui vaut *pour le travailleur* dans son activité la plus concrète, telle qu'il l'accomplit ou souhaiterait l'accomplir : les aspects ou les moments aperçus par lui comme *utiles*, comme méritant soin et attention ».

C'est peut-être ce que d'autres nomment simplement « activité » (sans distinguer les moments de « vrai boulot »), c'est-à-dire les moments où le travailleur se confronte au réel du travail, à ce qui résiste (Y. Clot, C. Dejours, M.-A. Dujarier, D. Lhuilier)¹⁹³. C'est ce qui met en jeu l'intime. Pourtant, « vrai boulot » et « activité » pour ces auteurs ne semblent pas tout à fait se recouvrir. « Vrai boulot », moment (ou segment) particulier de l'activité détaché de la hiérarchie ? Moment de l'appropriation du travail au-delà de toute « contrainte », ce serait le moment de la suspension des rapports sociaux (subjectivement) : « ceux-ci ne sont pas nécessairement en lien avec une échelle de prestige instituée, ni le simple effet mécanique d'une position sociale ou professionnelle » (A. Bidet et F. Vatin).

¹⁹³ Là encore ce n'est que l'auteur de ces lignes qui se permet ce rapprochement entre « vrai boulot » et « réel » du travail. Mais admettons que l'utilisation du mot « intime », par exemple, rend difficile cet exercice de convergence, d'autant qu'une dimension normative, éventuellement contenue dans l'expression « vrai boulot », est absente du *point de vue de l'activité*.

Osons une interprétation que les uns et les autres auront tout loisir de contester : le « vrai boulot » serait le moment où, au sein de l'activité de travail, il serait possible d'échapper aux rapports sociaux¹⁹⁴, moment où le travailleur aurait le sentiment de ne plus appartenir qu'à lui¹⁹⁵. Ce serait le moment à partir duquel pourraient se produire d'autres hiérarchies. Moments fugitifs, de plus en plus rares diraient tous ceux qui mettent l'accent sur la trop fameuse souffrance¹⁹⁶, comme étant le signe d'une difficulté de plus en plus grande à faire du « vrai boulot » (à bien faire son travail dirait Y. Clot). Mais il ne correspond pas exactement à la notion de « travail bien fait », qui, selon A. Bidet et F. Vatin, ne fait que « réinvestir la figure datée du métier artisanal contre les formes présentes de technicité ». Cette approche par le « vrai boulot » permettrait de mieux appréhender, sans a priori idéologiques, les transformations contemporaines du travail qui devient « plus discret, moins perceptible ». Cela permettrait aussi de mieux appréhender « le travail de gestion du travail », bref la « créativité » du travail, de tout travail.

Nous voyons bien qu'il existe, à tout le moins, des formulations que ne partagent pas tous les auteurs. Certains ne verraient pas ce qu'apporte une expression comme le « vrai boulot » : pourquoi ne pas se contenter de l'activité ? Ou alors il faudrait préciser : au sein de l'activité quel est le moment du « vrai boulot » ? Est-ce le moment où l'intime et l'utile se rencontrent comme semblent le suggérer les auteurs ? Si c'est le cas, il y a là matière à discussion car les questions de l'intimité et de l'utilité ouvrent sur de vastes débats.

En tout cas cette expression de « vrai boulot » ne semble pas contribuer à clarifier le débat dans un champ (celui des auteurs qui s'intéressent à l'activité) déjà bien encombré par de multiples concepts et notions. Si nous insistons sur cet exemple, c'est bien pour donner à voir notre posture, celle qui à la fois tente de prendre au sérieux les auteurs (cet a priori est incontournable), tout en essayant dans le même mouvement de réduire les différences qui, bien souvent véhiculées par le langage naturel, medium obligé du discours des sciences sociales, peuvent être tout autant réduites lorsque l'on veut se hisser au niveau du concept.

¹⁹⁴ Notons que la suspension des rapports sociaux peut évoquer la distinction établie par C. Dejours entre la coordination et la coopération, équivalent au niveau collectif de la distinction entre tâche et activité.

¹⁹⁵ Cette formulation fera bondir nombre de collègues sociologues. Mais l'évocation de « l'intime » peut faire signe dans cette direction.

¹⁹⁶ Rappelons que le mot « souffrance » est bien souvent employé dans un sens qui n'a que peu de rapport avec le statut qu'il a au sein de la psychodynamique du travail, aussi bien d'ailleurs dans le milieu académique que dans l'espace médiatico-citoyen.

Pour D. Lhuilier, il s'agit de tenir travail et activité : « cette conception du travail met au centre de l'analyse les stratégies (opératoires, psychiques, relationnelles) du sujet pour redéfinir la tâche en fonction de ses caractéristiques et aspirations propres... l'activité de travail est bien cette inter-construction du travailleur et de sa tâche ». Elle est ce qui médiatise la relation entre « conditions de travail et effets du travail ». C'est toujours une « aventure » (Mendel, 1998¹⁹⁷), car on ne sait jamais ce qui va en résulter, pour le sujet comme pour le résultat de l'activité. Concept pluridisciplinaire, qui se refuse à être prisonnier de conceptualisations trop proches de l'emploi, l'activité est partout, y compris en état de maladie, en situation de chômage, etc. Ce concept conduit ainsi à réarticuler toutes les sphères de l'activité humaine. A cet égard, on voit bien les enjeux dont est porteur le concept d'activité. Une politique publique de l'activité, dont alors la politique de l'emploi ne serait plus qu'un élément, contribuerait à déplacer les représentations communes du travail. La dimension politique (de par ses conséquences) du travail de controverse scientifique apparaît immédiatement.

Pour G. de Terssac, « l'activité renvoie à la personne, aux résultats de son action et à la manière d'agir pour y parvenir », « c'est la manière d'agir puisque chaque individu parvient au résultat selon un chemin qui lui est propre ».

Pour G. de Terssac, la notion d'activité permet donc de mettre au jour « tout ce que font réellement les individus pour arriver au résultat escompté dans un contexte organisé » et « tout ce qu'ils font pour réorganiser le contexte afin de rendre les règles applicables et, enfin, tout ce qu'ils sont obligés de faire « informellement » contre l'organisation en place, en inventant de nouvelles règles sans lesquelles la production ne sortirait pas. Ce faisant, l'auteur souligne logiquement les importants apports de J.-D. Reynaud (1988) sur la théorie de la régulation sociale, essentielle pour comprendre la réalisation du travail, et donc l'activité. Car, pour G. de Terssac, l'activité transgresse certaines règles et en produit de nouvelles, condition nécessaire à la réalisation du travail. Par conséquent, l'activité est multidimensionnelle et spécifique à chaque individu « au travail ». Plus loin, l'auteur démontre que l'activité est synonyme de ce qu'il appelle « le travail d'organisation ». Il s'agit d'une notion forgée pour, d'une part, penser ensemble « le travail » et « l'organisation » et, d'autre part, souligner que « le travail et l'organisation forment une seule activité, celle d'un individu qui agit dans un

¹⁹⁷ Mendel G., *L'acte est une aventure. Du sujet métaphysique au sujet de l'acte pouvoir*, Paris, La Découverte, 1998.

univers réglé qu'il conteste et transforme par son action ». Ainsi, pour l'auteur, l'activité qui est invention de règles, est aussi « l'effort que fait l'individu pour faire reconnaître aux autres les règles qu'il met au point et pour les partager avec eux. ». Ainsi, l'activité a pour objet « la fabrication commune d'une règle collective permettant de définir ensemble un chemin possible pour réaliser son travail ». Le collectif est donc bien au cœur de l'activité.

La pensée de G. de Terssac est aussi à relier avec celle d'Y. Schwartz, qui insiste sur le « débat de normes » à travers des « jugements de valeur », à l'occasion du travail, où « travailler implique ainsi de régulièrement (re) définir les cadres normatifs dans lesquels on agit »¹⁹⁸. De manière plus générale, il y a à ce propos un véritable point commun entre les auteurs : le « genre » chez Y. Clot, « l'activité déontique » pour C. Dejours, la normalisation chez M.-A. Dujarier et D. Lhuilier, autant d'expressions qui font signe dans la même direction.

Nous voyons bien alors, si l'on met en résonance le texte de G. de Terssac avec par exemple celui de C. Dejours, comment peuvent à la fois se construire des pistes possibles de controverses, ou au contraire se rigidifier des (pseudo ?) désaccords, qui, le fonctionnement du milieu académique aidant, finissent par apparaître comme des oppositions irréconciliables. C. Dejours propose quatre concepts pour rendre compte du « travail ». L'*activité* tout d'abord, « renvoie à l'ordre individuel, c'est-à-dire au rapport entre un individu particulier et une tâche à accomplir. C'est un concept ergonomique »¹⁹⁹. L'activité est aussi « la condition sine qua non pour entrer la théorie sociale ou psychologique dans le réel ». Mais l'auteur introduit le « *travailler* »²⁰⁰ (de l'ordre individuel également) qui permet à la fois de caractériser « l'activité objectivable ou objectivée par différentes méthodes d'observation, mais aussi les modalités d'engagement du corps et de l'intelligence dans des gestes, des modes opératoires et des modes de pensée orientés par l'effort en vue de produire un bien ou un service ». Mais surtout, « le travailler comprend l'engagement du corps et de l'intelligence au-delà du temps même de l'activité de production, pour autant que l'effort se poursuit au-delà de cette dernière dans le temps hors travail, jusque dans le travail du rêve »²⁰¹. Il évoque ensuite le « *travail vivant* » (qui engage une conception précise du sujet, nous y reviendrons), expression reprise

¹⁹⁸ Là encore, il s'agirait de discuter véritablement des rapports qu'entretiennent « normes » et « règles ». Nous y reviendrons plus loin.

¹⁹⁹ C. Dejours met ici en exergue le caractère individuel de l'activité, ce que ne font pas les autres auteurs.

²⁰⁰ Expression proposée à l'occasion de discussions avec Simone Bateman (Directrice de recherche émérite, CERMES3, Université Paris Descartes-Sorbonne / EHESS), si nos souvenirs de séminaires lointains sont bons.

²⁰¹ C'est sans doute le « travailler » qui peut être le plus rapproché de l'activité chez les autres auteur(e)s.

à Marx, et enfin « *l'action* »²⁰² que l'on peut « saisir particulièrement bien... si l'on analyse le décalage entre coordination et coopération ».

Quel est l'intérêt de ces distinctions ? C. Dejours distingue le registre individuel de l'activité de celui collectif de l'action : « cette mobilisation collective en vue de produire des accords et des règles - la déontique - repose sur la délibération collective et implique la mobilisation d'une forme d'intelligence - la sagesse pratique ou encore *phronèsis* - qui n'est pas requise au niveau de l'activité²⁰³ ». Il évoque donc ce que d'autres, G. de Terssac par exemple, appellent régulation, mais en en faisant une « activité » particulière au point de refuser de l'appeler activité au sens où d'autres, par exemple G. de Terssac le font.

Nous pourrions donc considérer que C. Dejours spécifie des dimensions contenues dans l'analyse de l'activité (rationalité cognitive instrumentale, rationalité axiologique, rationalité subjective), qui ne pourraient pas l'être par d'autres chercheurs, en raison probablement d'épistémologies disciplinaires différentes²⁰⁴.

Alors, simples problèmes de définitions ou de conventions de langage ? Effets de trajectoires personnelles et disciplinaires différentes ? Epistémologies et valeurs irréconciliables ? Sans doute ces différentes dimensions peuvent, à des degrés divers, rendre compte de ces variations qui dans le cas ci-dessus donnent tout de même à voir des modalités d'énonciation du *point de vue de l'activité* fort dissemblables²⁰⁵.

Enfin, pour Y. Clot, l'activité est une « pratique transformatrice qui engage le corps et l'esprit ensemble dans un monde concret à recréer », en réalité activité d'humanisation. Il en est de même pour « l'activité des sujets au travail qui n'est pas déterminée mécaniquement par son contexte mais le métamorphose ».

²⁰² Qu'il distingue donc de l'activité comme M.-A. Dujarier, mais d'une manière différente, introduisant à cette occasion outre la raison instrumentale et la raison pratique une « troisième rationalité par rapport à la protection et à l'accomplissement de soi ».

²⁰³ C'est nous qui soulignons.

²⁰⁴ Et on comprend bien pourquoi : que peut faire un sociologue du « travail du rêve » évoqué par C. Dejours ? Si le « hors travail » a pu devenir une dimension prise en compte dans l'analyse du « travail », la sociologie n'a pas (encore ?) franchi ce pas. Si l'on veut construire de manière robuste le *point de vue de l'activité*, ce type de discussion devrait être systématisé.

²⁰⁵ Cela pose cependant la question du statut de l'ergologie, ou de la psychodynamique du travail dans le champ des disciplines d'analyse du « travail ». Vaste sujet que nous nous permettrons de ne pas aborder dans le cadre de ce mémoire mais qui pour autant devrait faire partie intégrante du programme de recherches sur le point de vue de l'activité.

Pour l'auteur qui insiste particulièrement sur ce point, l'activité est conflictuelle, triadique et créatrice. Conflictuelle car elle est toujours « adressée », médiatisée par l'activité d'un autre, qu'il soit proche ou lointain. De ce point de vue on pourrait la nommer rapport social, mais dans un sens un peu différent de celui des sociologues. Un deuxième conflit est celui du « déjà-vécu » avec ce qu'on fait *hic et nunc* : c'est l'affect, « variation de puissance dans l'action », rapport de force, force de travail.

Pour l'auteur, la conflictualité est nécessaire et positive. Le conflit sous différentes formes est au cœur de l'activité, susceptible de produire « un nouvel ordre ». Mais le destin de l'activité entendue ainsi n'est jamais connu à l'avance : l'activité est toujours découverte de quelque chose de nouveau, ou au contraire « défense anxieuse des habitudes ».

Ainsi, sur ce premier point, au-delà de désaccords apparents qui renvoient dans bien des cas à des questions de convention de langage, nous pouvons, sans forcer le trait, affirmer que les auteurs pourraient s'accorder sur un *point de vue de l'activité* que chacun développe à sa manière²⁰⁶.

Rapports sociaux, domination et pouvoir

Que disent les auteurs des rapports sociaux ?

Selon C. Dejours, l'activité serait un concept « solipsiste », de l'ordre de l'individuel (cf. plus haut) qui ne permettrait pas de rendre compte de la dimension collective de « l'activité » et ne permettrait pas de s'affronter à la domination. C'est que le travail ne peut être « réduit à l'activité » et que « l'analyse de l'activité ne dit rien de ce qu'implique en terme de risque pour la santé mentale, le fait d'avoir à subir la domination exercée sur la subjectivité par l'organisation du travail ». Pour C. Dejours, le « problème central du travail » est « qu'il est l'enjeu essentiel de la domination », ou encore, « l'activité, en dépit du génie des intelligences individuelles qu'elle mobilise est surdéterminée par les méthodes de domination que le tournant gestionnaire a introduites dans l'organisation du travail »²⁰⁷. Bien plus, « c'est par le truchement de l'activité... que le sujet fait l'expérience de la compromission et de la trahison

²⁰⁶ Inutile de rappeler que ces discussions se développent sur fond d'une critique forte du triptyque travail/œuvre/action de Hannah Arendt.

²⁰⁷ Cette question de l'intelligence, pour ce qui concerne l'ouvrier spécialisé, renvoie à un des points de cristallisation de la discussion sur l'activité avec l'ergonomie. Pour C. Dejours, cette controverse est lourde d'enjeux politiques puisqu'elle engagerait la question de « la confiance dans le prolétariat ».

de soi », ou encore « l'activité est le passage obligé des rapports entre domination, servitude et subversion ». Bref pour cet auteur, une trop grande centration sur l'activité (telle que le plus souvent évoquée) induirait le risque de rater tout le système (ou les technologies) de domination porté par l'organisation du travail. C'est pour cette raison que C. Dejours, « s'il n'a personnellement rien à ajouter ni à critiquer à l'analyse ergonomique ou clinique de l'activité », insiste pour maintenir ce qu'on pourrait appeler le point de vue du travail²⁰⁸ (et, pourrait-on risquer, le point de vue des rapports sociaux de production ?).

Or, pour Y. Schwartz, au contraire, l'activité permettrait cela, même s'il importe de s'interroger sur la « socialisation des renormalisations, sur les mises en visibilité de réserves d'alternatives susceptibles de transformer la vie sociale ».

Alors, véritable opposition, point de butée irrémédiable ou simple malentendu qui pourrait être dépassé par un approfondissement des définitions et des conséquences de chaque point de vue ?

Notons tout d'abord que pour la plupart des chercheurs évoqués ici, la notion d'activité permet, selon, bien sûr, différentes modalités, de discuter cette question de « l'affrontement à la domination » (même si le mot n'est pas toujours prononcé) ou de la « transformation de la vie sociale ». Pour D. Lhuilier par exemple, la domination, ou les « nouvelles formes d'aliénation », ne sont pas déniées dans l'activité. Simplement, il convient de mettre en évidence tous les « processus opposés (dégagement, riposte, création, subversion) » qui ne peuvent se réduire à la dénonciation de l'exploitation ou de l'aliénation. La centration de la réflexion est alors plus grande sur le sujet que sur les rapports sociaux. L'interrogation énoncée par Y. Schwartz (sur la socialisation des renormalisations) reste donc pertinente et demeure un point non pas d'achoppement entre ces auteurs mais un point à traiter et à développer. D'une certaine manière, D. Lhuilier met l'accent sur ce qui échappe à la domination, ou sur ce qui peut la contester. Mais il n'y aurait pas, d'après elle, de remise en jeu des rapports sociaux, comme chez Y. Clot, par exemple qui les aborde à partir de la question du « professionnalisme » et les analyse immédiatement du point de vue de leur possible transformation. Il s'agit, dans cette perspective, de « remettre en activité les rapports sociaux » car l'activité est au fond un moyen de transformation, de soi et des rapports sociaux.

²⁰⁸ Pour donner à comprendre les lignes de fracture, il se peut que nous forcions un peu le trait. Mais si le point de vue de l'activité et le point de vue du travail ne doivent pas être artificiellement construits comme deux positions inconciliables (puisque d'ailleurs C. Dejours prétend les tenir ensemble au sein d'une même théorie générale du travail, appelée psychodynamique du travail), la question de la domination, terme peu évoqué de cette manière par les autres auteurs, constitue un point d'achoppement et par là même une piste de réflexion. Nous devons sans faillir y revenir plus loin.

D'ailleurs il n'est possible de les analyser que s'ils sont « remis en activité » (transformer le travail pour le comprendre) selon l'expression de l'auteur.

Qu'est-ce à dire ? Pour Y. Clot, c'est en mettant en jeu la qualité du travail que les rapports sociaux peuvent à la fois être appréhendés et transformés. C'est en posant la question du professionnalisme que les rapports sociaux peuvent être travaillés, aussi bien pour les salariés que pour les chercheurs intervenants. S'il reste cependant possible de faire le constat général que « le conflit inhérent à la relation salariale est devenu trop pauvre, refroidi dans des jeux de rôles », c'est en parlant métier, au sein d'un dispositif spécifique, que le paradoxe du déséquilibre constitutif du rapport social de travail peut être travaillé²⁰⁹. Soigner l'institution est alors le résultat d'une mise en question des rapports sociaux via une saine conflictualité organisée autour du métier.

Pour M.-A. Dujarier, l'action se trouve au carrefour de multi-déterminations portées par « l'Histoire » (la grande comme la petite, celle de l'État comme celle de l'individu), les « rapports sociaux institutionnalisés » et les « situations de coprésence ». Les corps, les choses, les langages en sont les supports principaux. L'activité est ce qui permet de répondre de l'indétermination de l'action, au-delà donc de ces déterminations. Cette approche, sociologique, emprunte pourtant clairement à la tradition schwartzienne : « non reproduction pure et simple des structures de la société », « remise en activité des rapports sociaux » (Y. Clot) qui peuvent de notre point de vue présenter une certaine équivalence. A. Borzeix, dans son texte, s'accorde aussi sur ce point quand elle évoque « la part subversive de toute activité de travail, manuelle ou intellectuelle ». C'est que la logique intrinsèque de la situation permet aux individus de construire en propre leur activité. Le lecteur l'aura bien compris : c'est nous qui nous permettons cette mise en équivalence, « écrasant » dans ce mouvement même les différences et nuances de définitions, les trajectoires disciplinaires (sociologie versus psychologie), et les méthodes d'investigation (sociologie clinique versus clinique de l'activité). Mais d'un point de vue à la fois politique et épistémologique, cette mise en équivalence nous semble nécessaire.

D'ailleurs M.-A. Dujarier travaille, d'une autre manière, dans le sens de cette convergence du *point de vue de l'activité* que nous recherchons ici. Cassant la facile « routine scientifique » qui trop souvent oppose différentes approches sociologiques (holistes versus individualistes), elle montre que si l'on se place d'un point de vue empirique et clinique, toutes ont leur

²⁰⁹ Nous voyons là toute l'importance du dispositif, et donc de l'intervention, dans cette mise en jeu des rapports sociaux.

pertinence : il faut donc penser les déterminations issues de l'Histoire, des rapports sociaux et des situations d'interaction pour comprendre l'activité. Il ne s'agit point là de posture idéologique, mais de l'insistance sur un point de vue clinique qui incite à penser ensemble des approches trop souvent et trop facilement opposées. Nous ne pouvons qu'abonder dans ce sens.

Pour le dire autrement et avec M.-A. Dujarier, « il n'est pas de déterminant unique qui emporterait l'action de manière mécanique dans une direction univoque », en rappelant que pour cette auteure l'activité est un « processus d'élaboration d'une réponse sensible et signifiante à ces multi déterminations sociales »²¹⁰. Si dans ses termes (d'autres ne l'énonceraient pas de cette manière), c'est bien la multidétermination qui permet une relative indétermination de l'action et donc une nécessaire activité pour l'élaborer, on peut sans doute affirmer que quelque chose de cette idée est partagée par l'ensemble des auteurs : c'est ce que nous cherchons à qualifier de *point de vue de l'activité*, au-delà des différences disciplinaires et des querelles de chapelles qui trop souvent tendent à rendre brouillé voire invisible le *point de vue de l'activité*.

Ainsi, si penser du point de vue de l'activité signifie, notamment et fortement pour A. Borzeix, un changement de focale pour « ne plus faire du rapport salarial ou des rapports sociaux nos objets privilégiés », et sortir de la centralité de l'emploi (car la notion d'activité nous emmène au-delà du salariat), il n'en reste pas moins qu'il reste possible de s'attaquer à cette question des rapports sociaux, même si la focale est tout autre : « ce changement de focale revient seulement à adopter une acception moins ethnocentrique, plus nettement anthropologique du travail » (A. Borzeix). C'est que l'activité désigne toute action humaine et plus précisément, une manière pour le sujet « de s'affranchir des dépendances et de la règle, de démonter les vérités du moment, de mettre à l'épreuve ce qui se prétend institué » (A. Borzeix). Dit ainsi, il est possible de faire converger cette auteure avec M.-A. Dujarier ou avec Y. Clot, y compris du point de vue de la mise en jeu des rapports sociaux via l'activité²¹¹.

²¹⁰ Rappelons que pour Y. Schwartz, l'activité peut se définir comme « synergie problématique des hétérogènes en nous ». M.-A. Dujarier s'y réfère ainsi explicitement.

²¹¹ Le *point de vue de l'activité* se déploie ici à l'occasion d'une réflexion sur le monde du « travail ». Notons toutefois qu'une approche en ces termes pourrait (devrait ?) nourrir les travaux qui tentent d'articuler différents rapports sociaux : l'intersectionnalité (qui propose d'articuler rapports sociaux de classe de race et de genre) pourrait avoir beaucoup à y gagner pour penser une articulation toujours problématique dans le cadre d'une démarche empirique.

Cette convergence semble également possible à établir avec A. Bidet et F. Vatin, pour qui « le travail est, au contraire, une activité qui lie les hommes entre eux par le biais de la « division du travail », « opérateur majeur de hiérarchisation et de classement social ». Cependant, la hiérarchie n'est pas immuable et elle est également *produite* par l'activité de travail. C'est que, aussi chez ces auteurs, rendant hommage à Y. Schwartz, nous retrouvons le « débat de normes » à l'occasion du travail. « Jugements de valeurs », « vision de ce qui mérite d'être fait », montrent bien que « travailler implique ainsi de régulièrement (re) définir les cadres normatifs dans lesquels on agit ». Et cette « créativité » est toujours susceptible « d'utilité » et donc de « production de valeur ».

Hiérarchies et jugements de valeur : c'est bien autour de ce couple que s'organise la réflexion sur les rapports sociaux, expression que ces auteurs (A. Bidet, F. Vatin) utilisent peu, sauf pour exprimer fortement que leur manière d'être attentif à l'activité « permet de mettre en évidence une dynamique créative et politique propre à l'activité sans la réduire à un simple carrefour de rapports sociaux, ni opposer une conception politique du travail comme rapport social à une conception techno-anthropologique du travail comme activité ». Le *point de vue de l'activité* n'aurait alors pas besoin du point de vue du travail pour maintenir une visée « politique »²¹².

Alors, qu'en penser ? C'est pourtant bien à l'ensemble du système social (« des normes productives déployées par les travailleurs...à l'ordre social » (A. Bidet, F. Vatin) que donne accès leur option méthodologique de l'attention à l'activité. Nous pourrions alors trouver là l'occasion d'une éventuelle convergence, mais, de notre point de vue, la question du « vrai boulot » (voir ci-dessus) rend plus complexe l'articulation que nous recherchons entre activité, production de valeurs, débats de normes, ordre social et rapports sociaux. Il y aurait là certainement matière à discussions ultérieures.

En tout cas, nous retrouvons là le débat de normes cher à Y. Schwartz²¹³, chez qui les rapports sociaux, comme tels, ne sont pas évoqués (l'auteur évoque « l'activité comme cette instance de « réusinage » des normes dans leur rapport en valeur avec le milieu à vivre qui devient la signification proprement humaine du vivre ». Ce débat de normes ne peut pas ne pas avoir

²¹² Ce type d'approche n'est pas sans faire écho à ceux qui, au tournant des années 2000, ont tenu à mettre en valeur le retour du métier. Voir Florence Osty, *Le désir de métier. Engagement, identité et reconnaissance au travail*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

²¹³ Voir à ce sujet l'ensemble de son œuvre.

lieu car il est « impossible » et « invivable » de « concevoir toute vie humaine comme pure application-exécution de ces normes antécédentes ».

De même chez D. Lhuillier, l'activité, véritable « tranche de vie » (reprenant une expression de Daniellou), « poursuit toujours plusieurs finalités à la fois » et est une tentative pour « être sujet de ses normes » (en référence à G. Canguilhem).

Enfin, pour G. de Terssac, « l'activité est bien plus complexe que la réalisation d'un objectif de production dans des conditions d'obéissance et de subordination : l'activité produit un ordre productif différent de l'ordre préconisé, plus efficace et plus légitime, mais en contournant bien souvent les règles officielles ».

Mais alors, comment rendre compte de ces « infractions », « déviations » et « marchandages » développés pour travailler ? L'auteur affirme que « prendre le point de vue de l'activité, c'est donc articuler une conception de l'efficacité organisationnelle basée sur l'intervention humaine y compris de ceux qui sont en bout de chaîne avec une conception du travail basée sur la construction de rapports sociaux articulant autonomie, compétences, interactions et apprentissage ». Où l'on voit que le point de vue de l'activité pourrait dans ce cas, et si l'on suit cette formulation, intégrer quelque chose du point de vue du travail cher à C. Dejours. L'auteur marque ainsi la rupture avec la perspective mécaniste d'un travail dominé par la hiérarchie, qui serait seule capable d'en assurer le contrôle ; ou encore avec la thèse d'un « travail de domination et de l'expropriation-confiscation des savoirs ouvriers par l'encadrement qui s'empresse de l'enfourer dans les automatismes ». Mais cela sans épouser les courants interactionniste et stratégique selon lesquels « l'individu serait libre d'agir et de jouer avec les règles ». Soulignant les liens entre l'individu et le milieu organisé, G. de Terssac rappelle là encore les apports de J.-D. Reynaud, où « ce sont les acteurs qui produisent le système (...) non le système qui détermine les acteurs ».

Ainsi l'activité structure en les modifiant, les divisions en place : « au total, l'activité dans le travail structure l'espace du travail et s'inscrit dans des rapports sociaux caractérisés par des statuts et des places, des hiérarchies et des divisions qu'elle vise à transformer et dont elle tente de s'affranchir : elle n'est ni une suite bien ordonnée d'actions cohérentes, ni la venue de modèles imposés par une hiérarchie autoritaire, mais une série entremêlée d'actions, fondées sur des initiatives locales, des volontés d'extension des solutions imaginées et des corrections, voire des retours en arrière, lorsque des dérapages ont été constatés ».

Ainsi, à l'exception de C. Dejours, les auteurs semblent s'accorder sur une possible mise en jeu des rapports sociaux via « l'activité ». Cela peut sembler paradoxal pour qui connaît un tant soit peu l'œuvre de C. Dejours qui, en de multiples occasions, rappelle que la vie politique se joue aussi et surtout au travail. Mais là encore, nous sommes confrontés à une convention de langage. Pour C. Dejours, c'est dans « l'action » que se jouent les rapports sociaux et non dans « l'activité » ; pour lui, c'est à partir du « travail » et non de « l'activité » que cette question doit être abordée²¹⁴.

Mais cet accord se fait au prix, là encore, d'une articulation de la question des normes et de celle des rapports sociaux, qui bien sûr ne va pas de soi. Normes et renormalisations pour certains, *via* l'activité, insistance sur les processus « opposés » à la domination et aux « nouvelles formes d'aliénation », pour d'autres, là encore la focale est différente selon les auteurs. Une différence qui s'explique bien souvent par les ancrages disciplinaires de départ, mais pas uniquement. Il y aurait donc, pour valider ces rapprochements, à développer un travail de construction multi, *puis* transdisciplinaire, afin de s'entendre sur ce qui pourrait constituer le vocabulaire du *point de vue de l'activité* que nous cherchons à faire émerger²¹⁵. Sans doute faudrait-il mettre au travail l'articulation plus ou moins sous-entendue dans les différents papiers entre régulations créatives, ordre social, rapports sociaux, et domination ou, pour le dire dans les termes d'Y. Schwartz la question de la « socialisation des renormalisations ».

Philosophes, sociologues, psychologues, psychosociologues, psychodynamiciens et cliniciens de l'activité pourraient alors chacun apporter leur regard et se quereller sur de véritables désaccords et non en raison de l'absence du minimum de confrontation raisonnée.

²¹⁴ Sur ce point, voir les notes 205 et 208. Il faut sans doute aussi y voir un écho des origines du débat entre ergonomie et psychodynamique du travail.

²¹⁵ Il ne s'agit pas là de rechercher les conditions de possibilité d'émergence d'une nouvelle discipline, nouvelle « science de l'activité », mais bien plutôt de mettre au jour un vocabulaire de l'activité, respectueux des spécificités disciplinaires mais qui permettrait de s'entendre sur le *point de vue de l'activité*. Cela dit, mais ce n'est hélas pas possible dans le cadre de ce mémoire, il faudrait en toute rigueur considérer les travaux, issus de l'ergonomie, qui envisagent une « science du travail humain », « une vue et une action d'ensemble sur le travail », « au-delà des spécialisations dites aussi ergonomiques, mais par abus de langage » : voir notamment Cazamian P., « A la recherche d'une « science » globale de l'Homme », in P. Cazamian, F. Hubault et M. Noulain (s/d), *Traité d'ergonomie*. Paris, Octarès, 1996. Nous y reviendrons plus loin.

La question du sujet constitue de manière récurrente un point de débat, aussi bien entre les différentes disciplines ici concernées qu'au sein même de la sociologie. Aussi, est-il intéressant de noter que, pour certains auteurs, le point de vue de l'activité pourrait constituer une piste de dépassement de ces apories.

Ainsi, pour M.-A. Dujarier, la subjectivation qui caractérise l'activité prend acte que l'individu est tout à la fois « agent », « individu » et « acteur ». A. Borzeix souligne aussi que la notion d'activité permet de dépasser des « affrontements stériles » tels qu'entre la « microsociologie de l'*agency* sans histoire » versus la « macrosociologie historiquement informée mais sans *agency* ». Si les enjeux sont ainsi clairement posés, il n'en demeure pas moins des réticences, du côté de la sociologie interactionniste, à s'engager dans cette tentative d'intégrer une conception du sujet à la discipline.

En effet, pour A. Borzeix, si l'activité ramène au sujet de l'action, il demeure une difficulté pour le sociologue à s'emparer de débats pourtant structurants autour de l'activité, pour lesquels il ne semble pas équipé : « ces débats sont passionnants mais qu'avons-nous à dire, en sociologues, sur de tels sujets ? ». Le point de vue de l'activité décentre et conduit à poser de bonnes nouvelles questions, d'une part, et la sociologie ne peut que rester au bord de cette question, d'autre part. Finalement, quelle est la capacité de la sociologie à s'emparer de cette question de la subjectivité ? Cette interrogation n'est pas sans conséquence, puisque l'auteure reste interrogative sur la capacité de la sociologie, en tant que discipline, à construire sa propre théorie de l'activité²¹⁶.

Ce n'est bien sûr pas le cas pour la psychodynamique du travail qui ne rechigne pas à s'attaquer à l'élaboration d'une théorie du sujet. Le « travail vivant » permet d'aborder « la façon dont la subjectivité est impliquée dans le travailler » et renvoie au « paradoxe de la double centralité : centralité du travail vis-à-vis de la production et de l'accomplissement de soi, d'une part, centralité de la sexualité dans le fonctionnement psychique, d'autre part. « L'analyse psychodynamique du « travailler » montre que le travail de production (poïésis) n'est pas possible sans un autre travail de soi sur soi (Arbeit) grâce auquel une transformation de la façon d'habiter le corps érotique ouvre la possibilité que se forment de nouvelles

²¹⁶ Cette interrogation, qui peut être aussi considérée comme une reconnaissance de ses limites disciplinaires, peut aussi avantageusement être envisagée comme un appel à une nécessaire et incontournable alliance entre disciplines différentes pour fonder sérieusement le *point de vue de l'activité*.

habiletés ». Et c'est par la corpspropriation²¹⁷ que se résout le « paradoxe de la double centralité » (centralité du travail pour la psychodynamique, centralité de la sexualité pour la métapsychologie) en montrant la nécessaire dialectique du *poiësis* et de l'*arbeit*. C'est que la perspective de la psychodynamique du travail engage déjà une confrontation entre disciplines différentes (psychanalyse, ergonomie) afin de rendre compte de la réalité du sujet en travail au travail²¹⁸.

Nous touchons bien évidemment là un point central de controverse et un chantier possible. Car, a-t-on besoin d'une conception *sociologique* du sujet (psychique) de l'activité ? A-t-on besoin d'une théorie (sociologique) du sujet pour parler en sociologue de l'activité (du sujet) ? Jusqu'où est-ce nécessaire ? Si nous posons l'activité comme étant un concept qui ouvre nécessairement les champs, les catégories (ce que font la majorité des auteurs ici évoqués), ne pourrait-on plutôt envisager un *point de vue de l'activité* qui puisse satisfaire aux différentes disciplines qui auraient contribué à son élaboration ? Ou, pour le dire autrement, ne pouvons-nous rechercher plutôt une articulation entre une théorie du sujet émanant de « disciplines du sujet » et des apports proprement sociologiques sur l'activité²¹⁹ ? Renonçant alors à une science de l'activité, le point de vue de l'activité s'appuierait sur une pluridisciplinarité pour énoncer son discours²²⁰.

Ce point ouvre très clairement à des questions sur l'interdisciplinarité²²¹. Certaines formulations sont explicites et appellent bien à une ouverture des disciplines. Pour D. Lhuilier, par exemple « le sujet est un sujet social [...]. Il ne peut se construire hors du rapport à l'autre. Et le social est aussi dans le sujet » (en référence à Freud). L'activité n'échappe pas à cette vérité, bien au contraire elle la révèle : « on fait pour les autres et avec les autres », mais le sujet est aussi le « destinataire » de son activité car « le travailleur met en jeu, dans

²¹⁷ « Le concept de corpspropriation du monde n'est pas le corps des biologistes : c'est un deuxième corps, le corps qu'on habite, le corps qui s'éprouve affectivement, le corps qui est engagé aussi dans la relation à l'autre : gestique, mimique, sueurs, tremblements, sourire, etc. autant de touches d'un répertoire de techniques du corps, au sens que Marcel Mauss (1934) donne à ce terme, mises au service de l'expression du sens et de la volonté d'agir sur la sensibilité de l'autre », in C. Dejours, *Subjectivité, travail et action*, document de travail, mai 2001.

²¹⁸ L'ergologie, à sa manière, présente elle aussi une telle ambition d'intégration de disciplines.

²¹⁹ C'est pour tenter d'aborder cette question au sein de notre laboratoire que nous avons dans le cadre de l'axe travail que nous animons proposer d'aborder la thématique générale de l'individualisation (du travail et au travail).

²²⁰ Mais l'ergologie, ou la psychodynamique du travail, ne s'envisagent-elles pas comme des sciences, intégratives, de l'activité au sens du *point de vue de l'activité* ?

²²¹ Ces questions sont particulièrement complexes et il n'est pas question ici de les reprendre dans leur ensemble. Mais signalons simplement qu'en fonction des définitions que l'on se donnera, par exemple de la sociologie, le débat interdisciplinaire ne s'engagera pas de la même façon.

son activité, la construction de sa propre subjectivité ». Sujet psychique et sujet social, le sujet s'inscrit et se construit au carrefour de multiples déterminations y compris au croisement de rapports sociaux « qui sont aussi ceux de la domination, de la compétition, de l'exploitation ». L'auteure introduit les apports de l'Histoire : « les histoires comme l'Histoire sont là des sources continues d'enseignements essentiels. Le sujet est inscrit dans des liens sociaux et des liens psychiques par la médiation des formations transindividuelles ».

La formule suivante, mobilisée par Y. Clot, donne bien à entendre le sentiment qui se dégage à la lecture des textes : avec Vygotski, il affirme que « l'individuel chez l'homme n'est pas le contraire du social mais sa forme supérieure ». Ainsi, chez Y. Clot, en raison même de cette centralité de l'activité pour la construction de l'individu, le sujet n'est pas substance : avec Vygotski, « ce n'est qu'en mouvement que le sujet montre ce qu'il est ». L'activité montre à quel point le sujet a « le pouvoir d'être affecté » par ce qui lui arrive. S'il n'est pas substance, il n'est pas non plus « simple produit de l'activité ». Y. Clot se risque à donner une définition du sujet articulée à l'appréhension de l'activité : « instance qui cherche - avec plus ou moins de bonheur - à organiser ou à réorganiser son activité propre afin de « surmonter la dispersion » qui le guette dans le travail pour « offrir le visage d'une continuité d'existence » (Clot invoquant Pastré).

Il y aurait bien évidemment matière, sur ces points, à approfondir la controverse entre clinique de l'activité et psychodynamique du travail.

D'autres auteurs (A. Bidet et F. Vatin) enfin, ne nous délivrent pas une conception du sujet mais se réfèrent à l'anthropologie : « autant l'Homme est « naturel », autant la nature est « humaine » » : décalque des formulations précédentes (le social est aussi dans le sujet), cette proposition ouvre à une anthropologie qui nous porte vers d'autres travaux qui remettent en cause le grand partage entre nature et culture.

Nous pourrions ainsi facilement distinguer ceux qui se réfèrent plutôt à une théorie freudienne (C. Dejours, D. Lhuilier), de la psychologie historique russe (Clot), ceux qui font un lien explicite entre activité et subjectivation (Y. Clot, M.-A. Dujarier, Y. Schwartz), et enfin ceux qui n'emploient pas le mot de « sujet » (A. Borzeix, A. Bidet et F. Vatin, G. de Terssac). Là encore, les influences des disciplines d'origine sont visibles.

Mais l'enjeu est clair. Si les auteurs déploient *a priori* des formulations différentes qui peuvent paraître éloignées, s'ils accordent plus ou moins d'importance à tel ou tel aspect (la dimension technique par exemple est centrale chez A. Bidet et F. Vatin), tous constatent, ou bien de manière explicite, ou bien en creux, la nécessité de construire, soit avec les ressources de sa propre discipline, soit au croisement des disciplines, une appréhension d'un sujet capable d'intégrer les différents éléments de l'élaboration de l'activité.

Pour le *point de vue de l'activité* que nous cherchons à faire émerger, cette question constitue certainement un enjeu d'importance.

Comment nos auteurs analysent-ils la question de la santé ?

Des auteurs (Y. Clot, M.-A. Dujarier, D. Lhuilier, Y. Schwartz), dans un héritage canguilhemien explicite, voient dans l'activité un opérateur de santé, si ce n'est l'opérateur de santé par excellence (D. Lhuilier). Pour Y. Schwartz la santé est justement le possible de ce débat de normes : il s'agit de se donner des normes qui permettent l'agir. De même pour M.-A. Dujarier, et à leur suite, dans l'activité se joue la « production de sens » et de la santé (avec G. Canguilhem, 1966/1988, 1990).

En revanche, mais sans parler explicitement de santé, G. de Terssac souligne néanmoins que « l'activité, c'est bien plus que le travail pour un individu donné, car l'activité gère la trajectoire de la personne, lui permet de trouver une place dans l'espace productif et de s'y maintenir, de faire face aux changements et de tenter de les ajuster aux situations ». Au regard de cette définition de l'activité, et de tout ce qu'elle permet, il semble, en interprétant quelque peu les propos de l'auteur, que l'activité soit source de santé, mais dans un sens bien sûr qu'il s'agirait de préciser.

Car pour Y. Clot, la santé n'est pas seulement le maintien de conditions plus ou moins agréables de survie. C'est « la capacité à créer du milieu pour vivre », la santé résulte du sentiment de pouvoir augmenter son « rayon d'action possible ». La santé (au travail) résulte alors d'une augmentation du « pouvoir d'agir ».

Enfin, c'est plus particulièrement avec une « troisième rationalité par rapport à la protection et à l'accomplissement de soi » que C. Dejours aborde cette question de la santé : « une action n'est moralement juste que si non seulement elle accroît le vivre ensemble, mais si elle évite la détérioration de la vie de l'acteur (maladie psychique ou mentale, décès) et si elle accroît les conditions de possibilité d'accomplissement de soi par l'action ». Nous retrouvons là ce

qui peut apparaître comme une ambivalence des stratégies de défense individuelles et collectives « qui sauvent la santé mentale mais appauvrissent la capacité de penser »²²².

« Pouvoir d’agir », « production de sens », « faire face aux changements », « accomplissement de soi par l’action »²²³, autant d’expressions que l’on peut rapprocher mais qui demanderaient à être spécifiées, à la fois pour elles-mêmes et dans leur rapport à la santé.

Si l’héritage canguilhemien peut inciter à leur donner une unité de champ sémantique et les subsumer sous une même conception, il est probable que les différents auteurs mettent chacun l’accent sur une dimension plus que sur une autre, ce qui peut inciter à de complexes controverses.

Nous voyons bien néanmoins qu’il est facile de repérer les formes sociales susceptibles d’empêcher l’activité. L’enjeu de cette question est considérable : il ouvre à des tentatives d’explication de comportements jugés irrationnels, il permet de comprendre véritablement, c’est-à-dire en vérité, le rapport au travail des individus. Cet enjeu ouvre donc à une autre façon d’envisager le débat scientifico-médiatique sur la place et la centralité du travail.

Sur ce point, le débat est loin d’être clos. Les interrogations propres à la sociologie persistent. Du côté de la clinique de l’activité et de la psychosociologie, le débat sur la conception du sujet est à peine engagé. Si l’activité est bien ce qui fait santé, le chantier de ce sujet de l’activité est ouvert et ne permet pas aujourd’hui d’apporter une réponse définitive.

Méthodologie

Regardons à présent quelle méthodologie proposent nos auteurs pour appréhender l’activité.

²²² Ce simple exemple serait sans doute source de vives discussions entre les auteurs. Mais pour que le débat ait lieu, encore faudrait-il s’accorder auparavant sur l’existence de ces stratégies de défense, ce qui engage une conception précise du sujet, conception qui, en l’état actuel des disciplines et de leurs rapports, n’est pas partagée ou tout simplement n’existe pas. Engager de tels débats implique donc d’accepter de penser « au-delà » de sa discipline.

²²³ Nous pourrions aussi citer « l’individuation des personnes » évoquée par A. Bidet et F. Vatin (page 10 du texte). Notons en revanche que si le terme d’empowerment n’est pas convoqué par nos auteurs, c’est sans doute qu’il est jugé comme étant, dans le monde du travail contemporain, un concept un peu trop récupéré par le management...

Si tous ne se prononcent pas explicitement sur la façon de s'y prendre, les auteurs partagent en revanche une problématique (et une difficulté) commune : l'activité est, pour sa majeure partie, invisible²²⁴. Il faut donc imaginer les moyens de la saisir, trouver le médium qui permet d'y accéder et d'en rendre compte. Par exemple, pour D. Lhuilier, l'invisibilisation du travail se construit à différents niveaux et il est parfois périlleux pour le sujet lui-même de tenter d'accéder au réel de son activité. Paradigme du « travail » invisible (socialement invisibilisé), le travail domestique ne doit pas faire oublier au sein de tout travail « la part d'invisible, d'énigmatique de toute activité industrielle ». Il s'agit là d'une invisibilité d'ordre épistémologique. Il en est de même pour M.-A. Dujarier : « la sociologie de l'activité se présente avant tout comme une méthodologie pour décrire et comprendre le travail, de manière clinique. La tâche comme l'action peut être observée et décrite empiriquement. En revanche, l'activité n'est pas accessible à l'œil nu du sociologue ».

Alors, comment faire ?

Pour Y. Schwartz, si le travail est le lieu qui permet de voir et de rendre compte de l'activité, c'est bien, sans surprise, le concept de « débats de normes » qui permet de donner un peu de chair et donc un peu de possibles repérages à ce « réel » de l'activité, terme repris par d'autres auteurs (A. Borzeix, Y. Clot, M.-A. Dujarier, D. Lhuilier,). Le débat de normes est l'outil méthodologique qui permet à la fois d'accéder à, et de rendre compte de l'activité. L'ergologie, discipline pratique initiée par Y. Schwartz, permet à la fois de repérer les débats de normes et de socialiser leurs réserves d'alternatives générées jour après jour.

De son côté, pour la repérer, Y. Clot souligne les intérêts de « l'analyse d'activités ordinaires contrariées » ou encore de « la dispute professionnelle sur le travail ». Nous pourrions bien sûr si l'on veut y retrouver là comme un écho et une prolongation du débat de normes proposé par Y. Schwartz.

La posture clinique²²⁵ permet de mettre au jour la construction de sens réalisée par les sujets : M.-A. Dujarier nous invite alors à une méthodologie mettant en avant la co-analyse, la co-interprétation avec les sujets qui ont une connaissance fine des faits sociaux et qui sont en outre les seuls selon elle à pouvoir expliciter leur activité. Pour cela, il s'agit de préférence de

²²⁴ C'est alors tout le travail du sociologue de rendre compte de cette activité, et de montrer son potentiel émancipateur lorsque les conditions sont réunies pour que l'activité ne soit pas « empêchée » pour citer Y. Clot.

²²⁵ Quatre auteurs se réfèrent explicitement à la « clinique » : Y. Clot, C. Dejours, M.-A. Dujarier et Y. Schwartz.

« partir de cas dans lesquels les hommes et les femmes disent ne pas réussir à agir », faisant écho en cela aux « activités contrariées » décrites par Y. Clot.

Mais, quelle que soit leur posture, ces méthodologies sont en réalité (et de manière en tout cas très cohérente pour celles qui se réclament de la clinique) des méthodologies de l'intervention. Ergologie, sociologie clinique, clinique de l'activité, clinique du travail ou psychodynamique du travail, le point de vue de l'activité permet (pour ne pas dire intime) une posture d'intervention. Par exemple, pour D. Lhuilier si « c'est bien dans la division du travail que s'enracine l'asymétrie sociale, l'intervention cherche à réduire la déliaison qu'elle installe, formidable vecteur de l'instrumentalisation des hommes au travail...et au-delà ». L'horizon est bien le pouvoir d'agir, la « restauration ou le développement du pouvoir de l'acte et du pouvoir sur l'acte du/des sujets, c'est-à-dire des ressources créatives et institutantes ».

Pour Y. Clot, il s'agit d'instaurer des lieux de controverse sur le travail, d'instruire le conflit de critères sur le travail bien fait. L'intervention a alors pour but le « développement transpersonnel de la fonction du collectif : de ressource collective pour l'activité personnelle et interpersonnelle, il devient ressource pour modifier l'organisation impersonnelle du travail ».

Ainsi, notons que ce sont ce que nous appellerons les moments de controverse qui permettent le repérage de l'activité, controverses qui existent dans les milieux de travail, ou qui sont provoquées par l'intervention du chercheur-intervenant.

Un point de vue de l'activité ?

Disons le simplement : au terme de notre parcours, et au-delà des différences que nous ne minorons en rien, l'objet « activité » ainsi que le *point de vue de l'activité* qui vise à en rendre compte nous paraissent pouvoir être mis au jour, à dire vrai plus que nous ne le pensions au départ. Aussi, pour le consolider, il nous paraît important d'énoncer les grandes lignes d'accord, mais aussi les questions qui constituent encore autant de points non suffisamment traités, ou de désaccords.

Mais avant cela, il nous faut dire un mot de l'ergonomie de langue française, qui est bien sûr reconnue par les auteurs comme la source principale de ce que nous appelons le *point de vue de l'activité*.

Pour l'ergonomie, l'activité n'est pas qu'un concept - celui qui nous permet de distinguer le travail réel du travail prescrit²²⁶, mais elle constitue un point de vue sur le travail, porteur d'une théorie de l'action, celle du sujet (appelé « l'opérateur ») et de l'intervenant (l'ergonome et le chercheur sont des intervenants). Lors de son intervention à notre colloque « Activité », C. Gaudart soulignait plusieurs caractéristiques fondamentales de l'apport de l'ergonomie. Tout d'abord, l'activité est orientée par un « problème » : l'analyse de l'activité s'inscrit plus largement dans une analyse du travail qui débute par une demande et qui a pour but de comprendre le travail pour le transformer (pour citer un ouvrage de référence de la discipline²²⁷). Ensuite, l'activité est indissociable de la santé : son but historique est d'adapter le travail à l'Homme en vue de ne pas dégrader la santé des personnes, voire de la promouvoir. Par ailleurs, le terme même d'activité renvoie à l'idée d'un sujet actif : d'une part, il fait face à la variabilité du travail (c'est le travail prescrit qui échoue à prévoir toutes les situations) et d'autre part, il est pour « quelque chose » dans ce qu'il fait. De fait, c'est un sujet actif aussi pour la transformation de son milieu de travail. Cette perspective contient un pouvoir critique du travail, elle bouscule les normes établies. Enfin, l'analyse de l'activité s'insère plus largement dans l'analyse ergonomique du travail : c'est une analyse des facteurs économiques, techniques, sociaux auxquels les opérateurs/trices sont confronté(e)s et une analyse des traces du fonctionnement de l'entreprise sur la population concernée et l'efficacité du travail. Certains ergonomes cherchent d'ailleurs actuellement à intégrer une dimension diachronique à l'analyse de l'activité, c'est-à-dire intégrer dans l'analyse du travail des

²²⁶ Même s'il ne faut pas oublier que cette distinction, maintenant communément acceptée, a contenu un fort pouvoir critique dans les années 60/70.

²²⁷ F. Guérin, A. Laville, F. Daniellou, J. Duraffourg et A. Kerguelen, *Comprendre le travail pour le transformer*, Paris, Anact, 2007.

perspectives sociales et historiques macro/méso et micro²²⁸. Il s'agit d'un développement ouvrant, notamment, une opportunité de dialoguer avec la psychologie et la sociologie.

À partir du rappel de cette origine du *point de vue de l'activité* (dont on retrouve un écho très fort dans la plupart des textes ici évoqués), nous voyons bien comment les différents auteurs, issus de disciplines différentes ont pu déployer, enrichir, déplacer ou contester le *point de vue de l'activité* dont l'ergonomie était (et est toujours) porteuse.

Revenir sur les points généraux d'accord entre les différents auteurs permet alors de tracer des traits marquants soulignant en quoi « l'activité » fait évoluer les façons d'analyser le « travail » et peut permettre pour mieux penser, de dépasser les frontières entre les disciplines. Les auteurs s'accordent en effet pour affirmer que l'activité permet de repenser le travail et de déplacer nos objets d'analyses ; de donner accès à la compréhension du travail que les gens « font vraiment ». Le point de vue épistémologique (chaque approche provoque des enjeux spécifiques, dans bien des cas liés à chaque discipline, mais pas toujours) ne doit pas remettre en cause le point de vue plus politique : *le territoire de l'activité*, au-delà de la seule ergonomie, peut être tenu par différents auteur(e)s issu(e)s de disciplines différentes, même s'ils sont porteurs de définitions a priori non nécessairement compatibles²²⁹.

Pour A. Bidet et F. Vatin, l'activité est la piste qui permet de sortir des apories d'une classique sociologie du travail, de « repenser le travail », voire même de « revenir au sens même du concept de travail ». La notion d'activité permet de déplacer la focale, de considérer autrement l'action collective (A. Borzeix), comme productrice de normes - et non seulement revendicatrice (G. Canguilhem, J.-D. Reynaud, A. Bidet et F. Vatin). La notion d'activité facilite un renouvellement de la posture critique, en enrichissant la posture friedmanienne. Elle permet de questionner autrement les nouvelles formes de taylorisme, la multiplication des dispositifs et des procédures. Elle ouvre également à un au-delà du salariat (A. Borzeix, M.-A. Dujarier) et invite à s'intéresser à toute forme de pratiques qui ne tombe pas sous la catégorie de l'emploi. Pour M.-A. Dujarier, la définition de l'activité qui engage

²²⁸ Voir par exemple C. Gaudart, *Age et travail à la croisée des temporalités. L'activité face aux temps*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université Victor Segalen, Bordeaux 2, 2013.

²²⁹ A moins d'être cratyléen, tout le monde s'accorde sur le fait que la relation d'un signifié à un signifiant est conventionnelle. Aussi, considérer les définitions de manière abstraite, ne peut servir qu'à établir la pertinence d'une approche à partir du *point de vue de l'activité* et à révéler ce que chaque approche peut conduire à produire comme discours, comme problématiques ou comme enjeux spécifiques. Toute la question étant de savoir si certains enjeux pourraient être construits et partagés par des auteurs différents issus de disciplines différentes.

immédiatement une conception du sujet, c'est-à-dire une anthropologie - mot qui apparaît dans de nombreux textes - emmène au-delà d'une sociologie du travail (et de l'emploi). Bref, elle permet de faire une sociologie de son temps.

Enfin, ces approches ont toutes pour horizon de dé-catégoriser, de rompre avec les oppositions binaires, de remettre en cause les dualismes et de mettre en dialogue les disciplines.

Pour Y. Schwartz l'opposition binaire *praxis* et *poiésis* par exemple n'est pas pertinente car l'axiologique s'invite donc au creuset de tout agir humain. Il en est de même pour C. Dejours, M.-A. Dujarier et D. Lhuillier. Cette dernière récuse explicitement cette opposition dont les deux termes sont tous deux constamment au cœur de l'activité. A. Borzeix, également, souligne aussi qu'il s'agit de « repenser le périmètre des catégories sociales », ne plus opposer l'œuvre au travail.

Aussi, il semble bien que nous pouvons affirmer qu'il existe un *point de vue sur l'activité* qui est partagé par l'ensemble des auteurs. L'horizon que nous qualifions de *politique* apparaît atteignable. En effet, parvenir à établir un consensus sur un certain nombre d'éléments concernant l'activité devrait permettre de rendre plus visible cette approche et de développer par la suite un certain nombre de propositions à propos de ce qu'il conviendrait de faire en termes de réforme du marché du travail et de l'emploi²³⁰. En revanche, on constate également que subsistent des difficultés, des points à éclaircir, qui peuvent constituer autant de pistes de réflexion pour consolider cette perspective. Un travail *épistémologique* reste à accomplir.

La question du sujet de l'activité et de sa théorisation reste de manière évidente un point de discussion. Elle doit sans doute se situer à différents niveaux. Tout d'abord, à un premier niveau : a-t-on besoin d'une théorie du sujet pour affirmer le *point de vue de l'activité*²³¹ ? Si l'on répond par l'affirmative, cela exige un deuxième niveau de réponse : quelle stratégie chaque discipline (ou auteur-e) est-elle en mesure de proposer ? En fonction des réponses qu'apporteront les auteur(e)s (et les disciplines engagées ici), il s'agira alors ensuite soit de

²³⁰ Cette position n'est pas naïve et nous savons pertinemment qu'il ne suffit pas d'énoncer un certain nombre de propositions pour que mécaniquement elles trouvent une forme de traduction dans l'ordre du politique. Simplement, la réduction des désaccords constitue bien une étape dans la construction d'une position si l'on prétend peser dans le débat public, ce qui est le cas pour un certain nombre de chercheurs.

²³¹ On voit bien, à l'occasion de cette question, tout l'espace qui distingue une *science de l'activité*, du *point de vue de l'activité* que nous cherchons ici à contribuer à établir : une science de l'activité ne se poserait pas même cette question.

confronter les conceptions du sujet, soit de faire des propositions sur les emprunts et les apports que les unes et les autres pourront faire afin de proposer un *point de vue de l'activité* qui donne à voir une cohérence globale de l'ensemble de ses aspects. Si par exemple C. Dejours en appelle à une « théorie psychanalytique du sujet », quel(s) type(s) de réponse peuvent apporter les autres auteur(e) s (ou disciplines), plus ou moins proches de la psychodynamique du travail, notamment du point de vue de la théorisation du sujet ? Quelle réponse de son côté la sociologie peut-elle apporter au paradoxe de la double centralité du travail et de la sexualité ?

Nous voyons bien qu'il n'y a pas de réponses allant de soi à ces questions.

Un autre point de discussion, et deuxième difficulté, est sans doute celui des rapports sociaux, ou de la domination. Cette question existe tout autant au sein de chaque discipline (et au premier chef pour la sociologie)²³², avant d'être, éventuellement, interdisciplinaire : les sociologues n'ont pas entre eux la même théorie sur l'articulation entre « régulations créatives », « ordre social », « normes », « règles », c'est-à-dire autant de formulations qui expriment une expression de la créativité de l'agir (individuel et collectif, même si « défensif ») mais dont la précision au regard de la question de la domination (ou des rapports sociaux) est à notre sens insuffisamment documentée. Il se pourrait d'ailleurs que cette question soit, même si nous devons d'un point de vue analytique la séparer, fortement articulée à la question précédente du sujet : si on peut imaginer un accord sur le fait que la prise en compte de la domination ne peut se réduire en aucun cas à une posture de dénonciation, il semble qu'un point particulièrement délicat, celui de l'autonomie, ou non, de l'activité au regard du processus de domination ne soit pas totalement éclairci : à partir de quelle conception du sujet peut-on affirmer une irréductible autonomie de l'activité au regard de cette question de la domination (ou des rapports sociaux) ? Une affirmation de la centralité anthropologique de l'activité est-elle une réponse suffisante ? Ou, pour le dire autrement, ne doit-on pas, pour réellement et pleinement pouvoir affirmer le *point de vue de l'activité*, élaborer une théorie sociale de la domination, articulée à une théorisation du sujet ? Il s'agit d'une question dont la formulation même ne satisfera pas certains auteur(e)s, mais qui nous paraît cependant devoir être envisagée.

²³² Mais la question des rapports sociaux n'est-elle qu'une question de sociologue ?

Ainsi, il nous semble que le *point de vue de l'activité*, bien loin de s'opposer à ce qui serait un point de vue du travail qu'il devrait nécessairement combattre, permet de mieux comprendre ce qui se passe vraiment *au travail* et surtout de donner un contenu, du côté du sujet, à cette centralité de l'institution sociale du travail. Mais ce faisant, se situant au plan anthropologique, ce *point de vue de l'activité* relativise le travail-emploi comme seule source de construction de soi et ouvre alors à des débats difficiles sur les rapports entre travail, activité et emploi²³³.

Cette tentative de construire un point de vue de l'activité est-elle pertinente du (pour le) point de vue de la sociologie du travail ? Peut-on en attendre un réel apport, à la fois pour la discipline et pour les politiques publiques du travail, car comme nous l'avons dit plus haut il nous semble important pour la sociologie de tenir ensemble le point de vue épistémologique et le point de vue politique ? Contribue-t-elle à un approfondissement des connaissances, à développer une science qui serait à même de nourrir le projet démocratique ? Ce type de posture permet-il d'articuler le pôle critique et le pôle compréhensif de la sociologie, polarité qui encombre la construction d'acquis scientifiques susceptible de justifier, en raison, un engagement²³⁴ ?

Pour répondre véritablement à cette question, il faut considérer l'état réel de la discipline du point de vue épistémologique. Car au-delà de considérations très générales sur ce que partagerait l'ensemble des sociologues (non essentialisme, dénaturalisation, caractère pluri factoriel des explications) il faut bien avouer que les accords épistémologiques ou théoriques se font rares. D'autre part la spécialisation de la discipline en champs a conduit à une fragmentation qui a permis une autonomie d'approches ou de conceptualisations : chacun peut développer dans sa propre sphère (programmes d'enseignements, revues, colloques) ce qui lui semble le plus pertinent sans nécessairement devoir se confronter aux concurrents. Il n'y a que deux situations, l'une fréquente, l'autre exceptionnelle où les sociologies peuvent

²³³ Il faut noter que la plupart des auteurs ici étudiés n'évoquent pas la question de la participation ni celle de la démocratie au travail. Seul Y. Clot, de manière très indirecte, pourrait être lu dans cette perspective. Sur ce sujet, une thèse en sociologie soutenue récemment par Maëlezig Bigi (*Reconnaissance et organisation du travail. Perspectives françaises et européennes*, Cnam, décembre 2016) montre qu'en elle-même la participation ne produit pas santé ou reconnaissance au travail. Aussi pourrait-on peut-être affirmer que s'intéresser à l'activité est une manière, certes indirecte, mais peut-être pertinente de traiter autrement la question de la démocratie au travail.

²³⁴ La sociologie de l'émancipation de Luc Boltanski nous semble participer de cette tentative d'articuler deux traditions sociologiques qui, du point de vue qui nous occupe ici, se sont vainement opposées. Voir : *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, "NRF essais", 2009.

s'entendre et se reconnaître. La première est...le moment des jurys de thèse où des sociologues qui parfois ont constitué des œuvres aux antipodes les unes des autres parviennent à se mettre d'accord sur la qualité d'une thèse qui permet alors de décerner le titre de docteur. Personne n'est convaincu par personne mais le jury, émanation située et momentanée de la communauté (le jury est souverain), est légitime dans cette reconnaissance²³⁵. La deuxième survient beaucoup plus rarement : ce n'est que lorsque les bornes semblent dépassées que l'on voit apparaître quelque chose comme une communauté des sociologues qui se manifeste pour excommunier un de leurs (espéré ancien) membres. « L'affaire Tessier » constitue bien sûr l'exemple paradigmatique de cette situation²³⁶.

Ce que nous proposons est bien un troisième type d'espace, espace de controverses qui permettrait de faire émerger l'existence d'une réelle cumulativité qui dans bien des cas est ignorée au sein même du monde académique, la doxa ayant pour ainsi dire intégré l'existence de « différences » dont on évite un peu rapidement de tester la robustesse. Cette reconnaissance, au sein même du monde académique, ne serait-ce qu'à l'intérieur d'une petite partie de la discipline, d'un accord sur des points fondamentaux rendrait plus lisible et plus pertinent les points de vue académiques au sein du monde social.

Cette ambition de contribuer à une meilleure prise en compte des résultats des sciences sociales par la société et notamment par ses élites politiques est bien ce qui au fond motive notre intérêt pour la controverse et l'épistémologie de la science. Ce n'est pas en effet par souci d'académisme ou d'érudition, mais bien par la conviction que le détour épistémologique est nécessaire pour asseoir une plus grande légitimité des sciences sociales dans le débat public. Si un Premier ministre, en 2016, peut encore aujourd'hui se permettre d'assimiler les travaux de la sociologie à une « culture de l'excuse » sans qu'au fond cela ne crée aucun scandale c'est bien que la reconnaissance des apports de cette discipline est en réalité très faible, que la sociologie est encore perçue comme étant idéologique, dans le mauvais sens du

²³⁵ Un bel exemple, maintenant ancien de cet accord par delà les désaccords, a été la thèse soutenue en 1993 par Jean-Marc Weller, *Le bureaucrate et l'usager. Les modifications de la relation administrative de service : sociologie d'une action publique*, où Bruno Latour (membre du jury) et Renaud Sainsaulieu (directeur de thèse) ont pu construire un accord sur la qualité de ce qui était présenté, sans passer par la case épistémologique ou théorique...Notons que l'histoire (institutionnelle) ultérieure a confirmé leur décision puisque J.-M. Weller a été recruté au CNRS dans la foulée.

²³⁶ Voir « La non thèse de sociologie d'Élizabeth Teissier » (2001), par Philippe Cibois, Dominique Desjeux et Bernard Lahire (www.homme-moderne.org/societe/socio/teissier/analyse/socio.html). La conclusion de ce texte (« Espérons que les diverses réactions saines à cette affaire malsaine puissent donner l'occasion d'une réflexion collective sur le métier de sociologue et sur les conditions d'entrée dans ce métier ») attend toujours une reprise sérieuse même si cette « affaire » a pu contribuer à l'abandon de la SFS et à la création de l'Association française de sociologie (AFS).

terme²³⁷. Or nous avons la conviction que si l'ambition des sciences sociales est de « fournir aux citoyens des outils pour penser et agir dans un monde incertain » pour reprendre les termes d'une tribune récente parue dans *Libération*²³⁸, ce ne sera qu'au prix de la reconquête d'une forme de légitimité scientifique pour cette discipline. Par exemple, si l'on prend le projet d'anthropologie pluraliste revendiqué par ces chercheurs qui consiste à « traiter sur un pied d'égalité ces différentes façons de trier la diversité du monde en élaborant un langage de description et d'analyse qui permette de rendre compte des formes très diverses, mais non infinies, d'assembler les existants, les qualités, les processus et les relations, en évitant de recourir pour ce faire aux outils au moyen desquels ces opérations ont été conceptualisées dans notre propre tradition culturelle »²³⁹, la question de la « cohérence épistémologique » reste cependant posée : « si l'unification des sciences sociales n'est guère envisageable, la production d'un espace de transaction apparaît comme un enjeu central »²⁴⁰. C'est, sans doute de manière très modeste, dans cette perspective que s'inscrit notre travail et que tente de donner à voir ce mémoire de VAE.

C'est bien à une sorte d'espace de transaction que nous espérons contribuer en cherchant à construire ce point de vue de l'activité sur le travail.

Dans une perspective politique le point de vue de l'activité donne à voir comment la vie politique se joue aussi au travail. Il ne s'agit pas là de la question de la participation des travailleurs mais bien plutôt de montrer comment le travail, entendu sous l'aspect de l'activité, contribue à la construction de la subjectivité et à la santé. Idée qui n'est certes pas nouvelle mais qui permet de traiter autrement la question du travail qu'à travers le prisme de l'emploi. Le point de vue de l'activité sur le travail permet de comprendre autrement le rapport au travail des individus, d'insister par exemple sur ce qu'Yves Schwartz appelle le débat de normes : la citoyenneté au travail ne se déploie pas (seulement) dans des instances de participation des salariés mises en place par le management mais au cœur même de l'activité de travail, au moment où le salarié est confronté à la tâche à accomplir avec ou contre ses collègues.

Au cœur de l'activité, au sein des organisations de travail se joue ce qu'on pourrait appeler une citoyenneté du travail, au travail, et par le travail. Parler alors de centralité du travail

²³⁷ A l'opposé du sens, par exemple, que pouvait lui donner Hannah Arendt, celui de cohérence et logique d'une idée.

²³⁸ « La fabrication d'un regard éloigné », tribune signée par Philippe Descola, Jean-Louis Fabiani, Irène Théry, et Antoine Lilti, *Libération*, 18 juin 2015.

²³⁹ Ibidem.

²⁴⁰ Ibidem.

prend une tout autre signification. Point n'est besoin d'instances de participation des salariés pour faire advenir un espace public qui en réalité existe déjà au cœur de l'activité.

En tout cas, il nous semble intéressant pour le débat démocratique de faire émerger ce *point de vue de l'activité* sur le travail. Et cette mise en évidence ne peut passer que par un effort de controverse scientifique, forme académique d'une science à ambition démocratique. Si la sociologie (ou plus largement les sciences sociales) veut contribuer au fonctionnement de nos sociétés démocratiques, si la sociologie veut augmenter sa capacité d'agir sur le monde social, reprenant en cela l'ambition de ses fondateurs, elle ne peut pas faire l'économie de la controverse scientifique, non pas uniquement dans une perspective académique qui n'aurait pour horizon qu'un académisme vain, mais bien plutôt au service d'une transformation des représentations que peuvent avoir les citoyens d'une sphère d'activité, en l'occurrence le travail.

Ambition politique et ambition scientifique se rejoignent. En sociologie, épistémologie, théorie et politique, s'il est nécessaire de les distinguer analytiquement, appartiennent au fond au même continuum de l'action démocratique.

III. Sociologie, incomplétude et humanisme

« Car un jour viendra où l'idée que, pour se nourrir, les hommes du passé élevaient et massacraient des êtres vivants et exposaient complaisamment leur chair en lambeaux dans des vitrines, inspirera sans doute la même répulsion qu'aux voyageurs du XVIe ou du XVIIe siècle, les repas cannibales des sauvages américains, océaniens ou africains »²⁴¹

Jusqu'où peut (doit) aller l'ambition démocratique ? Un approfondissement de la démocratie, que la plupart des commentateurs appellent de leurs vœux, doit-il signifier de transformer nos rapports aux autres vivants ? Voire aux objets²⁴² ? Et si oui, jusqu'où ? Comment intégrer au cœur de nos démocraties les questions écologiques et animales ? Sur quelles catégories s'appuyer pour refonder une identité humaine qui prenne en compte à nouveaux frais la question de nos « environnements » ? Est-il possible d'imaginer une théorie globale rendant justice à la communauté des vivants humains, des vivants non humains et des objets ? Quelles stratégies serait-il possible de développer ?

Deux ouvrages récents posent par exemple très directement la question de l'intégration de l'animal dans notre communauté politique²⁴³. Plus particulièrement Will Kymlicka et Sue Donaldson proposent un cadre général pour penser les relations avec les animaux en articulation avec les principes de justice libéraux et démocratiques. Leur ambition est clairement de déplacer la question animale du terrain de l'éthique appliquée à celui de la théorie politique et c'est bien ce déplacement qui nous intéresse particulièrement ici²⁴⁴. La

²⁴¹ Claude Lévi-Strauss, « La leçon de sagesse des vaches folles », in *Etudes rurales*, 157-158, 2001, mis en ligne le 03 août 2005, <http://etudesrurales.revues.org/27>

²⁴² On se souvient du « Parlement des choses » proposé par Bruno Latour. Voir « L'œuvre de Bruno Latour : une pensée politique exégétique », entretien avec Bruno Latour (avec Laurent Godmer et David Smadja), in *Raisons politiques*, 2012/3, n° 47, pp. 115-148.

²⁴³ Sue Donaldson et Will Kymlicka, *Zoopolis. Une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur, 2016 (on peut lire avec profit Estiva Reus, « Introduction à Zoopolis », in *Les Cahiers antisécistes*, n°37, hors- série, mai 2015) ; Pierre Serna, *L'animal et république. 1789-1802. Genèse du droit des bêtes*, Paris Anacharsis, 2016.

²⁴⁴ De ce point de vue il est tout à fait intéressant que ce soit un philosophe, spécialiste de la théorie des minorités et du multiculturalisme qui s'attèle à ce type de réflexion. Il s'était fait connaître en France avec Les

« zoopolis » est alors une communauté politique qui permettrait aux animaux domestiques d'être en quelque sorte des concitoyens. La question postanthropocentrée est ainsi directement pensée à partir d'une théorie politique de la justice et de la citoyenneté, à partir d'une réflexion, classique en philosophie politique, sur les principes de base qui devraient permettre la meilleure justice possible de nos institutions²⁴⁵. Il s'agit bien d'une tentative de construction d'une théorie globale qui, remettant en cause ce qu'on peut appeler le caractère prométhéen de l'homme, recherche les voies d'un autre mode d'être au monde.

Alors, serait-il possible d'imaginer un point de vue désanthropocentré en sciences sociales ? Qu'est-ce à dire ? Une sociologie peut-elle être autre qu'anthropocentrée ? Est-il possible d'imaginer des nouvelles catégories de pensée qui permettraient de faire quelques pas dans cette direction ?

Il est évident que ce troisième exemple est le plus difficile à aborder. Au-delà des différences théoriques ou épistémologiques, il tente d'explorer, à partir de travaux autour notamment des relations homme/animal ce qui pourrait constituer un nouveau point de vue épistémologique des sciences sociales. Ces réflexions trouvent leur ancrage dans les travaux des primatologues pour qui il s'agirait, de plus en plus, de répondre à la question suivante : « dans quelle mesure ce que le scientifique observe constitue-t-il une réponse, un jugement, une opinion, de la part de l'animal au sujet de ce que lui propose celui qui l'interroge ? »²⁴⁶.

Il n'y a pour l'heure aucun consensus sur ce qui pourrait constituer un éventuel noyau dur d'une telle science sociale. Le point de vue désanthropocentré est constitué de *questions* qui décrivent d'éventuels projets de recherche bien peu partagés par l'ensemble des sociologues

Théories de la justice : une introduction. Libéraux, utilitaristes, libertariens, marxistes, communautariens, féministes... (Paris, La Découverte, 1999).

²⁴⁵ Il n'est pas possible dans le cadre de ce mémoire VAE de discuter cette tentative de conceptualisation d'une communauté politique élargie aux animaux et notamment de l'utilisation du concept de souveraineté, dans une acception classique, pour les animaux sauvages alors que le débat fait rage : « vis-à-vis des animaux sauvages, nous n'avons pas de relations individuelles et nous n'avons pas à leur reconnaître quelque « souveraineté », mais nous avons à l'égard de leurs espèces une sorte de contrat écologique : veiller à l'équilibre des écosystèmes, défendre les espèces menacées, lutter contre les espèces nuisibles » (Francis Wolff, in « Non au secrétariat d'Etat à la condition animale », *Le Monde*, op.cit.). La mentionner ici a simplement pour ambition de rappeler que la recherche d'une posture postanthropocentrée peut exister dans d'autres disciplines. Voir également sur ce point Corinne Pelluchon, *Manifeste animaliste. Politiser la cause animale*, Paris, Alma, 2016.

²⁴⁶ Vinciane Despret, *Penser comme un rat*, Editions Quae, Versailles, 2016, page 7. Antoine Doré, Jérôme Michalon et Jocelyne Porcher font également partie de ces chercheurs qui travaillant la question des relations homme/animal explorent une posture que l'on pourrait qualifier de désanthropocentrée. Voir par exemple Jean-Louis Genard et Marta Roca i Escoda, « Un regard à décentrer, des frontières disciplinaires à décloisonner. Introduction aux Dossiers du Congrès « Sociétés en mouvement, sociologie en changement », *Sociologies* (<http://sociologies.revues.org/5321>), mis en ligne le 7 mars 2016.

ou les chercheurs en sciences sociales²⁴⁷. Il n'y a, au-delà de slogans du type « Nous n'avons jamais été modernes »²⁴⁸ laissant entendre que nous ne serions pas si différents des autres (les populations qui par exemple n'auraient jamais affirmé le grand partage nature/culture), que très peu de tentatives pour élaborer de nouveaux concepts qui pourraient constituer les premières briques d'un tel point de vue²⁴⁹. Il n'est par ailleurs pas possible d'ignorer tous les travaux qui tout en reconnaissant les avantages de l'animalisme contemporain (permettre par exemple une morale raisonnable pour nos relations avec les animaux) en pointent habilement les possibles dérives ou extravagances, voire la pure et simple extension de l'anthropocentrisme à la question animale²⁵⁰. Un humanisme critique certes, mais un humanisme conséquent oblige à regarder avec les plus grandes précautions l'ensemble des travaux, notamment de vulgarisation, qui tentent de faire de l'homme un animal comme un autre et seulement comme un autre²⁵¹.

Cela dit, il n'est pas nécessaire de s'intéresser à la question animale pour envisager la question de l'humanisme et de l'anthropocentrisme : à l'intérieur des sciences sociales, les débats au sein du féminisme contemporain, autour des technologies de procréation, de la loi dite du mariage pour tous, ont notamment contribué à mettre au cœur du débat public des réflexions sur notre définition de l'humain, notamment par rapport aux transformations technologiques et aux possibles ouverts par ces transformations. Ces questions se sont invitées avec force dans le débat démocratique et ne peuvent laisser indifférentes les sciences sociales.

²⁴⁷ Il faut bien reconnaître que pour l'heure les tentatives peuvent apparaître décevantes. Par exemple le livre d'Eric Baratay, (*Le point de vue animal, une autre version de l'histoire*, Paris, Seuil, 2012) s'apparente plus à une attention accrue aux animaux dans l'histoire qu'à la réelle construction d'une « histoire décentrée » que l'auteur appelle de ses vœux.

²⁴⁸ B. Latour, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991. L'excommunication douce dont fait par ailleurs l'objet Bruno Latour ne favorise pas la réflexion autour de ce type de problématique...

²⁴⁹ C'est dans la plupart des cas l'anthropologie qui porte ce type de questionnement. Voir par exemple le projet de Nicolas Lainé énoncé dans le cadre d'un projet de recherche porté par Philippe Descola et Frédéric Keck (*Représentations sociales des pathogènes à la frontière entre les espèces*) : « Dans la perspective d'une anthropologie 'désanthropocentrée', mon projet a l'ambition de démontrer comment dans une communauté interspécifique se construit un monde intelligible commun, en tenant compte des bases de la communication établie, des influences réciproques, mais aussi des représentations issues des différents contextes dans lesquels elles s'expriment ».

²⁵⁰ Voir à ce sujet F. Wolff, *Philosophie de la corrida*, Paris, Fayard, 2007 qui affirme très clairement que l'animalisme le plus répandu, notamment celui qui s'affirme dans la défense des taureaux n'est rien d'autre qu'un anthropocentrisme. L'anthropomorphisme est également l'une des grandes critiques émises à l'endroit du zoocentrisme.

²⁵¹ Nous pouvons par exemple toujours renvoyer à Francis Wolff pour son bel ouvrage *Notre humanité. D'Aristote aux neurosciences*, Paris, Fayard, 2010.

Or, de ce point de vue, la figure de Donna Haraway peut constituer un bon point d'entrée pour examiner à la fois une proposition de faire autrement des sciences sociales et pour montrer également les réticences de nos disciplines à tenter un pas de côté²⁵². D'autant plus que D. Haraway peut également être abordée comme une figure paradoxale, donnant à voir les ambivalences des références classiques dans nos disciplines.

Figure centrale d'un courant non essentialiste du féminisme, Donna Haraway est régulièrement citée ou plutôt invoquée dans les écrits académiques et/ou militants.

Pourtant et c'est ce qui nous semble intéressant dans une perspective désanthropocentrée, cette référence est plus symbolique ou rhétorique que véritablement conceptuelle : car si l'on prend véritablement au sérieux sa tentative, force est de constater qu'au-delà d'une référence en début de texte ou de conférence, les implications conceptuelles de ses propositions sont rarement envisagées. Nous en avons eu un bel exemple lors d'une semi-plénière²⁵³ du 6^{ème} congrès de l'AFS en juillet 2015 : Nelly Oudshoorn, « star des STS » selon les organisateurs, débute sa conférence par une référence directe aux travaux de Donna Haraway (c'est d'ailleurs la seule référence théorique évoquée), puis décrit, oubliant sans doute cette citation (devenue embarrassante ?), par le menu (de très longs extraits d'entretiens sont alors projetés) ce que raconte un patient à qui ont été implantées des technologies médicales. On pense alors plus au tournant descriptif en sociologie²⁵⁴ qu'au cyborg de Donna Haraway. Si une attention précise et fine aux propos d'un transplanté est bien sûre nécessaire à la compréhension et à la

²⁵² Mais il faut également reconnaître que les pas de côté sont parfois bien difficiles à suivre. Pour une critique au vitriol du pas de côté latourien énoncé dans *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des modernes* (Paris, La découverte, 2012), voir la recension d'Arnaud Arnaud Saint-Martin, « Enquête sur les modes d'existence », *Sociologie* [En ligne], Comptes rendus, 2013, mis en ligne le 29 mai 2013. URL : <http://sociologie.revues.org/1573>. Ayant comme point commun avec D. Haraway la recherche d'un nouveau langage, le lecteur sincère de ces tentatives a parfois bien du mal à suivre les articulations concepts-terrains-preuves, surtout s'il est sociologue...

²⁵³ Semi-plénière « Vers une humanité augmentée ? Socialités et usages des technologies du corps », 6^{ème} congrès de l'AFS (*La sociologie, une science contre nature ?*), Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 29 juin – 2 juillet 2015.

²⁵⁴ Voir le célèbre article de Louis Quéré, « Le tournant descriptif en sociologie », dans la *Revue Française de Sociologie* (Vol 33, n°1, 1992, pp. 139-165) : « L'idée que je voudrais défendre, à partir d'une distinction entre deux types de description, l'une factuelle, l'autre grammaticale, est que le passage de l'explication ou de l'interprétation à la simple description devient une nécessité pour une démarche sociologique qui, à des fins d'analyse, suspend le « préjugé du monde objectif ». Car l'immobilisation de ce préjugé fait découvrir un domaine d'investigation qui ne peut qu'être décrit : celui des opérations et des procédures par lesquelles les membres d'une collectivité constituent intersubjectivement tout ce qu'ils expérimentent comme positivités ou comme réalités objectives de leur environnement familier (objets, personnes, groupes, actions, événements, etc.) », (page 140).

construction d'une sociologie fondée empiriquement, l'articulation avec la référence théorique énoncée en introduction n'est pas faite. En tout cas, difficile d'en déduire quoi que ce soit, d'un point de vue conceptuel, quant à une élaboration à partir des travaux de la biologiste devenue épistémologue.

Pourquoi ? Notre hypothèse est la suivante : Donna Haraway pose à travers son féminisme la question d'une science (sociale ?) désanthropocentrée, et cette tentative n'est pas ou peu audible pour bon nombre de collègues (féministes ou non), quelle que soit par ailleurs leur obédience.

Pour aborder cette question il faut tenter de donner à entendre ce que la proposition de D. Haraway peut avoir d'intéressant pour notre problématique.

On peut considérer avec Julie Beaulieu²⁵⁵ que le cyborg²⁵⁶ est possible grâce à la mise en question de trois frontières qui sont au cœur du noyau épistémologique des sciences sociales : une première frontière qui sépare l'homme de l'animal, une seconde qui concerne la frontière entre l'animal-humain et la machine : c'est la mise en jeu de la nature, enfin celle entre le physique et le non physique (qui peut éventuellement être considérée comme une sous catégorie de la précédente) : miniaturisation.

Ces trois fractures sont utiles pour répondre à notre question. Car D. Haraway considère que les féministes, par delà leurs différences, ont une conception dualiste des relations corps-esprit et animal-machine. Si avec Delphine Gardey on peut considérer que l'enjeu pour les féminismes aujourd'hui est « aussi de dire ce que les féminismes ont apporté, de singulier et de spécifique »²⁵⁷ alors D. Haraway a posé, selon nous, la question d'une approche désanthropocentrée pour aborder les phénomènes sociaux, y compris et surtout pourrait-on dire ceux qui concernent le féminisme. Aux six questions posées par D. Gardey dans son

²⁵⁵ Julie Beaulieu, « Entre féminisme, technologie et science-fiction : le cyborg », *Meridian critic / Meridien critique* (littérature et technologie), Université Stefan cel Mare Suceava (Roumanie), 2012.

²⁵⁶ Le cyborg est un individu dont les capacités physiologiques sont augmentées par des implants ou des prothèses. Repris par D. Haraway (*Manifeste cyborg et autres essais. Sciences - Fictions - Féminismes*, anthologie établie par Laurence Allard, Delphine Gardey, et Nathalie Magnan, Éditions Exils, 2007), le cyborg devient « organisme cybernétique, un hybride de machine et d'organisme vivant, une créature de la réalité sociale aussi bien qu'une créature imaginaire » et a pour fonction d'ouvrir vers un monde post-genre. Pour une présentation qui restitue bien l'esprit de la tentative de D. Haraway, voir la très brève introduction de Nathalie Magnan (aussi traductrice du Manifeste cyborg) dans *Mouvements*, n° 45-46, mai/juin/juillet/août 2006, page 14.

²⁵⁷ Delphine Gardey (dir.), *Le féminisme change-t-il nos vies ?*, Paris, Textuel, 2011.

ouvrage²⁵⁸, il faudrait en ajouter une septième : le féminisme, envisagé avec D. Haraway peut-il contribuer à redéfinir le point de vue sur l'humanité des sciences sociales, c'est-à-dire à remettre en cause ce que nombreux(ses) considèrent comme le point de vue anthropocentré des sciences humaines et sociales ?

L'anthropocentrisme en question ?

Un certain nombre d'auteurs prennent au sérieux cette question de l'anthropocentrisme, mais il faut bien avouer que cette question n'est que très rarement abordée en tant que telle, en France en tout cas²⁵⁹. On peut cependant s'appuyer sur Roberto Marchesini (philosophe hélas non traduit en France) pour rechercher les éléments d'une fondation autre des sciences sociales.

Dans une perspective « non anthropocentrée » (ou désanthropocentrée), l'épistémologue italien Roberto Marchesini²⁶⁰, considère les changements technologiques comme des réalités certes non humaines mais étroitement impliquées dans la construction et la définition de ce qui constitue l'humain, son corps ainsi que ses prédicats. Depuis son apparition, en tant que produit de l'hybridation avec le non-humain (l'environnement, l'animal et la technique), l'être humain ne se construit – « fabrique » - pas uniquement par ses seules forces mais toujours à travers ce qui constitue son partenariat avec son milieu. L'espèce humaine est alors une espèce parmi d'autres, en compagnie d'autres espèces qui sont partenaires de son propre développement. R. Marchesini propose ainsi « une pensée de l'hybridation, de la contamination ou de la subjectivité dialogique »²⁶¹ : « une pensée de l'altérité où c'est l'autre qui suscite la constitution de soi »²⁶². Il est facile de voir les points de contact entre sa pensée et celle de D. Haraway. Cette considération de l'humain renvoie assez directement à celle de « cyborg » chez Donna Haraway : loin de constituer simplement un être humain qui a reçu

²⁵⁸ Les six questions sont les suivantes : que fait le féminisme à la façon dont nous appréhendons la sphère du politique ? Celle du travail ? Celle des sexualités ? Comment penser et vivre un féminisme « décolonial » ? Un féminisme « individualiste » ? Ou enfin un féminisme au « masculin » ?, in D. Gardey, *op. cit.*

²⁵⁹ Le colloque international « *Un 'tournant animaliste' en anthropologie ?* » qui s'est déroulé au Collège de France en juin (22-24) 2011 a, par moments, évoqué cette question.

²⁶⁰ R. Marchesini, *Post-human. Verso nuovi modelli di esistenza*, Bollati Boringhieri, Torino, 2002 ; *Il tramonto dell'uomo. La prospettiva post-umanista*, Dedalo, Bari, 2009.

²⁶¹ J.-Y. Goffi, *Au-delà de la bioéthique ? Transhumanismes et posthumanismes*, dossier 26, automne 2010, CNDP, <http://www.cndp.fr/magphilo/index.php?id=84>.

²⁶² Pour une radicalisation et théorisation de cette posture, voir D. Haraway, *Manifeste des espèces de compagnie*, Editions de l'éclat, 2010.

des greffes de parties mécaniques, le cyborg est un hybride bien plus radical, « texte, machine, corps et métaphore »²⁶³.

C'est à partir de la théorie darwinienne et de la pensée évolutionniste que s'est constitué le point de départ pour une remise en discussion de l'anthropocentrisme au XX^{ème} siècle : l'idée d'une continuité entre les êtres vivants, humain compris, renonce à toute téléologie et exclut que l'humain soit quelque chose de surnaturel, comme ajouté - on ne saurait d'ailleurs bien souvent comment en rendre compte - au stock de la nature. L'éthologie humaine et animale montre l'existence de traits communs de comportement entre les diverses cultures au sens large, tandis que la paléontologie met en évidence comment l'émergence de l'humain n'a pas été une progression séquentielle, une séquence linéaire, mais s'est effectuée par une pluralité de lignes évolutives qui donnent naissance à des branches ramifiées d'hominidés différents.

Selon cette perspective, la culture zoologique (humaine et non humaine) a pour effet la production d'une incomplétude chez l'humain. En effet, miser sur des solutions culturelles va donner lieu à des processus évolutifs dans lesquels les plus favorisés sont les individus plus ouverts et flexibles, donc d'autant plus « insuffisants » du point de vue de la détermination génétique. La culture rend donc incomplets les organismes qui s'en remettent à elle, en prolongeant par exemple le caractère juvénile, ou néoténique²⁶⁴, de l'être humain. Mais il ne s'agit pas d'incomplétude originelle, plutôt un effet : certaines espèces renoncent à des déterminations génétiques comportementales pour avoir plus de chances d'interagir avec l'environnement. Edgar Morin parle à ce propos d'« inachèvement définitif »²⁶⁵, et R. Marchesini traduit ce processus en définissant le « devenir humain » comme « un chantier ouvert sans projet »²⁶⁶ : l'incomplétude n'est pas « un vide à combler », mais plutôt « une potentialité à exploiter, une condition non pas à surmonter ou à laquelle porter remède, mais bien à accroître et, en un certain sens, à exalter »²⁶⁷.

²⁶³ D. Haraway, *Des Singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 2009, p. 370.

²⁶⁴ E. Morin, *Le paradigme perdu: la nature humaine*, Seuil, Paris, 1973, pp. 95-96. L. Bolk, *Das Problem der Menschwerdung* [1926], trad. Fr. «La genèse de l'homme», in *Arguments*, vol. IV, n. 18, 1960, et «Le problème de la genèse humaine», in *Revue française de psychanalyse*, mars-avril 1961. Peter Sloterdijk a aussi, lors de sa conférence prononcée à Paris en 1999 (« *La domestication de l'être* », Paris, Mille-et-une-nuits, 2000, p. 34.) évoqué le mécanisme de la néoténie pour rendre compte de l'irruption de l'humanité. Pour une synthèse éclairante sur cet auteur, voir Y. Michaud, *Humain, inhumain, trop humain. Réflexions sur les biotechnologies, la vie et la conservation de soi à partir de l'œuvre de Peter Sloterdijk*, Paris, Climats, 2006.

²⁶⁵ Ibidem, p. 105.

²⁶⁶ R. Marchesini, *Il tramonto dell'uomo*, op. cit., p. 119.

²⁶⁷ F. Remotti, « De l'incomplétude », p. 47, in, F. Affergan, S. Borutti, C. Calame, U. Fabietti, M. Kilani, F. Remotti, *Figures de l'humain : les représentations de l'anthropologie*, Paris, Editions de l'EHESS, 2003, 358 pp.

Pour l'anthropologue Francesco Remotti, réfléchir en termes de « fabrication » de l'humain met en relief de manière pertinente l'idée que cette construction se fait à partir d'une forme d'incomplétude initiale à laquelle on tente de remédier en vue d'un possible achèvement *ou* d'une complétude dont la signification reste fondamentalement ouverte, culturellement déterminée et particulière.

On peut faire remonter l'idée moderne d'incomplétude, en relation à la possible « fabrication » comme propre de l'humain, à la Renaissance²⁶⁸. Pic de la Mirandole dans son *Oratio de hominis dignitate* exprime ainsi la pensée de Dieu créateur d'un être incomplet mais plein de potentialités : « Si je t'ai mis dans le monde en position intermédiaire, c'est pour que de là tu examines plus à ton aise tout ce qui se trouve dans le monde alentour. Si nous ne t'avons fait ni céleste ni terrestre, ni mortel ni immortel, c'est afin que, doté pour ainsi dire du pouvoir arbitral et honorifique de te modeler et de te façonner toi-même, tu te donnes la forme qui aurait eu ta préférence »²⁶⁹. La tradition anthropo-philosophique, avec Johan Gottfried Herder au XVIIIème siècle et ensuite avec des auteurs comme Arnold Gehlen ou Clifford Geertz, élabore l'idée que l'être humain est « incomplet » et que la culture intervient pour le compléter. La culture est essentielle pour la réalisation de cet objectif et devient la spécificité de l'humain. Ce qui caractérise en propre l'humain serait donc la libre initiative humaine de tracer un parcours parmi les possibles formes d'existence. Pour F. Remotti le propre de l'humain est cette activité de « faire l'humanité » grâce à une action d' « anthropo-poiesis », c'est-à-dire de modelage de soi et du monde selon des projets programmés et intentionnels, mais aussi à partir d'actions et d'interventions non intentionnelles. L'idée féconde et stimulante de F. Remotti est que d'une part « nous », les êtres humains, sommes tenus, pour ainsi dire « condamnés », à construire, d'une manière ou d'une autre, ce qui fait l'humanité, et que d'autre part cette activité se révèle dramatique car elle se heurte à une carence de

²⁶⁸ Dans son article sur le paradigme de Protagoras (« Le Paradigme de Protagoras », *Socio-logos* [En ligne], 2/2007, mis en ligne le 29 mars 2007, URL : <http://socio-logos.revues.org/110>), Antoine Bevort attire notre attention sur l'intérêt pour nous de la problématique sophistique : « la description de la condition humaine par Protagoras dans sa présentation du mythe souligne, comme l'observent de nombreux auteurs, l'incomplétude de la condition humaine, l'incomplétude naturelle de l'homme, (par rapport à la finitude de la nature animale, totalement équipée pour vivre). Comme le dit Aristide, l'homme est l'animal le plus incomplet. Le développement du mythe expose la triple dimension naturelle, économique et sociale de cette incomplétude. L'homme n'est défini totalement ni par ses qualités naturelles (zoologiques, biologiques) ni par ses activités utilitaires, ses besoins, ni par ses activités sociales, son appartenance à l'humanité, au genre humain. L'homme ne peut se définir ni comme animal, et ni l'homo economicus ni l'homo sociologicus n'épuisent le sens de la condition humaine. Pour survivre, les hommes doivent être capables de penser et d'agir politiquement, en tant qu'homo politicus ».

²⁶⁹ G. Pic de la Mirandole, *De la dignité de l'homme. De hominis dignitate*, Editions de l'éclat, Paris-Tel Aviv, 2005, p. 9.

« moyens, d'idées, de conditions, d'instruments »²⁷⁰. Pour d'autres auteurs, à ce premier drame s'en est ajouté un second : cette théorie de l'incomplétude et de la fabrication a permis à la perspective humaniste, puis à l'anthropologie philosophique, de considérer l'Homme (le « H » majuscule se donne à voir comme le signe de cette exceptionnalité) comme une entité *séparée* du reste du monde vivant. Dans cette perspective, les entités non humaines sont fonctionnelles au développement de l'humain qui peut donc en disposer, et la capacité humaine spécifique est celle de pouvoir être démiurge et *faber* de lui-même (s'auto-construire), tout en étant en même temps mesure du monde et pure virtualité, c'est-à-dire possibilité illimitée d'être et de se fabriquer. Dans ce sens, en accédant à la culture, l'être humain dépasse ses racines animales et constitue « l'exception humaine »²⁷¹ : une illusion d'insularité et une glorification d'un sujet monadique. La maîtrise et possession de la nature, selon la trop célèbre formule, sont alors possibles. L'Homme, seul au monde, peut s'arroger le droit d'enrôler l'ensemble de ses environnements pour réaliser son essence.

Prendre l'anthropotechnique au sérieux ?

Mais, ce *work in progress* de la fabrication de soi produit souvent des situations dans lesquelles les modèles et surtout les réalisations se traduisent par des échecs dramatiques, surtout dans les moments où il semble que le modèle est le plus certain, le plus parfait, la réalisation la plus complète. Car qui peut s'arroger la décision de la « fabrique » de l'humain ? Et selon quel modèle ? A ce propos F. Remotti oppose deux paradigmes dont la centralité dépasse la simple description qu'en fait la tradition anthropologique, pour renvoyer à deux modalités du « faire » contemporain : le modèle de la « fabrique », de l'ingénieur, et celui du *bricolage*, de l'artisan ou, mieux, du bricoleur. Le bricoleur, nous dit Lévi-Strauss, est l'expert de la « science du concret », celui qui utilise des moyens différents de ceux de l'« homme du métier », celui qui adapte ce qu'il a dans les mains faute de pouvoir disposer des puissants moyens de l'ingénieur²⁷². L'ingénieur par contre intervient rationnellement et efficacement sur la réalité, il garantit le *progrès* scientifique et technologique, et a aussi représenté souvent le modèle du progrès social et politique.

²⁷⁰ F. Remotti, *Fare umanità. I drammi dell'antropo-poiesi*, Laterza, Roma-Bari, 2013, p. V.

²⁷¹ J. M. Schaeffer, *La fin de l'exception humaine*, Gallimard, Paris, 2007.

²⁷² On voit bien tous les ponts que l'on peut faire avec le *point de vue de l'activité* développé au chapitre précédent.

L'idée que l'humain est un produit de l'action constante de la culture, le résultat d'une anthropo-poiesis, trouve un écho significatif dans la pensée philosophique contemporaine : la définition que Peter Sloterdijk donne de l'anthropotechnique dans *Règles pour un parc humain*²⁷³, par exemple, ouvre à des réflexions en partie semblables à celles de F. Remotti. P. Sloterdijk décrit le phénomène de la domestication de l'humain à travers l'étude des textes classiques et propose d'envisager la discipline de l'étude de l'humanisme comme une des possibles formes d'anthropotechnique ; il en reconstitue alors l'histoire jusqu'à l'époque contemporaine. Il y aurait selon lui deux types d'anthropotechniques : les « primaires » et les « secondaires », qui peuvent être mises en pratique de manière non programmatique ou élaborées selon un programme précis (par exemple les anthropotechniques psycho-sociales pratiquées par les régimes totalitaires du XXème siècle). Les anthropotechniques primaires « se basent sur des routines, des conventions culturelles, un *habitus*, des programmations pédagogiques et sociales »²⁷⁴. Cependant l'utilisation contemporaine de l'ingénierie génétique rend de plus en plus possibles (pour ne pas dire nécessaires²⁷⁵) les anthropotechniques secondaires, liées au développement des biotechnologies qui, selon P. Sloterdijk, obligeront de plus en plus la philosophie à penser leur essence, leur éthique et leur licéité. Mais pour le philosophe allemand le véritable problème des anthropotechniques réside ailleurs : il serait plus urgent de poser la question de *ceux qui* appliquent les anthropotechniques et d'interroger la manière dont ces pratiques s'incarnent dans les sujets qui en sont les destinataires. En particulier, ce qui se révèle problématique est l'application du dispositif anthropotechnique, primaire ou secondaire, imposé « d'en haut », de manière programmatique et intentionnelle, selon les modalités qui pour Platon définissaient l'activité politique (la métaphore de l'élevage dans le *Politique*), ou qui pour Michel Foucault constituent la biopolitique : une domination qui s'impose sur les corps mêmes, sur les comportements et les habitudes. A partir de ce constat, la nécessité s'impose, pour l'humanité contemporaine, de s'emparer a minima d'une réflexion sur les conditions démocratiques possibles de l'anthropopoiesis²⁷⁶. Et d'une certaine manière nous sommes bien là au cœur de notre sujet, celui qui sans doute anime notre parcours de recherche depuis les origines : les avancées considérables de la

²⁷³ P. Sloterdijk, *Règles pour le parc humain. Une lettre en réponse à la « Lettres sur l'humanisme » de Heidegger*, Editions Mille et une nuits, Paris, 2000.

²⁷⁴ A. Lucci, "Il concetto di tecnica nel pensiero di Peter Sloterdijk", p. 115, in B. Bonato, C. Tondo (a cura di), *Fabbricare l'uomo. Tecniche e politiche della vita*, Milano Udine, Mimesis, 2013.

²⁷⁵ Au sens où il est urgent de s'y intéresser et de construire les conditions d'un débat public raisonnable.

²⁷⁶ D'une certaine manière c'est bien également dans cette direction que travaille J. Habermas. Voir à ce sujet *L'avenir de la nature humaine. Vers un eugénisme libéral ?* (Paris, Gallimard, 2002), qui pose la question du contrôle de l'évaluation normative.

technique, le champ quasiment infini des possibles ouverts (en tout cas perçu comme tel dans bien des cas) rend nécessaire à la fois une réflexion sur l'humanisme des sciences sociales, c'est-à-dire la conception de l'homme qui habite les sciences sociales, ainsi que sur les conditions démocratiques qui permettraient une appropriation par l'ensemble des citoyens de ces questions. Sociologie, démocratie et anthropopoiésis doivent ainsi trouver de nouvelles articulations à partir du moment où la définition de ce qui fait l'humain ne va plus de soi²⁷⁷.

C'est au fond ce que revendique un Bruno Latour lorsqu'il propose de changer de société et de refaire de la sociologie. Le monde commun, autre nom du social, doit être redéfini, afin de permettre à de nouvelles associations de se faire. Le cyborg de D. Haraway est bien un exemple de ces êtres surprenants qui, si l'on accepte de déplacer sa conception du social, nous incite à considérer autrement les rapports entre sociologie, démocratie (en l'occurrence les débats et questions portés par le féminisme) et anthropopoiésis.

Mais il faut bien constater que la réception de Bruno Latour en France, du point de vue de l'influence de ses concepts n'a pas été à la hauteur de ses espoirs. Le prestige de Scpo Paris ne garantit pas ipso facto une reconnaissance réelle dans le milieu sociologique académique français. Si celui-ci accepte vaguement quelques résultats des travaux de l'icône en sociologie des sciences, le reste de son œuvre n'a que peu d'écho, pas même une pure référence rhétorique à la manière d'une D. Haraway et son manifeste cyborg. On peut dire que *Changer de société refaire de la sociologie* est comme passé inaperçu²⁷⁸. On retrouve là le défi que constitue l'organisation de la controverse dans notre discipline et les enjeux démocratiques qui en découlent.

Cependant, une anthropotechnique, active et programmatique, est l'approche clairement revendiquée par le mouvement transhumaniste qui en décline le sens de manière fortement intentionnelle et dans le sens d'une ingénierie. Une partie des idées transhumanistes trouve une traduction philosophique dans les propositions d'éthique pratique que certains auteurs, en particulier en Europe, formulent depuis une dizaine d'années. Le débat transhumaniste, qui prend place dans un cadre plus large généralement défini comme posthumain, se développe dans le contexte des démocraties libérales occidentales où se fait plus fortement sentir la pression pour (re)définir les frontières et les différences de genre, les rapports entre naturel, artificiel, technologique. Pour certains auteurs comme Ruwen Ogien, se diffuserait même une

²⁷⁷ Il ne s'agit pas ici de conduire à une remise en cause des Droits de l'Homme.

²⁷⁸ Où l'on voit clairement qu'en matière de réception des œuvres au sein de la discipline sociologique, il arrive que le contexte de découverte l'emporte sans combat aucun sur le contexte de justification, à tel point que le livre « tombe des mains » de nombreux collègues...

forme de « panique morale » qui conduirait, sous couvert de défendre le libéralisme et la valeur de la liberté individuelle, à instaurer des limites que l'on ne devrait pas dépasser²⁷⁹.

D'une part, donc, la liberté de l'individu semblerait pouvoir nous affranchir aussi du déterminisme biologique et nous donner les clés de nos possibilités anthropo-poietiques, en ouvrant aussi l'option morale de disposer librement de notre propre corps. Mais le manque de modèles « fixes, prédéterminés, absolument certains », pose le problème de repérer et choisir parmi des modèles d'humanité différents et concurrents : « si l'homme doit se construire, où peut-il trouver les modèles qui lui permettent de se donner une forme ? »²⁸⁰. D'autre part, on assiste à des tentatives de construire des certitudes à travers l'appel à des principes moraux « forts » (le « propre de l'Homme », par exemple) ou à des propositions robustes de « fabrication de l'humain » (une possible ingénierie de l'humain). Tout se passe comme si au fur et à mesure que cette capacité anthropotechnique se développait, accompagnant le vertige de sa prise de conscience, l'humain voulait également s'en affranchir, en recherchant le modèle qui lui permettrait de faire l'économie d'assumer une position résolument anthropotechnique²⁸¹. De ce point de vue la polémique (et non une controverse) qui a suivi la conférence de Sloterdijk sur le *Parc humain* est révélatrice de cette difficulté à regarder en face les enjeux contemporains qui questionnent la condition humaine : excommunié par Jürgen Habermas, dont il avait cependant été le disciple, P. Sloterdijk s'est vu accusé d'eugénisme, de promouvoir un projet « Zarathoustra »²⁸². De son côté, P. Sloterdijk ne faisait que reprocher à J. Habermas d'ignorer les possibilités découlant des techniques génétiques. Vaine polémique qui ne contribua pas à s'engager dans la voie d'une réflexion sereine sur ces questions, la pauvreté (en réalité l'absence) des arguments échangés le disputant aux invectives²⁸³.

En revanche, d'autres n'ont pas ces appréhensions. Un exemple significatif, parmi de nombreux autres, est représenté par Ray Kurzweil. Représentant principal du mouvement

²⁷⁹ Quatre tendances caractériseraient cette panique morale : le refus d'aller au bout des raisonnements moraux ; la tendance à prévoir toujours le pire pour l'avenir ; le refus de payer le prix intellectuel pour la défense de certains droits ; et, enfin, la tendance à ne pas considérer le point de vue des personnes dont on prétend défendre le bien-être. Voir R. Ogien, *La panique morale*, Grasset, Paris, 2004.

²⁸⁰ F. Remotti, « De l'incomplétude », *op. cit.*, page 45.

²⁸¹ Ce n'est pas que discours abstrait. On peut retrouver les traces de cette tension dans les discours et prises de positions de certains hommes politiques (à propos de la GPA et de l'euthanasie par exemple), tension qui peut aller jusqu'à la contradiction entre le concept de dignité, articulé bien souvent à des valeurs transcendantales (en droit, le principe d'indisponibilité du corps humain) et l'autonomie de la volonté ou l'autodétermination de l'individu.

²⁸² Le *Monde des débats*, hélas aujourd'hui disparu, s'est fait l'écho en France de cette polémique. Voir aussi *Le Monde* daté du mercredi 29 septembre 1999.

²⁸³ Voir Jean-Christophe Merle, « Sloterdijk, une querelle à la française », *Libération*, 22 novembre 1999.

transhumaniste des « singularitariens », Kurzweil a rendu populaires les utopies de reconstruction de l'humain inspirées par les technologies convergentes (NBIC : nano, bio, information et science cognitives). Il décrit un humain de la « Singularité » qui augmente ses capacités physiques et cognitives pour atteindre un idéal de perfection et d'augmentation du corps - jusqu'à obtenir une prolongation « indéfinie » de la vie – capable de réaliser des objectifs hédonistes de disparition de la souffrance et d'exaltation du plaisir et du bien-être. Mais R. Kurzweil pousse au-delà du corps la notion de perfectibilité, car la Singularité est la condition dans laquelle l'intelligence humaine (non seulement biologique, mais aussi artificielle issue des machines créées par nous-mêmes), saturera l'univers entier et en réalisera le destin (un destin bien sûr déterminé par l'apothéose de l'humain, même si ce dernier est hybridé avec l'artificiel). Dans la vision de Kurzweil résonne une conception presque religieuse du pouvoir de l'ingénierie et de la technologie dans la réalisation de la perfection qui est présente dans les versions plus « théologiques » de la pensée de la « transhumanisation »²⁸⁴. La perfection dans le sens d'une élimination de l'incomplétude (la carence biologique de l'humain) et d'une amélioration de l'imparfait semble donc guider le modèle transhumaniste d'humanité et en animer la « fureur » anthropo-poïétique.

De ce point de vue, le rêve d'en finir avec l'incomplétude fait paradoxalement signe vers le retour d'une conception substantielle (du propre) de l'Homme : l'humain de Kurzweil, même amélioré et complété par l'hybridation avec les technologies convergentes, reste au fond prisonnier d'une conception hypostasiée et solipsiste de sa position dans le monde. Ce qui fait le « propre de l'Homme » est, dans ce cas, un anthropocentrisme plus ou moins explicite ou conscient selon lequel « l'homme produit l'homme » et crée aussi les conditions de sa disparition partielle ou totale²⁸⁵. Humanisme classique et transhumanistes partagent au fond un même refus de l'incomplétude, la même volonté de boucler l'homme, le même désir de refuser l'incomplétude radicale. Sortie de l'incomplétude et refus de l'incomplétude peuvent alors se rejoindre.

C'est donc l'incomplétude qui semblerait le mieux caractériser le propre de l'humain, incomplétude qui apparaît aujourd'hui encore plus évidente face aux nouveaux possibles offerts par les développements des capacités technologiques et par l'accélération du rythme du « progrès » scientifique. D'autre part, les apports de l'éthologie et de l'anthropologie

²⁸⁴ E. Steinhart, « Teilhard de Chardin and Transhumanism », in *Journal of Evolution and Technology*, 1, 2008, pp. 1-22.

²⁸⁵ M. Maestrutti, « Humain, transhumain, posthumain. Représentations du corps entre incomplétude et amélioration », in *Journal international de bioéthique*, 2011, vol. 23, n° 3-4, pp. 49-64.

récentes montrent que l'humain n'a jamais cessé de se compléter et de se transformer. Ce qu'on pourrait qualifier d'orientation sans finalité montre bien que l'incomplétude de l'humain n'a pas pour visée une complétude que les objets (productions) de la culture permettrait d'atteindre. Nous devons donc aussi admettre que la complétude ne fait que renvoyer à un sentiment de l'époque qui juge ce qu'il est permis ou non de faire à tel moment. L'incomplétude humaine permet à la fois à l'humain de se transformer tout en restant fidèle à son « essence ». Ce n'est que l'élaboration culturelle d'une époque qui permet de se prononcer sur la possibilité d'admettre ou non telle ou telle forme d'incomplétude c'est-à-dire telle ou telle forme de transformation acceptable ou non.

Il faut également admettre que c'est bien la conception anthropocentrée de l'humanisme qui est mise à mal par cette « découverte » de l'incomplétude de l'humain. En suivant P. Sloterdijk, si l'humanisme, en tant que anthropo-technique, s'avère n'avoir été qu'un « dressage », celui que l'époque avait choisi, le paradigme humaniste, entendu comme conception substantielle de l'humain, révèle alors son pouvoir mystificateur. C'est donc bien le paradigme humaniste qu'il faut repenser, c'est-à-dire à partir de la considération d'un humain envisagé comme chantier ouvert sans projet, bricoleur de lui-même, plutôt que son ingénieur. Cette assertion, loin de vouloir susciter des formes de panique (morale ou autre), ne signifie pas un abandon de l'humain. Au contraire, reconnaître cela c'est se donner les moyens, en conscience (et ce n'est que cela le sens de l'appel de P. Sloterdijk) de décider ce que nous, les humains, voulons faire de nous en tant qu'humains, en relation avec nos autres environnants (non-humains vivants ou non).

Alors, si le propre de l'homme n'existe pas, c'est l'ensemble de notre architecture politique qu'il faut revoir. Car ces considérations sur l'incomplétude de l'humain ne sont pas sans conséquences sur l'appréciation que l'on peut faire de nos débats récents qu'il s'agisse de la loi pour le mariage pour tous ou des récurrents débats sur la prostitution où la dignité de l'homme (en l'occurrence de la femme) est invoquée. Si l'on postule que l'essence de l'homme n'existe pas, les débats sur ce qu'il convient de faire ou ne pas faire ne peuvent en appeler à une « nature humaine » qu'il suffirait d'invoquer pour savoir ce que nos gouvernements devraient faire en matière de fécondation, de dignité de « la » femme, ou de respect des institutions « instituant » notre société. Le mariage pour tous remet-il en cause notre conception de l'humain ? La gestation pour autrui modifie-t-elle radicalement l'idée de famille et de parenté qui s'exprime dans notre droit et notre société ? Le « travail sexuel » constitue-t-il une injure à toute conception de l'humain dont la dignité serait mise à bas par la prostitution ?

Ce sont en réalité ces questions, très concrètes, de politiques publiques qui sont en jeu lorsque l'on aborde la question du « propre de l'Homme ». La dignité²⁸⁶ de l'homme, ce qui est consubstantiel à sa tenue dans ce monde, à son être au monde, serait pour la majorité de nos concitoyens remise en cause par ces évolutions législatives ou par les revendications de groupes « minoritaires ». Or ce point de vue qui se considère pour universel et vrai de tout temps n'est en réalité que l'expression d'un dressage qui n'a fait que recouvrir ses propres conditions de production.

En revanche, si le « propre de l'humain » apparaît comme non substantiel, sans proposition d'un contenu défini une fois pour toutes, ces réflexions sont déterminantes pour l'évolution concrète de nos sociétés, et intéressent bien au-delà des cercles restreints des spécialistes de l'humanisation. Car ce que nous proposons c'est bien de prendre au sérieux, pour évidentes et « naturelles » les conséquences de notre incomplétude : la difficulté et le défi sans cesse renouvelés de se redéfinir dans notre ouverture, de trouver des modèles non figés ni définitifs, de faire agir un bricolage efficace (politiquement et moralement) plutôt qu'une ingénierie paralysante. La relativité des nos modèles (et non leur relativisme) ne devrait pas nous conduire à la panique, mais plutôt à un effort constant de leur élaboration dans des sociétés et dans un monde commun qui ne cesse de nous interpeller.

Le problème de l'humanisme de l'incomplétude

Ainsi, l'humanisme n'a pas besoin de l'idée de nature (de l'homme). Et si l'on se penche un tant soit peu sur l'histoire philosophique de l'idée d'humanisme on peut constater qu'il a toujours existé une ligne de pensée, robuste comme nous allons le voir, qui peut être instituée en origine de la tradition harawayienne.

En effet, avec Christophe Bourriau on doit s'intéresser à un courant sous-estimé de l'humanisme, celui du XV^{ème} siècle et des Pic de la Mirandole : pour le dire de manière simple, la dignité humaine se tient tout simplement dans un pouvoir illimité de métamorphose. Pour C. Bourriau cet humanisme est celui qui est le plus cohérent, à la fois philosophiquement et sociologiquement : il est le seul à identifier une dignité inhérente à *tout* homme (c'est-à-dire à chacun de tous les hommes), il est le plus en phase avec son temps (les

²⁸⁶ Il faudrait faire un travail sur le concept de dignité. Celui-ci est en effet mobilisé systématiquement, avec de multiples sens, et ce faisant contribue à empêcher tout débat.

transformations rendues à la fois possibles et parfois nécessaires par l'ensemble des possibles technologiques contemporains). Dans son ouvrage, C. Bourriau distingue cinq formes marquantes de « l'humanisme » et à chacune de ces formes il fait correspondre des critiques qui rendent, si l'on veut bien y prêter attention, le plus pertinent l'humanisme des Pic de la Mirandole :

1. en premier lieu, l'humanisme chrétien qui est basé sur la notion de personne. Il faut tout d'abord noter que cette dignité n'est pas propre aux hommes, n'est pas en propre ce qui caractériserait l'homme, puisqu'elle est élaborée aussi à partir de Dieu et des anges²⁸⁷. Il est alors facile de mettre en évidence que cet humanisme débouche sur l'exclusion de certains hommes hors du domaine de la dignité : en effet selon lui, les embryons, les nouveaux nés, les comateux profonds, etc. en seraient a priori exclus car ils ne manifesteraient pas, ou plus, les caractères déterminant de la personne : l'individualité d'un être libre de choisir ;
2. ensuite, l'humanisme de la Renaissance qui vise à la réalisation de l'homme complet. Cette conception peut apparaître problématique en ce qu'elle permet de séparer les hommes accomplis (c'est-à-dire cultivés) et les hommes inaccomplis (c'est-à-dire illettrés) : la dignité n'est plus alors inhérente à tout être humain, mais n'est accordée que si la personne est capable de faire preuve de certaines caractéristiques ayant trait à la culture ;
3. l'humanisme de type marxiste propose en quelque sorte un autre critère pour qualifier l'humain de l'homme : il s'agit bien sûr de la question de l'émancipation des croyances religieuses, du souci de développer l'homme par un travail humanisant, et enfin de la collectivisation des moyens de production qui participe de la définition de l'humanisme marxien. Pour cet auteur, il existe bel et bien un humanisme de Marx, ce qui est bien sûr contesté par d'autres interprètes. En revanche, le problème serait le suivant : la question de la justification de la violence et le sens de l'Histoire, la nécessité historique ;
4. l'humanisme « pragmatique » (Ferdinand Schiller) qui justifie l'adoption d'une règle par rapport aux intérêts majoritaires d'un groupe humain. Mais note C. Bourriau l'objection classique est la suivante : la majorité suffit-elle à justifier l'adoption de n'importe quelle règle ?

²⁸⁷ Il faudrait discuter bien sûr de l'attribution d'une dignité à l'homme à partir d'un trait qui n'est pas particulièrement humain. Mais dans le cadre de ce mémoire il ne nous appartient pas de critiquer la construction des définitions de l'humain à cette époque.

5. et enfin l'humanisme issu de Pic de la Mirandole dépouillé de sa dimension divine : « la grandeur de l'homme réside uniquement dans sa puissance effective de métamorphose, sans donner à cette métamorphose une orientation particulière »²⁸⁸.

Si l'on prend au sérieux cet effort de classification et de clarification dont l'horizon semble pouvoir être partagé par bon nombre de nos contemporains (l'intégration de tous au sein de l'humanité), on pourrait considérer qu'il n'y a en réalité pas de question problématique à propos de l'humanisme.

Et pourtant...

Il y a une question car depuis la nuit des temps, « on » s'oppose à certaines pratiques culturelles et/ou artificielles au nom d'une nature, la nature humaine : pour ne citer qu'un seul exemple, chez Aristote l'union de la femme et de l'homme, ou l'esclavage, s'énoncent au nom de la « nature ».

Pourtant, aujourd'hui l'idée d'un présupposé métaphysique ou théologique n'est plus tellement partagée au sein des communautés scientifiques. L'idée d'une nature humaine semble hors d'atteinte. Mais le paradoxe est persistant : l'idée d'une nature humaine est contestée depuis les débuts de l'humanisme, mais elle persiste tout de même, comme une idole dirait Nietzsche, qu'il faut abattre encore et encore.

Alors pourquoi un problème ?

La raison en est la suivante : si l'on admet cela, c'est-à-dire la non existence d'une nature humaine, alors la question qui suit est la suivante : quel fondement peut-on trouver à la morale ? Cette question constitue bien la grande question de la philosophie morale depuis les débuts du XX^{ème} siècle.

Un certain nombre de tentatives se sont efforcées de fournir une réponse rationnelle à cette question. Nous évoquerons ici de manière très simple quelques-unes de ces tentatives²⁸⁹.

Une des principales réponses qui est celle de ceux que l'on peut qualifier de néo-kantiens propose un « retour à Kant », c'est-à-dire à l'idée que la raison pratique (et non la nature) est en capacité de formuler une loi universelle (l'impératif catégorique), loi que tout homme

²⁸⁸ C. Bouriau, *Qu'est-ce que l'humanisme ?*, Paris, Vrin, 2007, page 11.

²⁸⁹ Les quelques lignes qui suivent concernent la philosophie morale et ce faisant excèdent le cadre de notre travail. Simplement il nous semblait intéressant d'indiquer les grandes lignes des réponses les plus importantes proposées au cours du XX^{ème} siècle.

raisonnable connaît en son for intérieur. Mais d'aucuns se sont empressés de répliquer que, pas davantage que de nature humaine, il n'existe de raison universelle.

Une autre réponse est celle élaborée à partir de Sartre. Si l'existence précède l'essence²⁹⁰ et que Dieu n'existe pas, alors tout est permis. Mais avec cependant une restriction : quand je choisis, je choisis pour l'humanité entière. Par mon existence et les choix qui la façonnent, je dessine un visage qui n'est pas seulement le mien mais celui de l'humanité. Je dois être capable de l'assumer et de recommander mes choix à quiconque qui appartient à l'humanité (c'est le principe de la responsabilité qui, pour Sartre, est responsabilité devant l'humanité entière). Si l'on doit signaler que Sartre a bien plus tard critiqué ce « mauvais texte »²⁹¹, certaines critiques ont aussi considéré qu'il retombait, de manière certes détournée, sur un universel de type kantien. Car, après tout, qu'est-ce qui m'empêche de choisir pour moi quelque chose que je ne choisirais pas pour les autres ?

Pour tenter de répondre à ces questions/réfutations, Jürgen Habermas a tenté d'élaborer ce qu'il est convenu d'appeler l'éthique de la discussion. Dans cette perspective, il n'existe ni nature, ni raison universelle. Mais en revanche, il existe un fait universel, c'est celui du langage : tous les hommes parlent, ont la capacité de s'exprimer par le médium du langage. Il est alors possible de remonter, de ce fait, à ses conditions de possibilités et dégager des principes qui rendent la discussion possible (non-contradiction, etc.). Or, dans un texte hélas épuisé, Apel a bien montré comment J. Habermas ne parvenait pas à échapper à la recherche de la fondation ultime²⁹². Car, si on peut les considérer engagés dans la même perspective (la recherche de réponses consistantes au défi du relativisme), Apel affirme un désaccord important à propos du statut de la communauté de la communication, à propos de ce qui permet de fonder légitimement le concept de raison communicationnelle²⁹³. Enfin, et de manière bien plus simple, on peut également opposer l'argument que la proposition habermassienne ne peut fonctionner que si l'on veut véritablement discuter et justifier ses actes auprès des autres. Or qu'est-ce qui nous obligerait universellement à nous justifier par la discussion devant autrui ? On retrouve là à nouveau la question d'un présupposé universel qui ne va pas de soi.

Avec Levinas enfin nous disposons encore d'une autre proposition : ce qu'il appelle le visage

²⁹⁰ Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Gallimard, Folio essais, 1996.

²⁹¹ Voir « On naît plusieurs Socrate, on meurt un seul », entretien de Jean-Paul Sartre avec Claude Lanzmann, *Les Temps Modernes*, 4/2005, n°632-633-634, pp. 669-674.

²⁹² K.O. Apel, *Penser avec Habermas contre Habermas*, L'éclat, 1990.

²⁹³ Pour un très clair état des lieux sur ces questions, voir Martine Le Corre Chantecaille, *Penser avec... et contre... : la pragmatique transcendantale de Karl-Otto Apel : une théorie et une pratique de l'intersubjectivité*, (thèse pour le Doctorat de Philosophie, Université de Nantes, juin 2010, 398 pages) et notamment les pages 290-302 et 359-370.

appellerait immédiatement la justification²⁹⁴. Voir le visage de l'autre, c'est voir remise en question la naïveté de l'égoïsme et être sommé de répondre de ses actes devant autrui. Mais à supposer que l'on tienne cette injonction pour vraie, celle-ci ne dit rien sur la manière dont on doit agir : il n'y a toujours pas de morale au sens de loi universelle.

Dans son ouvrage, C. Bouriau montre bien que l'humanisme des Pic de la Mirandole est celui qui s'est le moins développé au XX^{ème} siècle. Et on le constate encore aisément aujourd'hui : l'humanisme de la métamorphose est bien celui qui rencontre le plus de résistances. Ces résistances peuvent s'expliquer par le besoin de poser des limites, de trouver dans une nature de l'homme les fondements d'une morale qui limiterait nos devenirs.

En revanche, si nous acceptons son orientation, il est alors possible de poser la question d'envisager autrement les relations entre « l'Homme » et ses environnements. Si la nature de l'Homme n'est en réalité qu'un horizon humaniste, il devient possible de rechercher d'autres voies pour quitter un anthropocentrisme défini comme « une pensée qui ne se préoccupe véritablement que de l'humain, ou pense l'animal dans l'intérêt qu'il peut avoir pour l'humain, jamais pour lui-même, ce qui renvoie à la tradition philosophique occidentale classique »²⁹⁵.

L'humanisme de la métamorphose ouvre la voie à une conception que l'on peut qualifier de désanthropocentrée de l'humain, et donc également des sciences qui prétendent rendre compte de son comportement.

Aussi au terme de cette rapide évocation, la question qui s'impose est simple dans sa formulation mais vertigineuse dans ses conséquences : quelle sociologie fonder à partir d'une conception désanthropocentrée de l'évolution humaine ? Si l'on prend au sérieux cette perspective, c'est-à-dire si l'on prétend que la posture tracée peut prétendre à une quelconque validité universelle, il est alors nécessaire de revisiter à nouveaux frais le projet d'une science de « l'homme » entendue alors comme socio-anthro-technique intégrant le « monde animal » et plus largement celui des non humains dans son domaine de compétences. S'il n'y a aucun destin de l'humain, ni culturel, ni technique ni « humaniste », si l'on accepte véritablement de se décentrer par rapport à la perspective anthropocentrée qui irrigue toute la sociologie depuis les origines, alors l'incomplétude n'est qu'ouverture, la Singularité n'est

²⁹⁴ Voir par exemple E. Levinas, *Totalité et infini : Essai sur l'extériorité*, Livre de Poche, Paris, 1991, notamment la partie sur « Visage et extériorité ».

²⁹⁵ Emmanuel Gouabault et Claudine Burton-Jeangros, « L'ambivalence des relations humain-animal : une analyse socio-anthropologique du monde contemporain », in *Sociologie et sociétés*, vol. 42, n°1, 2010, p. 300.

qu'une possibilité parmi d'autres : plus exactement elle n'est ni une possibilité ni une impossibilité car interpréter en ces termes l'évolution, c'est encore adopter un point de vue anthropocentré. La question est bien alors celle d'une sociologie post-humaine (post-humaniste ?) dont il nous faudrait élaborer le vocabulaire qui permettrait de dire et d'élaborer le monde « social » à partir de cette nouvelle perspective. Monde « animal », monde « non-humain » (et il faut à ce stade mettre des guillemets) et monde « humain » seraient pensés ensemble au sein d'une sociologie post-humaine²⁹⁶. Ce n'est qu'à partir de ces avancées, mais seulement à partir de ce moment, que l'on pourra considérer les questions, morales par exemple, qui pour l'heure dominant (implicitement ou explicitement) les réflexions du commun et des élites.

Quelles sont nos ressources ? Du point de vue strict de la sociologie elles sont maigres. Raymond Boudon nous avait déjà bien signalé l'incapacité des théories du changement social à proposer une sociologie du développement digne de ce nom. Sans employer un vocabulaire posthumain ou désanthropocentré (il serait sans doute d'ailleurs fort surpris de se voir ici mobilisé), il avait souligné l'indétermination de l'évolution de nos sociétés. Un Bruno Latour, en attirant notre attention sur les non-humains, en révélant une autre articulation nature/culture, contribue à réveiller le sociologue classiquement humaniste de sa torpeur anthropocentrée. Pourtant nous croyons là encore que la sociologie de B. Latour ne permet pas ce grand décentrement que nous appelons de nos vœux. Il nous faut aller plus loin et E. Morin pourrait bien servir de base à une refondation désanthropocentrée de la discipline. La triangulation espèce/individu/société permet de penser à nouveaux frais une culture humaniste/posthumaniste et un rapport humain/non-humain de manière non dichotomique et non disjonctive. De même les travaux de l'anthropologie anglo-saxonne récente en mettant en avant la notion de relation pour comprendre les phénomènes « sociaux » pourraient nous être fort utiles pour réintégrer les « autres » mondes au sein de la sociologie.

Au fond, nous ne manquons peut-être pas de pistes ou d'éléments pour entamer cette refondation²⁹⁷. Seul peut-être le geste posthumain acceptant les principes suivants permettrait le changement de point de vue :

- conjugaison/contamination avec les altérités non humaines
- reconnaissance des intelligences animales
- dépassement du naturel et de l'artificiel

²⁹⁶ C'est bien dans cette perspective que l'on doit inscrire la tentative de D. Haraway.

²⁹⁷ « Pour penser de manière moins dualiste, Descola propose, ainsi que Latour de considérer la réalité de catégories mêlant humains et non-humains à l'aide des termes d'« existants », pour le premier chercheur et d'« hybrides » ou de collectifs pour le second » (Gouabault et Burton-Jeangros, *op. cit.*, p. 301).

- dialectique identité-altérité
- polycentrisme ontologique

Sur ce point, notre réflexion n'est qu'exploratoire et contribue plus à rendre compte de questions qu'à proposer véritablement des résultats assurés. Au mieux c'est un programme de recherches qui peut se dessiner.

Pourtant, de même que pour le point de vue de l'activité dessiné dans le chapitre précédent, on entrevoit bien les conséquences qu'une réflexion partagée par la communauté des sciences sociales pourrait apporter au débat démocratique : il y a bien un enjeu démocratique, pour les sciences sociales, à s'emparer de cette question de l'humanisme, en évitant les postures et autres effets de manche comme lors de la vaine dispute entre J. Habermas et P. Sloterdijk. La sociologie, et peut-être plus encore l'anthropologie ont toutes les ressources pour faire advenir une conception partagée de l'homme qui permettrait plus sereinement d'envisager le rapport aux nouveaux possibles offerts par les développements technologiques. Qu'on le veuille ou non la seule question climatique nous oblige à envisager autrement notre rapport à nos environnements et une science sociale conséquente ne peut pas faire l'économie d'une réflexion approfondie sur ses catégories de pensée : les enjeux purement épistémologiques de la discipline ne sont pas à l'abri des enjeux démocratiques.

Conclusion générale

Le pauvre, la chienne, le cyborg et moi

Dans ce mémoire VAE nous avons tenté de donner à voir, à travers le récit de quelques-unes de nos recherches et de nos tentatives de construction d'espaces de controverses au sein de la discipline, ce qui a caractérisé notre posture et notre pratique de sociologue²⁹⁸. Dans une première partie, nous avons montré comment, dans le choix d'un paradigme, étaient contenues des modalités d'intervention démocratique bien spécifiques : mobiliser la sociologie de l'acteur réseau ou au contraire une approche mettant au centre les rapports sociaux de domination ne conduit pas au même dispositif d'intervention démocratique. Dans une deuxième partie nous nous sommes intéressés au fonctionnement même de notre discipline. Avec l'étude de la *Querelle allemande des sciences sociales*, nous sommes revenus aux sources de ce qui réapparaît dans de nombreux débats contemporains : un point de vue sur la totalité est-il nécessaire à tout discours sociologique ? Si ce débat n'est pas clos, il n'est que trop souvent occulté et doit être repris aujourd'hui à nouveaux frais. Puis nous avons montré comment, à partir d'une discussion approfondie de plusieurs théories de l'activité, il était possible de construire un *point de vue de l'activité* partageable par différents auteurs. Nous avons délimité les points de convergence et tracé des pistes de travail à propos de ceux qui restent à débattre. Ce faisant nous avons donné un exemple d'espace de controverse, espace dont la multiplication serait pour nous une amélioration du fonctionnement (démocratique) de la discipline. Enfin, nous avons posé les jalons d'un programme qui rechercherait les voies et moyens d'un approfondissement de la démocratie au sein même de la discipline : faut-il et, comment, intégrer d'autres existants dans la construction de nos savoirs ?

Arrivé à ce point il est sans doute temps d'en dresser un rapide bilan.

Comme la citation en exergue de ce mémoire le rappelle, notre ambition est des plus classiques. Pour nous, la sociologie, et plus généralement la science sociale, doivent rechercher des réponses aux questions posées par son époque. Si cet horizon est à l'origine de la discipline, on le retrouve à toutes les époques de son développement : Aron par exemple, reprenant cette visée à son compte, rappelle que Mauss a bien conseillé au sociologue « de ne pas fuir, en dépit de tous les risques, les objets d'études à propos desquels les partis

²⁹⁸ Toutes nos expériences ne sont pas évoquées. Mais la création d'associations à la frontière de la recherche et de l'intervention (*Suicide écoute, Femmes publiques, Think Tank different*) ou encore notre participation à la construction de la décision publique (par exemple comme chargé de mission auprès du Premier ministre, rapporteur de la commission pour l'avenir des retraites) ont participé de la même visée.

s'opposent et les passions s'enflamment ». Pour Mauss (cité par Aron), « le public veut des études concluantes quant au présent »²⁹⁹.

Alors, oui, ce rêve d'une sociologie efficace pour notre société n'est plus à l'ordre du jour. La fragmentation des objets, la spécialisation en champs et sous-champs, le pluralisme théorique, les doutes sur la cumulativité, voire la critique du scientisme interdisent d'évoquer une immédiate « utilité » de « la » sociologie. Une connaissance objective du social semble hors de portée.

Pourtant c'est en ayant cette visée que nos travaux ont pu se développer et il nous semble que ce mémoire prouve qu'il est possible d'orienter notre pratique à la vérité, tout en assumant la spécificité des sciences sociales.

Centralité de l'activité

Faire l'expérience du Théâtre forum, à la fois comme comédien et comme sociologue, construire un dispositif très participatif de démocratie locale à Feyzin, nous a sans doute conduit à mettre au centre de nos réflexions la question de l'activité, comme mode de socialisation et de subjectivation, et donc comme source de l'émancipation. En effet, au-delà des questions purement épistémologiques, la question du faire (faire avec) nous est apparue comme déterminante pour la construction d'une citoyenneté commune. Education populaire, participation des citoyens, ces deux dimensions d'un renouvellement de la démocratie représentative ne prennent toute leur valeur que si les participants sont amenés, à l'occasion de ces expériences, à développer ensemble une action commune.

Cette centralité de l'activité appartient bien à son époque. On retrouve en effet là toute la discussion sur le commun qui s'est ouverte en France à la fin des années 2000. Dans leur ouvrage, Pierre Dardot et Christian Laval³⁰⁰ mettent au cœur de leur réflexion « le terme de commun qui est particulièrement apte à désigner le principe politique d'une *co-obligation* pour tous ceux qui sont engagés dans une même *activité* » ; ou encore : « Nous parlerons ici d'agir commun pour désigner le fait que les hommes s'engagent ensemble dans une même tâche et produisent, en agissant ainsi, des normes morales et juridiques qui règlent leur action ». Centralité de l'activité donc dans l'élaboration du commun et forme concrète de la participation démocratique.

²⁹⁹ Raymond Aron, *De la condition historique du sociologue*, Paris, Gallimard, 1971, page 8.

³⁰⁰ Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris : La Découverte, 2014, p. 23.

Mais du point de vue du fonctionnement actuel de nos institutions, ces réflexions ne sont pas sans conduire à des questions auxquelles l'ouvrage de P. Dardot et C. Laval n'apporte pas toutes les réponses. Si l'émancipation est une « praxis instituante ou activité consciente d'institution » (page 440), la question de l'Etat et donc de nos institutions démocratiques reste ouverte. Christophe Ramaux, à l'occasion d'une recension de l'ouvrage de L. Boltanski (*De la critique*³⁰¹), qu'il met en rapport avec l'ouvrage précédent de P. Dardot et C. Laval (*La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*³⁰²), met fortement en exergue ce qui pour lui n'est que l'absence de (d'une réflexion sur) la démocratie : « assez étonnamment cependant, la démocratie est l'un des grands absents de l'ouvrage. Elle aurait pu permettre – avec son corrélat qu'est l'égalité – de mettre du raccord, du liant, entre la perspective surplombante de la sociologie critique et le caractère souvent fragmenté, local, de la sociologie pragmatique de la critique. Mais cette voie n'est pas empruntée : à l'instar de P. Dardot et C. Laval (2009), dont il reprend d'ailleurs explicitement les thèses, L. Boltanski se refuse à considérer qu'elle puisse être un appui pour critiquer le capitalisme. Il assimile au contraire systématiquement capitalisme et démocratie, via la mobilisation récurrente du concept, ou plutôt de l'expression, tant son usage n'est à aucun moment justifié, de « sociétés capitalistes-démocratiques »³⁰³.

Cette centralité de l'activité conduit ainsi ces auteurs à élaborer, en creux, une pensée de la démocratie qui ne serait pas centrée autour de l'Etat³⁰⁴. Cette centralité de l'activité, au cœur de l'agir commun, et en lien avec la compétence critique des acteurs, qui peut apparaître en ce début de XXI^e siècle comme le point d'appui incontournable d'un renouveau de la sociologie critique et d'une refondation démocratique laisse de côté la question de l'Etat et du système représentatif démocratique. Tout se passe comme si nous avions affaire à un véritable déplacement de la question démocratique.

Cette question du rapport à l'Etat et donc aux formes représentatives de la démocratie est un chantier qui reste ouvert et dont une controverse devrait s'emparer.

³⁰¹ Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009.

³⁰² Pierre Dardot et Christian Laval, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris La Découverte, 2009.

³⁰³ Christophe Ramaux, « Pierre Dardot et Christian Laval, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, (2009), et Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, (2009). Aporie de la critique funèbre », in *Revue de la régulation*, (en ligne), 7/ 1^{er} semestre 2010.

³⁰⁴ On retrouve dans cette critique de C. Ramaux comme un écho du débat entre Marcel Gauchet et Alain Badiou (*Que faire ? Dialogue sur le communisme et l'avenir de la démocratie*, Paris, Philo éditions, 2014) qui s'opposent sur la capacité de la démocratie actuelle à résister à la vague néo-libérale. Pour l'un il n'y a plus rien à en attendre, pour l'autre, il suffirait « d'idées claires et d'une volonté politique » (page 123).

En tout cas, il apparaissait nécessaire de développer une pensée partagée de l'activité. Inscrit dès l'origine dans un laboratoire de sociologie du travail et de l'action organisée (le LSCI), nous disposions de tous les atouts pour une élaboration robuste d'un *point de vue de l'activité*. Le résultat de cette réflexion nous conduit à penser que l'activité peut alors être envisagée comme le lieu même à partir duquel un fonctionnement démocratique de nos sociétés pourrait advenir. Le débat sur la centralité du travail revêt alors un tout autre enjeu puisqu'il engage une conception de la critique et une conception de la démocratie.

Cette approche s'articule également avec celles qui affirment qu'il y a plus de « force critique dans une analyse qui opère du cœur même des procédures de conceptualisation ordinaires mises en œuvre par des partenaires d'une action en commun que dans la mise au jour des rapports de domination reposant sur le recours aux catégories descriptives de la sociologie critique traditionnelle »³⁰⁵. Même si le mot n'est pas prononcé, c'est bien à partir de l'activité qu'une sociologie critique est ici envisagée, et l'on retrouve ce que Luc Boltanski développe comme sociologie de la critique.

Ouvrir le fonctionnement disciplinaire

Du point de vue de la discipline, augmenter sa qualité démocratique peut prendre au moins deux formes : d'une part, et c'est celle que nous avons tenté d'explorer dans ce mémoire et au cours de notre parcours, il s'agit d'améliorer la cumulativité, ce qu'Elias pouvait appeler « la continuité permanente de la recherche » (comme dans le cas des sciences de la nature).

Cette cumulativité nous semble atteignable. En prenant l'exemple, justement, des théories de l'activité nous avons je crois pu montrer qu'il était possible d'établir les bases d'une continuité de la recherche à partir du socle du *point de vue de l'activité*.

Cet exercice relève bien pour nous d'une attitude démocratique : il s'agit de prendre au sérieux les conceptualisations des uns et des autres, les différentes manières d'envisager une théorie de l'activité et de construire, en respectant l'ensemble des arguments, un point de vue qui nous semble partageable. Il s'agit bien de prendre au sérieux tous les arguments, même ceux émanant de chercheurs dont on pense, a priori, ne pas partager les points de vue théoriques, voire les valeurs. Il ne s'agit pas de transformer la guerre des valeurs en

³⁰⁵ Albert Ogien, « Pour une autre critique sociale en sociologie », texte d'annonce de sa conférence au LAMES, 11 décembre 2015.

controverse scientifique, mais bien de déterminer un espace de controverse à l'abri de cette guerre des valeurs, quitte à rétablir ce qui relève, après examen, de ce qu'on doit se résoudre à considérer comme une guerre des valeurs.

Certes, sans doute cela n'est pas suffisant. Le fonctionnement du milieu académique ne pousse pas à ce genre de tentative de réduction des différences. Mais cet exemple du *point de vue de l'activité* nous permet cependant de démontrer que la guerre des valeurs, si elle ne peut être totalement réduite ni exclue du champ d'horizon des controverses, peut cependant être (re)mise à sa place et laisser un espace de controverse que tous les chercheurs devraient tenter de s'emparer et de construire.

En insistant sur la construction d'espaces de controverse au sein de la discipline nous avons mis l'accent sur l'un des pans qui selon nous pourrait contribuer à un fonctionnement plus démocratique de notre science : on peut d'ailleurs tout à fait l'envisager sous l'aspect de la théorie de l'activité. Un espace de controverse est bien le lieu de la construction commune d'un discours sur le monde social entre chercheurs engagés dans une même activité. Et si les espaces de controverses sont si faibles dans nos disciplines, c'est bien qu'ils n'engagent en rien dans la production d'un commun.

Mais on peut également rechercher une meilleure qualité démocratique de la discipline en cherchant à intégrer un plus grand nombre d'êtres dans la construction de ses discours. Mais aussi : quelle est la capacité de la sociologie d'intégrer le point de vue du plus grand nombre ?

Un certain nombre de chercheurs contribuent activement à une tendance contemporaine de l'épistémologie des sciences sociales qui considère que l'un ne peut aller sans l'autre : des épistémologies du point de vue à la volonté de croiser les savoirs (académiques, professionnels et profanes) en passant par les épistémologies du Sud³⁰⁶, les tentatives ne manquent pas pour faire entrer d'autres perspectives ou points de vue : il s'agit bien d'une tentative de démocratiser la sociologie.

³⁰⁶ Voir par exemple Leopold Munera Ruiz, « *L'altérité épistémologique. Une perspective depuis l'Amérique latine* », conférence donnée à Montréal à l'occasion du congrès mondial de l'ASISLF, 4-8 juillet 2016. Voir également Bruno Frère (direction), *Le tournant de la théorie critique* (Paris : Desclée De Brouwer, 2015) qui dans son chapitre final tente de renouveler la critique à partir notamment de l'apport des épistémologies du Sud.

Le 1^{er} mars dernier, un colloque³⁰⁷ co-organisé par le CNRS, ATD Quart Monde et le Cnam visait à faire le point sur les enjeux, notamment épistémologiques d'une telle tentative de faire participer, tout au long du processus de recherche (de l'élaboration des questions de recherche à l'analyse et à la diffusion des résultats), des non scientifiques, en l'occurrence des personnes issues de la grande pauvreté. Le « savoir situé des pauvres » permettrait de construire une « science meilleure » selon les mots du texte d'annonce du colloque.

Aussi louables qu'elles puissent paraître, ces tentatives restent pour nous inabouties et c'est sans doute aussi dans cette direction qu'un travail de controverse épistémologique pourrait être initié. En effet, la traduction épistémologique d'une « altérité qu'implique le fait d'être latino-américain », ou encore le « savoir situé du pauvre » qui permettrait d'engager la science dans une voie meilleure, de construire « une nouvelle connaissance », de « contribuer à une nouvelle manière de faire des SHS » n'est pas établie³⁰⁸. Lors de ce colloque si une « bascule épistémologique » a été évoquée à plusieurs reprises, notamment par les organisateurs, le contenu des communications qui a suivi a apporté bien peu de preuves de cette bascule.

Enfin c'est bien aussi dans cette perspective d'un approfondissement de la démocratie que peuvent se lire les réflexions autour de ce que pourrait être un point de vue désanthropocentré en sociologie. Jusqu'où doit aller le projet démocratique ?

Dans les pages qui précèdent on a pu apercevoir les limites actuelles de ce questionnement. Et si l'on prend au sérieux une théorie de l'activité, la difficulté de faire entrer dans le cercle de la controverse démocratique d'autres êtres semble sérieuse. Car si « « Vivre ensemble » ce n'est pas, comme dans le cas du bétail, « paître au même endroit », ce n'est pas non plus tout mettre en commun, c'est « mettre en commun des paroles et des pensées », c'est produire, par la délibération et la législation, des moeurs semblables et des règles de vie s'appliquant à tous ceux qui poursuivent une même fin »³⁰⁹, les conditions ne sont pas encore stabilisées d'une délibération entre humains et non humains. Si la chienne Cayenne de Donna Haraway est exclue de la citoyenneté, elle n'est pas tout à fait équivalente au pauvre. Ou, en tout cas, la

³⁰⁷ « Construire les savoirs avec tou.te.s ? Recherches participatives avec les personnes en situation de pauvreté », colloque organisé par le Cnrs, ATD Quart Monde et le Cnam, Paris, 1^{er} mars 2017.

³⁰⁸ Nous sommes d'autant plus sceptique que lors de l'inauguration de ce colloque, Thierry Mandon Secrétaire d'état auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, a évoqué son intention « d'éradiquer la pauvreté » grâce à ces nouveaux savoirs. Disons que nous sommes restés sans voix...

³⁰⁹ Pierre Dardot et Christian Laval, *op.cit.*, page 23.

démonstration de cette équivalence, en dépit des efforts de Donna Haraway de resymétriser des existences aujourd'hui dominées même si elles sont partie prenantes de notre monde commun, n'est pas encore faite. C'est pourtant bien l'esprit de ces tentatives : « à travers ce récit de cohabitation, de coévolution et de socialité interspécifique incarnée, le présent manifeste pose la question de savoir laquelle de ces deux formes bricolées, le cyborg ou l'espèce de compagnie, serait la plus à même de contribuer à l'élaboration de politiques et d'ontologies viables dans les mondes vécus contemporains »³¹⁰. Ce serait « grâce aux « préhensions », aux prises qui les mettent en contact les uns avec les autres, que les êtres se constituent mutuellement et en tant que tels. Aucun être ne préexiste à sa mise en relation »³¹¹. Il s'agirait alors pour les sciences sociales de trouver les concepts qui rendraient compte des espèces de compagnie entendue comme « bestiaire de capacités d'agir, de formes de mise en relation et de faisceaux de temps défiant jusqu'à l'imagination du plus baroque des cosmologues »³¹².

Il est sûr que le sociologue, même baroque, aura en l'état actuel de nos connaissances, quelques difficultés à imaginer ce que pourraient être ces concepts. Tentons cependant une formulation du programme de recherche que les tenants de ce type de perspective appellent de leurs vœux : une science sociales des ontologies émergentes articulant une ontologie du social relationnelle et une théorie de l'activité serait-elle à même de remplir cet objectif ?

Ou pour le dire autrement et de manière plus simple dans les termes mêmes de Donna Haraway, ce qui peut constituer une autre formulation de la recherche d'un commun : « comment faire en sorte que des peuples inscrits dans des pratiques de savoir différentes « s'entendent mutuellement, en particulier quand l'échappatoire simpliste du relativisme culturel n'est pas une option, ni politiquement, ni épistémologiquement, ni moralement ? »³¹³

Retrouver le fil d'une histoire commune entre les humains et les non humains, tel pourrait être le cœur du projet d'un approfondissement de la démocratie auquel la sociologie pourrait contribuer. Et ce serait le premier travail d'une controverse sur ce sujet que de mettre en discussion la possibilité même de cette orientation.

³¹⁰ Donna Haraway, *Manifeste des espèces de compagnie. Chiens, humains et autres partenaires*, Paris, Editions de l'éclat, 2010, page 12.

³¹¹ Donna Haraway, *idem*, page 14.

³¹² Donna Haraway, *ibidem*, page 14.

³¹³ Donna Haraway, *op. cit.*, page 15.

Eléments de bibliographie

Ouvrages imprimés

ADORNO, T.W., POPPER, K. *De Vienne à Francfort : la querelle allemande des sciences sociales*. Paris : Editions Complexe, 1979, 280 p.

ADORNO, T.W. *Dialectique négative*. Paris : Payot, 1978, 432 p.

AFFERGAN, F., BORUTTI, S., CALAME, C., FABIETTI, U., KILANI M., REMOTTI F. *Figures de l'humain : les représentations de l'anthropologie*. Paris : Editions de l'EHESS, 2003, 358 p.

APEL, K.-O. *Penser avec Habermas contre Habermas*. Paris : L'éclat, 1990, 64 p.

ARENDT, H. *La condition de l'homme moderne*. Paris : Agora, 1994 (1958), 406 p.

ARON, R. *De la condition historique du sociologue*. Paris : Gallimard, 1971, 65 p.

BAILLARGEON, N. *L'ordre moins le pouvoir. Histoire et actualité de l'anarchisme*. Marseille : Agone, 2008, 224 p.

BARATAY, E. *Le point de vue animal, une autre version de l'histoire*. Paris : Seuil, 2012, 400 p.

BENHABIB, S. (éd.). *Democracy and Difference : contesting the Boundaries of the Political*. Princeton : University Press, 1996, 384 p.

BERTHELOT, J.-M. *L'intelligence du social. Le pluralisme explicatif en sociologie*. Paris : Puf, 1990, 249 p.

BERTHELOT, J.-M. *Les vertus de l'incertitude. Le travail de l'analyse dans les sciences sociales*. Paris : Puf, 1996, 272 p.

BLONDIAUX, L. *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*. Paris : Seuil, la République des idées, 2008, 112 p.

BOAL, A. *Jeux pour acteurs et non-acteurs. Pratique du Théâtre de l'opprimé*. Paris : La Découverte, 2004, 312 p.

BOLTANSKI, L. *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris : Gallimard, 2009, 291 p.

BONATO, B., TONDO, C. (a cura di). *Fabbricare l'uomo. Tecniche et politiche della vita*. Milano Udine : Mimesis, 2013, 109 p.

BOURIAU, C. *Qu'est-ce que l'humanisme ?* Paris : Vrin, 2007, 126 p.

BOUVERESSE, R. *Karl Popper*. Paris : Vrin, 1981, 200 p.

- BUTLER, J. *Le pouvoir des mots*. Paris : Amsterdam, 219 p.
- BUTLER, J. *Le récit de soi*. Paris : Puf, 2010, 140 p.
- CALHOUN, C. (éd.). *Habermas and the Public Sphere*. Cambridge : MIT Press, 1992, 510 p.
- COHEN, J. *Philosophy, Politics, Democracy : Selected Essays*. Harvard : Harvard University Press, 2009, 408 p.
- DESCOMBES, V. *Le raisonnement de l'ours et autres essais de philosophie pratique*. Paris : Seuil, 2007, 455 p.
- DESPRET, V. *Penser comme un rat*. Versailles : Editions Quae, 2016, 96 p.
- DEWEY, J. *Le public et ses problèmes*. Paris : Gallimard, 2010, 336 p.
- DHUME-SONZOGNI, F. *Communautarisme. Enquête sur une chimère du nationalisme français*. Paris : Demopolis, 2016, 226 p.
- DONALDSON, S., KYMLICKA, W. *Zoopolis. Une théorie politique des droits des animaux*. Paris : Alma, 2016, 400 p.
- DURKHEIM, E. *De la division du travail social*. Paris : Puf, 1967 (1893), 416 p.
- ENGELS, F. *M.E. Dühring bouleverse la science (Anti-Dühring)*. Paris : Alfred Costes, 1933.
- FASSA, F., LEPINARD, E., ROCA i ESCODA, M. (éd.). *L'intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*. Paris : La Dispute, 2016, 282 p.
- FONDATION Nicolas Hulot. *Démocratie participative. Guide des outils pour agir*. Paris : Fondation Nicolas Hulot, 2015, 56 p.
- GARDEY, D. (éd.). *Le féminisme change-t-il nos vies ?* Paris : Textuel, 2011, 142 p.
- GIRARD C., LE GOFF, A. (éd.) *La démocratie délibérative*. Paris : Hermann Editions, l'avocat du diable, 2010, 550 p.
- GUERIN, F., LAVILLE, A., DANIELLOU, F., DURAFFOURG, J., KERGUELEN, A. *Comprendre le travail pour le transformer*. Paris : Anact, 2007, 320 p.
- HABERMAS, J. *L'avenir de la nature humaine. Vers un eugénisme libéral ?* Paris : Gallimard, 2002, 180 p.
- HABERMAS, J. *Connaissance et intérêt*. Paris : Gallimard, 1976, 392 p.
- HARAWAY, D. *Manifeste des espèces de compagnie*. Paris : Editions de l'éclat, 2010, 110 p.
- HARAWAY, D. *Des Singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*. Nîmes : Jacqueline Chambon, 2009, 496 p.

- HARAWAY, D. *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences – Fictions - Féminismes*. Anthologie établie par Laurence Allard, Delphine Gardey, et Nathalie Magnan, Paris : Éditions Exils, 2007, 333 p.
- HORKHEIMER, M. *Théorie traditionnelle et théorie critique*. Paris : Gallimard, collection Tel, 1996, 320 p.
- HORKHEIMER, M. *Théorie critique*. Paris : Payot, 1978, 368 p.
- JAY, M. *L'imagination dialectique*. Paris : Payot, 1977, 446 p.
- JOAS, H. *La créativité de l'agir*. (Préface d'Alain Touraine). Paris : Cerf, 1999, 306 p.
- KEUCHEYAN, R. *Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques*. Paris : La Découverte, Zones, 2010, 316 p.
- LACLAU, E. *La lutte des identités*. Paris : La Découverte, 2000, 144 p.
- LAHIRE, B. *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*. Paris : La Découverte, 2016, 184 p.
- LATOUR, B. *Changer de société. Refaire de la sociologie*. Paris : La Découverte, 2006, 400 p.
- LATOUR, B. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La Découverte, 2005, 210 p.
- LATOUR, B. *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des modernes*. Paris : La Découverte, 2012, 498 p.
- LAUGIER, S. *Du réel à l'ordinaire. Quelle philosophie du langage aujourd'hui ?* Paris : Vrin, 1999, 176 p.
- LENEL, P., PIRIOU, O. (éd.). *Les états de la démocratie. Comprendre la démocratie au-delà de son utopie*. Paris : Editions Hermann, 2011, 249 p.
- LENEL, P., PIRIOU, O. *La Conférence Riveraine de Feyzin : conception et mise en place*. Toulouse : ICSI, mai 2010, 63 p.
- LEVINAS, E. *Totalité et infini : Essai sur l'extériorité*. Paris : Livre de Poche, 1991, 346 p.
- MAESTRUTTI, M. *Imaginaire des nanotechnologies. Mythes et fictions de l'infiniment petit*. Paris : Vuibert, 2011, 261 p.
- MALHERBE, J.-F. *La philosophie de Karl Popper et le positivisme logique*. Paris : Puf, 1976, 362 p.
- MARCHESINI, R. *Post-human. Verso nuovi modelli di esistenza*. Torino : Bollati Boringhieri, 2002, 578 p.

- MARCHESINI, R. *Il tramonto dell'uomo. La prospettiva post-umanista*. Bari : Dedalo, 2009, 204 p.
- MENDEL, G. *L'acte est une aventure. Du sujet métaphysique au sujet de l'acte pouvoir*. Paris : La Découverte, 1998, 571 p.
- MERTON, R. K. *Eléments de théorie et de méthode sociologique*. Paris : Plon (2^{ème} édition), 1965, 176 p.
- MICHAUD, Y. *Humain, inhumain, trop humain. Réflexions sur les biotechnologies, la vie et la conservation de soi à partir de l'œuvre de Peter Sloterdijk*. Paris : Climats, 2006, 125 p.
- MORIN, E. *Le paradigme perdu, la nature humaine*. Paris : Seuil, 1973, 256 p.
- NEVEUX, O. *Théâtres en lutte. Le théâtre militant en France des années 1960 à aujourd'hui*. Paris : La Découverte, 2007, 322 p.
- OGIEN A., QUERE, L. *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*. Paris : Ellipses, 2005, 128 p.
- OGIEN, R. *La panique morale*. Paris : Grasset, 2004, 353 p.
- OSTY, F. *Le désir de métier. Engagement, identité et reconnaissance au travail*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2003, 248 p.
- PASSERON, J.-C. *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*. (édition augmentée de la deuxième édition intitulée *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991). Paris : Albin Michel, 2006, 666 p.
- PIC de la MIRANDOLE, G. *De la dignité de l'homme. De hominis dignitate*. Paris-Tel Aviv : Editions de l'éclat, 2005, 128 p.
- POPPER, K. *La quête inachevée*. Paris : Calmann-Lévy, 1981, 335 p.
- POPPER, K. *Logique de la découverte scientifique*. Paris : Payot, 1973, 484 p.
- POPPER, K. *Misère de l'historicisme*. Paris : Agora, 1985, 211 p.
- POPPER, K. *La connaissance objective*. Paris : Aubier, 1991, 578 p.
- RANCIERE, J. *Aux bords du politique*. Paris : Gallimard, 2004, 272 p.
- RANCIERE, J. *Le partage du sensible. Esthétique et politique*. Paris : La Fabrique, 2000, 74 p.
- REMOTTI, F. *Fare umanità. I drammi dell'antropo-poiesi*. Roma-Bari : Laterza, 2013, 234 p.

RENAULT, E., SINTOMER, Y. (éd.) *Où en est la Théorie critique*. Paris : La Découverte, 2003, 288 p.

REYNAUD, J.-D. *Les règles du jeu, l'action collective et la régulation conjointe*. Paris : Armand Colin, 1998, 368 p.

ROSANVALLON, P. *Le bon gouvernement*. Paris, Seuil, 2015, 405 p.

SARTRE, J.-P. *L'existentialisme est un humanisme*. Paris : Gallimard, Folio essais, 1996, 120 p.

SCHAEFFER, J.-M. *La fin de l'exception humaine*. Paris : Gallimard, 2007, 464 p.

SLOTERDIJK, P. *Domestication de l'être : pour un éclaircissement de la clairière*. Paris : Mille et une nuits, 2000, 60 p.

SLOTERDIJK, P. *Règles pour le parc humain. Une lettre en réponse à la « Lettres sur l'humanisme » de Heidegger*. Paris : Mille et une nuits, 2000, 64 p.

THEVENOT, L. *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*. Paris : La Découverte, 2006, 312 p.

VINCENT, J.-M. *La théorie critique de l'Ecole de Francfort*. Paris : Editions Galilée, 1976, 160 p.

WEBER, M. *Essais sur la théorie de la science* (traduits et introduits pas Julien Freund). Paris : Plon, 1965, 539 p.

WOLFF, F. *Philosophie de la corrida*. Paris : Fayard, 2007, 342 p.

WOLFF, F. *Notre humanité. D'Aristote aux neurosciences*. Paris : Fayard, 2010, 396 p.

Ouvrage électronique (chapitre)

LENEL, P., BRUGEL, F. Théâtre-forum. In : CASILLO, I., BARBIER, R., BLONDIAUX, L., CHATEAUREYNAUD, F., FOURNIAU, J.-M., LEFEBVRE, R., NEVEU, C. et SALLES, D. (éd.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris : GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/theatre-forum>

Chapitre dans un ouvrage imprimé

ANSART, P. Toute connaissance du social est-elle idéologique ? In : Duvignaud, J. (éd.), *Sociologie de la connaissance*. Paris : Payot, 1979, 286 p.

CAZAMIAN P. A la recherche d'une « science » globale de l'Homme. In CAZAMIAN, P., HUBAULT, F. et NOULIN M. (éd.), *Traité d'ergonomie*. Toulouse : Octarès, 1996, 732 p.

DAHRENDORF, R. Commentaires sur les discussions de Tübingen. In : ADORNO, T., POPPER, K. (éd.), *De Vienne à Francfort : la querelle allemande des sciences sociales*. Paris : Complexe, 1979, 290 p.

LENEL, P., PIRIOU, O. Entre engagement, théorie et pragmatisme : mise en œuvre et analyse d'un dispositif de concertation publique dans une zone Seveso 2. In SURAUD, M.-G., BLIN, M.-P., TERSSAC (de) G. (éd.), *Risques industriels : quelle ouverture publique ?* Toulouse : Octarès, 2009, 221 p.

LUCCI, A. Il concetto di tecnica nel pensiero di Peter Sloterdijk. In BONATO, B., TONDO, C. (a cura di), *Fabbricare l'uomo. Tecniche et politiche della vita*. Milano Udine : Mimesis, 2013, 243 p.

REMOTTI, F. De l'incomplétude. In AFFERGAN, F., BORUTTI, S., CALAME, C., KILANI, M., REMOTTI, F. (éd.), *Figures de l'humain : les représentations de l'anthropologie*. Paris : Editions de l'EHESS, 2003, 360 p.

ROSS, K. Démocratie à vendre. In collectif (AGAMBEN., G., BADIOU. A., BENSAID, D., BROWN, W., NANCY, J.-L., RANCIERE, J., ROSS, K., ZIZEK, S.), *Démocratie, dans quel état ?* Paris : La Fabrique, 2009, 150 p.

VIVERET, P. Qualité démocratique et construction des désaccords. In CAILLE, A. (éd.), *Quelle démocratie voulons-nous ?* Paris : La Découverte, 2006, 144 p.

Travaux universitaires

BIGI, M. *Reconnaissance et organisation du travail. Perspectives françaises et européennes*. Thèse pour le doctorat en sociologie du travail, Cnam, 5 décembre 2016, 428 pages.

BONNEAU, S. *Le Théâtre de l'opprimé...Et après ? Quel devenir pour les participant-e-s à La Force des Gueux : spectacle de théâtre-forum de la compagnie Naje ?* Master 1 en Etudes Théâtrales, Université Paris 8, 2012-2013, 91 pages.

CAMY, O. *Positivisme et irrationalité des valeurs*. Thèse pour le doctorat de science politique, Université Paris I. Panthéon Sorbonne, 1990, 389 p.

FRANCOIS, S. *Les paganismes de la Nouvelle Droite (1980-2004)*. Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université Lille II, 29 septembre 2005, 482 p.

GAUDART, C. *Age et travail à la croisée des temporalités. L'activité face aux temps*. Habilitation à Diriger des Recherches, sociologie, Université Victor Segalen, Bordeaux 2, 20 novembre 2013, 255 pages.

LE CORRE CHANTECAILLE, M. *Penser avec...et contre...: la pragmatique transcendantale de Karl-Otto Apel : une théorie et une pratique de l'intersubjectivité*. Thèse pour le Doctorat de Philosophie, Université de Nantes, juin 2010, 398 pages.

WELLER, J.-M. *Le bureaucrate et l'usager. Les modifications de la relation administrative de service : sociologie d'une action publique*. Thèse pour le doctorat de Sociologie, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1993, 700 pages.

Articles de périodiques imprimés

ANDLER, C. Sociologie et démocratie. *Revue de Métaphysique et de morale*, 1896, T. 4, n°2, pp. 243-256.

BECK, U. Nationalisme méthodologique-cosmopolitisme méthodologique : un changement de paradigme dans les sciences sociales. *raisons politiques*, 2014/2 (n° 54), pp. 103-120.

BEVORT, A. Démocratie, populisme et élitisme... *Revue du Mauss* (Du convivialisme comme volonté et comme espérance), 2014/1, n°43, pp. 150-153.

BOLK, L. Das Problem der Menschwerdung [1926], (trad. Fr. : La genèse de l'homme). *Arguments*, 1960, vol. IV, n. 18, pp. 3-13.

BOLK, L. Le problème de la genèse humaine. *Revue française de psychanalyse*, 1961, mars-avril.

BURAWOY, M. Pour la sociologie publique. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2009/1, n° 176-177, pp. 121-144.

CALLON, M. Des différentes formes de démocratie technique. *Cahiers de la sécurité intérieure*, 1999, n° 38, pp. 37-54.

CHALLE, E. Jürgen Habermas et le fondement communicationnel du droit. *Le Philosophoire* (nouvelle édition), 2006, septembre, n°9, pp. 175-199.

DESCOMBES, V. Comment agir en citoyen ? (entretien). *Esprit*, 2011, mars-avril, pp. 178-198.

DOSSIER. L'engagement du sociologue. *Sociologie du travail*, 1999, Vol. 41 (n°1 : 113 pages ; n°3, 121 pages, pp. 236-357) et 2000, Vol. 42 (n°2, 148 pages, pp. 204-352).

DOSSIER. Inventer les sciences sociales post-occidentales. *Socio*, 2015, n° 5, pp. 9-188.

ENGEL, P. Retour aval. *Les études philosophiques*, 1999, 4, pp. 453-463.

ESPINOLA, A. F. Subjectivité et reconnaissance : réflexions sur les épistémologies du point de vue. *Cahiers du genre*, 2012/2, n°53, pp. 99-120.

FOSSIER, A., GARDELLA, E. Avant-propos au dossier hors-série n°10 « A quoi servent les sciences humaines (II), « Démocratiser les sciences humaines ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, en ligne, #2010.

- FRASER, N. Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement (extrait de *Habermas and the Public Sphere*, sous la direction de Craig Calhoun, Cambridge : MIT Press, 1992, pp 109-142). *Hermès*, 2001, n°31, pp. 125-156.
- GOUABAULT, E., BURTON-JEANGROS, C. L'ambivalence des relations humain-animal : une analyse socio-anthropologique du monde contemporain. *Sociologie et sociétés*, 2010, vol. 42, n°1, pp. 299-324.
- LALLEMENT, M. Héros et anti-héros ? Intérêts de connaissance et nouvelles rationalisations institutionnelles. *Revue européenne des sciences sociales*, 2003, Tome XLI, n°127, pp. 87-106.
- LANGLOIS, L. Habermas et la question de la vérité. *Archives de philosophie*, 2003/4 (tome 66), pp. 563-583.
- LENEL, P. Empoderamiento y espacio publico : que formas contemporaneas de renovacion de la democracia ? Una aproximacion comparada Francia/Argentina (Empowerment et espace public : quelles formes contemporaines du renouvellement de la démocratie ? Une approche comparée France/Argentine). *Revista Pensamiento Juridico*, 2007, Mayo-Agosto, n°19, pp. 135-148.
- LENEL, P. Compte-rendu de LATOUR, B. *Changer de société. Refaire de la sociologie*. *Revue Française de Sociologie*, 2007, juillet – septembre, 48-3, pp. 612-616.
- LEVI-STRAUSS, C. La leçon de sagesse des vaches folles. *Etudes rurales*, 2001, n° 157-158, mis en ligne le 03 août 2005, <http://etudesrurales.revues.org/27>
- MAESTRUTTI, M. Humain, transhumain, posthumain. Représentations du corps entre incomplétude et amélioration. *Journal international de bioéthique*, 2011, vol. 23, n° 3-4, pp. 49-64.
- MAGNAN, N. Introduction au « Manifeste Cyborg ». *Mouvements*, 2006, mai/juin/juillet/août, n° 45-46, pp. 11-14.
- MAGRI, S. Introduction du dossier « Savants dans l'action ». *Genèses*, 2007, décembre, pp. 97-109.
- MATONTI, F., SAPIRO, G. L'engagement des intellectuels : nouvelles perspectives. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/1, n° 176-177, pp. 4-7.
- PEETERS, H., CHARLIER, P. Contribution à une théorie du dispositif. *Hermès*, 1999, n° 25, pp. 15-23.
- QUERE, L. Le tournant descriptif en sociologie. *Revue Française de Sociologie*, 1992, Vol. 33, n°1, pp. 139-165.
- RAFFNSOE, S. Qu'est-ce qu'un dispositif ? L'analytique sociale de Michel Foucault. *Symposium : Revue canadienne de philosophie continentale*, 2008, vol. 12/1, pp. 44-66.
- REUS, E. Introduction à *Zoopolis* de Sue Donaldson et Will Kymlicka. *Les Cahiers antispécistes*, 2015, mai, n°37, hors série, 108 pages.
- SAINT-MARTIN, A. Compte-rendu de LATOUR, B., *Enquête sur les modes d'existence*. *Sociologie* [En ligne], 2013, mis en ligne le 29 mai 2013. URL : <http://sociologie.revues.org/1573>
- SARTRE, J.-P. On naît plusieurs Socrate, on meurt un seul. Entretien avec Claude Lanzmann. *Les Temps Modernes*, 2005/4, n°632-633-634, pp. 669-674.
- SCHNAPPER, D. La sociologie : vocation et engagement intellectuel. *Revue européenne des sciences sociales* (en ligne), 2003, XLI-125, pp. 153-159.
- STEINHART, E. Teilhard de Chardin and Transhumanism. *Journal of Evolution and Technology*, 2008, 1, pp. 1-22.

TARRAGONI, F. Du rapport de la subjectivation politique au monde social. Les raisons d'une mésentente entre sociologie et philosophie politique (papier pour le séminaire de *l'Atelier critique* du Lise), publié dans *raisons politiques*, 2016/2, n°62, pp. 115-130.

TERMES clés de la sociologie de Norbert Elias. *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2010/2, n°106, pp. 29-36.

URFALINO, P. La décision par consensus apparent, nature et propriétés. *Revue Européenne des Sciences sociales*, 2007, Tome XLV, n° 136, pp. 47-70.

ZASK, J. Le public chez Dewey : une union sociale plurielle. *Tracés*, 2008/15, pp 169-189.

Articles de périodiques électroniques

BEAULIEU, J. Entre féminisme, technologie et science-fiction : le cyborg. *Meridian critic / Méridien critique* (littérature et technologie), Université Stefan cel Mare Suceava (Roumanie), 2012. <http://www.meridiancritic.usv.ro>

BEVORT, A. Le Paradigme de Protagoras. *Socio-logos* [En ligne], 2007/2, mis en ligne le 29 mars 2007, URL : <http://socio-logos.revues.org/110>

BOURDIEU, P. Sociologie et démocratie. *Zellige* (Service Culturel, Scientifique et de Coopération de l'Ambassade de France au Maroc), 1996, octobre, n°3.

CIBOIS, P., DESJEUX, D., LAHIRE, B. La non thèse de sociologie d'Élizabeth Teissier. www.homme-moderne.org/societe/socio/teissier/analyse/socio.html, 2001.

DOSSIER sur le naturalisme social. *SociologieS* (revue en ligne de l' AISLF), 2011, Débats, Le naturalisme social, URL : <http://sociologies.revues.org/3809>

FLIPO, F. La deep ecology, un intégrisme menaçant ou un libéralisme non moderne ? Lecture de Ecologie, communauté et style de vie d'Arne Naess. *Sens Public* (Revue électronique internationale), www.sens-public.org

GENARD, J.-L., ROCA I ESCODA, M. Un regard à décentrer, des frontières disciplinaires à décloisonner. Introduction aux Dossiers du Congrès « Sociétés en mouvement, sociologie en changement », *SociologieS* (<http://sociologies.revues.org/5321>), mis en ligne le 7 mars 2016.

GOFFI, J.-Y. Au-delà de la bioéthique ? Transhumanismes et posthumanismes. *Mag Philo* (dossier 26), 2010, automne, CNDP, <http://www.cndp.fr/magphilo/index.php?id=84>

GROSSETTI, M. Les limites de la symétrie. *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, Les limites de la symétrie, mis en ligne le 22 octobre 2007, URL : <http://sociologies.revues.org/712>

REVAULT d'ALLONES, M. L'incertitude démocratique et la crise actuelle de la démocratie. *Éthique publique* [En ligne], vol. 13, n° 2 | 2011, mis en ligne le 23 octobre 2012, <http://ethiquepublique.revues.org/743>

THUDEROZ, C. Plaidoyer pour la loi El Khomri : ne ratons pas cette occasion !. *The Conversation*, 5 avril 2016.

Articles de presse

DESCOLA, P., FABIANI, J.-L., THERY, I., LILTI, A. La fabrication d'un regard éloigné. Tribune publiée dans *Libération*, 18 juin 2015.

FUCHS, A. Après Charlie, quelle recherche ? Tribune publiée dans *Libération*, 20 février 2015.

LATOURE, B. L'apocalypse est notre chance. Tribune publiée dans *Le Monde*, dimanche 22-lundi 23 septembre 2013, p. 15.

LATOURE, B. Politique ou révolution, il faut choisir. Tribune publiée dans *L'Humanité*, 4 mai 2006.

WOLFF, F. Non au secrétariat d'Etat à la condition animale. Tribune publiée dans *Le Monde*, vendredi 28 octobre 2016, page 18.

Autres documents

LENOIR, Y. Le concept de situation existentielle chez Paulo Freire : au cœur d'une pédagogie critique et émancipatoire. *Documents du CRIE et de la CRCIE* (nouvelle série), 2007, août, n° 3, 34 pages.

ROSENBERG, S. *Typologie des objectifs de participation, du plus exclusivement opérationnel au plus démocratique*. 2006, rapport technique, document de travail (2).

Philippe Zarifian, *Rapport social de service, client et valeur*, document de travail, octobre 2010.

Pierre LÉNEL
QUELLE SOCIOLOGIE POUR
QUELLE DEMOCRATIE ?
Rationalité, politique, émancipation.

Résumé

Ce mémoire présente quelques-uns des travaux réalisés en les articulant autour d'une problématique commune : il s'agit d'interroger les liens entre l'épistémologie, la théorie sociologique et la posture ou le type d'engagement du sociologue dans la cité. L'ambition est bien d'explorer les conditions de possibilité d'une théorie critique, non idéologique, mais fondée en raison sociologique. Une *première partie*, s'appuyant sur des recherches actions, s'intéresse à la question de la participation des citoyens. Une *seconde partie*, plus épistémologique, s'intéresse au fonctionnement de la discipline sociologique et présente trois tentatives d'élaboration d'une posture qui vise à mettre en son centre la notion (et la pratique) d'espace de controverse.

C'est ainsi, au moyen de ces multiples angles d'attaque, que ce mémoire propose de déployer notre interrogation sur les relations entre épistémologie, sociologie et politique.

Mots clés : démocratie, épistémologie, théâtre de l'opprimé, rationalité, non-humain, activité.

Résumé en anglais

This memoir presents some of the work carried out by articulating them around a common problematic: it involves questioning the links between the epistemology, the sociological theory and the posture or the type of commitment of the sociologist in the city. The ambition is to explore the conditions of possibility of a critical theory, not ideological, but founded on sociological reason. The first part, based on action research, focuses on the issue of citizen participation. A second part, more epistemological, is interested in the functioning of the sociological discipline and presents three attempts to develop a posture that aims to put at the center the notion (and practice) of space of controversy.

Keywords : democracy, epistemology, theater of the oppressed, rationality, non-human, activity.